TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 428

22 PAGES

— JEUDI 10 AOUT 1978

Le successeur de Paul VI sera élu conformément à un nouveau règlement

(LIRE PAGE 6 L'ARTICLE DE ROBERT SOLE.)



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La relance de la négociation au Proche-Orient

Demain à Camp David

A son départ de Washington, vendredi 4 août, on ne donnait pas cher de la mission de M. Vance au Proche-Orient. On y voyait une mesure pour rien, une sorte de porte-à-porte diplomatique destinée à rappeler que les bons offices américains étaient toujours disponibles à qui les solliciterait. Pour une fois, le secret avait été bien gardé. Le message manuscrit adressé par M. Carter au président Sadate constitue une initiative spectaculaire. Le simple fait que les deux hommes d'Etat, entre lesquels le contact était rompu, aient accepté l'invitation du président américain ouvre un nouveau chapitre dans le conflit israélo-arabe.

Sans doute la diplomatie américaine s'est-elle avancée avec prudence. Elle a conscience d'engager plus que la bonne volonté des Etats-Unis. Car si les divers porte-parole mettent en garde l'opinion, dans le meilleur style des chancelleries, contre tout « optimisme exagéré » et assurent que les entretiens de Camp David auront déjà bien mérité de la paix s'ils relancent le dialogue entre Le Caire et Jérusalem, il est évident que ces précautions oratoires ne sauraient minimiser l'importance du rôle de la puissance invitante.

La Maison Blanche se défend d'avoir dans ses tiroirs un « plan de règlement » qui servirait de base de discussion à ses hôtes. Mais ceux-ci en attendent plus que le vivre et le couvert. Si le président Sadate ne s'est pas fait prier pour se rendre à Camp David, c'est qu'il compte sur M. Carter — et il l'a fait savoir — pour ne pas se contenter de prêcher la conciliation. Il souhaite son « assistance », autrement dit son intervention, pour obtenir de M. Begin qu'il se prononce clairement sur l'avenir des territoires occupés. Avec toute la subtilité dont il est capable, le président égyptien entend bien mettre M. Carter face à ses responsabilités.

Le président Carter est-il en position non, certes, d'imposer une solution mais de tracer un « cadre de négociation » qui reçoive l'agrément de ses deux interlocuteurs et réduise au minimum la marge laissée à leurs arrière-pensées ? C'est le moins que l'on puisse espérer. Ni M. Sadate ni surtout M. Begin ne pourraient faire admettre que ces confrontations à huis clos se soldent par un communiqué évasif, suivi de nouveaux ajournements.

Le fond du problème, c'est donc la capacité de M. Carter de couper court aux faux-fuyants qui ont trop longtemps servi à la politique israélienne pour perpétuer le « statu quo ». Certains experts de l'entourage présidentiel sont convaincus qu'il n'y a pas d'autres moyens d'amener Israël à composer avec l'Egypte que de lui faire une violence raisonnable, assortie, il va de soi, de garanties détaillées. Un long article de M. Stanley Hoffmann dans le dernier numéro de la « New York Review of Books » — très répandue dans l'intelligentsia juive américaine — plaidait pour une médiation dans ce sens.

Ces perspectives n'en continuent pas moins à horrifier une bonne partie des milieux juifs américains, pour qui « forcer la main » à M. Begin briserait l'énergie nationale israélienne et présagerait un « abandon » par étapes, ou par défaillances successives, de l'Etat hébreu. Quoique au plus bas de sa popularité, il appartient à M. Carter de trouver en lui-même l'autorité nécessaire pour rassurer sur ce point le premier ministre israélien, seul capable, à son tour, de calmer les appréhensions de son audience américaine.

On voit dans quel champ de tensions et d'incertitudes s'inscrit le rendez-vous historique du 5 septembre. S'il est toujours futile de parler de « dernière chance », il est digne des circonstances d'évoquer cette « seconde chance » que la persévérance américaine accorde à tout destin humain. Peut-on déjà dire : « hier à Jérusalem » et « demain à Camp David » ?

Le président Carter participera comme « partenaire à part entière » à la rencontre Begin-Sadate

Au terme de sa mission au Proche-Orient, le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a quitté Le Caire ce mercredi 9 août, après avoir obtenu l'acceptation du président Sadate et de M. Begin de participer à un sommet avec le président Carter, le 5 septembre, à Camp-David, près de Washington.

Dans l'entourage de M. Vance, on affirme que l'acceptation immédiate du chef de l'Etat égyptien, qui s'était engagé publiquement à ne plus revoir M. Begin si celui-ci n'assouplissait pas sa position, a surpris le chef de la diplomatie américaine. M. Sadate a cependant obtenu une concession de poids, dont il avait fait une condition préalable à sa présence au sommet de Camp-David : M. Vance a en effet affirmé que les Etats-Unis joueraient désormais le rôle de « partenaire à part entière » *dans les négociations.*

A Beyrouth, le lever du jour a été marqué mercredi par des tirs syriens à l'arme lourde sur Beyrouth-Est et sur sa banlieue après un répit de près de quarante-huit heures. Les bombardements avaient cessé lundi après-midi. Par ailleurs, les Etats-Unis ont, pour la première fois mardi, dénoncé publiquement le « comportement aventureux » *des milices chrétiennes qui s'opposent toujours à la progression d'une unité gouvernementale libanaise dans le Sud. Selon le quotidien de Beyrouth* Al Nahar, *Israël aurait posé des* « conditions très dures, sinon irréalisables » *à l'arrivée des troupes libanaises dans la région frontalière. Jérusalem aurait notamment exigé l'annulation de la décision officielle de rappeler à Beyrouth les commandants Saad Haddad et Sami Chidiac, qui dirigent les milices chrétiennes au Sud-Liban.* (Lire nos informations page 3.)

Surmonter la malédiction

par ANDRÉ FONTAINE

Déchirement du Liban, guerre civile entre Palestiniens, l'état d'atomisation dans lequel s'enfonce de plus en plus le Proche-Orient et qui justifie la tentative de relance diplomatique de M. Carter, rappelle celui des Balkans au siècle dernier, lorsque commençait de s'effondrer l'empire ottoman. En attendant que les candidats à sa succession, Romanov, Habsbourg, dynasties locales, fussent en mesure d'imposer leur hégémonie, les diverses communautés ethniques, religieuses, linguistiques, pour ne pas dire simplement tribales, que l'histoire avait implantées dans la région, se livraient des combats sans merci, dont le seul but était leur survie, ce qui justifiait, à l'occasion, les renversements d'alliances les plus inattendus.

Ce sont les Turcs aussi qui, au Proche-Orient, ont maintenu pendant des siècles un ordre essentiellement policier et militaire, sans guère aider les populations à se développer économiquement, à se donner des structures politiques, à surmonter leurs antagonismes de clocher ou de minaret. L'empire était plus que vermoulu lorsqu'il commit la faute, en 1914, de choisir le camp de l'Allemagne. La Grande-Bretagne, qui songeait au pétrole et à la route des Indes, était candidate à la relève : elle encouragea le nationalisme arabe, promit aux juifs un foyer en Palestine, multiplia aux uns et aux autres les promesses les plus contradictoires, en conformité avec l'adage hérité de l'antiquité, mais dûment traduit en anglais, selon lequel il faut diviser pour régner : « *divide and rule* ».

La France, alors tout aussi impérialiste, réclamait sa part du gâteau. L'Angleterre lui laissa les mandats de la Société des nations sur la Syrie et le Liban pour garder ceux sur l'Irak, la Palestine et la Jordanie. Dire que ce partage n'avait pas suffi à apaiser la rivalité des deux grands vainqueurs de la guerre de 14-18 serait une litote. « *Nos deux pays n'ont jamais cessé de se faire la guerre, sauf lorsqu'ils étaient alliés contre une tierce puissance* », a pu dire de Gaulle à un ambassadeur de la reine Elizabeth. A l'un de ses prédécesseurs il avait dit davantage encore, le jour même de la capitulation du Reich : « *Si je pouvais, je vous déclarerais la guerre.* » Il ne plaisantait pas : l'artillerie britannique venait d'ouvrir le feu sur Damas, pour obliger les troupes françaises à s'en retirer. Petit Mers-El-Kébir, en comparaison de l'autre, mais encore plus difficile à justifier.

L'année suivante, une résolution du Conseil de sécurité obligeait les deux pays à évacuer Syrie et Liban, auxquels l'indépendance avait été promise par la France dès 1936. Mais les travaillistes, alors au pouvoir à Londres, ne pensaient pas avoir dit leur dernier mot. Contraints d'abandonner les Indes, ils entendaient établir au Proche-Orient une position de repli destinée à assurer la régularité des importations de pétrole du Royaume : on l'appela ironiquement le Bevinistan, du nom d'Ernest Bevin, alors secrétaire au Foreign Office.

Entreprise éphémère. La naissance d'Israël, que Londres a tout fait pour empêcher, celle, corrélative, du problème palestinien, les tentatives américaines pour enrôler le monde arabe dans la croisade antisoviétique, l'entrée de l'U.R.S.S., en 1955, par le moyen des ventes d'armes à l'Egypte, dans le jeu des puissances au Proche-Orient, ont vite fait de transformer cette région en poudrière. En 1956, l'intervention de la France et de la Grande-Bretagne aux côtés d'Israël dans la guerre de Suez, si elle a pour effet de consolider l'Etat juif, sonne le glas de leur propre influence dans la région. Les Anglais avaient déjà dû évacuer, en 1955, sous la pression américaine, le canal de Suez. En 1958, le coup d'Etat de Bagdad les prive de leur principal soutien dans la région, Noury Saïd, le régent d'Irak. Ne reste, de leur côté, que Hussein de Jordanie, dont le trône, à l'époque, paraît condamné à brève échéance. Quant à la France, jadis protectrice des chrétiens du Levant, le général de Gaulle doit constater, la mort dans l'âme, à peine revenu au pouvoir, que c'est aux Etats-Unis et non à elle que le Liban fait appel, en 1958, pour essayer de mettre un terme à la guerre civile qui le déchire depuis des semaines.

Cette guerre civile, comme la chute de la monarchie irakienne, attestent l'acharnement de la lutte qui s'est engagée pour établir sur le Proche-Orient une nouvelle hégémonie. Gamal Abdel Nasser s'est mis en tête de rassembler, de l'Euphrate à l'Atlantique, l'*Oumma*, la nation arabe, et de lui faire jouer un rôle à la mesure de son importance numérique et de son glorieux passé.

(Lire la suite page 3.)

Les remous monétaires

Le dollar tombe à Francfort et à Zurich à son plus bas niveau historique

La baisse du dollar s'est poursuivie et même accélérée ce mercredi matin, 9 août, par rapport aux devises européennes fortes : franc suisse, deutschemark.

Dans un marché qualifié d'extrêmement nerveux par les spécialistes, et alors que circulent avec insistance des rumeurs faisant état d'une prochaine hausse des prix du pétrole, le cours de la devise américaine est tombé à son plus bas niveau historique à Zurich (1,6725 franc suisse contre 1,6965 la veille), et à Francfort (1,97 deutschemark contre 1,9890).

Le regain de spéculation à la hausse du deutschemark provoque de vives tensions à l'intérieur du serpent européen et entraîne une baisse du franc français vis-à-vis de la devise allemande. A Paris, le deutschemark s'échangeait ainsi mardi à 2,2075 francs français contre 2,1925. La Banque de France serait intervenue pour freiner le mouvement.

Conséquence du nouvel accès de faiblesse du dollar : les cours de l'or ont de nouveau progressé à Londres, où le prix de l'once a été fixé en fin de matinée à 208 dollars, niveau jamais atteint auparavant. De son côté, la société De Beers, qui contrôle 85 % du marché mondial des diamants, vient d'annoncer une majoration de 30 % de ses tarifs, libellés en dollars, majoration qui, en fait, entérine la hausse constatée ces derniers mois.

Le piège déflationniste

par PAUL FABRA

L'OPEP va-t-elle réagir à la nouvelle chute du dollar en convoquant une réunion ministérielle extraordinaire dès la rentrée pour décider un relèvement des prix du pétrole ? La question est importante mais elle n'est pas la plus importante de toutes celles que pose à l'économie capitaliste la faiblesse persistante, malgré les déclarations du sommet de Bonn (ou à cause d'elles ?) de la monnaie universelle.

Les pressions à la baisse qui continuent de s'exercer sur tel ou tel marché vont-elles prolonger, voire accentuer ce que l'on pourrait appeler la distribution géographique de l'inflation et de la déflation, phénomène le plus marquant de la conjoncture présente ? Voilà l'interrogation fondamentale.

A leur manière, qui n'est pas toujours la meilleure, les hommes politiques de l'Occident et du Japon ainsi que les institutions qui leur fournissent chiffres et recommandations (telles l'O.C.D.E. et la BRI) ont fait de ce phénomène, depuis voilà près de deux ans un de leurs thèmes principaux de discussion, sans toutefois, ce qui fait une grande différence, l'appeler par son nom. Ils se sont contentés de relever le contraste entre, d'une part, l'économie des Etats-Unis en forte expansion et, d'autre part, celles de l'Europe occidentale et de l'archipel nippon où depuis le printemps 1977 la croissance industrielle a pratiquement été stoppée (avec des zones de recul en voie d'extension). Cette façon de présenter les choses n'était pas forcément mauvaise : grâce à l'amélioration (aujourd'hui en train d'être compromise) du rapport coût-prix, les entreprises privées d'outre-Atlantique ont sensiblement augmenté leurs investissements. Ce facteur est indispensable pour « auto-alimenter » la reprise ; partout ailleurs il a fait défaut.

(Lire la suite page 19.)

Un entretien avec M. J.-J. Servan-Schreiber

« Refaire la France en sacrifiant les Français à l'économie n'aurait pas de sens »

A l'appel de M. Clerbout (P.S.), maire de Neuves-Maisons, les autres maires de la région nancéenne et les représentants des syndicats sont invités à participer jeudi 10 août à une assemblée pour débattre de la situation de la sidérurgie lorraine, après l'arrêt de la construction de l'aciérie dans cette commune. Le parti communiste ne participera pas à cette réunion, mais la C.F.D.T. ainsi que MM. Coulais, député U.D.F., maire de Nancy, Bigeard, député U.D.F. de la cinquième circonscription (Toul), et Servan-Schreiber, ancien président du conseil régional qui se représente dans la première circonscription (Pont-à-Mousson), après l'invalidation du scrutin de mars (la date de l'élection n'est pas encore fixée), ont annoncé leur présence.

Le président du parti radical indique ci-dessous comment, à partir de l'exemple lorrain, il entrevoit la possibilité de relancer la capacité d'innovation économique de la France.

« *Depuis les dernières élections, vous n'êtes pratiquement pas intervenu en public.*

— Je suis intervenu au premier débat de politique générale, à l'Assemblée. Pour dire ce qui me paraissait l'essentiel : avant que le gouvernement applique sa politique d'austérité économique (hausse des prix, hausse du chômage, réduction du pouvoir d'achat), il faut *d'abord*, je dis bien d'abord, prendre les mesures simples, de justice, d'égalité, de responsabilité qui puissent unifier la société française. La solidarité entre les Français est le préalable à toute politique de redressement. Or elle reste à forger.

» Depuis, tout autre discours eût été le même que celui-là.

— *Et le nouveau « défi américain » ?*

— Le défi n'est plus seulement américain ; il est sur cinq continents à la fois.

» Deux pays l'ont relevé : le Japon, l'Allemagne. La France a les moyens d'en faire autant. Reste à les mettre en œuvre.

» Le verrou, jusqu'à présent, à notre reconstruction, à notre essor, c'est l'étatisme, la confiscation du pouvoir. On voit les étapes parcourues dans notre combat constant, depuis 1970.

» 1) de 1970 à 1974 : desserrer l'étau de l'ex-Etat U.D.R., hypercentralisé et antirégional.

» 2) de 1974 à 1978 : écarter, à tout prix, la menace fatale du programme commun qui aurait stérilisé notre pays.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Hier, c'est demain

M. Robert Fabre est-il traître au Mouvement des radicaux de gauche, au parti socialiste et à l'union de la gauche ? M. François Mitterrand est-il traître au parti communiste et à l'union de la gauche ? M. Georges Marchais est-il traître au 22ᵉ congrès et à l'union de la gauche ?

Nul ne sait plus au juste ce que trahissent toutes ces trahisons, mais, pour autant qu'on puisse en juger, il semble que la gauche française n'est pas encore tout à fait prête pour affronter les élections législatives de mars 1978.

BERNARD CHAPUIS.

LA CRÉATION CHORÉGRAPHIQUE EN FRANCE

Les champs de la danse

Le pédagogue et chorégraphe américain Alwin Nikolaïs, qui anime actuellement un stage à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, dirigera, on le sait, à partir d'octobre, un centre chorégraphique à Angers. Ce centre comportera une école, où la danse moderne sera enseignée de manière intensive et continue, et une compagnie, où les créateurs français pourront s'initier à la chorégraphie.

L'événement est important pour l'avenir de la danse en France, car, jusqu'ici, les jeunes danseurs, faute d'encadrement et de maîtres, en sont restés à une technique artisanale ou au stade de la performance individuelle, qui les empêche de donner la qualité requise à leur mouvement.

En dix ans, la danse a connu en France une véritable mutation. Une conjonction de circonstances (prise de conscience d'un besoin de communication directe, remise en cause des codes classiques, redécouverte du corps...) a contribué à son essor. Aujourd'hui, elle n'est plus considérée comme un art de divertissement mais comme l'un des moyens d'expression privilégiés de toute une génération, le plus apte à traduire sa vision du monde et sa façon de s'y situer.

Symptôme de cette évolution, on ne parle plus de ballet, mais de danse. Danse-langage, danse-signe, danse-rituel, non-danse, ses formes sont multiples, ses publics divers. Paradoxalement, alors que de nombreux danseurs sont au chômage et que le ballet traditionnel manque de chorégraphes, chaque jour de nouveaux groupes se constituent ; ils travaillent dans la fièvre et l'anarchie. Malgré l'inexistence de structures adaptées à leurs besoins et la carence de l'enseignement officiel, une nouvelle danse tente de s'affirmer. Elle est, aujourd'hui, le seul ferment de la création chorégraphique dans notre pays.

MARCELLE MICHEL.

(Lire pages 11 et 12.)

PROSPECTIVE

Quelles données ?

par J.-L. RIGAL (*)

A l'heure même où Nora et Minc publiaient leur rapport sur *L'informatisation de la société*, une centaine de scientifiques francophones se réunissaient à Brive pour réfléchir, sur l'invitation du C.N.R.S., à la « Quantification en sciences humaines ».

Il s'agit là des deux volets d'une même médaille. L'informatique, clé de voûte de la révolution technique et culturelle que nous commençons de vivre, c'est à la fois des ordinateurs (et des réseaux de transmission) et des données. (Il a même été convenu à Brive d'appeler donnée « *tout ce qui est susceptible de rentrer dans le mémoire d'un système informatique* ».)

Mais quelles données ? Quelle quantification ? Pour quoi, par qui et pour qui ? Question à laquelle il est aussi essentiel de répondre qu'à celle que pose le rapport Nora.

Pourquoi cette volonté de tout ramener à des chiffres ? Pourquoi, par exemple, tout ramener à des prix ou à des productions/consommations, sous prétexte que c'est mesurable, alors que le pouvoir, le savoir, les inégalités, les conflits, le bonheur, la liberté, la santé, ne le sont pas ? (ou ne le sont précisément qu'en termes qui biaisent le problème).

« ... Et créez ainsi l'histoire »

On reconnaît d'abord ici le dernier avatar du déterminisme laplacien ; lui-même fils et de la pensée judéo-chrétienne (*« Soyez maîtres de l'univers, nommez et comptez. Et créez ainsi l'histoire »*) et de la pensée platonicienne. Cette volonté de façonner l'univers — à force de législation et de calcul — pour nier tout ce qu'il peut avoir d'incertain et pour nier tout ce qu'il peut y avoir d'irrationnel dans les décisions humaines, a réussi dans le double domaine qu'elle se proposait : maîtrise pratiquement parfaite du monde physique (Apollo, vingt et un siècles après Apollonios, alunit et Superphénix diverge), multiplication énorme — au moins en Occident — des biens marchands (c'est-à-dire maîtrisables — car quantifiables — en quantité et en prix).

Mais l'admirable réverbère qui a illuminé le XIX[e] siècle et conforté l'économétrisme — donc le capitalisme — peut-il éclairer les problèmes humains et résoudre les problèmes hors de son domaine ?

La réponse est évidemment non. Et ce n'est pas un hasard si certains problèmes ne sont ni résolus ni susceptibles d'être ainsi résolus, car « indicibles ». Et ici le paradigme mécaniste ne peut qu'échouer ; il ne peut que marginaliser certaines valeurs « indicibles », certaines aspirations « indicibles », certains hommes refusant ou réfutant le modèle sous-jacent. Il y a là — au sens de Foucault — double « enfermement » par un terrorisme qui pour n'être que verbal n'en est pas moins intense. (Ce qu'un conférencier appelait « sémiocratie », art d'imposer ses valeurs en imposant son vocabulaire. Nous retrouvons ici la fable d'Orwell, *1984*, où « Big Brother » prenait le pouvoir en inventant Novlang, langage réservé au dominant, car rendant indicibles certaines aspirations.)

C'est donc tout naturellement que le colloque a abordé pendant toute une matinée le thème de la violence. La violence n'est pas seulement l'art d'obliger les autres à parler notre langage (P.N.B., P.D.G...), et c'est plus encore celui de ne pas les écouter et d'avoir détruit plusieurs centaines de civilisations qui auraient été si complémentaires des nôtres ; notamment en équilibrant notre concept du temps linéaire de l'histoire par celui de l'Afrique ; toute jouissance est ainsi rejetée aux lendemains qui seuls ont le droit de chanter : cet « orgasme indéfiniment différé » qu'est ainsi le pouvoir sécurise contre l'angoisse de la mort.

Un exemple : la nomenclature actuelle refuse la catégorie « mort de faim » car très peu importante. Elle refuse encore plus la catégorie « mort guillotiné ». Peu importante signifie à la fois peu nombreuse et non susceptible d'être améliorée par toute action de type R.C.B. Bel aveu. Mais ce faisant, ne négligeons pas ni certaines aspirations ni certains problèmes, bien entendu « politiques », ni surtout les marges et les marginaux. Alors qu'une action par les marges et par les marginaux semble de plus en plus digne de considération. Et risque même d'être dans les années à venir une approche des plus fructueuses, mais précisément des plus difficiles, de la science.

De même quantifier la valeur d'un scientifique par le nombre de ses publications cumule les inconvénients : incitation à accumuler les publications (et donc à ravager les forêts équatoriales), acceptation servile du modèle dominant — donc en dernière analyse du conformisme et de la culture anglo-saxonne. Ceci suppose surtout qu'il existe un classement universel des scientifiques, indépendamment des objectifs qu'on se propose. Ne vaudrait-il pas mieux, par exemple, demander à chaque scientifique quel est, des papiers qu'il a écrit, celui qu'il propose à l'appui de sa candidature : ce papier pour lui « optimal » dépostule.

Tout cela, parce que — au nom de ce même scientisme que pourtant les scientifiques ont rejeté dès 1928, même s'agissant des sciences physiques ; au nom de ce scientisme qu'on a vu incapable d'analyser le monde d'après 68, et ses aspirations (voir aussi l'échec des programmes politiques trop strictement économiques), on confond développement scientifique (apporter une pierre de plus à un édifice bien défini) et recherche scientifique qui est curiosité, éveil, nouveau regard, nouvel instrument porté sur le monde. Et l'on tue la seconde, si on la juge au nom de critères uniquement destinés à la première. Avec des conséquences déjà perceptibles dans la recherche française et son aliénation au modèle américain.

Quels remèdes ? Equilibrer le culte exclusif et trompeur de la pensée rationnelle par la redécouverte de la Métis ; à la fois intelligence souple et rusée du réel et science de l'artisan permettant d'analyser au mieux notre monde, si étrangement nouveau.

Rééquilibrer aussi une pensée trop strictement quantificatrice, par une réflexion en profondeur sur les relations à privilégier dans l'étude d'un système. (En ce sens, l'analyse-système n'est qu'un retour à la plus stricte et à la plus admirable pensée scientifique) ; et plus encore, une réflexion en profondeur sur le type des données que nous privilégions avant de prendre nos décisions. La pensée « métascientifique » plus généralement est l'art de l'adaptation des données et modèles aux objectifs, et l'humilité est utile pour dire que quand on n'a pas les données exactement consonnantes à un problème, on ne peut que résoudre au mieux le problème d'à côté.

Par exemple, s'agissant de l'absentéisme salarial, qu'on le considère par rapport à une perte de production ou comme indicateur du climat social, un orateur a pu démontrer combien étaient différents les résultats auxquels on arrivait.

Finalement même, s'il faut bien partir des données et des modèles que l'on a, il importe plus encore d'acquérir le sens de l'humour, et le respect des limites de son analyse.

L'essentiel de ce congrès, c'est d'avoir concrétisé et un certain nombre de questionnements et surtout d'avoir donné en quelque sorte crédit officiel (celui du C.N.R.S.) à ces questionnements.

(*) Professeur à l'université Paris IX Dauphine.

LE DIPLODOCUS ET LE TYRANNOSAURE

par V. BOURGUE (*)

LES fables et contes philosophiques ont presque disparu de la panoplie des sciences sociales. Il leur est préféré un langage ésotérique, propre à ravir les cuistres et à masquer la pauvreté des thèses et la minceur des idées nouvelles. C'est regrettable. Outre que certains y exprimaient leur génie littéraire, tout un chacun pouvait en retirer enseignement et matière à réflexion. Chacun comprenait ce que lui permettaient culture et connaissance, sans avoir à franchir, au préalable, la barrière d'un langage réservé aux initiés.

Sans prétentions littéraires particulières, en prenant le risque du simplisme, je propose ici, aux économistes et sociologues du temps, une fable prospective sur leur objet d'étude.

Elle se déroule quelques millions d'années en arrière, vers la fin de l'ère secondaire. Les diplodocus s'ébattaient alors dans les forêts et savanes, bien avant qu'elles deviennent des champs de pétrole.

Résultats d'une longue évolution, herbivores et stupides, ces lézards géants devaient consommer tout ce qui tombait sous leur tête réduite.

Chacun d'eux, ayant éliminé de son voisinage la plupart des herbivores concurrents et plus petits, contrôlait sans partage un territoire bien défini dont il sortait peu. Leur organisme, énorme, employait à sa seule, lente et laborieuse gestion, à peu près l'ensemble des facultés intellectuelles dont la nature les avait dotés. Les plus chanceux s'étaient vu attribuer des centres nerveux décentralisés et tel diplodocus avait, à mi-chemin de son immense corps, un cerveau destiné à contrôler l'action de sa queue.

La préhistoire ne dit pas quels conflits ont pu éclater entre ces divers centres de décision, ni comment se réalisait l'allocation optimale de l'influx nerveux entre les centres d'exécution, ni, enfin, comment la communication s'effectuait entre mastodontes.

Toujours est-il que, paresseux et puissants, après de longues et vaines querelles avec leurs voisins, les diplodocus géraient, tant bien que mal, les divers secteurs de leur territoire.

Un autre type de lézard géant

Ils en eussent été satisfaits, s'il n'avait existé un autre type de lézard géant, cousin des premiers, mais autrement redoutable. Carnivore et doté par la nature d'une puissance de destruction qu'elle s'est bien gardée, depuis, de reproduire, le tyrannosaure faussait le jeu.

Ses quinze mètres de haut et la grande diversité de ses moyens d'attaque le rendaient insatiable tout autant qu'invulnérable. Chasseur par nécessité, mutant par hasard, il écumait les troupeaux de diplodocus, les fusionnait dans sa chair après les avoir absorbés, abandonnant les membres qui lui étaient inutiles. Aucun lieu précis ne pouvait lui être assigné. Se déplaçant au hasard des opportunités, il laissait sur chaque territoire toute une filiation de nouveaux tyrannosaures qui s'empressaient de le mettre en coupe réglée.

Les zones les plus pauvres n'étaient pas épargnées. Il s'y trouvait toujours quelque petit diplodocus qui, pour squelettique qu'il fût, n'en constituait pas moins une aubaine. Bref, les tyrannosaures multi-territorialisés dominaient la planète en se nourrissant de prises à la mesure de leur taille et de leur appétit.

Qu'eussent pu faire les diplodocus ? Grossir, c'était attirer plus sûrement les monstres. Muter n'était pas donné à beaucoup et, affaiblis par les efforts de conversion, ceux-là mêmes qui y parvinrent ne furent pas à la hauteur de leurs adversaires. Beaucoup, enfin, s'essayèrent au même régime qui en moururent empoisonnés.

Dédaigneux de l'herbe...

La préhistoire est avare de données analysables. On sait seulement que l'ère des lézards géants, dont le secondaire marqua l'apogée, s'acheva par une série de crises cycliques où les modifications écologiques eurent leur part. Ces modifications furent-elles la cause ou la conséquence des conflits entre sauriens ? Nul ne le saura jamais. L'important est qu'il vint un jour où, après que l'une et l'autre espèce eurent cessé de pouvoir se reproduire faute de territoires encore adaptés, le dernier diplodocus fut dévoré par le dernier tyrannosaure.

Ne pouvant désormais trouver de nourriture à sa mesure, dédaigneux d'une herbe devenue rare, le dernier tyrannosaure, à son tour, mourut de faim.

L'homme parasite de ces sauriens

Alors les petits animaux qu'il n'avait pu attraper et dont il ne put sans doute jamais concevoir l'existence, firent leur tanière de son immense carcasse. L'ancêtre de l'homme, mammifère simplifié déjà vieux de quelque dix millénaires, était parmi eux. Apparu dans l'indifférence générale des espèces qui avaient dominé la planète, il précipita leur chute en demeurant insaisissable. Il allait maintenant, pour son propre compte, reprendre le même jeu.

Les temps se sont accélérés, les mutations se succèdent et se bousculent, ce qui demandait des millénaires s'achève en quelques années. Et l'homme, petit symbiote ou parasite de ces sauriens gigantesques que sont devenus les institutions, économiques ou politiques, nationales ou transnationales, leur reste insaisissable. Il continue à vivre de leurs miettes, tentant pourtant de comprendre la dynamique des forces à l'œuvre, essayant de prévoir quel tyrannosaure frappera quel diplodocus, croyant parfois, de façon dérisoire, diriger quelque chose.

Nous, intellectuels et chercheurs, ne voyons rien. Nous ne savons pas regarder, identifier ce qui fera l'avenir de la planète. Nous ne parvenons pas à discerner les formes mutantes dans l'infinité des espèces négligées par les puissances dominantes. Ce sont elles, encore confondues avec le passé des monstres froids, qui, cependant, portent l'espérance du futur.

Il faut à toute fable une morale qui l'ancre dans la réalité du temps et en étende le sens. Puissent donc tous ceux qui, à un titre ou à un autre, pour leur propre compte ou celui de quelque saurien, s'interrogent sur le devenir méditer celle-ci : à tant espérer un futur qui naisse de l'actuel, on le rate dans ce que, d'ores et déjà, produit le passé.

(*) Chercheur.

FEUILLETON 27 — 10 AOUT 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent de police Ryder, aidé de son fils Jeff et du F.B.I., enquête sur les activités du terroriste Morro, qui a commis un vol de combustible nucléaire avec prise d'otages, dont la femme de Ryder, à la centrale de San-Ruffino. La culpabilité du chef de la police locale, Donahure, ainsi que celle du juge LeWinter, se précise.

« LE dossier du F.B.I. à propos de LeWinter ? Vous manifestez toujours certaines réticences à m'en parler ? demanda Ryder à Dunne.

— Non, plus maintenant. Il n'y a rien de précis. Rien de très bon non plus. On ne sache pas qu'il ait jamais été lié avec des criminels ; et sa liste de numéros de téléphone ne révèle non plus rien de ce genre. Mais elle semble révéler qu'il connaît tous les politiciens et les gros bonnets de cet Etat.

— Et vous prétendez qu'il n'est lié avec aucun criminel ? De quoi d'autre s'agit-il ?

— Nous sommes très mécontents, et la police l'est également, de certaines sentences qu'il a prononcées durant les dernières années, reprit Dunne en consultant un papier. Il a condamné à de lourdes peines des ennemis de ses vieux copains et à des peines légères, voire dérisoires, des criminels amis de ces mêmes compères ; mais lui-même, je vous le répète, n'a aucun lien direct avec aucun repris de justice.

— Il a été acheté ?

— Aucune preuve, mais que peut-on penser d'autre ? En tout cas, il est moins naïf que son protégé Donahure : il n'a pas de compte dans des banques locales sous de faux noms, du moins pas que nous le sachions. Mais nous surveillons de temps en temps sa correspondance, sans l'ouvrir.

— Vous ne valez pas mieux que le K.G.B.

— Il reçoit parfois des lettres de Zurich, dit Dunne en ignorant l'interruption. Mais il n'en envoie jamais là-bas. Autrement dit, il surveille extrêmement bien les pistes qui partent de chez lui, notre ami le juge.

— Il fait probablement verser ses... commissions par des intermédiaires sur un compte numéroté.

— Comment pourrait-il en être autrement ? Aucun espoir de rien trouver de ce côté-là. Les banques suisses ne lèvent le secret que dans le cas d'un criminel convaincu.

— Et l'exemplaire d'*Ivanhoé* qu'il avait dans son coffre ? Le carnet de notes en code ?

— Il semble, à première vue, que ce soit un mélange d'adresses et de numéros de téléphone, principalement en Californie et au Texas, et de quelque chose qui ressemble à des bulletins météorologiques. On avance dans le décodage. Enfin, pas nous, Washington. En Californie, nous n'avons aucun spécialiste de la cryptographie russe.

— Russe ?

— Apparemment. Il semble que LeWinter ait usé d'une simple variante — enfin, simple pour eux — d'un code bien connu des Russes. Cela veut-il dire qu'il y a des rouges dans les parages ? Ce n'est pas sûr, mais c'est sans doute l'une des raisons pour lesquelles la C.I.A. s'intéresse tellement à cette affaire : elle a dû en être informée, car, sans en être certain, j'imagine que le gros des cryptographes de Washington sont payés par la C.I.A., d'une manière ou d'une autre.

— N'oubliez pas que la secrétaire de LeWinter est Russe, ou en tout cas d'ascendance russe. Ne serait-ce pas elle, la responsable du chiffre ?

— Si nous nous trouvions dans un des douze pays du monde auxquels je pense, la blonde Bettina serait déjà ici, et j'en aurais tiré la vérité en dix minutes. Mais nous ne sommes dans aucun de ces pays-là... Et dire, reprit-il après une pause, que Donahure a, ou plutôt avait, des fusils d'origine russe !

— Ah ! Justement ! Les Kalachnikov. Le permis d'importation ?

— Il n'y en a jamais eu. Donc, officiellement, il n'existe aucun exemplaire de cette arme aux Etats-Unis. A la vérité, le Pentagone en a quelques-uns, mais il ne dit pas comment il se les est procurés. Les Britanniques, j'imagine, doivent en avoir découvert dans les cachettes de l'IRA en Irlande du Nord...

— Et Donahure est d'origine irlandaise, à la seconde génération.

— Mon Dieu ! Comme si je n'avais pas assez mal à la tête comme cela ! Vous avez des suggestions à me faire ?

— Brancher une table d'écoute sur la ligne de LeWinter.

— C'est illégal. Le Congrès est extrêmement à cheval sur ces pratiques en ce moment : probablement, suppose-t-on, parce que les représentants sont terrifiés à l'idée qu'on pourrait brancher des tables d'écoute sur leurs propres lignes. Enfin, je vais essayer. Cela va prendre une heure ou deux.

— Je pense que vous vous rendez compte que ce sera la seconde table d'écoute branchée sur la ligne de LeWinter.

— La seconde ?...

— Oui. Pourquoi pensez-vous que le shérif Hartman soit mort ?

— Parce qu'on voulait l'empêcher de parler ? C'était une nouvelle recrue, pas encore trop emberlificotée dans leurs histoires, qui aurait essayé de s'en tirer avant que ce ne soit trop tard ?

— Probable. Mais comment a-t-on fait pour le descendre si vite ? Je vais vous l'expliquer. C'est que Morro a une table d'écoute branchée sur la ligne de LeWinter. J'ai appelé le service téléphonique de nuit, de chez LeWinter, pour avoir l'adresse de Hartman, qui ne se trouvait pas dans l'annuaire, probablement parce qu'il n'est installé que récemment dans le secteur. Quelqu'un a intercepté mon appel et s'est rendu chez Hartman avant que Jeff et moi nous y allions. Soit dit en passant, inutile d'essayer de récupérer la balle qui l'a tué. C'est une balle dum-dum, qui se sera totalement déformée en s'enfonçant dans le mur de brique, au point d'en devenir méconnaissable. Les experts en balistique ne sont pas des sorciers : on ne peut pas leur demander d'identifier, avec ce qu'il reste de cette balle, l'arme dont elle est sortie.

— Vous avez dit : « quelqu'un » s'est rendu chez Hartman ?...

— Ce pourrait être Donahure ; il était en train de reprendre connaissance quand nous l'avons quitté. Mais, plus probablement, une de ses relations clandestines. Raminoff n'était pas seul de son espèce.

— Est-ce que vous avez donné votre nom, au téléphone ?

— Il a bien fallu, sans cela je n'aurais pas eu le renseignement que je voulais, l'adresse de Hartman.

— Alors, Donahure sait que vous vous trouviez chez LeWinter, et LeWinter le saura également.

— Je ne risque pas grand-chose. Pour que Donahure le dise à LeWinter, il devrait lui avouer qu'il surveillait sa ligne de téléphone, ou, du moins, que quelqu'un d'autre la surveillait et que lui, Donahure, en était informé.

— En un mot, dit Dunne d'un air curieux et même presque respectueux, vous avez pensé à tout.

— J'aimerais bien. Mais tel n'est pas le cas, malheureusement. »

L'un des téléphones qui se trouvaient sur le bureau sonna. Dunne souleva le récepteur et écouta en silence, les lèvres serrées, sans que son visage reflétât la moindre expression. Il hocha plusieurs fois la tête, dit : « Oui, je vais m'en occuper », et reposa le combiné, puis il dévisagea Ryder en silence. Sans aucune inflexion particulière, celui-ci reprit la parole :

« Je viens de vous le dire : je n'ai pas pensé à tout. Ils ont pris Peggy ?

— Oui ! »

La chaise de Jeff bascula en arrière. Il s'était mis debout avec violence, le visage complètement blanc.

« Peggy ! Qu'est-il arrivé à Peggy ?

— Ils l'ont prise. Comme otage.

— Comme otage ! Mais vous nous avez promis... Allez vous faire foutre, vous et votre sacré F.B.I. !

— Deux hommes de mon sacré F.B.I., comme vous dites, ont été abattus à coups de feu et sont à l'hôpital, dit Dunne d'une voix calme. L'un d'eux est dans un état critique. Peggy, du moins, n'a pas été atteinte.

— Assieds-toi, Jeff, dit Ryder, toujours sans la moindre inflexion. On me demande de me tenir tranquille, n'est-ce pas ?

— Oui, répondit Dunne. Reconnaîtriez-vous l'améthyste qu'elle porte au petit doigt de la main gauche ? Surtout, disent-ils, si le petit doigt se trouve avec ? »

Jeff avait remis sa chaise sur ses pieds, mais il était toujours debout, les deux mains posées sur le dossier qu'elles serraient comme si elles avaient voulu l'écraser. Sa voix était étrangement rauque.

« Bon Dieu, papa, ne reste pas comme ça, immobile ! Ce n'est pas... ce n'est pas humain ! C'est Peggy ! Peggy ! On ne peut pas rester ici... Partons, nous pouvons y être en un rien de temps.

— Du calme, Jeff, du calme. Où pouvons-nous être en un rien de temps ?

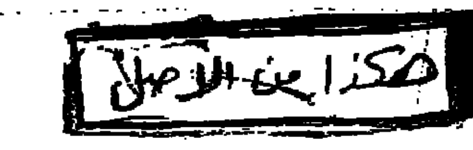
— A San-Diego. »

Cette fois, Ryder conféra délibérément une intonation un peu froide à sa voix.

« Tu ne feras jamais un vrai policier avant d'avoir appris à penser comme un policier, Jeff. Peggy, San-Diego... Elle est seulement prise dans les fils d'une toile d'araignée : ce qu'il faut, c'est trouver l'araignée au centre de la toile. La trouver et la tuer. Et elle ne réside pas à San-Diego. »

(A suivre.)

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



Le Monde

étranger

LA RENCONTRE DU 5 SEPTEMBRE A CAMP DAVID

M. Sadate : une nouvelle page dans la recherche de la paix

M. Jimmy Carter, le président Sadate, et le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, se rencontreront le 5 septembre à Camp David près de Washington, a annoncé mardi 8 août le porte-parole de la Maison Blanche, M. Jody Powell.

Ce sommet sur le Proche-Orient, le premier du genre, a été décidé à l'initiative du président Carter, a précisé M. Powell. Il sera consacré à la recherche *« d'un cadre pour la paix »* dans la région.

M. Jody Powell a ajouté qu'aucune durée n'a encore été fixée pour le sommet. Il a indiqué que le président Sadate et M. Begin avaient accepté la proposition de M. Carter parce qu'ils estiment qu'il *« n'y a pas de tâche plus importante que la recherche de la paix »*.

Un haut fonctionnaire américain a, de son côté, indiqué que l'initiative américaine a été prise parce que les Etats-Unis *« s'inquiètent du ralentissement du mouvement vers la paix au Proche-Orient »*. Face à cette situation marquée par une aggravation des polémiques, M. Carter a estimé qu'il était souhaitable de réunir les deux parties.

Selon le haut fonctionnaire, Washington espère que le sommet permettra de rétablir le contact personnel entre MM. Sadate et Begin et contribuera à éliminer les obstacles qui se dressent sur le chemin de la paix. Les participants au sommet seront accompagnés chacun d'une petite délégation.

A Alexandrie, lors d'une conférence de presse qu'il a donnée en compagnie de M. Cyrus Vance, à l'issue d'un dernier tête-à-tête mardi à Alexandrie avec le secrétaire d'Etat américain, le président Sadate a qualifié la réunion du Camp David, du 5 septembre, de *« nouvelle page dans la recherche de la paix au Proche-Orient »*.

Répondant à une question sur ce qui l'avait amené à changer d'attitude après son refus de reprendre les contacts directs avec Israël si rien de nouveau ne venait de Jérusalem, M. Sadate a déclaré : *« Après avoir lu le message du président Carter, j'ai décidé d'aller à Camp David pour le même but que celui mentionné aujourd'hui dans la déclaration du président américain : chercher un cadre pour la paix. »*

Le chef de l'Etat égyptien a précisé que tout ce qu'il allait demander au président Carter, c'est que les Etats-Unis *« jouent le rôle d'un partenaire à part entière »*.

M. Vance a déclaré, pour sa part, que les Etats-Unis étaient *« disposés à jouer ce rôle de partenaire à part entière et s'efforçaient d'éliminer tous les obstacles et de préparer la voie à la paix »*. *« La base à partir de laquelle nous procéderons pour parvenir à la paix se situe dans le cadre de la résolution 242* (du Conseil de sécurité) *»*, a-t-il ajouté.

Interrogé sur ses sentiments quant aux chances de succès de cette relance des négociations, le président Sadate a rappelé qu'il était toujours *« optimiste de nature »*. Mais il a conclu en disant qu'*« il ne fallait pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué »*.

Dans les milieux proches de la délégation égyptienne à Alexandrie on précise que Le Caire attend maintenant des Etats-Unis qu'ils s'engagent publiquement à défendre auprès d'Israël les cinq principes énoncés par le président Carter lors de la précédente visite du président Sadate à Camp David le 28 février :

— Application de la résolution 242 de l'O.N.U. *« sur tous les fronts »*, y compris la Cisjordanie et Gaza.

— Refus des points de peuplement israélien dans les territoires occupés.

— Reconnaissance des droits des Palestiniens.

— Règlement du problème palestinien sous tous ses aspects.

— Mise en place de relations normales entre Israël et ses voisins. — *(A.F.P.)*

M. Begin : je suis prêt à oublier toutes les insultes venues du Caire

De notre correspondant

Jérusalem. — Le premier ministre, M. Begin, a interrompu, mardi 8 août, la semaine de vacances qu'il venait de commencer la veille pour préparer sans tarder la rencontre du 5 septembre. L'un des adjoints du secrétaire d'Etat américain, M. William Quant, était attendu ce mercredi à Jérusalem pour faire le compte rendu détaillé des entretiens Sadate-Vance d'Alexandrie. Un conseil de cabinet extraordinaire redéfinira jeudi la position d'Israël face à ce nouveau développement.

Le moment choisi par M. Begin pour partir en congé semble indiquer qu'il ne s'attendait pas à une acceptation aussi rapide par le président Sadate de la proposition du chef de la Maison Blanche. *« Nous avons accepté sans hésiter l'invitation du président Carter »*, a déclaré le chef du gouvernement israélien au cours d'une conférence de presse.

« Qu'en est-il des attaques personnelles dont vous avez été l'objet », lui a demandé un journaliste.

« Je suis prêt à oublier toutes les insultes contre ma personne, venues du Caire, et aux pires moments, j'ai conservé de bons sentiments à l'égard du chef de l'Etat égyptien, qui a fait le voyage de Jérusalem et qui m'a appelé son ami. »

Dès l'annonce de l'accord du Caire à la rencontre tripartite au sommet, des représentants tant de la majorité que de l'opposition ont exprimé leur satisfaction. *« L'impasse est levée et tous les espoirs sont permis »*, a déclaré le chef de file des travaillistes, M. Shimon Pérès. Pour l'ancien premier ministre, M. Itshak Rabin, l'initiative du président Carter est très positive et ouvre de nouveaux horizons, mais les résultats ne sont pas assurés. Seule une modification de la position des deux parties peut permettre des progrès vers la paix.

En raison d'une grève qui touche la plupart des organes de la presse écrite, les réactions sont peu nombreuses. Tout en se félicitant de la reprise du contact direct israélo-égyptien, on constate à Jérusalem qu'en organisant le sommet tripartite, le président Carter met tout son prestige dans la balance. Il ne peut donc se permettre un échec, et un commentateur de radio s'est demandé *« quel prix Israël devra encore payer la bonne volonté du président Sadate »*. — *(Intérim.)*

Surmonter la malédiction

(Suite de la première page.)

Marchant de succès en succès : Bandoung, la décolonisation, l'échec franco-anglais à Suez, le barrage d'Assouan, il croit un moment pouvoir aller plus loin encore et faire de l'Egypte, le plus peuplé des pays arabes, l'axe commun de l'arabisme, de l'Islam, de l'Afrique et du tiers-monde.

La fusion de l'Egypte et de la Syrie au sein d'une « République arabe unie », en 1958, marque l'apogée de ce rêve. Mais le pays est trop pauvre et, à tous égards, insuffisamment développé, pour supporter une pareille ambition. Il va de soi qu'Israël fera tout pour empêcher le succès d'une entreprise qui, si elle aboutit, a toutes chances de mener à son élimination. Les Etats-Unis ne peuvent, de leur côté, laisser une puissance hostile établir son contrôle sur une région d'où ils tirent une grande partie de leurs approvisionnements en pétrole. Quant à l'U.R.S.S., si elle appuie le raïs, sacré par Khrouchtchev en personne *« héros de l'Union soviétique »*, elle ne peut faire la guerre à sa place ou à ses côtés sans se heurter aux Etats-Unis eux-mêmes, ce qui est hors de question.

Son intervention malheureuse dans la guerre civile du Yémen, en 1965, fut à Nasser ce que la guerre d'Espagne avait été à Napoléon. La guerre de six jours, en 1967, qu'il n'avait pas voulue, mais que la violence de ses propos et de ses gestes contribua largement à provoquer, fut bien près d'être sa campagne de Russie. S'il fut maintenu au pouvoir par un peuple sentimental et que la détresse du raïs après la défaite avait ému, ses jours étaient comptés. Le panarabisme est mort avec Nasser, même si Kadhafi continue d'entretenir la vision d'un monde réconcilié arraché au matérialisme par l'Islam et par la révolution. Quelle que soit sa popularité auprès de beaucoup de jeunes arabes, quelle que soit l'autorité que lui procurent les revenus de son pétrole, il n'a pas pris la place de Nasser. Les candidats actuels à l'hégémonie sont plus modestes et lui donnent une base plus régionale.

Il en va ainsi du président Boumediène et du roi Hassan, pour le Maghreb, ce qui ne contribue pas peu à expliquer le conflit du Sahara. Au Proche-Orient, Sadate lui-même se sent beaucoup plus Egyptien qu'Arabe et son but essentiel est de parvenir à une paix avec Israël, tout en sachant que celle-ci n'a de chances d'être durable que si elle apporte une solution à l'ensemble des problèmes de la région, et pour commencer au problème palestinien.

Le principal candidat à l'hégémonie, dans cette région, c'est le président Assad de Syrie. Son but ultime est peut-être bien, dans son cas aussi, encore que ce ne soit pas prouvé, la paix avec Israël, mais il entend, avant de la négocier, mettre dans ses mains les atouts qui manquent à Sadate. Et si celui-ci demeure son rival souvent dénoncé, c'est parce qu'une paix séparée entre Le Caire et Jérusalem affaiblirait considérablement la capacité de négociation de Damas.

Ce que cherche avant tout Assad, avec une détermination cynique et implacable qui rappelle Bismarck, c'est à être complètement maître du jeu. C'est pour cette raison qu'après avoir mis complètement sous sa coupe, par l'intermédiaire de la Saïka, les Palestiniens de Syrie, il est intervenu et intervient encore au Liban avec une telle brutalité. Il s'est agi d'abord pour lui, en aidant la gauche et les Palestiniens, d'empêcher les dirigeants chrétiens de soutenir la position de Sadate — et des Etats-Unis — sur la négociation avec Israël ; ensuite, en se retournant contre les Palestiniens, d'empêcher ceux-ci de mettre la main, par gauche interposée, sur l'Etat libanais, ce qui leur aurait donné les moyens de déclencher contre l'Etat juif une guerre dans laquelle Damas aurait pu se trouver forcé d'intervenir contre son gré ; enfin, en écrasant les phalangistes sous les bombes, de faire perdre à ceux-ci toute illusion quant à leur autonomie de manœuvre. Le comportement du président Sarkis tend à montrer qu'il parvenu à ses fins.

Le président Assad n'est pas pour autant entièrement maître de son jeu. Financièrement, il n'est rien sans l'Arabie saoudite et les émirats pétroliers : leur anticommunisme les pousse à ménager autant que faire se peut les intérêts américains de peur d'ébranler un système de puissance indispensable à leur sécurité, mais ils restent en même temps très réticents devant l'idée de voir consolider l'existence d'Israël, surtout si celle-ci implique la consécration de sa mainmise sur Jérusalem.

Militairement, Damas dépend entièrement des livraisons de matériel soviétique. Or on sait que, quel que soit l'intérêt pour leur commerce extérieur de ventes d'armes réglées sur les banques suisses en pétrodollars, les Russes n'hésitent jamais à les suspendre du jour au lendemain quand ils jugent ce moyen de pression utile à leur stratégie générale. Le président Assad doit aussi compter avec Israël, qui tient maintenant les chrétiens du Liban pour des alliés, et entend le montrer, de même qu'il a clairement manifesté qu'il ne laisserait pas l'armée syrienne franchir le Litani : or *Tsahal*, l'armée juive, est actuellement infiniment plus forte que n'importe quelle armée arabe, la syrienne comprise.

Enfin, politiquement, Assad a contre lui, bien entendu, Sadate et les autres chefs d'Etat arabes qui ont soutenu l'initiative de paix de ce dernier : Nimeiry, Hassan II et Bourguiba, mais aussi et surtout le gouvernement de Bagdad.

Le schisme sino-soviétique montre, après tant d'autres, qu'il n'y a pas pire rivalité en politique que celle des frères ennemis. Un même parti, le *Baas*, parti socialiste de la renaissance arabe, inspiré à l'origine par le personnalisme d'Emmanuel Mounier et de la revue *Esprit*, est au pouvoir à Damas et à Bagdad. Mais chacun des deux gouvernements tient l'autre pour un usurpateur, et ils se divisent profondément sur le problème israélien. L'Irak, qui avait participé à la guerre de 1948, n'a jamais signé d'armistice avec l'Etat juif et il en réclame toujours l'élimination pure et simple : c'est aussi la position du Front du refus palestinien, que Bagdad soutient par tous les moyens. La Syrie s'est ralliée à l'idée de l'existence d'un Etat israélien dans les frontières de 1967. Ezzedine Kalak ne serait pas mort sous les balles des tueurs du Front du refus, s'il n'avait pas représenté une O.L.P. au sein de laquelle prédomine maintenant une tendance qui a pris son parti de la coexistence, pendant une longue période, d'un Etat israélien et d'un petit Etat palestinien.



(Dessin de PLANTU.)

Ce meurtre en suit bien d'autres, et notamment celui d'un autre représentant officieux de l'O.L.P., Saïd Hammani, le 4 janvier dernier. Le fait que l'auteur de l'attentat contre l'ambassade d'Irak à Paris, qui porte le même nom, se présente comme le « frère spirituel » de Saïd Hammani, et que les étranges « diplomates » de la rue du Général-Appert aient cherché à le tuer alors qu'il était déjà aux mains de la police française, en dit long sur l'exacerbation de l'antagonisme entre les deux tendances rivales de l'organisation palestinienne, soutenues chacune par l'une des deux capitales baasistes. Et les camps de réfugiés du Liban sont eux aussi, pour les mêmes raisons, le théâtre de liquidations en série.

Ni d'un côté ni de l'autre la terreur n'aura raison de la conviction de militants qui ont le courage du désespoir. Il ne manque jamais de volontaires, sachant à quel sort ils s'exposent, pour remplacer les témoins qui se sont fait égorger. Peut-on laisser se poursuivre cette tuerie, dont les éclats atteignent de plus en plus d'innocents, y compris maintenant un policier français, sans manquer à un devoir élémentaire d'humanité ? Aucune hégémonie ne paraît en mesure d'imposer au Proche-Orient une paix musclée, quand ce ne serait que parce que Russes et Américains, comme Syriens et Irakiens, se neutralisent mutuellement, et que les intérêts des grandes puissances sont trop profonds pour tenir compte de considérations sentimentales. En veut-on un exemple ? L'Irak est un grand fournisseur de pétrole, entre autres, de la France, et il est en train de prendre ses distances avec l'Union soviétique. Qui va courir le risque de se brouiller avec lui ?

En réalité, il n'y a pas cinquante solutions concevables : ou bien les grandes puissances se concertent pour imposer, à toutes les parties en cause, une solution au problème palestinien : à supposer que cela soit possible, le risque serait grand que la solution en question ne soit un partage de zones d'influence, difficile à faire admettre à des populations justement jalouses de leur indépendance ; ou bien, à la lumière du duel fratricide qui oppose les Palestiniens, les Israéliens comprennent qu'il est par trop simpliste de tenir l'O.L.P. pour un simple ramassis d'assassins avec lesquels il n'est pas question de traiter, et que le moment est venu d'aider ce peuple traumatisé, mal aimé, maudit, à surmonter la malédiction qui le conduit au crime.

Si Menahem Begin qui s'apprête à rencontrer, en présence de M. Carter, le président Sadate, annonçait qu'il accepte enfin le principe d'un Etat palestinien, toutes les données du problème du Proche-Orient se trouveraient du jour au lendemain changées. Un espoir de paix renaîtrait enfin parmi ces populations qui, musulmanes, juives ou chrétiennes, ont tant souffert de leur incapacité à s'accepter mutuellement.

ANDRÉ FONTAINE.

A propos des conditions de détention administrative en Israël

A la suite de la publication dans le Monde *du 26 mai d'extraits d'un communiqué de la section française d'Amnesty International dénonçant les conditions de détention administrative en Israël et dans les territoires occupés, nous avons reçu une lettre de M. André Decocq, professeur à la faculté de droit de Paris, mandaté comme enquêteur avec un magistrat et un avocat français, par Pax Romana et par la Ligue internationale des droits de l'homme. La mission qui s'est rendue en Israël, en janvier 1978, a rencontré, précise M. Decocq, des magistrats et des fonctionnaires de tous rangs, des avocats arabes et israéliens, a assisté à l'audience d'une cour militaire, visité deux prisons et rencontré sans témoin de nombreux détenus arabes.*

La primeur des conclusions de la mission est réservée aux organismes mandants et au gouvernement d'Israël. Mais M. Decocq assure qu'elles infirment les thèses d'Amnesty. Après avoir cité les Defense Regulations et la Convention de Genève de 1949, il indique que toutes ses dispositions étaient « réalisées » *en Israël, où il n'y avait, au moment de la visite de la mission, que vingt-trois personnes détenues administrativement. Quant à l'usage de la torture, la mission n'a pas trouvé* « le moindre élément de preuve d'une politique délibérée à cet égard ».

Les déclarations des prisonniers n'ont pas davantage établi la réalité d'une telle politique. La plupart des prisonniers interrogés librement et sans témoin par la mission ont dit qu'ils n'avaient pas personnellement été victimes de sévices et qu'ils ne pouvaient donner le nom d'autres détenus ayant été frappés ou torturés. Certains ont néanmoins affirmé, alors qu'ils étaient en groupe, à la prison de Ramla, que tous les détenus politiques faisaient systématiquement l'objet de sévices. Mais ils n'ont donné aucune indication précise, ni sur l'identité de tel ou tel qui aurait été torturé ni sur les procédés de torture qui auraient été employés.

⁂

Amnesty International, à qui nous avons communiqué cette correspondance, regrette de n'avoir « obtenu aucune réponse du gouvernement israélien à ses demandes réitérées d'autoriser une mission internationale indépendante à enquêter sur les allégations de torture » *et poursuit :*

Avant 1978, les personnes suspectées de délits contre la sécurité pouvaient être maintenues au secret pendant sept jours. Le C.I.C.R. ne pouvait voir les prisonniers qu'après leur transfert en prison. C'est au cours de cette période de leur interrogatoire, qui pouvait durer plusieurs semaines, que des prisonniers disent avoir été torturés.

Depuis l'accord de 1978 avec les autorités israéliennes, le C.I.C.R. peut rencontrer les détenus dans un délai de quatorze jours à compter de l'arrestation, même si l'interrogatoire est en cours.

L'assertion citée par le Sunday Times *selon laquelle Israël* « mène une politique délibérée ou tolère des pratiques de torture pendant les interrogatoires » *est extraite du rapport 502 B du département d'Etat des Etats-Unis, où l'on trouve cette phrase :* « Il existe cependant des renseignements documentés sur l'utilisation, au cours de l'interrogatoire, de pressions physiques et psychologiques extrêmes et les brutalités de certains interrogateurs ne peuvent être exclues. »

Les détenus ne sont pas informés des charges pesant sur eux et, lors de leur comparution devant la commission d'appel, ne peuvent que plaider non coupable sur des charges non précisées.

L'article 111 des « Defence Regulations » de 1945 permet l'arrestation et la détention sans inculpation ni jugement.

L'ordre de détention n'est valable qu'un an, mais peut être renouvelé en pratique jusqu'à près de quatre ans.

La détention sans jugement n'est autorisée par la IVe Convention de Genève que dans un délai d'un an à partir de l'arrêt général des opérations militaires.

⁂

De son côté, le professeur Decocq, après avoir pris connaissance de la mise au point d'Amnesty, fait remarquer que :

Les faits allégués sont antérieurs de plusieurs mois, sinon de plusieurs années, à sa mission en Israël. Après avoir souhaité la communication du texte intégral du rapport américain dont Amnesty fait état, il rappelle que « la période de maintien des prisonniers au secret, qui est d'ailleurs supérieure à sept jours, résulte du droit commun israélien et anglais. Si ce maintien au secret, comme toutes les gardes à vue, rend théoriquement possible l'usage de la torture, il ne suffit pas de l'affirmer pour en rapporter la preuve », écrit-il.

Ce qui est précisé dans le passage cité par Amnesty de ce rapport (possibilité de brutalités de certains interrogateurs, a fait l'objet des préoccupations de la mission de M. Decocq, qui, sur place, n'a pu en établir la réalité. Pour le reste, Amnesty ne reprend qu'un article du Sunday Times *vieux de plus d'un an. »*

M. Decocq conclut : « *Mandatés par deux organisations internationales fort connues, nous avons, selon le vœu d'Amnesty, accompli librement et en toute indépendance notre mission et pouvons affirmer de façon formelle qu'il n'existe pas en Israël une « politique délibérée de la torture.* »

Liban

WASHINGTON DÉNONCE LE COMPORTEMENT DES MILICES CHRÉTIENNES DANS LE SUD.

Les Etats-Unis ont lancé mardi 8 août un nouvel appel aux parties concernées au Liban pour que le cessez-le-feu soit *« scrupuleusement respecté »*. Dans un communiqué lu par le porte-parole du département d'Etat, M. Tom Reston, Washington souligne que *« la situation reste très dangereuse »* et demande à toutes les parties *« de faire preuve de retenue »* pour que *« le calme et la stabilité soient restaurés »*. Le communiqué critique par ailleurs, pour la première fois, le comportement *« aventureux »* des milices chrétiennes qui, par leurs *« bombardements insensés »*, empêchent la progression d'une unité de l'armée régulière dans le sud du pays.

A Ehden, dans le nord du Liban, l'ancien président Soleiman Frangié s'est entretenu mardi avec M. Abdel Halim Khaddam, vice-président du conseil et ministre syrien des affaires étrangères, arrivé dans la journée au Liban en compagnie du général Hikmat Chehab, chef d'état-major de l'armée syrienne, et du général Mohamed El Kholi, chef des services de renseignements de l'armée de l'air. Le chef de la diplomatie syrienne a déclaré à l'issue de son entretien avec M. Frangié que la Force arabe de dissuasion *« ne quittera pas le Liban tant que la mission qu'elle s'est fixée ne sera pas remplie »*.

● *« L'armée israélienne est prête à toute intervention éventuelle au Liban que pourrait décider le gouvernement »*, a déclaré mercredi 9 août le chef d'état-major de l'armée, le général Raphael Eytan devant la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense. — *(Corresp.)*

ASIE

LES LIVRES D'ALAIN BOUC ET DE FRANÇOIS JULLIEN

Regards sur la Chine

Trop d'ouvrages sur la Chine sont empreints d'un simplisme désespérant. Tel brûle ce qu'il avait hier adoré et décrit comme le plus sombre des goulags l'ancien paradis de ses illusions perdues. Tel autre suit avec une inaltérable béatitude les détours les plus abrupts de la politique chinoise. Pour ne rien dire des ouvrages rédigés après des séjours de deux ou trois semaines en Chine, aussi définitifs que superficiels, mais qui continuent à trouver éditeur.

Deux livres récents ont, outre leur modestie, le mérite de ne tomber dans aucune de ces catégories et d'offrir au contraire matière à une réelle réflexion.

Les données de la crise

Alain Bouc, qui fut correspondant du *Monde* à Pékin, a une longue connaissance du pays. S'il n'a jamais caché sa sympathie profonde pour la révolution chinoise, il a su l'observer avec lucidité. *La Rectification* fait suite à deux livres antérieurs et traite de cette rupture essentielle qu'a représentée la mort de Mao, suivie de la chute, un mois plus tard, de « la bande des Quatre ». Le propos du livre, comme le suggère sa postface, est de « *susciter l'analyse critique pour éclairer la réalité contradictoire de la Chine* ». On y trouvera une documentation de base sur la longue crise qu'a été pour la société comme pour les dirigeants chinois ce que l'auteur appelle leur « *interrogation sur la Révolution culturelle* », et d'intéressantes analyses sur les couches sociales et le pluralisme politique en République populaire.

Ce travail n'est pas sans défauts. Sur plusieurs points, où l'auteur faisait crédit à l'avance à la nouvelle direction, il est déjà dépassé. D'évidentes divergences de vues entre tendances diffférentes sont sous-estimées. De même, l'ouvrage ne tient pas suffisamment compte du retour en force de personnages éliminés à l'époque de la révolution culturelle et qui prennent possession de positions-clés. Alain Bouc avait-il prévu que le balancier politique, après avoir été si loin à gauche, irait si loin à droite ? Pourquoi enfin parler d'« *absence d'exécutions politiques* » alors que toutes les preuves existent désormais de peines capitales appliquées à des individus coupables de crimes de nature clairement politique ?

Malgré ces défaillances, *la Rectification* invite à une réflexion indépendante. Loin de se conformer au courant dominant — pas seulement à Pékin — qui refuse de voir dans « les Quatre » autre chose que de sinistres saboteurs, ce livre offre une description positive de l'effort d'innovation idéologique entrepris par « le groupe de Changhaï » et particulièrement par M. Chang Chun-chiao. Il est rafraîchissant — compte tenu de la propagande et de la littérature ambiantes — de voir accueillis avec le même scepticisme la thèse officielle du « *complot des Quatre pour l'usurpation du pouvoir* » et la caution prétenduement donnée plusieurs mois avant sa mort par Mao à l'arrestation de sa veuve et d'hommes qui avaient été pendant des années les interprètes privilégiés de sa pensée.

Le discours comme pratique sociale

Un point encore : l'identification des sources manque de rigueur. Citer un discours daté de 1975 d'un personnage aussi difficile à cerner que le nouveau vice-président du parti, M. Wang Tong-hsing en l'attribuant seulement « *à des sources étrangères* » ne saurait satisfaire les lecteurs un peu exigeants.

Il reste que, pour la première fois à notre connaissance, sont présentées avec un louable effort d'équilibre les données de la crise la plus grave qu'ait traversée la Chine depuis la Révolution culturelle.

Le propos de François Jullien est tout différent. Son étude, *Encre de Chine*, a été conçue lors d'un séjour universitaire en République populaire et n'est autre qu'une tentative d'analyse sémiologique du « *discours chinois* », politique ou littéraire. C'est une approche nouvelle qui veut s'abstenir de tout jugement et, selon l'auteur, souhaiterait surtout se présenter comme une interrogation. Entraîné peut-être par son propos, François Jullien donne en fait, à l'occasion, l'impression de trancher plutôt que d'interroger.

Péché mineur et qui n'affecte pas l'ensemble d'une étude dont le grand mérite est de mettre quelques notions à leur place, parfois d'en dégager de nouvelles. Voici, en particulier, une excellente méthode pour essayer de comprendre ce qu'est l'« altérité » chinoise, pour entrevoir aussi comment le signe écrit fait partie d'un « rituel » paradoxalement, mais inséparablement lié à la notion de révolution. On ne saurait mieux expliquer comment a pu naître un mot d'ordre aussi contradictoire que celui proclamé par la nouvelle direction chinoise après la mort de Mao : « *Tout axer sur la lutte de classe pour établir l'ordre...* » Mais, comme le souligne François Jullien, « *il faut envisager ici l'effet structurant, tout à fait essentiel, que peut avoir — comme pratique sociale — le discours qui se fait rituel* ». Quiconque a tant soit peu travaillé sur des textes chinois appréciera cette interprétation d'un discours qui procède « *à la répétition des mêmes formules au moment où on s'y attend* », non pas pour convaincre, mais comme le signe d'une adhésion à un énoncé « rigoureusement convenu ».

Deux réserves principales nous viennent à l'esprit. Le « *discours chinois* », d'abord, est présenté comme plus monolithique, homogene qu'il ne l'est en réalité. Sur le plan de l'analyse sémiologique, il ne s'agit pas de relever les différences de contenu entre les propos de MM. Hua Kuo-feng et Teng Hsiao-ping, qui, tous deux, s'expriment à peu près dans le même « système » sémiotique. Encore faudrait-il peut-être y voir de plus près. Mais peut-on ignorer le langage de ces dazibaos sauvages qui apparaissent périodiquement sur les murs de Chine et qui, tout en sortant des conventions officielles, font eux aussi partie du discours politique ?

Un fourmillement d'idées

Il va de soi, d'autre part, que l'étude entreprise par François Jullien ne porte pas seulement sur le « discours » lui-même mais sur l'ensemble de son « circuit », c'est-à-dire sur la manière dont il est perçu par ceux qui le reçoivent. Or le destinataire chinois de ce discours dispose d'un certain nombre de « clés » que ne possède pas toujours le lecteur occidental : mémoire politique, savoir populaire ou implicite, informations internes parfois qui permettent une lecture plus serrée de formules apparemment gratuites et une interprétation plus éclairée du message transmis. Aurait-il été possible, dans un cadre aussi concis, de faire une place plus large à cet « usage » du discours ?

Tel qu'il est, ce petit livre fourmille d'idées — y compris sur « *la liberté par indépendance et la liberté par participation* » — sur une société chinoise dont, depuis Segalen, nous avons du mal à cerner la réalité. Il offre l'exemple de la contribution qu'un effort de rigueur et une approche originale peuvent apporter à la compréhension de cette réalité.

ALAIN JACOB.

★ Alain Bouc, *la Rectification*, Fédérop, 269 p., 45 F.

★ François Jullien, *Encre de Chine*, Alfred Eibel, 122 p., 30 F.



Politique-fiction à Pékin

Une partie de l'équipe dirigeante chinoise a quitté Pékin pour une petite ville du Hopei. Pendant ce temps, d'autres hauts responsables appartenant au clan de Chiang Ching mobilisaient la milice ouvrière, qui est à la dévotion de la veuve du président... Dans l'immédiat, l'Union soviétique renforce sa poussée contre le nord de la Chine — poussée qui pourrait parvenir au point d'explosion. » Ainsi, un responsable américain expose-t-il la situation en Chine en février 1977, telle que l'a imaginée l'auteur de *Un hiver froid à Pékin*, Hsia Chih-yen, dont l'éditeur affirme qu'il « *a une quarantaine d'années* », qu'il « *a fui la Chine où il était membre de l'Académie des sciences* » et qu'il vit maintenant au Japon.

« *J'avais terminé le manuscrit en août 1976*, explique Hsia Chih-yen dans une préface. *La mort du président Mao Tsé-toung, en septembre, a nécessité de nombreux aménagements. Il s'est trouvé que ce qui n'était, au départ, qu'un roman d'anticipation politique est devenu, en raison du cours soudainement pris par les événements, un roman actuel. Je souhaite qu'il fasse entrevoir au lecteur tout le poids de l'oppression que subissent les Chinois.* » L'auteur a-t-il réussi son entreprise ? Il est tout à fait abusif de présenter, comme cela a été fait, *Un hiver froid à Pékin* comme la révélation littéraire d'un dissident chinois. Ni par le style ni par l'inspiration, ce livre ne peut être placé sur le même plan que les œuvres des grands dissidents russes.

Néanmoins, les anecdotes et les rappels historiques qui servent à nourrir une intrigue somme toute plausible peuvent intéresser les passionnés de la Chine. Même si la gageure consistant à faire dialoguer sur le vif MM. Hua Kuo-feng ou Yeh Chien-ying est contestable, la description du cadre dans lequel ils se meuvent pique la curiosité : le siège souterrain du comité central, les galeries creusées sous les rues en prévision d'une guerre atomique — et qui servent de quartier général à des contestataires sous les décombres des maisons détruites par le tremblement de terre — correspondent à ce qu'ils est possible d'imaginer à partir de faits connus.

L'auteur paraît bien informé quand il décrit les rouages de l'administration chinoise, la mentalité des petits chefs, leurs combines. L'étonnant est que Hsia Chih-yen, qui évoque la vie quotidienne du Chinois moyen en se fondant, semble-t-il, sur une solide expérience personnelle, n'hésite pas non plus à se « mettre dans la peau » d'étrangers — diplomates ou journalistes — en usant, il est vrai, de clichés et de stéréotypes de la littérature d'espionnage.

« *Je ne pouvais exposer à des représailles politiques ma mère, qui a plus de soixante-dix ans, et le reste de ma famille vivant en Chine — et c'est pourquoi je dois me dissimuler derrière un pseudonyme* », affirme Hsia Chih-yen, qui remercie par ailleurs « *les traducteurs et les réviseurs* » de son livre.

Le moins qu'on puisse dire, à la lecture notamment des pages décrivant les amours et les affres professionnelles des journalistes japonais en poste à Pékin, est que l'apport des « *réviseurs* » a dû être important.

JEAN DE LA GUERIVIERE.

★ *Un hiver froid à Pékin*, de Hsia Chih-yen. Traduit du chinois et de l'anglais par Liang Lao-dee et Maud Sissung. Editions Alta, 350 p., 49 F.

Sri-Lanka

UNE NOUVELLE CONSTITUTION A ÉTÉ ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE

L'Assemblée nationale du Sri-Lanka a adopté mardi 8 août une Constitution qui remplace celle promulguée il y a cinq ans par le gouvernement de Mme Bandaranaike. Ce texte incorpore les amendements entrés en vigueur le 4 février et instituant un régime présidentiel à la place du système parlementaire.

La nouvelle Constitution sera appliquée en septembre. Le parti de la liberté (S. L. F. P.) de Mme Bandaranaike a voté contre le texte, et le parti nationaliste tamoul TULF s'est abstenu. Le S.L.F.P. est opposé au régime présidentiel, qui réduit le rôle du parlement, et au remplacement du système de scrutin uninominal à un tour par un scrutin de liste au niveau du district. Le TULF, qui demande la formation d'un État tamoul séparé, trouve pour sa part insuffisants les compromis proposés par le gouvernement, dont l'adoption du tamoul comme une des langues officielles.

La nouvelle Loi fondamentale, fortement influencée par les idées du chef de l'Etat, M. Jayawardene, prévoit aussi la possibilité d'organiser des référendums et la création d'un poste de médiateur. Le gouvernement, cédant aux critiques de l'opposition, a supprimé un article qui prévoyait que toute personne critiquant la Constitution en dehors de l'Assemblée nationale serait passible de dix ans de prison.

AFRIQUE

Rhodésie

Salisbury annonce des mesures mineures de « déségrégation raciale »

Salisbury (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Le gouvernement intérimaire rhodésien a annoncé, mardi 8 août, une série de mesures destinées à éliminer la ségrégation raciale, sans toutefois s'attaquer aux inégalités entre Noirs et Blancs existant dans des domaines essentiels, ceux de la répartition des terres, de l'habitat et de l'éducation.

Ces mesures prévoient notamment l'ouverture à toutes les races des lieux publics (hôtels, restaurants, cafés, cinémas, piscines, toilettes), l'autorisation aux hommes d'affaires de toutes races de s'établir à l'endroit de leur choix, ainsi que l'élimination des critères raciaux en matière d'élections locales (les Noirs pourront désormais voter dans des « zones blanches »).

Cependant, cette « déségrégation » reste mineure dans la mesure où la législation discriminatoire demeure en vigueur dans les quartiers d'habitation, dans les écoles, les hôpitaux et surtout en ce qui concerne la propriété des terres. Celle-ci reste en effet régie par le Land Tenure Act, qui réserve les meilleures terres de Rhodésie à quelques milliers de fermiers blancs.

A l'annonce de ces mesures, l'évêque Abel Muzorewa, l'un des dirigeants noirs modérés membres du conseil exécutif provisoire, s'est déclaré « *très, très heureux* ». « *Une des plus grandes choses qui se soient produites dans le pays est arrivée aujourd'hui* », a-t-il ajouté.

L'initiative du gouvernement de Salisbury semble surtout destinée à apaiser les nombreuses critiques dont il est l'objet, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

D'autre part, un porte-parole de la branche modérée de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe), que dirige le Révérend Sithole, a donné quelques précisions sur les changements de dénomination qu'entraînera l'avènement de la majorité noire. Ainsi, Salisbury sera rebaptisée Marare, tandis que les chutes Victoria (sur le Zambèze) s'appelleront chutes Mosiaotunya. « *Nous n'utiliserons que les noms retraçant l'histoire de notre pays* », a précisé le porte-parole. Ainsi, la deuxième ville du Zimbabwe, Bulawayo, ne sera pas rebaptisée, puisqu'elle porte déjà un nom africain qui signifie « *le lieu du massacre* ».

Ouganda

LE MARÉCHAL IDI AMIN ENTEND « LIBÉRER LES COMORES »

Nairobi (A.F.P.). — Le maréchal Idi Amin, chef de l'Etat ougandais, a déclaré qu'il préparait une « opération de secours » pour délivrer le peuple des Comores de « l'occupation des mercenaires », a rapporté mardi 8 août Radio-Kampala. Le président a indiqué que cette opération serait montée avec les forces des pays membres de l'O.U.A. et de l'organisation des pays non alignés et qu'elle visait à mettre fin à ce qu'il appelle « l'occupation des mercenaires impérialistes » dans l'archipel des Comores. « Si les mercenaires ne quittent pas les Comores dès que possible, a-t-il ajouté, ils se retrouveront dans une sale situation, car l'opération de secours sera menée à *la fois* par mer et par air et il ne leur sera pas possible de s'échapper. »

Tchad

UN JAGUAR FRANÇAIS S'ÉCRASE PRÈS D'ATI

N'Djamena (*A. F. P.*). — Un Jaguar s'est écrasé, mardi 8 août, alors qu'il effectuait une mission de reconnaissance au-dessus de la région d'Ati (centre du Tchad), ont annoncé les autorités militaires françaises à N'Djamena. Le pilote, dont l'identité n'a pas été révélée, a été tué. L'appareil a percuté le sol pour une raison encore indéterminée.

C'est la seconde fois qu'un Jaguar s'écrase au Tchad. Le 31 mai dernier, un appareil de ce type avait été abattu par des tirs du Frolinat à proximité de Djeddah, à 45 kilomètres au nord-est d'Ati, où s'étaient déroulés de violents combats entre les forces gouvernementales tchadiennes, appuyées par des soldats français et des maquisards. Huit Jaguar de l'armée de l'air française sont basés à N'Djamena depuis le 27 avril dernier.

EUROPE

Portugal

Les relations restent tendues entre M. Soares et le général Eanes

De notre correspondant

Lisbonne. — Le président de la République devait désigner ce mercredi 9 août le nouveau premier ministre après avoir reçu à Belem les délégations des partis représentés au Parlement.

Le général Eanes souhaite un gouvernement de technocrates dirigé par un indépendant ou par un militaire, contre l'avis d'une partie du Conseil de la révolution qui s'est réuni mardi. Les commandants Melo Antunes, Victor Alves, Vasco Lourenço et Victor Crespo, ainsi que les généraux Pezarat Correia et Franco Charais restent opposés à la désignation d'un premier ministre non socialiste. Ils pensent qu'un gouvernement de technocrates risque de ne pas disposer du soutien du P.S. Ces mêmes officiers ont déjà exprimé leur désaccord en ce qui concerne la décision prise par le chef de l'Etat de renvoyer M. Soares. Depuis, ils ont maintenu des contacts avec le secrétaire général du P.S. qui, samedi, a reçu le commandant Victor Alves.

La recherche d'un compromis entre le président de la République et le P.S. n'a pas été, du moins jusqu'à présent, couronnée de succès. Les relations demeurent tendues. Le communiqué final de la réunion du comité directeur et de la commission nationale du P.S. diffusé mardi soir, affirme que « *le gouvernement de la confiance présidentielle, faute d'une base politique très claire et d'un appui assuré au Parlement, serait un gouvernement de transition. (...) Le nouveau chef du gouvernement doit renforcer le prestige du Portugal comm epays démocratique et pluraliste. Il ne doit pas contribuer, en revanche, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un militaire, à créer l'idée que la démocratie portugaise serait en régresison. Cela créerait des difficultés pour l'intégration du Portugal dans l'Europe démocratique.* »

Le communiqué du P.S. se termine par un appel aux socialistes qui, « *avec les travailleurs et avec tous les démocrates, doivent défendre fermement les valeurs adoptées par notre parti* ». — J. R.

Espagne

RUPTURE DU CONSENSUS ENTRE M. SUAREZ ET LE PARTI SOCIALISTE

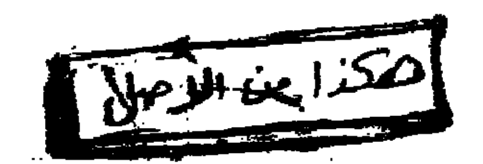
Madrid (*A.F.P.*). — La politique de consensus entre le parti gouvernemental espagnol de M. Suarez (l'Union du centre démocratique) et le parti socialiste ouvrier (P.S.O.E.) en vue de l'adoption rapide par le Parlement du projet de Constitution a été rompue lundi 7 août.

Au cours d'une réunion de travail entre les deux principales formations espagnoles pour arrêter une attitude commune lors des débats qui débuteront le 28 août prochain devant le Sénat, les deux partis se sont séparés sur un constat d'échec.

Les socialistes, après quelques minutes à peine de discussion ont quitté la salle des délibérations en accusant le parti de M. Adolfo Suarez de vouloir modifier sensiblement le texte récemment adopté par le congrès et particulièrement les articles concernant la liberté d'enseignement.

Ainsi, contrairement à l'accord qui avait été conclu entre les deux mouvements avant la discussion au congrès, il semble que le projet de Constitution doive subir un examen approfondi de la part de la Chambre haute : le P.S.O.E. et l'U.C.D. ont, en effet, décidé, à la suite de la rupture de leur négociation, de déposer séparément plusieurs dizaines d'amendements au texte initial.

Lundi soir à minuit, date limite, près de 1 300 amendements avaient été déposés par les différents groupes parlementaires dont une soixantaine par le parti socialiste ouvrier.



AMÉRIQUES

Argentine

Disparitions et enlèvements se poursuivent à Buenos-Aires

L'annonce faite par les autorités de police de Buenos-Aires que deux cent une personnes portées « disparues » avaient été « retrouvées », sans d'ailleurs que d'autres précisions soient fournies, suscite déjà le plus grand scepticisme et aussi la plus grande inquiétude dans les milieux intéressés, où l'on parle de « supercherie » (*le Monde* du 9 août). Aucun nom de personne réellement « disparue » et signalée par les familles et les organisations internationales ne figure dans les listes publiées à Buenos-Aires par la police.

Un pointage effectué auprès d'une de ces organisations, qui détient une liste de plus de trois mille cas de disparitions répertoriées et ayant fait l'objet de dépôts d'*habeas corpus*, a donné un résultat négatif : aucun des deux cent un noms n'y figure.

La police fédérale, pour sa part, se refuse à donner tout autre renseignement que le nom et le numéro de carte d'identité des deux cent une personnes. La même attitude avait été observée lors de la publication d'une précédente liste de deux cent trente-deux personnes, le 12 avril dernier.

Aucune précision n'a pu être obtenue quant aux conditions de leur découverte et à leur situation actuelle. « *Les ordres,* a répondu la police, *sont de se limiter à communiquer les noms des intéressés, sans aucun commentaire.* »

Comme en avril dernier, il s'agirait en majorité de fugueurs, d'accidentés, dont certains frappés d'amnésie ou de personnes coupables de délits mineurs (alcoolisme ou usage de stupéfiants) incarcérées sans avoir été immédiatement identifiées.

Les autres disparus — réclamés par les organisations humanitaires, selon lesquelles la plupart ont été enlevés lors d'opérations menées par des personnes se réclamant des services de sécurité — n'existent officiellement pas.

Lors de la publication, le 17 mai, dans une annonce payante du quotidien *la Prensa*, d'une liste de 2 511 noms de disparus, le ministère de l'intérieur avait répliqué par un communiqué indiquant que 87 des personnes citées dans la liste étaient en liberté. Depuis, la liste s'est allongée. A la suite de cette publication, d'autres parents de disparus se sont fait connaître, et les organisations de disparus ont reçu plus de 600 autres dossiers. Pour le seul mois de juillet, 82 cas ont été dénoncés, dont 68 concernent des enlèvements antérieurs et 14 du mois de juillet. Pour août, il y en a déjà plus de 30, et dans près de 70 % des cas il s'agit de personnes de moins de trente ans.

On nous signale de très bonne source plusieurs arrestations à Buenos-Aires en juillet : une institutrice, Mlle Kanje et une employée de banque, Mme Cecilia Vasquez de Lutsky, le 18 juillet ; un étudiant, M. Martin Vasquez, le 19 ; M. Poltarak, ancien secrétaire du centre d'étudiants de philosophie et ancien membre de la FUA (Fédération universitaire argentine), le 22 ; le même jour, toujours à Buenos-Aires, M. Jorge Watts, M. Russo, M. Falcone de Orane, avocat. Le 25 juillet, trois nouvelles arrestations : un ouvrier M. Victor Kolloch, M. Aldo Serenelli, M. Guillermo Moralli, ancien membre de la FUA. Toutes ces personnes ont « disparu » et ne figurent officiellement en aucun lieu de détention du pays.

On nous signale encore les démarches vaines entreprises depuis un mois par le mari de Mme Ana Maria Pifarelli, enlevée par des agents en uniforme à Buenos-Aires le 28 juin à son lieu de travail. Les autorités ont jusqu'à présent refusé toute information aux diverses demandes présentées par des avocats ou des organismes internationaux. Le mari de Mme Pifarelli, qui a lui-même quitté l'Argentine en avril dernier, vit en exil à Londres.

● *L'Association des parents de Français détenus ou disparus en Argentine* nous signale que neuf ressortissants français, dont deux religieuses, figurent encore parmi les personnes « disparues » et que sept autres Français sont d'autre part toujours détenus par les autorités (*le Monde* du 9 août).

● *Mme Adrienne Horvath*, député communiste du Gard, demande dans une question écrite à propos de l'Argentine, « *quelles mesures urgentes compte prendre le premier ministre afin que le gouvernement français apporte sa contribution positive au rétablissement des principes de la déclaration universelle des droits de l'homme dans ce pays* ». Elle exprime également le souhait d'une intervention « *énergique auprès des autorités argentines pour que celles-ci reconnaissent enfin que tout être humain, sans distinction de race, de religion ou de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés* ».

● Une bombe de forte puissance a éclaté mardi soir 8 août devant le domicile du directeur général de la General Motors à Buenos-Aires. L'attentat a été revendiqué par les Montoneros. General Motors a annoncé la semaine dernière sa décision de cesser la production d'automobiles dans le pays, mesure qui risque d'affecter quelque vingt mille emplois. — (A.F.P.)

CORRESPONDANCE

Les avocats et le régime

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Ordoñez, président du Collège des avocats de Buenos-Aires :

Le Collège des avocats de Buenos-Aires que je préside et qui comprend quelque deux mille avocats a lu votre article du 19 avril 1978, dans lequel vous affirmiez que l'Association professionnelle des avocats avait cessé d'exister à cause de la pression exercée sur ses membres par le gouvernement. Cette affirmation est absolument fausse. Elle viendrait d'un Centre pour l'indépendance des magistrats et des avocats, créé, selon vos sources, en janvier dernier à Genève. De cet organisme, nous ignorons tout : sa structure, ses membres, son siège, ses publications.

La République argentine a cinquante-deux collèges d'avocats, répartis entre presque toutes ses provinces et composée de vingt-sept mille membres qui se regroupent, au niveau national, dans la Fédération argentine des collèges d'avocats. Ces collèges, formés exclusivement d'avocats fonctionnent sans aucune pression de la part du gouvernement.

Aucun de ces collègues n'a cessé d'exister sous le régime actuel. Au contraire, plusieurs nouveaux collèges se sont constitués, et ils s'expriment en toute liberté...

Nous avons lutté fermement pour maintenir l'état de droit, menacé par la subversion, depuis la mort du général Aramburu, ancien président de la République et citoyen exemplaire, qui fut assassiné en 1970 par des terroristes. Ce fait, les assassins, qui vivent libres en Europe, l'ont reconnu.

[Le Centre d'études de droit de Buenos-Aires, dont le président est M. Mariano Cueno Libarona, et la Fédération argentine des collèges d'avocats, dont le président est M. Reynairo M. Bernal, et qui compte plus de vingt-sept mille membres, nous ont adressé des mises au point qui vont dans le même sens que la lettre adressée par le président du Collège des avocats de Buenos-Aires.]

Brésil

M. MAGALHAES PINTO RENONCE A SA CANDIDATURE A LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Brasilia (*A.F.P.*). — Le sénateur Magalhaes Pinto, dissident du parti gouvernemental Arena, a annoncé, mardi 8 août, qu'il renonçait à présenter sa candidature à la présidence de la République. M. Magalhaes Pinto devait représenter le Mouvement démocratique brésilien (M.D.B.), seul parti d'opposition légal au Brésil.

Mardi matin, le sénateur, qui appartient officiellement au parti gouvernemental Arena, avait déclaré qu'il attendait les résultats d'un sondage effectué parmi les dissidents de son parti pour participer, le 17 août, à la convention du parti d'opposition M.D.B. qui doit élire son candidat à la présidence de la République.

Dans une lettre envoyée mardi soir au président du M.D.B., M. Ulisses Guimaraes, le sénateur souligne que les conditions qu'il s'était fixées pour sa candidature n'étaient pas réunies.

Honduras

Le chef de l'État destitué par l'armée serait impliqué dans un trafic de drogue

Plusieurs ministres du gouvernement de Tegucigalpa ont offert leur démission le mardi 8 août au lendemain du coup d'Etat éclair qui a renversé le général Juan Alberto Melgar, chef de l'Etat, et installé au pouvoir une junte militaire de trois membres (*le Monde* du 9 août).

Deux fois en trois ans

Selon des informations concordantes, le renversement du général Melgar, au pouvoir depuis avril 1975, s'expliquerait par une affaire de trafic de drogue dans laquelle le chef de l'Etat destitué aurait été impliqué. C'est donc la seconde fois en trois ans que le chef d'Etat du Honduras tombe pour « cause de corruption ». En avril 1975, le président Melgar, alors colonel, avait lui-même renversé le général Lopez Arellano accusé d'avoir accepté des pots de vin de la United Brands Co (ex United Fruit Co) qui souhaitait une réduction des taxes à l'exportation de la banane, principal produit de cette République d'Amérique centrale. Le général Lopez Arellano était arrivé au pouvoir à la suite d'un coup d'Etat en 1963. Retiré dans la coulisse de 1971 à 1972, il avait repris la direction de l'Etat après un nouveau putsch.

La nouvelle junte militaire a présenté le départ du général Melgar comme une « démission » volontaire. En fait, les collaborateurs du président destitué démentent cette version et affirment que le limogeage du général « *est injuste et injustifié* ». La population ne semble pas avoir participé de très près à ces événements. La situation est calme à Tegucigalpa et les patrouilles de l'armée se sont faites discrètes. — (*A.F.P., U.P.I., Reuter, A.P.*)

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● M. DE ALMEIDA, ambassadeur d'Angola à Bruxelles, a démenti — *à son tour,* — mardi 8 août, la mise en résidence surveillée au Zaïre de M. Savimbi, chef de l'UNITA (*le Monde* du 8 août). De son côté, M. Chitunda, représentant en Europe de l'UNITA, a indiqué, à Paris, que M. Savimbi se trouvait, ces derniers jours, près de la ville de Serpa Pinto, dans le sud du pays, « *lors du déclenchement d'une nouvelle offensive* » contre ses maquis. Deux mille soldats cubains, commandés par un général soviétique, participent, selon M. Chitunda, à cette offensive. — (*Reuter, A.F.P.*)

Bolivie

● LES ETATS-UNIS pourraient suspendre leur aide militaire, à la suite de l'annulation de l'élection présidentielle de juillet, a-t-on appris, mardi 8 août à Washington, de source proche du département d'Etat. Les 25 millions de dollars d'aide économique ne seraient pas affectés. — (*A.F.P.*)

Brésil

● UNE INTERDICTION DE LA GREVE a été décidée pour de nombreux secteurs publics et privés, d' « *intérêt essentiel pour la sécurité nationale* ». Les services des eaux, de l'électricité, des combustibles, des transports, des communications, et les secteurs bancaire, hospitalier, pharmaceutique, etc., sont affectés par cette mesure. Le décret présidentiel répond aux nombreuses grèves récemment déclenchées en vue d'obtenir des augmentations de salaires dans la banlieue industrielle de Sao Paulo et dans les hôpitaux de plusieurs villes du Brésil. — (*A.F.P.*)

Chili

● LES JEUNES FILLES SERONT ASTREINTES A UN SERVICE CIVIQUE, d'une durée de douze mois, à partir de l'âge de dix-huit ans. Elles pourront l'accomplir dans des jardins d'enfants, des hôpitaux, et tout autre secteur compatible avec la « *condition féminine* », vient d'annoncer la junte chilienne. — (*A.F.P.*)

Chine

● LE GENERAL LO JUI-CHING, l'une des plus hautes personnalités militaires chinoises, revenu sur le devant de la scène politique, après avoir été une des premières victimes de la révolution culturelle, est mort le 3 août, a annoncé la télévision chinoise, mardi 8 août.

Réhabilité en 1975, le général, âgé de soixante-douze ans, était, depuis octobre dernier, qualifié par la presse officielle de « Membre dirigeant » de la très puissante commission militaire du P.C. — (*A.F.P.*)

Équateur

● LES DEUX MILLE TRAVAILLEURS de la sucrerie Aztra, de Guayaquil, où des affrontements sanglants avec la police ont eu lieu en octobre 1977, se sont mis en grève le mardi 8 août pour une durée illimitée. Ils exigent la reconnaissance de leurs représentants syndicaux par les autorités. La Centrale des travailleurs d'Equateur (C.T.E., dominée par le P.C.) soutient les grévistes. — (*A.F.P.*)

Espagne

● L'UN DES QUATRE COMEDIENS de la troupe Els Joglars condamnés le 6 mars dernier à deux ans de prison par le tribunal de guerre de Barcelone, Mlle Miriam de Maeztu, a obtenu un permis spécial d'une semaine de vacances, indiquait-on lundi 7 août, de source pénitentiaire. Mlle de Maeztu purge actuellement sa peine à la prison modèle de Barcelone. Comme ses camarades, elle avait été condamnée pour avoir joué en Catalogne une pièce de M. Albert Boadella, *la Torna*, qui relate l'exécution sous Franco du Polonais Heinz Chez, accusé du meurtre d'un policier.

États-Unis

● LES FAMILLES d'Orlando Letelier et de sa collaboratrice Ronnie Moffit, assassinés à Washington en septembre 1976, ont intenté mardi 8 août un procès contre le gouvernement chilien et les personnes inculpées pour ce crime, annonce un tribunal de Washington. La plainte a été déposée devant la cour du District de Columbia par l'avocat, Me Michael Tigar, au nom de la veuve et des quatre fils de l'ancien ministre chilien des affaires étrangères et des parents de Ronnie Moffit. Ce procès est le premier intenté contre un gouvernement étranger dans le cadre d'une nouvelle loi américaine en vigueur depuis 1977. — (*A.F.P.*)

Inde

● LES INONDATIONS qui se poursuivent en Inde menacent désormais la vieille ville de Delhi ; le fleuve Jamuna est sorti de son lit et l'armée a été mobilisée pour colmater les brèches ouvertes par les eaux. D'autre part, le célèbre temple du soleil de Konarak, à 550 kilomètres au sud de Calcutta, a été sérieusement endommagé par les pluies. Le nombre des victimes de ces inondations dans toute l'Inde s'élève à deux cent soixante morts. — (*A.F.P.*)

Namibie

● PLUSIEURS CENTAINES DE SYMPATHISANTS DE LA SWAPO se sont rassemblés mardi 8 août à Windhoek pour accueillir les dirigeants du mouvement avant leur premier entretien avec le représentants spécial de l'ONU, M. Ahtisaari. Au terme de cette première prise de contact, les leaders de la SWAPO ont exprimé leur satisfaction. « *M. Ahtisaari est l'homme réellement capable d'appliquer les propositions occidentales* », a déclaré un porte-parole. (*A.F.P.*)

Paraguay

● UN DIRIGEANT DE L'OPPOSITION, M. DOMINGO LAINO, a dénoncé mardi 8 août, à Washington les « pressions politiques » du gouvernement sur le pouvoir judiciaire. M. Laino a comparu lundi devant un juge de première instance. Il est accusé d'avoir eu des relations avec l'extrême gauche nord-américaine et européenne. Le marxisme et le communisme sont hors la loi au Paraguay. M. Laino affirme qu'il luttait seulement pour « une démocratie authentique ». Il avait été arrêté le mois dernier à la suite d'un voyage aux Etats-Unis, au cours duquel il avait préconisé la suspension de l'aide économique au Paraguay en raison des atteintes aux droits de l'homme. — (*A.F.P.*)

Pérou

● LA GREVE GENERALE ILLIMITEE commencée vendredi dernier par les quarante mille mineurs péruviens est « *illégale* » a déclaré mardi 8 août à Lima le gouvernement. Les dirigeants de la Fédération nationale des travailleurs des mines et de la Métallurgie du Pérou (F.N.T.M.M.P.) ont, pour leur part, demandé audience au président de la République, le général Morales Bermudez, afin de résoudre le conflit. — (*A.F.P.*)

Yougoslavie

● M. VJENCESLAV CIZEK a été condamné mardi 8 août par un tribunal de Sarajevo pour activités contre la sécurité de l'Etat à quinze ans de prison. Selon l'agence yougoslave officielle Tanyoug, M. Cizek, qui avait émigré en Allemagne occidentale en 1972, aurait été arrêté « lors d'un séjour clandestin en Yougoslavie » et appartiendrait à un « *parti républicain croate* ». — (*U.P.I.*)

LA MORT DU PAPE ET SA SUCCESSION

LE NOUVEAU RÈGLEMENT DU CONCLAVE

Un grand luxe de précautions

Cité du Vatican. — Quinze à vingt jours séparent la mort du pape de l'ouverture du conclave. Ce délai assez long doit permettre à tous les cardinaux d'arriver à Rome avant la traditionnelle procession vers la chapelle Sixtine. En 1914 et 1922, quand le délai n'était que de dix jours, les Américains trouvèrent deux fois porte close au Vatican. Mais avec les transports aériens, ce genre d'accident ne survient plus.

Même si le conclave a commencé sans lui, un cardinal peut y entrer, comme le précise la constitution Romano Pontifici Eligendo qui réglemente l'élection du pape depuis le 1er octobre 1975. Les deux ou trois semaines de battement permettent aussi d'aménager les chambres des électeurs dans le palais apostolique, autour de la cour Saint-Damase. Elles laissent surtout aux cardinaux la possibilité de se voir, d'échanger des idées, de déblayer le terrain avant l'élection. Si « toute espèce de pactes, d'accords, de promesses et autres engagements » font encourir l'excommunication, « les pourparlers », en revanche, ne sont pas interdits. Et chacun sait qu'ils sont intenses à la veille du conclave.

De notre correspondant

Les trois derniers papes ont, l'un après l'autre, modifié les normes de leur prédécesseur en matière d'élection pontificale. C'est dire l'importance qu'on attache à cette réglementation, réformée plus de trente-deux fois depuis le treizième siècle. Elle a deux objectifs essentiels :

1) Faire en sorte que l'élection soit incontestable, même si on n'en est plus à l'époque (1044) où trois papes élus se disputaient la tiare. D'où le luxe de détails qui encombrent la constitution apostolique établie par Paul VI. On y précise, par exemple, que le pliage des bulletins de vote *« se fait par le milieu de manière que le bulletin lui-même soit réduit à peu près à la largeur d'un pouce »*.

2) Assurer le maximum de liberté aux électeurs. L'Eglise catholique a trop souffert jadis des veto opposés par les princes chrétiens pour se permettre d'autoriser la moindre ingérence du pouvoir civil. Un cardinal qui aurait reçu un conseil quelconque, est tenu d'en faire part publiquement à tous ses pairs. C'est le genre d'article inapplicable, d'autant qu'il concerne aussi les *« simples désirs »* exprimés par *« n'importe quel groupe ou par des personnes »*. Verra-t-on des dizaines d'archevêques « accuser » leurs diocésains de s'intéresser à l'élection pontificale ?

Un isolement assez fictif

La constitution *Romano Pontifici Eligendo* définit le conclave comme *« une retraite sacrée »* où on élit le pape *« après avoir invoqué l'Esprit-Saint »*. Mais l'origine du mot — local fermé à clef — remonte au treizième siècle. Excédée par les cardinaux qui ne parvenaient pas à s'entendre sur un *Papabile*, la population de Viterbe (1271) les enferma et les condamna au pain et à l'eau. Ce régime — déjà utilisé, semble-t-il, à Pérouse (1216) et à Rome (1241) se révéla radical. On l'officialisa. L'enfermement des cardinaux fut maintenu par la suite dans un autre but : soustraire le Sacré Collège aux influences extérieures. On ne voulait plus voir pendant le conclave des électeurs en grande conversation avec... des diplomates, aux portes du palais pontifical, ou à travers un trou pratiqué dans un mur (1562).

Le prochain conclave sera encore plus strict que les précédents. On a réduit d'abord le nombre des personnes admises. En 1963, chaque cardinal pouvait être accompagné de deux « conclavistes » ou serviteurs. Cette fois, il entrera seul, à moins que son état de santé ne nécessite absolument une aide. La nouvelle réglementation vise à réduire les risques d'indiscrétion et aussi, faute de place, à compenser l'augmentation du nombre des cardinaux (passés de quatre-vingts à cent quinze, et non à cent seize comme nous l'avons indiqué dans notre numéro du 9 août, lire notre encadré). Les électeurs auront, en tout cas, à leur disposition un médecin, un chirurgien, un ou deux infirmiers et des religieuses pour la préparation des repas.

Dès l'entrée en conclave, on procédera au bouclage des portes intérieures et extérieures. Un procès-verbal sera dressé pour chacune des fermetures effectuées. Sous la conduite du cardinal Jean Villot, camerlingue de l'Eglise, des inspections périodiques seront faites, avec l'aide du préfet de la maison du pape, du commandant de la garde suisse, de l'architecte des lieux et de techniciens munis d'instruments de détection. Les personnes qui posséderaient des magnétophones ou des appareils photographiques seraient immédiatement expulsées, en attendant que le futur pape fixe la sanction. Aucun journal, *« aucun émetteur ou récepteur »*, ne pourront pénétrer dans cette forteresse. Même le courrier sera censuré. Il va sans dire que l'achat de voix (Simonie) qui fit scandale en 1492, lors de l'élection d'Alexandre VI, entraînerait une excommunication immédiate.

Ceux-ci ne pourront révéler quoi que ce soit aux employés présents dans l'enceinte du conclave. Et les employés qui auraient eu connaissance « par hasard » de quelque chose devraient tenir leur langue *ad vitam aeternam*, à moins que le pape ne les délie de ce secret. Cette loi du silence *après* le conclave joue aussi pour les cardinaux. Il faut croire qu'elle n'a pas été respectée après l'élection de Jean XXIII et de Paul VI : dans un livre récent, intitulé *Quale Papa ?* Giancarlo Zizola publie le détail de plusieurs scrutins.

Le compte rendu du conclave rédigé par le camerlingue sera mis sous enveloppe scellée. Nul ne pourra jamais l'ouvrir, à moins que le pape ne le permette explicitement.

Très rigide en matière d'isolement et de secret, la réglementation se montre assez souple, en revanche, pour le mode de scrutin, quoiqu'elle le définisse en détail. Le dernier scrutateur ne devra pas oublier de *« perforer chaque bulletin, après l'avoir lu, avec une aiguille munie d'un fil, à l'endroit où se trouve le mot eligo »*. Mais une grande autonomie est laissée au conclave pour s'organiser. Il peut voter de trois manières différentes. La première, dite *« par inspiration »*, autorise un cardinal à prononcer un nom, sans qu'aucune tractation n'ait eu lieu. Si ce nom est acclamé à l'unanimité, l'Eglise a un pape. Pour que la chose se produise à la fin de ce mois, il faudrait vraiment un miracle.

Le deuxième système, dit « par compromis », consiste à désigner de grands électeurs (neuf, onze, treize ou quinze) et à les laisser trancher. Le troisième, dit « par scrutin », sera certainement employé au départ. Il exige une majorité des deux tiers plus une voix, sauf si les cardinaux ne se prononcent à l'unanimité pour un principe différent, qui peut être le compromis, ou la majorité des voix plus une, ou encore une élection entre les deux candidats ayant obtenu le plus de suffrages au scrutin précédent.

Un aussi grand choix ne peut qu'augmenter l'importance du cardinal camerlingue et de ses trois assistants. Tout catholique peut être élu pape. Mais il est évident que le successeur de Paul VI sera choisi parmi les cardinaux. Le doyen des cardinaux demandera à l'élu : *« Acceptez-vous l'élection qui vient d'être faite canoniquement de votre personne comme souverain pontife ? »* Même Clément XI, qui réfléchit pendant trois jours en 1700, finit par répondre oui. Il ne restera plus au futur pape qu'à se choisir un nom.

Verra-t-on, comme les fois précédentes, des fumées noires (scrutins négatifs), puis une fumée blanche au-dessus de la chapelle Sixtine ? Le nouveau règlement n'en parle pas. Mais il n'y a aucune raison de supprimer cette coutume, surtout à une époque où des catholiques reprochent à leur Eglise de tout brader. Le problème de la fumée, c'est qu'elle est souvent grise. Dans son célèbre ouvrage sur *le Vatican, hier et aujourd'hui*, Charles Pichon est formel : *« Il n'existe pratiquement qu'un seul moyen de s'y reconnaître : c'est de voir si la fumée est épaisse ou claire, ou mieux encore d'écouter au transistor la radio vaticane. »*

Tout sera brûlé

La hantise des conditionnements extérieurs est évidente. Mais comment pourrait-on les empêcher ? Jamais le conclave n'aura été autant ouvert sur le monde, malgré les portes de bronze et les détecteurs électroniques. Chaque cardinal y apportera les souhaits et les espérances de son diocèse ou de sa conférence épiscopale. Ce ne sont pas des choses qu'on peut effacer ou déposer au vestiaire en entrant.

Il ne s'agit d'ailleurs que d'un isolement physique. Pendant le conclave, on demandera la célébration de nombreuses prières dans le monde pour que le Saint-Esprit éclaire les cardinaux, et parce que l'élection du pape ne doit pas être *« quelque chose d'étranger au peuple de Dieu, réservé au seul collège des électeurs, mais une action de toute l'Eglise »*.

Le secret du vote doit être aussi rigoureux que l'isolement des cardinaux. Paul VI a rétabli une mesure que son prédécesseur avait modifiée : on brûlera au fur et à mesure non seulement les bulletins de vote utilisés, mais les notes prises par les électeurs.

ROBERT SOLÉ.

Si les fidèles donnaient leur avis...

Depuis le douzième siècle, il revient exclusivement aux cardinaux d'élire le pape. Cela reste vrai à la fin du vingtième siècle et ne va pas sans poser quelques problèmes. Les prêtres et les fidèles demeurent pratiquement étrangers à ce choix, qui détermine pour de longues années l'orientation de l'Eglise romaine.

Lorsqu'il s'agit de nommer des évêques diocésains, l'usage prévaut, depuis Vatican 2, que les fidèles donnent leur avis sur le profil désirable du prochain titulaire. Si peu efficace que soit ce procédé, il traduit une velléité de tenir compte des aspirations des catholiques. On peut supposer qu'il s'agit d'une première étape vers un mode de consultation plus efficient.

Quant à l'élection du pape, elle est le fait d'une centaine de cardinaux, dont la moitié environt ont entre soixante et onze et quatre-vingts ans (*le Monde* du 9 août). Ces cardinaux ont été eux-mêmes choisis par le pape, sans le moindre avis de la base.

Dans les républiques modernes, les chefs d'Etat sont élus soit au suffrage universel, soit au suffrage restreint. Les théologiens feront peut-être remarquer que la comparaison n'est pas valable, car l'Eglise romaine n'est pas, et ne saurait être, *une démocratie, puisque le pouvoir* — sacramentel — vient d'en haut et non d'en bas.

Néanmoins ne serait-il pas opportun d'imaginer un mode d'élection du pape qui fasse moins fi des souhaits des fidèles ?

Et dom Helder Camara ?

Si, par *exemple*, on demandait aux catholiques du monde entier, dans chaque paroisse, d'exprimer leurs desiderata, il se pourrait qu'un grand nombre d'entre eux avancent le nom de Dom Helder Camara, archevêque de Recife (Brésil). Ce prélat est universellement connu pour ses prises de position sur la torture, sur le respect des droits de l'homme, sur le tiers-monde, sur le capitalisme et le socialisme. Sa piété et son genre de vie extrêmement pauvre font l'admiration de tous. Il ne semble pourtant pas, *a priori*, que cet évêque ait beaucoup de chances de retenir l'attention du conclave, non seulement parce qu'il n'est pas cardinal — et donc que Paul VI ne l'a pas voulu —, mais aussi parce que cet évêque à l'esprit indépendant est apparemment moins apprécié par les *cardinaux que par les prêtres et* les laïcs. Il vient encore de rappeler son attachement à une Eglise authentiquement synodale, ce qui reste un vœu pieux.

Si l'Eglise catholique veut améliorer son image de marque, se rapprocher du peuple et des pauvres et en prendre la défense, ne serait-elle pas bien inspirée d'ausculter les croyants ? Même si elle entend ne pas se laisser dicter sa conduite par des personnes n'ayant d'autre mandat que celui que leur donnent leur baptême et leur confirmation, la hiérarchie aurait intérêt à modi*fier un certain nombre d'institu*tions et de méthodes héritées du Moyen Age. De toute manière, elle y sera acculée tôt ou tard. Pourquoi donc ne prendrait-elle pas les devants ?

HENRI FESQUET.

NOUVELLES RÉACTIONS A L'ÉTRANGER...

M. Brejnev : les paroles du pape pour la paix ne seront pas oubliées

M. Brejnev a adressé ses *« profondes condoléances »* au cardinal Jean Villot, camerlingue de l'Eglise, pour la mort de Paul VI, annoncée mardi soir 8 août par l'agence Tass. Le président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S., déclare notamment : *« Les paroles du pape Paul VI en faveur de la paix, de la détente, de l'arrêt de la course aux armements, ne seront pas oubliées par les hommes de bonne volonté. »*

En Tchécoslovaquie, le président Husak a également adressé ses condoléances au Vatican. A Cuba, un deuil de trois jours a été décrété, les drapeaux resteront en berne jusqu'à jeudi soir.

En revanche, en Chine, la mort du pape est passée inaperçue. Jusqu'à mardi, la presse chinoise n'avait pas annoncé la nouvelle et aucune réaction n'avait été enregistrée dans les milieux officiels. Dans la seule église catholique ouverte en Chine, l'« Eglise du Sud », à Pékin, le père Shih Yu-kun (qui célèbre le dimanche une messe en latin à l'intention des étrangers, mais qui n'a pas de relation avec le Vatican), a déclaré à l'A.F.P. qu'il avait *« entendu parler de la mort de l'empereur de la religion de Rome »* (expression consacrée pour désigner le pape). *« Mais nous sommes indépendants*, a-t-il ajouté, *et il n'y aura pas de célébration. »*

A Beyrouth, M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a déclaré mardi que Paul VI avait été *« un apôtre de l'amour et de la paix »*. *« Il avait adopté une attitude mémorable à l'égard de notre juste cause »*, déclare M. Arafat dans un message au Vatican en rappelant sa *« lutte constante pour l'avènement de la justice et de la paix, en particulier dans la sainte cité de la paix, Jérusalem »*.

...ET EN FRANCE

● M. GEORGES SEGUY, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré :

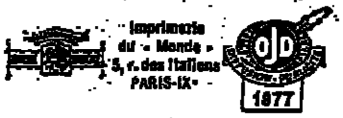
« La mort du pape Paul VI, qui endeuille les catholiques, ne peut laisser indifférent aucun de ceux qui restent attachés aux valeurs humaines contemporaines, indépendamment des croyances religieuses ou philosophiques.

» Le pape Paul VI laissera dans l'histoire du Vatican le souvenir d'un homme sensible à la justice sociale, à la tolérance, à la paix et à l'amitié entre les peuples. »

● M. JEAN BORNARD, secrétaire général de la C.F.T.C., dans un télégramme à Mgr Righi-Lambertini, nonce apostolique à Paris, salue *« la contribution exceptionnelle du pape Paul VI aux idéaux de justice, de paix, de solidarité mondiale et de fraternité humaine »*, et souligne *« combien cette disparition permet de mesurer le rayonnement persistant des forces morales et spirituelles »*.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

Paul VI et les protestants

La disparition de Paul VI ne saurait laisser indifférente aucune confession chrétienne. Le temps n'est plus, fort heureusement, où chaque Eglise s'imaginait n'avoir à s'occuper que de ses propres affaires. Aujourd'hui tout événement, malheureux ou heureux, qui atteint l'une des familles de la chrétienté est ressenti pa toutes.

Beaucoup de protestants ont suivi avec une attention passionnée les efforts du pape défunt pour conduire à son terme un concile dont il n'avait pas eu l'initiative. Et si, bien évidemment, ils ne se sont pas reconnus dans tous les textes votés par le concile et promulgués par Paul VI, ils ne s'en sont pas moins réjouis de la déclaration sur la liberté religieuse, qui met un terme à de douloureux conflits et à d'âpres controverses, du décret sur l'œcuménisme, qui marque l'entrée officielle de l'Eglise romaine dans le dialogue œcuménique commencé sans elle, de la constitution *Lumen Gentium*, qui, en définissant l'Eglise d'abord comme un peuple de Dieu et ensuite seulement comme structure hiérarchique, ouvre des promesses de rapprochement avec les Eglises de la Réforme, de la constitution *Gaudium et Spes*, qui contient bien des convergences avec les positions prises dans le domaine politico-social par bon nombre d'Eglises protestantes et par le Conseil œcuménique des Eglises.

Les observateurs protestants au concile n'ont pas oublié la courtoisie fraternelle que Paul VI a manifestée. Le Conseil œcuménique n'est certes pas un organisme spécifiquement protestant, mais l'hommage que lui a rendu le pape lors de sa visite à Genève a touché les Eglises protestantes engagées depuis les origines dans la recherche de l'unité. Cette démarche symbolique représentait aussi un acte de courage. Car enfin, le siège du Conseil, Genève, c'est la ville de Calvin. Un pape dans la ville de Calvin, rendant visite aux autorités du Conseil œcuménique, prenant la parole dans la chapelle du Conseil, c'est assurément un événement qui eût été inconcevable il y a seulement trente ans. Lors d'une audience privée, Paul VI nous a dit tout l'intérêt qu'il prenait à l'œuvre théologique de Karl Barth et combien il s'était senti honoré par la visite que lui avait faite le pasteur Marc Boegner.

Des réticences

Moins spontané, plus prudent et apparemment plus anxieux que son prédécesseur, Paul VI n'a sans doute pas suscité dans les Eglises protestantes la même sympathie immédiate que Jean XXIII. Beaucoup de protestants — mais sur ce point ils ont été rejoints par pas mal de catholiques — ont été parfois étonnés et attristés par les réticences que Paul VI a manifestées à l'égard de certains vœux du concile et par la prudence sinueuse avec laquelle il a mis en œuvre les décisions de Vatican II. Ils auraient aimé plus de hardiesse et ils ont eu le sentiment que bien des espérances suscitées par le concile étaient sinon enterrées, du moins renvoyées à un avenir incertain.

Mais peut-être ne se rendraient-ils pas entièrement compte du fait que Paul VI mesurait avec angoisse la fragilité de l'Eglise qui lui avait été confiée. Il a senti les menaces d'un schisme. Il a voulu préserver à tout prix l'unité de ce grand corps et obtenir que les diverses parties et les diverses tendances de la catholicité marchent d'un même pas. Il est même arrivé à Paul VI de mettre en garde contre la « protestantisation » du catholicisme, langage qui, d'ordinaire, vient d'autres bouches que de celle du pape. Cette politique hésitante, avec des avancées aussitôt compensées par des mesures de raidissement c'est sans doute, surtout à des époques de mutation, le prix qu'il faut payer pour maintenir un organisme mondial fortement structuré et hiérarchisé, qui supporte mal un pluralisme que les Eglises de la Réforme assument plus aisément.

Paul VI ne s'est dérobé à aucune des responsabilités qu'une Eglise chrétienne doit assumer dans un monde difficile, miné par l'injustice sociale et la violence, par les tensions raciales et par une technologie mal maîtrisée. Mais Paul VI était un « spirituel » avant d'être un « politique ». Il veillait avec lucidité à maintenir une distinction en même temps qu'une solidarité entre les exigences de la vie intérieure et celles de la justice sociale, entre le salut de la personne et la libération socio-politique, entre la destinée éternelle de l'homme et le destin temporel des peuples. C'est sans doute cette sagesse profondément chrétienne et théologiquement bien fondée qui constitue le message essentiel de Paul VI, message que toutes les Eglises chrétiennes peuvent accueillir avec gratitude.

ROGER MEHL.

AGE DES CARDINAUX ET INFAILLIBILITÉ PONTIFICALE

Comment connaître l'âge des princes de l'Eglise et par conséquent le nombre des cardinaux ayant moins de quatre-vingts ans appelés à siéger au conclave sinon en se référant au très officiel Annuaire pontifical publié par les presses du Vatican ? Malheureusement, le privilège de l'infaillibilité pontificale ne s'étend pas aux auteurs de cet ouvrage austère.

Sur la foi de cet annuaire, nous avons écrit dans « le Monde » du 9 août que le cardinal Lawrence Shehan, ancien archevêque de Baltimore, aura quatre-vingts ans en décembre prochain, alors qu'il a célébré cet anniversaire le 18 mars dernier... Il ne pourra donc pas assister au conclave, ce qui ramène à cent quinze le nombre des électeurs du prochain pape. — A. W.

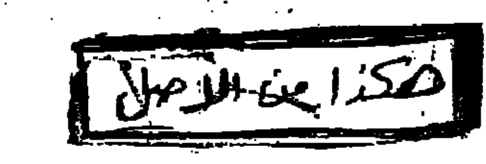
● RECTIFICATIF. — Le mot de Jean XXIII, rapporté dans *le Monde* du 9 août à propos de Charles de Gaulle : *« Croyez-moi, il n'y a pas d'homme indispensable »*, ne se rapportait pas, comme nous l'avons indiqué, à son décès survenu en 1970, mais à sa disparition (provisoire) de la scène politique en 1946.

A LA TÉLÉVISION

TF 1 retransmet en direct, ce mercredi 9 août, de 18 heures à 19 h. 15, la cérémonie du transfert de la dépouille mortelle de Paul VI à la basilique Saint-Pierre, puis le début de la messe célébrée à Notre-Dame de Paris par Mgr Marty en présence du président de la République. Antenne 2 diffuse à 18 h. 40 un bref reportage en direct.

Samedi 12 août, la messe d'inhumation sera diffusée en direct de la basilique Saint-Pierre, de 18 heures à 19 h. 30, sur TF 1 et Antenne 2.

● *Le cardinal John Wright*, soixante-neuf ans, préfet américain de la congrégation romaine pour le clergé, n'assistera pas à l'ouverture du conclave. Hospitalisé aux Etats-Unis depuis le mois de juillet à la suite de problèmes musculaires et devant subir aussi une opération de la cataracte, son état de santé ne lui permettra pas d'assister aux premières sessions des cardinaux pour élire le prochain pape. Il pourrait entrer au conclave ultérieurement.



LE M.R.G. ET L'« AFFAIRE » FABRE

Une « caution donnée à la politique du pouvoir » ou une « première expérience d'opposition constructive » ?

Le bureau national du Mouvement des radicaux de gauche devait se réunir mercredi après-midi 9 août pour se prononcer sur la décision de M. Robert Fabre d'accepter le principe d'une mission confiée par M. Giscard d'Estaing sur le problème du chômage. Les dirigeants du M.R.G. disposeraient d'un dossier comprenant une lettre de leur président, M. Michel Crépeau, adressée à M. Fabre, pour le mettre en garde contre l'incompatibilité entre l'appartenance au M.R.G. et « une caution donnée à la politique du pouvoir » et la réponse du député de l'Aveyron. Cette dernière a été rendue publique par son auteur. M. Fabre estime que sa mission pourrait constituer « la première expérience d'une opposition constructive » et s'en prend personnellement à M. Crépeau par le ton de ses commentaires à son égard. Le président du M.R.G. avait souhaité que le député de l'Aveyron se place en congé de parti, mais il pourrait être conduit à réclamer des sanctions plus sévères. S'il est désapprouvé par certains cadres du mouvement, M. Fabre est soutenu par d'autres et il a reçu l'appui de M. Jacques Maroselli, qui briguait sa succession à la présidence contre M. Michel Crépeau. Le même débat qu'au congrès de La Rochelle ressurgit sur les conclusions à tirer de l'échec électoral de l'union de la gauche entre ceux qui veulent, avec M. Crépeau, se maintenir aux côtés des socialistes dans l'opposition de gauche et ceux qui sont prêts à explorer d'autres voies.

M. Fabre incarne désormais cette tentative nouvelle que le P.S. est d'autant plus conduit à condamner que le P.C. l'accuse de la couvrir comme une sorte de ballon d'essai. C'est sous la pression de cette polémique à l'intérieur de la gauche que les membres du bureau national du M.R.G. devaient délibérer. — A. L.

Dans la lettre qu'il a adressée à M. Crépeau, M. Fabre indique qu'il serait venu s'expliquer devant ses amis du bureau national si, écrit-il, *« vos appréciations et les commentaires de certains de vos amis n'avaient été aussi injurieux et aussi méprisants à mon égard »*.

L'ancien président du M.R.G. explique que sa démarche ne contredit en rien les engagements du dernier congrès du mouve- et qu'elle s'inscrit dans la lignée de ses précédentes initiatives, notamment sa première visite à l'Elysée en 1975 et sa décision du 14 septembre 1977 pour mettre *« un frein à la pression communiste »*.

Il ajoute : *« Vous avez condamné mon acceptation d'une rencontre avec le président de la République avant même d'en connaître le résultat. Et en quels termes l'avez-vous commentée ! J'en suis confus pour l'image que vous donnez ainsi de la courtoisie et de la tolérance radicales. (...)*

» Ma démarche actuelle est personnelle, mais elle est dans le droit fil de la philosophie et de l'esprit du radicalisme. Elle n'est en rien obédience à un gouvernement dont, parlementaire de l'opposition, je continuerai à critiquer et à combattre l'action.

» La gauche peut choisir, et je crains que vous n'ayez pris cette voie — de s'enfermer dans ses querelles internes et dans une opposition systématique. (...) Une gauche moderne, renonçant à l'utopie révolutionnaire (...), peut obtenir l'adhésion de la masse des Français.

» Ma mission pourrait être la première expérience — bien limitée — d'une opposition constructive permettant de faire connaître nos idées et d'amorcer un mouvement vers la société plus juste et plus humaine que nous souhaitons. »

M. MAROSELLI : une dimension nouvelle

M. Jacques Maroselli, maire de Luxeuil, qui fut en mai dernier l'adversaire de M. Michel Crépeau dans l'élection à la présidence du Mouvement des radicaux de gauche, a approuvé mardi 8 août, dans une déclaration à l'*A.F.P.*, l'attitude de M. Robert Fabre qui, a-t-il indiqué, *« semble avoir eu conscience de la nécessité qu'il y a pour la gauche, et notamment pour le radicalisme, de donner une dimension nouvelle et plus humaine à la politique poursuivie jusqu'ici, aussi bien par une droite dépassée, que par certaines formations de la gauche qui se montrent plus soucieuses d'électoralisme que du sort des hommes et des femmes de notre pays »*. Pour l'ancien député de la Haute-Saône, *« la gauche, si elle n'y prend garde, va devenir très vite une gauche étriquée, sclérosée, timorée et de plus en plus sectaire. Une gauche moderne dans une démocratie progressive*, a-t-il précisé, *doit avant tout provoquer le dialogue, le débat »*. Un tel dialogue, estime M. Maroselli, permettrait à l'opposition *« d'avoir un accès total aux sources officielles d'information et de mesurer les intentions et la volonté réelle de la majorité »*.

M. GOUTTEBEL : un piège

Pour M. Jean-Yves Gouttebel, président de la fédération du Puy-de-Dôme et membre du bureau national du M.R.G., *« la démarche de M. Fabre est fondamentalement contraire aux orientations décidées démocratiquement par le dernier congrès et à la position constante du M.R.G., qui a toujours condamné sévèrement la politique économique et sociale de MM. Barre et Giscard d'Estaing. Robert Fabre*, affirme-t-il dans un communiqué, *est tombé dans un piège et dans des manœuvres orchestrées par une majorité qui se discrédite quotidiennement. Sa démarche*, ajoute-t-il, *ne saurait en rien engager le M.R.G. et il appartiendra au bureau national de demander à Robert Fabre d'exprimer clairement son choix. »*

Tout en regrettant que M. Fabre, *« sans consulter son parti, ait engagé une démarche politique dont l'importance méritait un débat préalable au sein du M.R.G. »*, et tout en considérant que *« les radicaux de gauche perdraient leur honneur et leur crédit à devenir les supplétifs de la droite »*, la fédération de l'Aude estime cependant que sa démarche *« traduit objectivement la nécessité d'imaginer l'avenir de la gauche autrement qu'à travers des formules incantatoires sur l'union de la gauche ou des accords électoraux circonstanciels. »* Aussi demande-t-elle que la condamnation de son initiative ne se traduise par aucune sanction *« qui ne servirait qu'à masquer les problèmes de la gauche et à renforcer les sectarismes »*.

M. DURAFFOUR : un désaveu pour M. Barre.

M. Paul Duraffour, député radical de gauche de Saône-et-Loire, a adressé, mardi 8 août, à M. Raymond Barre, une question écrite pour lui demander si, à son avis, la mission confiée par le président de la République à M. Robert Fabre *« ne constitue pas en fait un désaveu de sa politique économique et sociale »* et *« s'il n'estime pas devoir tirer de cette situation toutes les conséquences »*.

« M. Giscard d'Estaing, écrit M. Duraffour, *ne doit pas ignorer que, fidèle à son engagement réaffirmé d'homme de gauche »*, M. Fabre *« ne peut pas ne pas reprendre les solutions proposées à ce sujet par les partis de gauche, quitte à en ajouter de nouvelles »*.

● *M. Robert Calvet, secrétaire général de la fédération radicale-socialiste Rhône-Alpes*, a assuré, mardi 8 août, M. Robert Fabre de *« sa solidarité la plus active pour créer l'ouverture sociale attendue des Français »*.

● *La C.G.T.*, par la voix de M. Michel Warcholak, a estimé que M. Giscard d'Estaing tentait avec M. Fabre *« une nouvelle opération de diversion »*...

« La C.G.T., a-t-il ajouté, *ne permettra pas que cette singulière « mission » puisse faire illusion, au préjudice de l'indispensable action des travailleurs. »*

● *M. Georges Marchais*, secrétaire général du parti communiste français, a rencontré le 8 août à Paris M. Henk Hoekstra, président du comité central du parti communiste des Pays-Bas. Tous les deux, dit un communiqué, *« ont manifesté des préoccupations convergentes face aux conséquences de la crise du système capitaliste qui frappe les travailleurs, l'ensemble des couches laborieuses en France et aux Pays-Bas »*.

LES GRANDS PROJETS D'AMÉNAGEMENT DE LA CAPITALE

L'État s'engage à La Villette et cherche à se dégager des Halles

Après le conseil interministériel restreint consacré à l'aménagement des Halles et de La Villette, M. Giscard d'Estaing s'est rendu, le mardi 8 août, à La Villette en compagnie de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie. Il a visité les terrains (53 hectares appartenant à l'Etat) des anciens abattoirs, fermés en 1973 avant d'avoir été terminés.

Bordé par le boulevard périphérique et le canal Saint-Denis, et traversé par le canal de l'Ourcq, l'ensemble est occupé par plusieurs grandes constructions de béton et par une vaste halle métallique du dix-neuvième siècle.

Le président de la République a demandé que soit *« mise à l'étude la réalisation d'un musée des sciences et de l'industrie dans la grande salle des ventes »*, indique le communiqué publié par l'Elysée. Il s'agit d'un bâtiment de béton qui occupe près de cinq hectares au sol et offre environ 150 000 mètres carrés de planchers et un parc de stationnement en sous-sol de 4 000 places. Les proportions monumentales de l'ouvrage (68 mètres entre les piliers et 11 mètres sous plafond), qui n'est pas complètement terminé, permettent en effet d'envisager son utilisation comme musée. Les installations du Palais de la découverte et les collections du musée des Arts et Métiers, trop à l'étroit rue de Turbigo, pourraient y être transférées. L'industrie pourrait être associée à ce projet, et un lieu d'exposition de ses dernières réalisations pourrait être aménagé.

Le parti général de l'aménagement des terrains qui était en cours de définition avec la Ville devra tenir compte de cette nouvelle orientation, indique-t-on à l'Elysée. Il semble qu'un accord général se dégage pour la démolition du bâtiment de la stabulation (pour lequel l'Etat a demandé un permis de démolir qui lui a, pour l'instant, été refusé par la Ville) et de diverses installations : seules seraient conservées la grande halle métallique de Baltard et la grande salle des ventes destinée au musée.

En insistant pour que les *« travaux d'aménagement du parc de 23 hectares soient entrepris rapidement »*, le chef de l'Etat a souhaité, en outre, que cet équipement soit bien placé, plus près des canaux et le long du boulevard périphérique, comme il avait été envisagé.

Enfin, la nomination de M. Roger Taillibert comme architecte en chef de l'aménagement indique la volonté de l'Etat que les responsabilités soient clairement définies dès maintenant. Le concours d'idées organisé par l'Atelier parisien d'urbanisme, en 1976, n'avait abouti à aucun choix. L'Etat reprend l'initiative, et on peut même se demander si les termes de la recommandation, adressée à la Ville par l'Elysée, en février 1975, ne sont pas oubliés. Un communiqué affirmait à l'époque : *« Bien que les terrains du secteur de La Villette appartiennent à l'Etat, le président de la République considère que les choix d'urbanisme qui permettront de définir l'aménagement de ces quartiers doivent relever principalement de la Ville de Paris. »*

L'architecte Roger Taillibert, qui a réalisé à Paris, le parc des Princes, et de nombreux équipements industriels et sportifs, en France, est l'auteur des installations olympiques de Montréal, au Canada. On indique dans l'entourage du président que M. Taillibert est considéré à l'étranger comme le meilleur architecte français contemporain et qu'il a très peu de chantiers en France. On précise aussi qu'il a eu le premier l'idée de ce musée, après avoir constaté l'état peu satisfaisant du Palais de la découverte et l'existence, à l'étranger, de grands musées techniques, conçus, comme par exemple celui de Washington, de façon beaucoup plus « ouverte » et pédagogique.

L'auditorium en question

Autant l'Etat s'engage clairement dans l'opération d'aménagement de La Villette, où il doit faire oublier le scandale financier de la construction trop coûteuse et de l'abandon des abattoirs, autant M. Giscard d'Estaing semble prendre ses distances à l'égard des Halles. Le communiqué précise clairement : *« L'opération d'aménagement des Halles relève de la compétence de la Ville de Paris, qui est l'autorité concédante de la SEMAH. Toutefois, l'Etat porte un intérêt particulier à la bonne réalisation du jardin, compte tenu des dépenses qu'il a faites pour préserver de toute construction les terrains correspondants. »*

En renonçant, en août 1974, à la construction d'un immeuble de bureaux près de l'église Saint-Eustache, le président de la République avait en effet clairement souhaité que le jardin soit agrandi d'autant. Cette décision a coûté à l'Etat une rallonge de subvention à la société d'aménagement (environ 100 millions de francs) et l'indemnisation du promoteur (plus de 80 millions de francs). Le chef de l'Etat entend que cet effort ne soit pas vain. C'est notamment pourquoi il a *« écarté la solution d'une grande salle de musique souterraine »* qui risquerait par ses excroissances de nuire à la qualité du jardin.

M. Lecat, ministre de la culture et de la communication, doit examiner les études architecturales et acoustiques de la construction d'un auditorium, rue Pierre-Lescot. Mais d'autres emplacements ne sont pas exclus pour cet équipement que M. Giscard d'Estaing souhaite voir construire *« en région parisienne »*. Tout se passe comme si le chef de l'Etat, conscient de la complexité architecturale et technique de cette opération déjà trop engagée, se retirait sur la pointe des pieds... Ne serait-ce que pour éviter, sur ce dossier complexe, des occasions de friction avec les élus de la capitale.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

MOUVEMENT SOUS-PRÉFECTORAL

Par décrets du président de la République en date du 4 août, publiés au *Journal officiel* du 9 :

— M. Thierry KLINGER, administrateur civil détaché, sous-préfet de Guingamp (Côtes-du-Nord), est mis à la disposition du premier ministre pour être réintégré dans son corps d'origine ;

— M. Bernard PUYDUPIN, sous-préfet de Langres (Haute-Marne), est nommé sous-préfet de Guingamp ;

— M. Pierre CANTEGREL, sous-préfet de Sélestat-Erstein (Bas-Rhin), est nommé sous-préfet de Langres ;

— M. Didier CULTIAUX, secrétaire général de la Charente, est nommé sous-préfet de Sélestat-Erstein ;

— M. Mohamed BENGAOUER, secrétaire général de la Mayenne, est nommé secrétaire général de la Charente ;

— M. Jean-Jacques FAUROUX, sous-préfet, chargé de mission auprès du préfet de la région Alsace, est nommé secrétaire général de la Mayenne ;

— M. Bernard COQUET, administrateur civil détaché, sous-préfet, chargé de mission auprès du préfet du Val-d'Oise, est mis à la disposition du premier ministre pour être réintégré dans son corps d'origine ;

— M. François FILLIATRE, secrétaire général du Jura, est nommé sous-préfet, chargé de mission auprès du préfet du Val-d'Oise ;

— M. Alain CHRISTNACHT, administrateur civil détaché, directeur du cabinet du préfet des Hauts-de-Seine, est mis à la disposition du premier ministre pour être réintégré dans son corps d'origine ;

— Mme Anne-Marie CUILLÉ, directeur du cabinet du préfet d'Eure-et-Loir, est nommé directeur du cabinet du préfet des Hauts-de-Seine ;

— M. Hubert PERROT, secrétaire général du Gard, est mis à la disposition du premier ministre (secrétariat général de la défense nationale) à compter du 1er septembre 1978 ;

— M. Claude PIERRET, secrétaire général de la Dordogne, est nommé secrétaire général du Gard ;

— M. Pierre RICOU, sous-préfet de Châteaulin (Finistère), est nommé secrétaire général de la Dordogne ;

— M. Jacques DEWATRE, sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), est nommé sous-préfet hors-cadre ;

— M. Jean BARBIER, sous-préfet de Nantua (Ain), est nommé sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne ;

— M. Henri TOUZARD, sous-préfet de Saint-Flour (Cantal), est nommé sous-préfet de Nantua ;

— M. Raymond CRESPY, sous-préfet de Largentière (Ardèche), est nommé sous-préfet hors-cadre à compter du 1er septembre.

LE VOYAGE DU PREMIER MINISTRE DANS LE CALVADOS

Un département particulièrement touché par le chômage

De notre correspondant

Caen. — M. Raymond Barre visitera, le jeudi 10 août, dans le Calvados, les fiefs de ses deux ministres normands, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, maire et conseiller général de Vire, et M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, conseiller général de Trouville et président du district de Trouville-Deauville.

Le tourisme est la principale industrie du département. Pour équilibrer la côte, une politique de développement des possibilités d'accueil de l'arrière-pays a été entreprise depuis plusieurs années. Le plan d'eau de la Dathée y contribuera par les aménagements dont il a été entouré. Mais il est aussi un des symboles de la politique de l'eau menée dans la région et tout spécialement dans le bocage. Le bassin de la Vire est le premier en France à avoir bénéficié d'un décret d'objectif de qualité : ceux de l'Orne et de la Dives devraient, à leur tour, en être pourvus.

Le premier ministre s'intéressera aussi à l'industrialisation de la zone d'Honfleur, sur la rive gauche de la Seine. Jeumont-Schneider et Canon-Akai doivent s'y installer prochainement. C'était indispensable pour éviter que la rive gauche ne soit entièrement aspirée par la rive droite si le projet (qui se précise de plus en plus) d'un nouveau pont à hauteur du Havre, voit le jour. Enfin, les difficultés rencontrées par les marins-pêcheurs du fait de la pollution de l'estuaire de la Seine, qui sont maintenant bien connues, seront également évoquées.

Ce sont des villes relativement épargnées par la crise actuelle que visitera le premier ministre. Il ne faudrait pas en déduire qu'il en est de même pour l'ensemble du département, plus touché que le reste du pays. Certes, à Vire, le nombre des chômeurs a diminué, mais, à 31 kilomètres de là, Flers (Orne) voit l'industrie textile, qui a fait sa renommée, s'effondrer (huit cents emplois sur deux mille ont été supprimés depuis un an) et, sur l'ensemble du Calvados, les demandes d'emploi non satisfaites ont en un an augmenté de 18,1 %, alors que la moyenne nationale n'est que de 6,25 %. De nombreuses petites et moyennes entreprises ont dû procéder à des licenciements et de plus grandes ne sont pas épargnées. La plus importante par les effectifs, l'usine Saviem de Blainville (sept mille cent employés), principale victime de la mévente du poids-lourd français, a multiplié les jours de chômage.

La société métallurgique de Normandie (S.M.N., cinq mille sept cents salariés) inspire les plus vives inquiétudes, puisque sa direction elle-même reconnaît que sa survie n'est plus assurée. Petite de la sidérurgie française (moins de 4 % de la production d'acier), elle paraît oubliée dans l'élaboration des plans de sauvetage de cette industrie. Pourtant, M. Barre, qui fut un temps professeur d'économie à l'université de Caen, ne peut ignorer son importance dans la vie régionale. Longtemps seule grande unité de production en Basse-Normandie, la S.M.N. en reste l'entreprise phare. — T. B.

POLITIQUE

Un entretien avec Jean-Jacques Servan-Schreiber

(Suite de la première page.)

» 3) A partir de maintenant, c'est la troisième période enfin qui peut s'ouvrir : celle d'une France moderne, créatrice, grâce à la prise en main, par les Français eux-mêmes, des responsabilités.

» Nous jouons le sort du pays. Au bout du compte, selon le succès ou l'échec, ce sera la démocratie française ; ou bien ce sera l'Etat totalitaire. Voilà l'enjeu.

— Plusieurs grosses sociétés françaises feront cette année des bénéfices à l'étranger et perdront de l'argent en France. Comment, dès lors, notre pays peut-il devenir une terre d'investissements et créer des emplois ?

— Le constat est, en effet, brutal : Pechiney, Michelin, C.G.E., Saint-Gobain, Air-Liquide, Renault-Industries, ont diversifié leurs investissements en créant des usines hors des frontières. Leurs bénéfices, depuis l'an dernier, viennent presque exclusivement de leurs activités à l'extérieur. Bénéfices qui, seuls, éviteront une plus grande vague de licenciements.

» C'est une constatation grave et une menace pour l'avenir.

» Que manque-t-il donc à la France pour être elle aussi une terre féconde d'investissements ? Après tout, ni l'Allemagne, ni le Japon, ni la Suisse, ni la Suède, etc., n'ont de matières premières. Alors ?

» Ce qui nous manque, c'est la solidarité entre les Français. Notre pays n'est pas unifié : il y faut les réformes que nous connaissons, et qu'on retarde toujours sous un prétexte ou un autre. Ce n'est plus possible.

» Et il y faut, aussi, la mise en situation de responsabilité des Français eux-mêmes, là où ils vivent, là où ils travaillent. S'ils sont formés, équipés, et sécurisés, ils inventeront.

» Tout repose sur cette nouvelle base humaine de notre société, sur cette confiance en l'homme qui est le secret des sociétés avancées.

— Dans le Défi américain, *vous prôniez le dégagement industriel de l'Etat. N'est-ce pas ce que fait le premier ministre ?*

— L'Etat pouvait se dégager avant le coup de tonnerre de 1973, à l'époque de la croissance forte. Maintenant il n'en a plus le droit. Refaire la France en sacrifiant les Français n'aurait pas de sens.

— Vous citez en exemple le modèle allemand. N'est-ce pas la politique que suit M. Raymond Barre ?

— Entre le modèle allemand et notre situation actuelle, il y a de sérieuses différences. L'Allemagne est profondément régionalisée. Des villes comme Francfort, Hambourg, Munich, Cologne, Stuttgart, et leurs régions, décident, innovent sans passer par une bureaucratie centrale. Deuxième différence : les syndicats sont directement branchés sur le pouvoir politique pour les prises de décision, en conséquence. La France ne sera en mesure de relever le défi mondial qu'en retirant le monopole du pouvoir à une petite élite bureaucratique, et en diffusant, avec confiance et hardiesse, les responsabilités.

— Un rapprochement entre industriels et fonctionnaires a été organisé par le gouvernement quand il a mis sur pied une mission interministérielle de contrôle des sociétés sidérurgiques. Or on voit le résultat : après l'arrêt des hauts fourneaux de Thionville, c'est l'aciérie de Neuves-Maisons qui est en suspens avant même d'avoir été mise en service.

— Voilà bien l'exemple le plus frappant de leur fameux « mal français » !

» En novembre 1971, le gouvernement a annoncé que les investissements sidérurgiques iraient en priorité à Fos. J'ai déclaré, après une réunion de travail avec les élus du bassin sidérurgique, que c'était une grave erreur, qui mènerait à des catastrophes. *L'Est républicain* a titré : « Concorde *bis* ».

» Fos a été un échec ruineux, et qui a infligé une blessure durable à la sidérurgie lorraine. Exemple des décisions aveugles.

» A la fin de l'année dernière, craignant des décisions clandestines, de nouveau, à Paris, j'ai demandé que le conseil régional de Lorraine puisse entendre le haut fonctionnaire chargé, par le gouvernement, des sociétés sidérurgiques. L'Etat, par ses agents en région, a opposé son veto. Quel contresens !

» Il traduit le mépris de la bureaucratie pour les citoyens et leurs élus. C'est l'opposé de la voie du renouveau et du salut.

Une société cloisonnée

— D'après les sondages, la majorité des Français pensent que la politique gouvernementale aura des effets négatifs tant sur les prix que sur l'emploi. Comment s'expliquent la démobilisation et le pessimisme de l'opinion au lendemain de la victoire électorale de la majorité ?

— C'est qu'on a mis la charrue avant les bœufs. Si j'ose dire.

» Avant d'appeler à l'effort, voire aux sacrifices, pour une période de reconstruction, il faut créer d'abord les conditions de la justice et de la solidarité. Or quelle mesure a-t-on proposée au Parlement pour cicatriser les blessures françaises, réduire les différences et les oppositions, enraciner dans la réalité le sentiment que l'effort sera équitablement réparti ?...

» Alors, il ne faut pas s'étonner des sentiments d'amertume et de déception.

» Comment préparer le redressement ?

» Un exemple : une trentaine de personnalités politiques, industrielles et administratives se sont réunies, à Nancy d'abord, au printemps, pour chercher ensemble les moyens de construire la nouvelle économie française, ses nouvelles activités, ses nouveaux emplois, dans l'univers bouleversé qui nous entoure.

» C'est ce qui se fait maintenant systématiquement au Japon, en Allemagne fédérale, aux Etats-Unis. Mais en France nous sommes restés une société cloisonnée.

» Un chef d'entreprise nous a dit, à notre réunion de Nancy : « *En dix-sept ans de carrière* » *industrielle, c'est la première* » *fois que je suis à une table de* » *travail avec des élus politiques.* » Incroyable mais vrai.

» C'est que l'Etat, depuis si longtemps, a tout voulu garder pour lui, le monopole des pouvoirs, des décisions, des ressources, dans ses ministères et ses cabinets. Interdisant ainsi l'éclosion sérieuse du dialogue permanent entre les Français. Ce qui explique beaucoup de nos difficultés, de nos rigidités d'aujourd'hui.

» C'est seulement l'organisation de ce qu'un autre participant a appelé le « dialogue franco-français » qui peut permettre l'innovation et le développement de nouvelles activités, de nouvelles industries, de nouveaux emplois.

» Notre groupe s'est maintenant réparti la tâche en quatre comités (emploi, investissements, consensus social, décentralisation) pour apporter à la rentrée d'octobre les premières directives.

» Si la Lorraine en est le berceau, c'est qu'elle est au carrefour même des grandes industries du passé en déclin et de l'essor des industries de nouvelle technologie, avec tous les atouts scientifiques autour de Nancy.

— Quels nouveaux emplois et quelles nouvelles industries ?

— Les industries traditionnelles émigrent maintenant vers des zones multiples : le tiers-monde, qui possède les matières premières et la main-d'œuvre ; le Proche-Orient, qui a les principaux capitaux ; les Etats-Unis, dont le marché intérieur garantit les bénéfices sur place ; les pays de l'Est, où les investissements sont mis à l'abri, comme on sait, des grèves et des revendications.

» Voilà déjà quatre univers où vont, et c'est un bouleversement, s'installer les industries.

» Nous devons donc fonder notre redressement sur ce que nous avons : l'intelligence, la technologie, la formation des hommes, la valeur.

» La Lorraine, là encore, est un témoin par excellence.

» La sidérurgie, les textiles, la chimie connaissent de terribles soubresauts avec des conséquences dramatiques sur l'emploi. Pendant le même temps les industries novatrices (le complexe hospitalier-universitaire, la chaîne agro-alimentaire, l'implantation de C.G.E.E.-Alsthom, B.E.F.S. engineering, la Saviem, la mission technique Lorraine - Bourgogne, Vacu-France, Péchiney, etc.), sont venus, de mois en mois, préfigurer sur place ce que sera la nouvelle Lorraine : l'un des pôles européens des industries à base scientifique, comme dans les pays les plus avancés dont nous parlions. Un mouvement est amorcé.

» Trouver comment franchir ce « seuil de l'avenir », pour la France, par les moyens les plus rapides, les plus adaptés à notre pays — telle est la mission que s'est fixée le « groupe de Nancy ».

— Qui sont les participants ?

— La discrétion sur les noms, et sur les débats, très francs et directs, est la condition de notre efficacité : je ne peux vous donner aucun nom.

» Il y a des chefs d'entreprise qui emploient plus de 150 000 salariés et d'autres qui en emploient moins de 1 000 ; mais ils ont en commun d'avoir « gagné », dans leur secteur, sur les marchés mondiaux.

» Les élus sont, au départ, pour moitié lorrains. Les autres sont venus d'autres régions françaises. Ils ont en commun une connaissance, ou une volonté d'apprendre les nouvelles données de l'économie mondiale pour être réalistes et efficaces dans la création d'emplois : notre obsession à tous.

» Les hauts fonctionnaires se sont montrés exceptionnellement ouverts et dynamiques ; ils ne demandaient que ce mélange créateur. Les barrières psychologiques, habituelles, tombent. Donc c'est possible.

— Françoise Giroud dit que « vous êtes né pour accueillir le choc du futur avec aisance et parfois intrépidité ». Mais quand vous vous retournez sur votre passé — l'Express *que vous avez laissé en d'autres mains, le conseil régional aussi, le parti radical devenu un courant de l'U.D.F., une carrière ministérielle interrompue et maintenant cette invalidation — vous devez vous rendre compte que vous avez déçu beaucoup de monde ?*

— Certes. J'aurais bien préféré que tout soit simple, facile et rapide.

» Si j'ai quitté la presse, c'est par souci de me consacrer entièrement à ma tâche politique. Lorsque j'ai tranché dans le vif au parti radical, ce fut pour rompre, dès 1972, avec le pacte Marchais-Mitterrand et, au bout du compte, en arriver à la création de l'U.D.F. avec Valéry Giscard d'Estaing. Si, ayant été appelé deux fois, grâce au président de la République, à des responsabilités de réforme au niveau gouvernemental, je ne suis pas resté, c'est que les conditions politiques ne me permettaient pas encore d'accomplir ma tâche.

» Ainsi, j'ai choisi, d'un bout à l'autre, de sauvegarder l'avenir, aux dépens de ma situation personnelle dans l'immédiat. De même que dans ma région, qui souffre, et à laquelle je suis passionnément dévoué, je n'ai pas cru devoir accepter, à la fin de l'an dernier, qu'un président de région soit soumis au veto des fonctionnaires d'Etat.

» Regardez l'attentat contre Neuves-Maisons. Nous ne pouvons pas l'admettre.

» J'ai donc essayé de tenir la ligne, aussi détaché que possible de chaque péripétie du présent. Mon combat étant demeuré constant vers un objectif dominant : confier aux Français eux-mêmes le développement de la France.

» Nous allons y arriver. Car dans la formidable tempête qui secoue le monde, et notre pays, c'est la seule voie.

» Permettez-moi, en conclusion, d'attirer votre attention sur le fait que les hommes politiques qui ont marqué, même modestement, leur époque ont tous traversé d'abord une longue période solitaire et difficile. »

En Nouvelle-Calédonie

UN CONSEILLER TERRITORIAL EST ARRÊTÉ POUR AVOIR REFUSÉ DE PAYER UNE AMENDE

De notre correspondant

Nouméa. — M. Nidoish Naisseline, conseiller territorial de Nouvelle-Calédonie et leader du Parti de libération kanak, a été incarcéré lundi à la prison de Nouméa pour avoir refusé de payer une amende se montant à 2 200 francs. M. Naisseline avait été jugé voilà deux ans pour avoir participé à la rédaction du tract appelant au soulèvement général dans tout le territoire. Ce tract était l'une des conséquences des événements de la nuit du 27 décembre 1975, au cours de laquelle une jeune Mélanésien de vingt et un ans avait été tué accidentellement par un policier. Condamné alors à une amende et à deux mois de prison avec sursis, M. Maisseline avait toujours refusé de payer

Son arrestation, outre qu'elle donne une large publicité aux objectifs indépendantistes de son parti, prélude de manière fâcheuse à l'arrivée à Nouméa, vendredi 11 août, du secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, M. Paul Dijoud, et augure mal de la politique d'ouverture qu'il avait définie lors de son premier passage, le mois dernier. — J.-N. F.

● *L'association des Canaques en France* dénonce « *la répression arbitraire et raciste* » qui frappe les dirigeants du PALIKA, et proteste contre la relaxation et la nomination au ministère des DOM-TOM à Paris, du policier responsable, selon elle, de la mort du jeune Mélanésien lors des événements du 27 décembre 1975.

DÉFENSE

UN LASER POUR DÉTRUIRE LES MISSILES

L'expérience réussie aux États-Unis peut ouvrir la voie à de nouveaux systèmes d'armes

Un missile détruit par un laser : c'est, d'après la revue américaine Aviation Week and Space Technology, *l'expérience qui a été récemment réussie aux Etats-Unis, et qui peut être une étape importante dans le développement futur d'armes utilisant des lasers de grande puissance.*

L'essai mettait en œuvre un laser à gaz construit pour la marine américaine par T.R.W. Systems. C'est un laser au fluorure de deutérium qui émet un rayonnement infra-rouge d'une longueur d'onde de 3,8 microns. La puissance du faisceau était de quelques centaines de kilowatts.

L'armée américaine a déjà fait plusieurs expérimentations du même ordre, mais utilisait des lasers à gaz carbonique de puissance bien plus faible, et ne visait que des cibles bien plus lentes qu'un missile, par exemple des hélicoptères. La nouvelle expérience est donc un progrès important ; cela ne signifie nullement qu'un système opérationnel puisse être envisagé à brève échéance. En fait, il est improbable que l'éventuelle décision de construire un tel système d'armes laser soit prise avant 1982.

Des lasers de basse puissance ont déjà trouvé de nombreuses applications militaires ; ils ont servi à guider les « smart bombs » (bombes intelligentes) vers des objectifs d'accès difficile, pendant la guerre du Vietnam. Mais utiliser directement l'énergie transportée par un faisceau laser pour aveugler les détecteurs qui orientent le missile, ou a *fortiori* percer un blindage, requiert des puissances bien supérieures, ainsi qu'une très fine focalisation de la lumière.

En tant qu'arme destructive, le laser a deux avantages : la vitesse de la lumière est infiniment supérieure à celle de tout objet matériel ; d'autre part son absence complète d'inertie permet de suivre toute évolution de la cible, et de tirer dans n'importe quelle direction alors qu'un projectile lourd ou un missile ne peut être tiré par un avion rapide que dans la direction du vol (à quelques exceptions près).

En regard de ces avantages, les inconvénients sont nombreux. Le faisceau du laser n'est efficace que s'il reste très concentré. Or la turbulence de l'atmosphère, la diffusion de la lumière par les molécules d'air ou les gouttelettes d'eau des brumes et nuages, l'échauffement de l'air par le faisceau lui-même, font diverger le faisceau et limitent la portée utile. De mauvaises conditions météorologiques peuvent même interdire complètement l'emploi du laser.

Ces difficultés disparaissent au-dessus de l'atmosphère, et un laser monté sur un satellite pourrait détruire d'autres satellites. La difficulté est ici de fournir l'énergie nécessaire : compte tenu du mauvais rendement énergétique des lasers, il faut, en fait, leur fournir une énergie bien supérieure à celle du faisceau.

Sauf cette application spatiale, l'arme laser semble surtout adaptée à la défense rapprochée d'objectifs de haute valeur stratégique, comme par exemple les porte-avions.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 147

HORIZONTALEMENT

I. N'ont droit qu'à une moitié. — II. La meilleure façon d'agir. — III. Influe sur la valeur d'un coupon ; Trop mou. — IV. Nous permet de garder la tête haute. — V. Normalement considéré par une fille comme l'homme de sa vie ; Conjonction. — VI. Très forts ; Grecque. — VII. Petite pièce ; Aux petits des oiseaux, il donne la pâture. — VIII. Bienheureux ; Bien établi. — IX. Colère bien naturelle. — X. Bruits inquiétants ; Sans motifs. — XI. Remplissent bien des trous ; Polissons.

VERTICALEMENT

1. Où l'on ne voit pas que du bleu. — 2. Se lancer dans les retranchements ; L'argent n'a aucun pouvoir sur lui. — 3. Conjonction ; Très aigre ; De quoi troubler les petites Anglaises. — 4. Changent de couleur au cours d'une immersion prolongée ; Ont donc beaucoup vécu. — 5. Ont le geste large. — 6. De mauvais goût. — 7. On peut leur confier des bouteilles ; De quoi nous empoisonner la vie ! — 8. Pas coupées ; Est restrictif. — 9. N'a pas de mal à se faire entendre ; Fuse d'un auditoire ravi.

Solution du problème n° 2 146

Horizontalement

I. Naissance. — II. Urne ; Rail. — III. Médiocre. — IV. Inini ; Rus. — V. Sec ; Axe. — VI. An ; St. — VII. Antérieur. — VIII. Tues ; Rusé. — IX. Rat. — X. Serine ; Gé. — XI. Ussé ; Dés.

Verticalement

1. Numismates. — 2. Arène ; Nu ; Eu. — 3. Indicateurs. — 4. Sein ; Nés ; Is. — 5. Ole ; Ane. — 6. Arc ; Sir. — 7. Narrateur. — 8. Cieux ; Usagé. — 9. El ; Secrètes.

GUY BROUTY.

Visites, conférences

JEUDI 10 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée du Musée des monuments français, place du Trocadéro, Mme Garnier-Ahlberg : « Fresques romanes ».

20 h., métro Rambuteau, Mme Meyniel : « Le Centre Georges-Pompidou » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

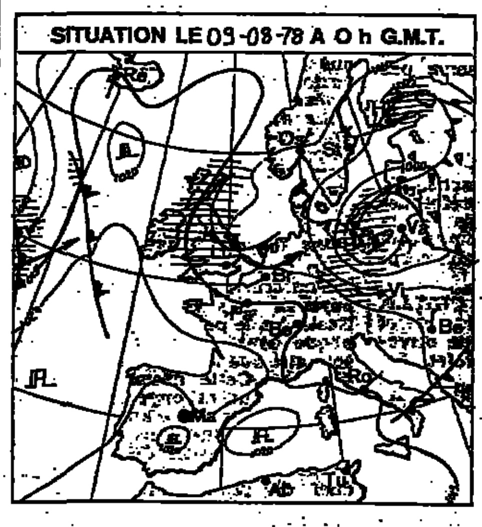
15 h., 29, rue de Rivoli, Mme Ferrand : « Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville ».

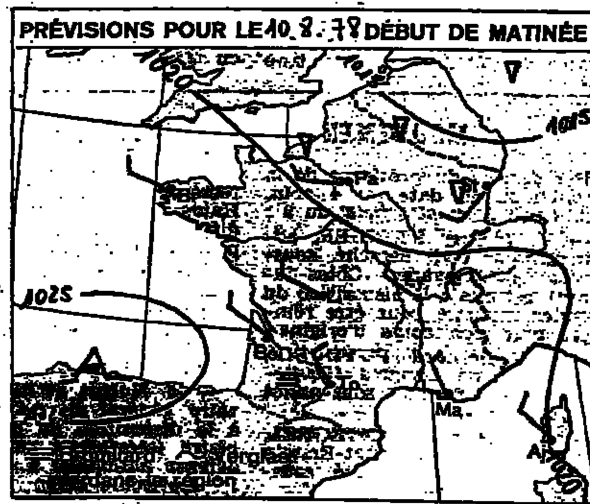
15 h., entrée principale, boulevard de Ménilmontant : « Tombes illustres dans le bois du Père-Lachaise » (Paris et son histoire).

21 h., métro Châtelet, M. Ch. Guseco : « L'église Saint-Séverin et son quartier » (Templia).

15 h., 42, avenue des Gobelins : « Les Gobelins » (Tourisme culturel).

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 9 août à 0 heure et le jeudi 10 août à 24 heures :

En liaison avec une faible hausse du champ de pressions sur l'Europe occidentale, une légère amélioration se produira sur notre pays

Jeudi 10 août, du sud de la Bretagne aux Pyrénées et au Midi méditerranée, après quelques brouillards ou nuages bas matinaux, le temps sera souvent ensoleillé et les températures seront en hausse assez sensible. Toutefois, des nuages bas pourront pénétrer localement près des Pyrénées. Sur les autres régions, des nuages passagers donneront encore quelques averses, principalement sur la Flandre, le nord et l'est du Bassin parisien, l'Alsace et le Jura, mais le ciel sera variable et des éclaircies entraîneront une légère hausse des températures maximales. Les vents, qui souffleront de l'ouest ou du nord-ouest, resteront faibles ou modérés.

Mercredi 9 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,5 millibars, soit 761,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 août ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 23 et 14 degrés ; Biarritz, 20 et 14 ; Bordeaux, 20 et 12 ; Brest, 17 et 11 ; Caen, 19 et 12 ; Cherbourg, 16 et 12 ; Clermont-Ferrand, 19 et 11 ; Dijon, 20 et 13 ; Grenoble, 19 et 11 ; Lille, 18 et 12 ; Lyon, 20 et 12 ; Marseille, 24 et 15 ; Nancy, 18 et 12 ; Nantes, 20 et 10 ; Nice, 29 et 17 ; Paris-Le Bourget, 20 et 12 ; Pau, 19 et 11 ; Perpignan, 25 et 17 ; Rennes, 20 et 12 ; Strasbourg, 19 et 13 ; Tours, 21 et 11 ; Toulouse, 22 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 13 degrés ; Amsterdam, 18 et 11 ; Athènes, 32 et 24 ; Berlin, 16 et 14 ; Bonn, 20 et 14 ; Bruxelles, 18 et 13 ; Iles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 20 et 15 ; Genève, 19 et 11 ; Lisbonne, 27 et 14 ; Londres, 18 et 12 ; Madrid, 27 et 12 ; Moscou, 21 et 16 ; New-York, 28 (max.) ; Palma-de-Majorque, 38 et 12 ; Rome, 26 et 16 ; Stockholm, 20 et 12.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 août 1978 :

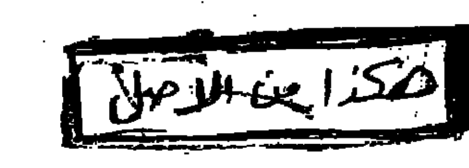
DES DECRETS

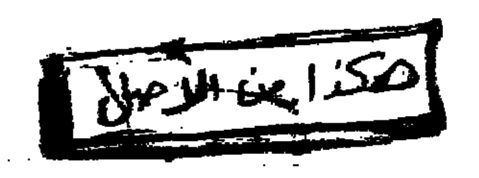
● Portant suppression et création d'emplois au ministère des transports ;

● Relatif à l'organisation de l'administration centrale du ministère des transports.

UN ARRETE

● Portant réglementation de la chasse dans le parc national des Cévennes pour la campagne 1978-1979.





Le Monde

société

Les jeunes dans leur corps

II. — « LA BOUFFE ? BOF... »

par CHARLES VIAL

Les jeunes ne s'habillent pas au hasard (« le Monde » du 9 août). Leur garde-robe est un signe des temps. Les changements de mode — voulus ou subis — traduisent des moments de la société. Pour la nourriture, la vie moderne impose ses rythmes : c'est, pour beaucoup de jeunes, une préoccupation secondaire. Ils mangent dans le désordre.

Trente jeunes gens ont fait irruption dans le magasin. Ils ont donné l'assaut aux timbales de foie gras et aux magnums de champagne. Après une bagarre avec le personnel et des commerçants voisins et l'arrivée de la police, ils sont repartis emportant 3 000 à 4 000 francs de marchandises.

C'était le 8 mai 1970, l'attaque de l'épicerie de luxe Fauchon, à Paris, par de jeunes maoïstes qui distribueront quelques jours plus tard dans des bidonvilles les produits dérobés. Au procès de Frédérique Delange, vingt ans, arrêtée au cours de l'expédition, le substitut qualifiera cette opération de « *coup de poing dans un miroir* ». Quand des jeunes saisis par la générosité distributive veulent rendre la justice, ils prennent aux riches et portent aux pauvres un symbole de la société qu'ils contestent : la « bouffe ».

Sept ans et demi plus tard, en décembre 1977, Fauchon est à nouveau pris pour cible. Un attentat ravage une partie des magasins. Cette fois, il ne s'agit plus d'abordage mais de destruction. En dix ans, la nourriture serait-elle devenue à ce point équivoque qu'elle ne vaut même plus d'être distribuée à ceux qui en manquent ?

Pour les adolescents et les jeunes de 1978, le manger ne mérite guère d'égards. Jean-Claude, vingt ans, mécanicien à Poitiers : « *La bouffe, c'est moins important que le travail.* » Annick, dix-neuf ans, secrétaire à Paris : « *La bouffe, c'est nécessaire pour vivre, un point c'est tout.* » Jean-Charles, seize ans, élève au collège Diderot de Massy (Essonnes) : « *Je mange en un quart d'heure parce que c'est une corvée le matin.* »

Vite, vite... les jeunes n'ont pas attendu la création des *fast-food*, ces restaurants où l'on engloutit, debout, un pain en forme d'assiette dégoulinant de crudités, de poulet et de fromage agglomérés. Marie-Laure, dix-neuf ans, vendeuse dans un hypermarché de Poitiers : « *J'aime bien être à table, mais pas longtemps. Pour les mariages, par exemple, on fait de bons repas, mais c'est trop long.* » Selon une enquête effectuée en 1975 dans les restaurants universitaires de Rennes auprès de mille étudiants âgés de dix-huit à vingt-cinq ans et rapportée par le docteur Henri Dupin, professeur de biologie au Conservatoire national des arts et métiers (1), la durée des repas est inférieure à vingt-cinq minutes pour 36 % des jeunes. Au restaurant de la Caisse régionale d'assurance-maladie de l'Ile-de-France, qui sert deux mille déjeuners chaque jour à une population composée pour moitié de jeunes, la durée moyenne est de vingt minutes. Michel, serrurier-chômeur, au foyer de jeunes travailleurs de Poitiers : « *On mange en un quart d'heure ; on a tout dans le plateau, alors ça nous incite à aller vite.* »

Sur les formicas et sous les néons des cantines, comme dans le sanctuaire familial, le repas n'est pas souvent occasion de liturgie. Combien de foyers comme celui des L. (deux enfants : Jean-Luc, dix-neuf ans, et Evelyne, treize ans et demi) où le dîner est expédié en deux coups de cuillère à pot et de fourchettes, car la télévision n'attend pas ? On reste à table, mais devant le poste, pendant que la mère dessert et se réfugie à la cuisine. Guy, élève de troisième à Massy, s'excuse presque d'avouer que, chez lui, le repas s'étire une heure le soir, et parfois, le dimanche, tout l'après-midi. C'est le moment où, enfin rassemblés, les trois enfants de treize à dix-huit ans et leur mère « *parlent des problèmes et prennent les décisions.* »

Dès lors, si l'aliment n'est là qu'en passant, le moins cher sera le mieux. Un vendredi soir, fin de mois, jour de paye, Alain et Jacky, deux frères qui vivent ensemble depuis que l'un d'eux a divorcé, sont venus faire leurs achats mensuels dans un magasin à grande surface de Poitiers. Montant de la facture : 477,70 F. Dans le chariot, 30 boîtes de lait, 10 kilos de sucre, 18 boîtes de crème caramel, 30 litres de vin de 9,5°, 2 kilos et demi de beurre... « *On achètera encore pour cinq cents francs de pain, fruits et viande pendant le mois. Mille francs en tout pour plus de 6 000 francs de salaire à deux. Pour nous, la bouffe a moins d'importance que la stéréo, la bagnole et les nanas...* »

Annick consacre à la nourriture moins du cinquième de son salaire. Les étudiants de Rennes, à raison de 56,5 % des garçons et 49 % des jeunes filles, placent au premier rang des avantages du restaurant universitaire l'économie qu'il permet.

Quand des jeunes organisent entre eux une « *petite bouffe* » à Poitiers, à Nantes, à Paris ou dans le Nord, chacun verse de 5 à 10 francs, et pour ce prix-là « *ça peut être du dernier bon* ». Dans tous ces exemples, les jeunes sont loin de la moyenne nationale des dépenses que les ménages français consacrent à l'alimentation, évaluée par M. Dupin, pour 1975, à 30 %.

« *Ce n'est pas la bouffe qui est important, mais le rite dont elle s'entoure,* dit Léa, vingt-trois ans, qui travaille dans un journal à Nantes. *Il y a quelques années, avec des copains, on organisait des soirées « saucisson ». Maintenant, on fait des bouffes où l'on mange un peu mieux que d'habitude, mais d'abord pour le plaisir d'être ensemble, pour le plaisir surtout de faire le marché et de préparer ensemble. Et puis, on met des petites bougies sur la table.* » Catherine, vingt ans, institutrice dans le Nord, précise encore : « *Les petites bouffes entre copains, c'est une fête parce que l'on est bien les uns avec les autres. A la limite, si on ne mangeait pas, ce serait pareil...* »

LE POIDS ET LA NORME

« *La société crée des obèses, mais ne les supporte pas* », *selon la formule de Jean Trémolières. Partout l'image de la silhouette idéale — de la femme surtout — fait signe. Tous les jeunes l'affirment : quand ils prennent du poids, ils sont mal dans leur peau, ils ne plaisent plus, ils ne se plaisent plus, insistent-ils ; même s'ils avouent qu'ils* « craignent aussi de ne plus être dragué (e) s ».

Anne et Marie-Claude sont venues à une réunion de l'organisation « Weight Watchers » *qui aide les adhérents à contrôler leur poids par un entraînement mutuel et un régime diététique ; elles s'expliquent :* « Je passe par des périodes où mon poids augmente de 15 kilos. Quand je suis fatiguée, je craque et suis prise de boulimie. Je grossis et je n'ose plus sortir, rencontrer des gens, entrer dans un café. » « Dans la société tout est fait pour les minces. C'est injuste et ridicule : on ne voit plus la personne. J'ai le sentiment d'être rejetée, comme un monstre. »

L'image-référence donne l'impression de changer peu à peu. Un article du magazine Elle *en novembre dernier s'intitulait :* « Etre ronde, l'accepter, s'en défendre, savoir en jouer... » *La directrice du studio* « Elite » *convient que les mannequins sont* « moins maigres qu'il y a une dizaine d'années ». *Faut-il voir l'amorce — bien... mince — d'une évolution, la norme suivant à petits pas la réalité qui n'a pas fini, elle, de se modifier ; si le nombre de cas d'anorexie mentale ne paraît pas en augmentation, l'ombre de l'obésité en revanche plane sur la population jeune, à l'exemple des Etats-Unis.*

Le docteur Dupin confirme : Beaucoup de jeunes savent que le risque d'obésité les menace. Mais ils se sentent plus menacés encore par les dangers de la route ou le nucléaire. Alors, leur santé dans quarante ans, ils s'en moquent ! »

Facile, quand tout va bien. Mais lorsqu'à dix-huit ans on n'entre plus dans les jeans du rayon vingt ans ? Christine ne dramatise pas : « Si j'ai envie de quelque chose, je le prends ; si je grossis, je freinerai. » *Chantal est moins rassurée :* « A douze ans, j'avais une forte poitrine, ça plaisait aux garçons, même s'ils plaisantaient en disant : Oh ! la grosse loloche ! Aujourd'hui, 51 kilos pour 1,54 m. j'aurais 2 kilos de moins, ce serait mieux. » *Catherine aussi, 70 kilos, 1,70 m., s'écrie :* « A la rentrée, je consulterai peut-être un médecin. » *Dans la revue* Maigrir *de juillet, Alain C..., seize ans, raconte comment il a perdu 12 kilos en trois mois. Même le magazine* Antirouille *qui n'a pas pour habitude de céder à la démagogie consacrait trois pages de son numéro de mai aux* « régimes pour mincir ».

C. V.

« Je me fais un gâteau genre gênoise »

L'ivresse de la communion ne remplit pas seule l'assiette. Quels aliments et quelles boissons les jeunes Français convient-ils à leur table ? Véronique, quinze ans, collégienne à Massy : « *Le matin, j'avale un croissant, un bout de pain, jamais de liquide. Vers 10 heures, j'ai faim. A midi, j'achète une baguette de pain pour la famille, j'en mange le quart en route et je n'ai plus faim au repas. A 16 h 30, à nouveau j'ai faim, je prends un goûter de pain et de chocolat. Le soir, en regardant la télé, on passe un sachet de bonbons à quatre.* » Jean-Claude, seize ans : « *Quelquefois, le samedi, je me fais un gâteau, genre gênoise, que je savoure l'après-midi en regardant la télévision. Je bois 1 litre de lait par jour.* » Michel, vingt ans : « *Au foyer, on boit de l'eau, pour économiser, et du vin ordinaire quand on fait un petit gueuleton. Pour les anniversaires, on se paie une bouteille de Clairette de Die.* » Maryse, dix-neuf ans, vendeuse, fille d'agriculteurs : « *J'ai toujours un paquet de petits-beurre dans ma chambre. Le lundi, je ramène du poulet, du lapin, de la pâtisserie préparés la veille par ma mère.* » Brigitte, dix-neuf ans, éducatrice à Poitiers, est obsédée par le « *frais* » : salades, concombres, yaourts. Katia, dix-huit ans, employée : « *Le soir, je ne mange pas, je bois une infusion de verveine.* » Jean-Luc, dix-neuf ans, apprenti peintre et coureur cycliste amateur, emporte un casse-croûte à midi sur les chantiers : pain, steack, côte de porc, jambon ; il ne boit jamais d'alcool. Les jours de course, il mange des fruits secs, boit du lait et du thé au citron. Annick : « *Je reste parfois une journée sans manger, sauf un croissant au petit déjeuner. Faire la cuisine ? Ça me coupe l'appétit.* »

Certains changent leurs habitudes pendant les vacances : ils achètent des légumes et des fruits chez les producteurs. D'autres ont franchi le pas vers une nourriture totalement différente : biologique ou macrobiotique. Michel, professeur d'éducation physique : « *J'avais des problèmes de santé, je me traînais de médecin en médecin, d'antibiotique en antibiotique. Depuis quatre ans, je me nourris de céréales complètes : sarrazin, blé, riz ; je bois du thé, des infusions de thym, du « café » de céréales. J'évite les sucres et les viandes rouges. Depuis quatre ans, je passe l'hiver sans rhume ni grippe.* »

Les statistiques défaillent pour compléter ou corriger ces impressions. Aucune ne prend en compte isolément le comportement alimentaire des adolescents et des jeunes. La Fédération nationale des boissons a calculé, toutefois, que la production annuelle de *colas* est passée de 107 millions de litres en 1970 à 150 millions en 1977, celle de boissons aux jus de fruits de 108 millions de litres à 280 millions (2). Or le public visé par les promoteurs de ces « *boissons rafraîchissantes sans alcool* » est d'abord celui des jeunes. D'ailleurs, les machines distributrices — qui offrent aussi des petits pains ou des sandwiches dans certains établissements techniques — ont pris pied jusque dans les lycées.

Le docteur Albert-François Creff, chef du service des maladies métaboliques à l'hôpital Saint-Michel, à Paris, et diététicien des équipes aux Jeux olympiques de 1968 à 1972, évalue à 30 % la proportion des jeunes qui se nourrissent correctement. Ce pourcentage a doublé en vingt ans. Le docteur Dupin ne crie pas à la catastrophe : « *L'alimentation des jeunes n'est pas gravement déséquilibrée. Elle est cependant trop riche en lipides d'origine animale et en sucres à absorption rapide.* » De fait, la consommation de graisses, d'acides gras saturés a beaucoup augmenté ces dernières années ; celle des glucides à « *absorption rapide* » contenus dans les confiseries, sirops, crèmes glacées, boissons aux fruits, etc., aurait « *triplé au minimum* » chez les moins de vingt-cinq ans de 1960 à 1973, selon le docteur Dupin. Et ces deux catégories de nutriments seraient facteurs de risque pour l'obésité et les maladies cardio-vasculaires.

Il est vrai que l'éducation alimentaire des jeunes reste à faire. Le ministère de l'éducation est le premier restaurateur de France : pendant l'année 1975-1976, quatre millions et demi de repas ont été servis chaque jour dans les établissements publics scolaires et universitaires, et plus d'un million aux élèves de l'enseignement privé. Sur l'année, le nombre de repas pris dans les établissements publics atteint le chiffre de neuf cent dix millions ! Si l'éducation nationale accomplit de réels efforts pour édicter des règles en matière de salubrité et de nutrition, et pour former les personnels, la diététique n'a pas encore envahi les écoles. Des fiches pratiques sont en préparation pour être distribuées aux écoles et aux collèges, peut-être en 1979. En attendant, les programmes n'apprennent pas grand-chose en ce domaine, et « *certainement pas à se composer un menu* », admet-on au ministère. Analysant les manuels scolaires en octobre 1976, Mlle Brigitte de Kytspotter, adjointe au directeur de l'Institut supérieur de l'alimentation, concluait que les notions de nutrition apportées aux élèves sont souvent abstraites, incomplètes, voire erronées, et sans lien avec la vie quotidienne.

Les adolescents et les jeunes ont-ils envie d'en savoir plus ? Il en est que l'inquiétude habite. Léa : « *Quand on achète, on veille à choisir des produits pas trop trafiqués* ». Jean-Claude et Marie-Line : « *On ne va jamais au restaurant, parce que si l'on veut manger quelque chose de bon, on peut se le faire soi-même, et au moins on sait ce qu'il y a dedans* ». Annick aussi se méfie : « *Les restaurants, je n'aime pas y aller. C'est de vraies usines, ça ne m'inspire pas confiance* ». Pourtant, un instant plus tard, elle ajoutera : « *Si je me mets à penser à toutes les maladies que je peux attraper en mangeant, je ne sortirai plus de chez moi !* ». Jacky, commis boucher : « *Il y a neuf ans que je suis dans l'alimentation. Je ne m'occupe pas des colorants : c'est de la connerie tout ça !* »

Les élèves du collège Diderot à Massy (Essonne) sont plus circonspects. Dans une exposition remarquable qu'ils ont réalisée sur « *l'alimentation de l'homme* » ils demandent, à propos des colorants : « *Pourquoi en utilise-t-on ? Est-ce vraiment utile ?* »

Dans son dernier ouvrage : *Diététique et art de vivre* (3), le professeur Jean Trémolières écrivait : « *L'homme est probablement consommateur de symboles autant que de nutriments* ». Il voyait dans le *mythe de l'aliment naturel* une « *forme du refus de la vie industrialisée* ». Chantal et Christine, les deux lycéennes qui se font un peu d'argent en travaillant pendant le mois de juillet dans un bureau, s'indignent : « *On est déjà superénervées par le bac, les profs, les parents, alors pourquoi s'embêter encore avec la bouffe ?* »

« *La bouffe ? Bof...* ». Leur corps n'exulte guère dans l'acte de manger. Peut-être cette indifférence des jeunes cache-t-elle leur mépris pour une société d'abondance qui suscite des « *maladies de surcharge* ». Aux aliments nécessaires pour vivre, ils préféreraient accorder de l'importance au tabac, parfois à la drogue ou à l'alcool, qui peuvent faire mourir. Mais qui les relient à un monde sensible ici et maintenant, et repoussent en tout cas l'angoisse jusqu'au petit matin.

Ou bien... Le professeur Trémolières aimait à rappeler que *bouffer* et *bouffi* sont cousins. Bouffer, c'était, jadis, montrer la face gonflée par une colère qui n'éclatait pas... Et si les jeunes de 1978 qui ne bâfrent plus étaient des jeunes sans colère ?

Prochain article :

L'UN COURT, L'AUTRE PAS

(1) Dans son ouvrage *l'Alimentation des Français*, Editions E.S.F., 164 p., 58 F.

(2) Les chiffres de 1976 sont encore plus élevés, mais c'était l'année de grande sécheresse.

(3) Editions Guides pratiques Seghers. 324 p., 39 F.

Un sondage du magazine « Parents »

« LE BONHEUR EN 1978 » VU PAR LES JEUNES FRANÇAIS

La fidélité reste, pour la majorité des Français de quinze à trente ans, la condition essentielle d'une vie de couple durable, indique un sondage IFOP que publie le magazine *Parents* dans son numéro d'août. Les hommes (39 %) davantage que les femmes (16 %) et les jeunes (37 % des quinze-dix-neuf ans, 21 % des vingt-cinq-trente ans) estiment que des « *expériences avec des partenaires différents* » sont « *la condition du meilleur épanouissement sexuel* ». Pour la majorité des personnes interrogées (56 %), toutefois, le partenaire unique reste la condition essentielle de l'épanouissement.

Consacré au « *bonheur en 78* », ce sondage montre que le travail est d'abord perçu comme une nécessité, mais que les femmes y voient davantage que les hommes un moyen d'avoir des contacts avec les autres et d'ouvrir la famille sur l'extérieur. Par rapport aux conditions de vie de leurs parents, les femmes de moins de trente ans estiment que les progrès ont surtout été réalisés dans le domaine de la vie matérielle et les hommes dans celui des loisirs.

● RECTIFICATIF. — Le numéro de téléphone attribué à l'association « Jeunes sans frontières » dans notre article intitulé « *Le « routard » se fait rare* » (*le Monde* daté 6-7 août) est erroné. Le numéro correct est le 261-53-21, mais les responsables de l'association conseillent de se rendre plutôt dans les locaux situés 7, rue de la Banque, 75002 Paris.

ÉDUCATION

Les séjours linguistiques en Angleterre

A nous les petits Français

De notre envoyé spécial

Londres. — « *English is money.* » Il faut apprendre à parler couramment l'anglais si on veut réussir dans la vie. Les parents en sont convaincus. Le séjour linguistique est aujourd'hui une étape forcée de cet apprentissage. Soixante mille jeunes Français de moins de dix-huit ans traversent la Manche, chaque année, pour prendre ce bain rituel d'où ils sortiront l'accent purifié, la langue entre les dents en position correcte pour le « th ». En vingt ans, les organismes de séjours linguistiques ont proliféré. Qu'ils soient privés, publics, à but lucratif ou non, les formules proposées sont variées : échanges, hôtes payants, cours, excursions, sport... Les plaisirs se mêlent aux devoirs » pour faire oublier ces semaines où, comme à l'école, on se prépare « un bel avenir ». « *Ce sont des vacances où on apprend sans s'en rendre compte* », explique une jeune fille qui fait ses « six weeks » à New-Malden, dans la banlieue de Londres, un séjour organisé par le Service national vacances (S.N.V.) de la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente.

Cet été, la Ligue a envoyé en Angleterre plus de sept mille garçons et filles. Depuis vingt ans, le S.N.V. organise des séjours à l'étranger. Il pratique, grâce aux militants, des prix très compétitifs. « *Je préfère venir avec la Ligue de l'enseignement*, explique un jeune professeur d'anglais, responsable de groupe, *parce qu'ici l'esprit est différent* ». Sur place, à Londres, deux étudiants, Pierre-Jean et Marc, dans leur appartement loué à Morreton-Terrace, près de Victoria Station, veillent pour que rien ne cloche. Suspendus au téléphone, ils essaient de résoudre mille difficultés quotidiennes. Une jeune fille dépressive veut absolument rentrer chez ses parents : elle est hébergée au centre administratif pour la nuit. Demain, on l'accompagnera à l'aéroport pour le premier avion. Une autre vient de quitter sa famille anglaise en claquant la porte : elle n'a pas admis qu'on l'invite à une « party »... à condition qu'elle apporte sa bouteille. Il faut aussi répondre aux parents. « *Ma fille doit rentrer à Paris tout de suite*, exige un père, *elle m'a désobéi, elle est sortie hier soir après neuf heures...* » « *Les parents s'affolent*, raconte Pierre-Jean, *pour certains, c'est comme si leurs enfants se trouvaient sur la Lune. Quant ils doivent choisir la ville du séjour, beaucoup arrêtent le nom de Rugby, c'est le seul qui leur semble moins étrange que les autres...* »

Pour de l'argent

Des craintes exagérées souvent, justifiées parfois. A Brighton, tout un groupe a volé des babioles dans un supermarché. Les tribunaux anglais exigent le renvoi en France des coupables. « *A Brighton, ils s'ennuient un peu, c'est par désœuvrement sans doute qu'ils ont fait ça, ou pour plaire aux filles...* » Pierre-Jean ne condamne pas. « *Pédagogie non-directive* », « *prise en charge des jeunes par eux-mêmes* », les principes de la Ligue s'imposent dans les moments de tension. Mais, au banal quotidien, tous les séjours linguistiques finissent par se ressembler. Les organismes laïcs, confessionnels, privés ou publics, semblent tous s'être coulés dans un même moule. Les habitudes acquises, les pressions exercées par les correspondants anglais, qui choisissent eux-mêmes leurs familles et les contrôlent, découragent les initiatives originales.

Les familles d'accueil, à peu près toutes issues d'un même milieu socio-culturel — modeste, — et les parents français, pour la plupart soucieux de rentabilité, ne poussent guère aux innovations. « *Nous avions supprimé les cours le matin dans certains séjours*, explique Mlle Noëlle Roche, adjointe au directeur du S.N.V., *mais les parents se sont plaints ; pour eux, les cours c'est important !* »

Trop souvent, le cœur n'y est pas. Les familles à qui on demande des garanties minimales — un francophone par foyer et une chambre individuelle — sont de plus en plus difficiles à « dénicher » étant donné le grand nombre de demandes. « *Je fais ça pour de l'argent* », avoue une « hôtesse » de New-Malden. Pas de l'indifférence, mais une difficulté à communiquer. « *Je les oblige à mettre un penny dans une tire-lire chaque fois qu'ils parlent français* », explique son mari. Une méthode qui peut étonner les pédagogues de la Ligue. Au mur, le portrait du chef de famille en grande tenue de Mace Bearer — le porteur de la masse — à la mairie de Londres.

Face à ces blocs immobiles d'Albion, sous le poids de la tradition, les petits Français se serrent les coudes. A New-Malden ils se retrouvent au cours. Ils vont ensemble à la discothèque qui, une fois par semaine, prévoit une soirée pour les étrangers. Une occasion de se rencontrer encore et de reprendre à leur compte les jugements à l'emporte-pièce de leurs aînés : « *A nous les petites Anglaises et tant pis pour la bouffe.* »

Mais aujourd'hui la légende s'éloigne de la réalité. « *Je ne sais si c'est moi qui fais mieux la cuisine ou si les Français sont plus fins connaisseurs qu'autrefois, confie,* non sans humour, Mme Saint-Martin, qui accueille des étrangers depuis quinze ans, *mais plus personne ne se plaint de la nourriture.* » Les « wimpys », il est vrai, ont touché le continent. La cuisine anglaise a perdu son goût particulier. Le cricket n'est plus une énigme et, dans Carnaby Street, ne s'aventure plus un chapeau melon.

Les correspondants anglais qui se chargent de l'organisation des séjours sur le terrain offrent à leurs concitoyens des garanties : ils sont les tenants de la tradition et savent contenir l'armada française. La Ligue de l'enseignement a néanmoins l'intention de se passer, dès l'an prochain, de certains correspondants anglais. Elle prospectera elle-même les familles de son choix. Jusqu'où ira le *fair play* britannique ? La vieille institution laïque ne ferait cependant qu'agir en toute logique. Ses grands principes peuvent-ils être plus longtemps bousculés par les intérêts privés de ses sous-traitants ou par une pédagogie traditionnelle contre laquelle elle s'élève en France précisément ? Une occasion, en tout cas, de casser la routine, de transformer les séjours en extirpant l'idée fixe d'apprendre le plus vite possible et comme par enchantement, un anglais de bureau.

CHRISTIAN COLOMBANI.

JUSTICE

Faits et jugements

Ouverture d'une information judiciaire après l'interview de Jacques Mesrine.

Le parquet de Paris, a décidé, mardi 8 août, d'ouvrir une information judiciaire après la publication, le jeudi 27 juillet (*le Monde* des 28, 29 et 30-31 juillet), dans l'hebdomadaire *Paris-Match*, d'une interview de Jacques Mesrine.

Cette information ne vise pas l'auteur de l'interview, la journaliste Isabelle de Wangen, mais le directeur de la publication, M. Daniel Filipacchi, pour apologie des crimes de vol et de meurtre. M. Emile Cabié, juge d'instruction au tribunal de Paris, a été chargé du dossier.

L'attentat de l'ambassade d'Irak.

Hamed Hammami, l'auteur de la prise d'otages de l'ambassade d'Irak, le 31 juillet, a déclaré aux policiers de la brigade criminelle qui sont venus l'interroger à la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu, qu'il appartenait à un groupe de l'O.L.P. appelé « le Vengeur », groupe chargé des représailles et des exécutions pour le compte de la *fraction* modérée de l'O.L.P. Selon ses dires, il était venu pour tuer les attachés militaires de l'ambassade d'Irak. Hamed Hammami a affirmé avoir été contacté le 27 juillet dernier à Limassol (Chypre) par son chef direct, répondant au prénom d'Abou, et qui l'a chargé de l'exécution de l'attentat. Un bateau l'a ensuite amené à Marseille où il a pris le train pour Paris. Il a alors téléphoné au complice qu'on lui avait désigné — arrivé lui aussi de Chypre avec les armes, mais par un itinéraire différent — et tous deux sont allés, dimanche 30 juillet, reconnaître l'ambassade d'Irak, 53, rue de la Faisanderie à Paris, 16°.

Hamed Hammami a demandé aux inspecteurs des nouvelles du policier « blessé » qui se trouvait à côté de lui au moment de la fusillade. Ceux-ci lui ont répondu qu'il était mort. « *C'est à cause de moi*, a-t-il ajouté. *Je suis navré et j'exprime mon plus profond regret. Dites bien à vos chefs que nous n'en voulons pas à la France ni aux policiers français. C'est un tragique accident.* »

● *Un bombe de fabrication artisanale* a explosé, mardi 8 août, en début d'après-midi au palais de justice de Clermont-Ferrand. L'attentat, qui n'a fait ni blessé, ni dégâts, n'a pas encore été revendiqué.

● *M. Frédéric Mitterrand, neveu du premier secrétaire du parti socialiste*, a été attaqué, samedi soir 5 août, par deux inconnus alors qu'il sortait du cinéma l'Olympic, rue Boyer-Barret, 14°, dont il est le directeur. Les deux hommes l'ont frappé avant de s'enfuir sans même emporter la sacoche qu'il portait et qui contenait la recette du cinéma, soit 5 000 francs. Au cours de la nuit suivante, nouvelle attaque. Là encore les « visiteurs », après avoir détruit la cabine de projection, ont disparu sans rien dérober.

RELIGION

DANS SIX VILLES FRANÇAISES

Les Témoins de Jéhovah ont célébré «la victoire de Jésus-Christ»

Toulouse. — Le Stadium de Toulouse et son amateurs de rugby ont vu déferler du 2 au 6 août quelque neuf mille Témoins de Jéhovah ou sympathisants. Une interminable banderole rouge et blanche barre les tribunes : « Jésus-Christ, le roi victorieux à qui les nations devront rendre des comptes. »

Tous les quatre ans environ, les Témoins de Jéhovah organisent en France des assemblées de cette sorte. Outre celle de Toulouse, d'autres réunions ont eu lieu à Colombes, près de Paris, à Marseille, à Grenoble, à Lyon et à Lille. C'est au total plus de quatre-vingt-un mille personnes, y compris les sympathisants, qu'ils avaient invités et diverses délégations étrangères, qui ont participé à ces rencontres. Mille deux cents personnes environ ont été baptisées.

Dans ces sortes de festivals spirituels se succèdent des discours sur la Bible, des représentations dramatiques, des cantiques, des rapports de missionnaires, des *témoignages*, etc. Thème général de cette année : « La foi victorieuse. »

Samedi, à Toulouse, deux cents adultes environ ont reçu le baptême. Les Témoins de Jéhovah sont, en effet, hostiles au baptême des enfants. Faute de piscine, comme il en existe au stade de Colombes, les néophytes ont été immergés, y compris la tête, dans des sortes de baignoires en bois fort inesthétiques et recouvertes de plastique. Cinq bacs pour les hommes dans une pièce ; cinq autres dans une autre pour les femmes.

Le baptême proprement dit ne comporte, exception faite de la préparation qui a eu lieu précédemment en public, aucun cérémonial liturgique, aucun apparat extérieur, aucune formule particulière. Il faut montrer patte blanche pour accéder dans ces locaux et être accompagné par l'instituteur d'Agen préposé aux relations publiques.

L'assemblée de Toulouse s'est terminée dimanche après-midi par un discours public prononcé par M. R. Beugin, dont le nom n'est assorti d'aucune qualification. Les Témoins de Jéhovah n'ont pas de clergé et leur direction — à Brooklyn — est collégiale. Conformément à l'Evangile qui réserve le vocable de Père à Jéhovah, ils s'appellent entre eux « frère », quelle que soit leur responsabilité nationale ou internationale.

Un exemple de foi monolithique

Dans le kaléidoscope des confessions chrétiennes — on compte plus de deux milliers de dénominations qui se réfèrent à Jésus-Christ — les Témoins de Jéhovah occupent une place à part. Ils ne se distinguent pas seulement par leur foi monolithique et leur prosélytisme à toute épreuve, mais par leur interprétation assez spéciale de la Bible et qui ne supporte aucune contradiction. L'œcuménisme leur fait horreur. Leur discipline, quasi obsessionnelle et leur formation intensive ne sont pas sans rappeler celles du parti communiste.

Leur vérité est totalitaire, professée comme évidente par tout homme de bonne foi dont Satan n'a pas troublé le jugement, car Satan est le maître du monde. Le profil des Témoins de Jéhovah est universellement connu. Tout est mis en œuvre pour se faire entendre du monde extérieur. Avec une incontestable générosité. Dès l'heure du petit déjeuner, des Témoins de Jéhovah sonnent à votre domicile pour évoquer la fin du monde imminente et les méfaits du Diable. Leur désintéressement est total : jamais de quêtes, mais seulement le désir de diffuser la « Bonne Nouvelle » qui, en l'occurrence, est passablement pessimiste puisque dans un nombre réduit d'années la « *terrible tribulation* » annoncée par les Ecritures bouleversera la planète et châtiera les méchants.

Des convictions aussi entières provoquent, selon les cas, estime, admiration ou rejet. La morale anglo-saxonne observée par les Témoins de Jéhovah est stricte. Leur doctrine, rigoureusement agencée, risque de déconcerter. C'est ainsi que l'Ancien Testament aurait découvert bien avant les savants que « *la Terre est ronde et qu'elle se trouve suspendue dans l'espace* ». C'est ainsi que notre planète ne sera jamais détruite : elle subsistera éternellement et les hommes en accord avec le dessein de Jéhovah y vivront pour toujours dans une sorte de paradis. C'est ainsi que l'âme humaine ne survit pas après la mort. C'est ainsi que « le petit troupeau » des 144 000 personnes « ointes » ira seul au ciel pour régner avec le Christ. Depuis 1914, nous sommes entrés dans la période de la fin des temps. C'est ainsi qu'à l'image du Christ les vrais chrétiens ne doivent pas se mêler de politique. Ils sont pourtant tenus de payer avec une honnêteté scrupuleuse leurs impôts. C'est ainsi que l'ONU est condamnable car elle procède de Satan. C'est ainsi qu'il vaut mieux laisser mourir un malade, fût-il un enfant, si le seul moyen apparent de le sauver est de faire une transfusion sanguine, interdite, selon les Témoins de Jéhovah, par la Bible.

Pourtant les Témoins de Jéhovah présentent diverses caractéristiques attrayantes car elles s'inscrivent dans le sillage de l'opposition à la civilisation capitaliste et de surconsommation. Ils luttent contre le matérialisme, contre l'alcoolisme, contre la toxicomanie, contre le tabac, contre l'appât du gain, contre l'accaparement des richesses par une minorité, contre le nationalisme et, surtout, contre la violence. Ils se sont fait une remarquable spécialité de l'objection de conscience qui leur a valu de nombreuses persécutions, récemment encore, au Congo, au Malawi, en Indonésie, en Espagne. De 1958 à 1977, huit cent vingt-cinq Témoins de Jéhovah ont été condamnés au total à trois mille deux cent dix-huit années d'emprisonnement. Sous Hitler des *centaines d'entre eux ont péri* dans les camps de concentration.

Les Témoins de Jéhovah ressemblent aux catholiques intégristes en ce sens qu'ils croient, dur comme fer, que leur religion est la seule vraie et qu'il est donc pervers de vouloir dialoguer avec les autres qui, par définition, sont fausses. Mais bien davantage que les catholiques et même que certains protestants, ils ont une connaissance littérale de la Bible dans les moindres détails. Ils n'ont d'autre livre de chevet que celui-ci, auquel ils renvoient constamment leurs interlocuteurs en citant avec aisance tel ou tel chapitre, tel ou tel verset. En fait de mémoire, les Témoins de Jéhovah sont imbattables.

Le Témoin de Jéhovah est d'une grande serviabilité. Sa politesse est inépuisable. Il souffre certes de voir autrui dans l'erreur, mais ne le lui dit pas. Son fanatisme est feutré. La mission dont il se sent investi — convertir ou sauver — lui donne une patience sans faille.

La secte se répand-elle à la mesure de son zèle ? Les statistiques publiées par elle sont d'une extrême minutie. En 1977, il y vah dans 216 pays (dont 65 000 en France) contre 1 656 673 dans 208 pays en 1974. En 1977, il y a eu 124 459 baptêmes contre 193 990 en 1973. Dans 46 pays, la prédication est interdite ou restreinte.

Ce fléchissement n'entame nullement le prosélytisme des Témoins de Jéhovah, qui reconnaissent honnêtement, d'autre part, qu'ils ont majoré la signification apocalyptique de la date de 1914. Mais ils continuent à affirmer imperturbablement que la génération des « oints », qui n'est plus de première jeunesse, ne s'éteindra pas avant qu'arrive la tribulation annoncée par la Bible.

Cette peur sainte entretient la flamme...

HENRI FESQUET.

SPORTS

FOOTBALL

Strasbourg rejoint Metz dans le championnat de France

Michel Platini est blessé

Les équipes visiteuses ont été particulièrement à l'honneur à l'occasion de la cinquième journée du championnat de France de football de première division, disputée le 8 août. C'est le cas de Bastia, vainqueur à Angers (2-0), de Valenciennes qui a gagné à Nice (4-3), de Monaco, le champion, qui s'est enfin imposé à Sochaux (2-1) *et surtout de Lyon qui a battu* Metz, le leader de la compétition (2-1).

Grâce à un match nul à Reims (1-1), Strasbourg rejoint donc son voisin lorrain en tête du championnat, mais ces deux clubs ne possèdent qu'un point d'avance sur quatre équipes : Valenciennes, Bordeaux, Lille et Saint-Etienne qui a battu Nancy (3-2). Ce dernier match a toutefois été marqué par la blessure de Michel Platini, victime d'une fracture de la malléole externe (péroné), à la suite d'une glissade. Michel Platini devra porter un plâtre à la cheville pendant un mois, et son indisponibilité devrait être de deux à trois mois.

Dans le bas du classement, on trouve désormais deux des outsiders de la compétition : Paris-Saint-Germain, à nouveau battu à Bordeaux (2-0) et Marseille, qui n'a pu empêcher Paris-Football-Club de remporter sa première victoire de la saison au Parc des Princes (2-1).

L'absence et les malheurs de Marius Trésor

Même absent sur le terrain, Marius Trésor n'en demeure pas moins au centre des conversations dans le camp marseillais. En recrutant cette année le très actif Robert Buigues pour leur ligne de demis et l'international Didier Six en attaque, les responsables de l'Olympique de Marseille (O.M.) ne cachaient pas leur ambition de faire mieux que leur quatrième place du dernier championnat. Nul n'ignore plus aujourd'hui que cette ambition est liée à la présence de Marius Trésor tout au long de la saison.

Malgré ses progrès réalisés au cours des derniers mois, François Bracci n'aura jamais la sûreté ni l'expérience du poste, les moyens physiques de son coéquipier au centre de la défense de l'O.M., bien souvent mise en difficulté par le bon jeu collectif des attaquants du Paris Football-Club. Avec une quinzaine de jours de retard, Marius Trésor, qui souffrait d'une inflammation du tendon terminal du quadriceps (tendinite) a repris un entraînement progressif. Sa rentrée est même prévue pour le 15 août, à l'occasion d'un match amical disputé à Hyères. Toutefois la nature de la blessure, qui nécessiterait surtout du repos, et tous les malheurs qu'a connus le Guadeloupéen, ces derniers mois, engendrent une certaine circonspection.

Depuis un an et demi, Marius Trésor a, en effet, été un client assidu des médecins. Tout avait commencé pour lui le 1er décembre 1976 par des douleurs aux muscles adducteurs. La douleur empirait jusqu'au 15, où le capitaine marseillais devait quitter le terrain à la suite d'une petite déchirure abdominale.

Devant la persistance de cette douleur, le 2 janvier 1977, lors de la reprise de l'entraînement, le docteur Peiffer, médecin du club, envoyait Marius Trésor en consultation chez le professeur Legres. Celui-ci diagnostiquait alors une pointe de hernie et préconisait des infiltrations et du repos. Quelques jours plus tard, le professeur Bondone confirmait ce diagnostic, mais penchait plutôt pour l'opération.

Sur la recommandation de M. Henri Patrelle, alors délégué de la Fédération de football auprès de l'équipe de France, le joueur marseillais venait consulter, le 13 janvier, le docteur Durey, à Paris. Celui-ci décelait une hernie inguinale et recommandait l'opération immédiate, effectuée deux jours plus tard par le professeur Bondone.

Le 17 février, Marius Trésor reprenait progressivement l'entraînement jusqu'au 28 où la douleur au bas ventre faisait sa réapparition. Le 3 mars, il se rendait à *Lyon en consultation* auprès du professeur Trillat qui diagnostiquait alors une disjonction de la symphyse pubienne et préconisait un traitement par rayons et de trois à cinq mois de repos.

Rentrée prématurée ?

Marius Trésor avait-il été opéré pour rien ? Dans la polémique qui s'en est ensuivie, le docteur Peiffer expliquait que la symptomatologie entre une hernie inguinale et un traumatisme aux muscles adducteurs ou à la région pubienne pouvait être équivalente. Pour plus de sûreté, Marius Trésor *envisageait d'aller consulter*, à Belgrade, le professeur Nesovic, un spécialiste des pubalgies, qui avait opéré de nombreux footballeurs professionnels, dont l'Allemand de l'Ouest Breitner, le Yougoslave Oblak ou le Français Guillou, quand un coup de téléphone résolut le problème.

M. Szepaniak, un ancien coéquipier *messin de l'entraîneur* marseillais Jules Zwunka, signalait à ce dernier le cas, en Lorraine, d'un joueur présentant les mêmes symptômes que Marius Trésor. Or après quelques mois d'arrêt, un chiropracteur allemand, le docteur Bour, avait décelé la cause réelle des blessures : un léger déplacement du bassin.

Marius Trésor se rendait à son tour en Allemagne le 2 avril, et, après cinq minutes de manipulations sans douleurs, il pouvait repartir. Après dix-huit jours de repos, la douleur avait totalement disparu. Le 15 mai, il effectuait sa rentrée en troisième division et la semaine suivante en équipe première. Au mois de juin, il se montrait l'un des éléments les plus brillants de la tournée de l'équipe de France en Argentine et au Brésil.

Les malheurs de Marius Trésor n'étaient pourtant pas terminés. Moins d'un an plus tard, en avril 1978, sa carrière était à nouveau stoppée par une tendinite au genou. Son absence coûtait alors, peut-être, à l'Olympique de Marseille le titre national, ou dans le pire des cas, une place pour une coupe européenne. Comme il voulait participer à tout prix à la Coupe du monde en Argentine, il abrégeait sa période de repos recommandée pour reprendre l'entraînement et disputer le match de préparation contre l'Iran, le 11 mai à Toulouse.

Cinq minutes après la mi-temps, Marius Trésor devait quitter le terrain, victime cette fois d'une élongation à la cuisse. Contraint à une nouvelle période de repos, il gardait néanmoins la confiance de Michel Hidalgo qui l'emmenait en Argentine où il reprenait l'entraînement « sur une jambe ».

Le talent du joueur est tel que, malgré cette préparation très perturbée et une forme très précaire, Trésor allait être le seul joueur français appelé à disputer les trois matches en entier et qu'il était même reconnu comme l'un des meilleurs défenseurs centraux de la Coupe du monde.

Sans doute Marius Trésor paye-t-il aujourd'hui ces efforts et sa reprise prématurée *de* la compétition dès le mois de mai. Le seul remède efficace pour soigner une tendinite est en effet un long repos. Les dirigeants de l'O.M. sont aujourd'hui placés devant un dilemme : prendre le risque de faire rentrer peut-être prématurément leur meilleur défenseur s'ils ne veulent pas être irrémédiablement lâchés dans la course au titre ou lui accorder le temps nécessaire à une guérison plus durable. Avec l'accord du médecin du club, ils ont choisi la première solution. L'avenir dira s'ils ont fait un bon calcul.

GÉRARD ALBOUY.

CARNET

Naissances

— Bernard GRÉMAUD et Anne LE GALL ont la joie d'annoncer la naissance de

Priscille,

sœur de Benoît, Gaëlle et Matthieu.
Paris, le 7 août 1978.
13, rue Gandon,
75013 Paris.

Décès

— Mme R. Aubecq,
M. Jean Agelou, et Mme,
Bertrand et Aude-Marie,
Les familles Agelou, Vedel, Vaché, Fourniol, Barale, Loques,
sa mère, son frère, sa belle-sœur, son neveu, sa nièce, ses oncles, tantes et cousins,
ont la douleur de faire part du décès de

Xavier AGELOU,

survenu accidentellement le 7 août 1978, à l'âge de vingt-cinq ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 10 août 1978, à 11 heures, en l'église de Lunel-Viel (Hérault).
Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Miette »,
route de Vauvenargues,
13100 Aix-en-Provence.
« Le Bel Ormeau »,
avenue de la Cible,
13100 Aix-en-Provence.

— Mme Nicolas Chaulet-Lefèvre,
Lieutenant-colonel et
Mme Nestor Verbe,
Mlles Marie-Laure et Catherine,
Mme Madeleine Chaulet,
Mme Edmond Jamet,
M. et Mme Raymond Jezequel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel (E.R.)
Nicolas CHAULET,

commandeur
de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre T.O.E.

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, parent et allié, pieusement survenu le 2 août 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Paris-17e.
La cérémonie religieuse en l'église Saint-Michel des Batignolles, suivie de l'inhumation au cimetière de Montauban (82) ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
41 bis, avenue de Saint-Ouen,
75017 Paris.
23, rue de Normandie,
92600 Asnières.

— M. et Mme Georges Darmon et leurs enfants,
Mlle Dolly Darmon,
M. et Mme Alfred Boccara et leurs enfants,
Mme Frida Boccara,
Mme Henriette Darmon,
M. et Mme Antoine Madrid,
Les familles Costa, Darmon, Boccara, Zetler,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Dora DARMON,
née Costa,

survenu à Paris, le 6 août 1978.
Les obsèques auront lieu le jeudi 10 août, à 16 heures, au cimetière nouveau de Neuilly-sur-Seine.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
34, rue Pierre-Demours, 75017 Paris.
114, rue Perronet, 92200 Neuilly.
6, rue de La Neva, 75008 Paris.

— M. et Mme Patrick Janicot et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Janicot et leurs enfants,
Mlle Marguerite Janicot,
M. et Mme Henri Varcollier,
M. et Mme Stéphane Janicot,
Et toute sa famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. François-Xavier JANICOT,

survenu le 31 juillet 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, passage Duguesclin,
75015 Paris.

— Le doyen André Legrand, professeur à la faculté de droit de Lille, et Mme, née A.M. Acroute,
Denis et Sabine,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Ingrid
(huit ans),

le 5 août 1978, à Bavay.
5, rue Marcel-Sembat,
59800 Lille.

— Mme Roger Lepeltier,
M. et Mme Jean Maccioni et leurs enfants,
Mme Michel Lepeltier et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme B. MACCIONI,

survenu le 6 août 1978, dans sa quatre-vingt-dixième année.
170, avenue Gallieni,
93140 Bondy.
6, rue Devès,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Albert Maupas,
Le docteur et Mme Charles Maupas, 9, rue du Maréchal-Bosquet, 40000 Mont-de-Marsan.
M. François Maupas, administrateur civil, et Mme,
MM. Olivier et Pascal Maupas, 5, avenue du Maréchal-Gallieni, 92260 Fontenay-aux-Roses.
Les familles Roger, Markassuza,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert MAUPAS,
membre correspondant
de l'Académie d'agriculture
de France.

Les obsèques ont eu lieu le 28 juillet 1978, 64390 Guinarthe.

[Membre correspondant de l'Académie d'agriculture, ancien élève de Grignon, Albert Maupas était l'auteur de divers ouvrages sur l'agriculture et de récits béarnais.]

— M. Jacques Nieszawer et ses deux filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques NIESZAWER,
née Flavie Boutboul,

survenu le 7 août 1978 à Paris, à l'âge de quarante et un ans.
Les obsèques auront lieu le jeudi 10 août 1978.
On se réunira 23, rue de Chaligny, à 15 h. 30 (car aller et retour) ou à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 16 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Renaud Dauvergne, ses enfants,
M. et Mme Pierre Lazarus et leur fils Gérard,
Son frère, sa belle-sœur et son neveu,
Mme Yetty Laffond-Lazarus,
Mme Nano Soulas,
ses tantes,
ont le regret de faire part du décès de

Mme veuve Paul NOIRARD,
née Gisèle Lazarus,

survenu le 4 août 1978.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 8 août 1978, au cimetière de Paris-Montparnasse.
77000 Vaux-le-Pénil.
3 bis, rue des Ormessons,
Résidence Les Trois-Moulins,
Rue des Trois-Moulins,
49000 Angers.

— On nous prie d'annoncer la mort de

Clotilde PICHETTE,
épouse Monnier,

survenue le 7 août 1978 à Paris, à l'âge de vingt-cinq ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, le vendredi 11 août, à 10 h. 30.
De la part de toute la famille.
N'apporter ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, rue Jacob, 75006 Paris.
1, place de la République,
75003 Paris.

— Mme Adrien Piha,
M. et Mme Robert Piha, Laurent, Bertrand,
Mme Yvette Schneider,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Adrien PIHA.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Victor Puiseux, son épouse,
Susanne Bertrand, Denis Puiseux, Jean Puiseux, André Puiseux, Louis Puiseux, Marguerite Michelin et Geneviève Puiseux, ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor PUISEUX,

survenu le 5 août 1978, à Paris, dans sa *quatre-vingt-douzième* année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 10 août 1978, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 15 avril 1887 à Paris, Victor Puiseux, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est entré au Crédit lyonnais en 1913. Il y créa le service des études financières dont il fut directeur jusqu'en 1952. Il fut ensuite nommé administrateur de la S.A. André Citroën à la demande de son frère M. Robert Puiseux. Sa conduite comme officier d'artillerie, tant en 1914-1918 qu'en 1939-1940 lui valut la croix de guerre, le Distinguished Service Order (D.S.O.) et le grade de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.
Alpiniste de valeur, il fut membre du Groupe de haute montagne.]

Anniversaires

— *Le* 9 août 1968 mourait à Strasbourg

docteur Jacques LEWIN.

En ce dixième anniversaire, sa famille demande à tous ceux qui gardent son souvenir d'avoir pour lui une pensée affectueuse.

— A l'occasion du neuvième anniversaire de la disparition de

Me Léon ROUSSEAU,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé, et restent fidèles à son souvenir.

FAITS DIVERS

A Rambouillet

QUATRE ENFANTS SONT ÉCRASÉS PAR DES BILLES DE BOIS :

Un mort, trois blessés graves

Un garçonnet de six ans, Stéphane Trouillet, a été tué le mardi 8 août, au cours d'une sortie en forêt, organisée par le centre aéré de la ville de Rambouillet (Yvelines). L'accident s'est produit alors qu'un groupe d'enfants, âgés de cinq à sept ans, étaient juchés sur un tas de billes de bois, au lieu-dit « *le rocher d'Angennes* », à Poigny-la-Forêt (Yvelines). Déséquilibrés, les troncs d'arbres, qui avaient été placés sur le sommet du tas, ont roulé et fauché quatre enfants. Malgré l'intervention rapide des secours, rien ne put être fait pour sauver Stéphane Trouillet. Trois de ses petits camarades, Stéphane Hanot, six ans, Hervé Leygonie, six ans et demi et Bruno Pillement, cinq ans et demi, ont été transportés, dans un état grave, à l'hôpital de Rambouillet. — *(Corresp.)*

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

A SPOLETE

Aurore crépusculaire

LES cendres de Thomas Schippers ont été scellées quelque part dans un vieux mur de la Piazza della Duomo. *Au Concerto in Piazza*, clôture traditionnelle du Festival, dix mille personnes ont religieusement assisté à l'exécution du *Te Deum* de Bruckner et de la *Cantate d'Alexandre Newski* de Prokofiev que « Tommy » aimait pardessus tout. Sur les murs le beau visage de Schippers jaillissait dans les ruelles sombres. On s'est ému, on s'est souvenu. Après Visconti a disparu l'autre dieu de Spolète, Schippers : « L'élégance, la science, la violence. » De la triade des origines est resté le maestro Gian Carlo Menotti, caution prestigieuse et rassurante. A la direction musicale, le jeune Roumain Christian Badea a succédé à Thomas Schippers. Le théâtre est entre les mains de Romolo Valli, ineffable maître d'hôtel de *Mort à Venise*. On est sûr de retrouver chaque année à Spolete une ou deux mises en scène « classicheggiante » de Giorgio de Lullo : la culture, l'audace mesurée, l'application. Aux défis d'autrefois, ceux de Malle ou de Chéreau, ont succédé les paradoxes brillants ; cette année, on a trouvé trop burlesque le *Falstaff* de Verdi vu par Giulio Chazalettes, et par trop tragique *la Cenerentola* de Rossini dans la mise en scène de Jean-Marie Simon créée à l'Opéra de Lyon.

A l'image de la démocratie chrétienne qui l'inspire, le Festival des deux mondes tire des bilans et risque des ouvertures. A y regarder de plus près, la programmation renvoie pourtant comme l'écho d'un désarroi et d'une lucidité amère. Ainsi, dans cette noble église de San-Nicolo, *la Duchesse d'Amalfi*, de Webster, terrible histoire élisabéthaine de mésalliance lavée dans un bain de sang sur fond métaphorique d'une Italie du seizième gangrenée jusqu'à la moelle.

***

Plus terrible encore, dans le climat de catacombes du Teatro delle Sette, *Accademia Ackermann* et *In Albis*, de Giancarlo Sepe. Discours critique sur le théâtre, *Accademia Ackermann* dénonce les métamorphoses d'une culture (Shakespeare en l'occurrence) à l'intérieur d'une expérience nazie, celle de l'institution de Lily Ackermann, égérie de Goebbels, conçue comme une réaction salutaire contre la « culture dangereuse ». *In Albis*, au contraire, tout en s'appuyant sur une dramaturgie plus traditionnelle, abandonne le discours, déjà connu et donc superflu. Dans un merveilleux décor 1930 d'Umberto Bertacca, velours violet et bois blond, lumière blanche jaillie du sol dans la pénombre, une soirée mondaine se déroule selon son rituel ordinaire. Les groupes se font, se défont ; les plaisanteries sont diffusées par les messieurs en frac, les visages des femmes se renversent pour des rires tout prêts qui se déploient.

Au début de la représentation, un valet et une soubrette en noir sont venus isoler la scène en faisant coulisser une épaisse paroi de verre. De cet univers entrevu, épié par le spectateur et comme amputé de sa principale dimension, s'échappe une sourde symphonie d'actes manqués, inachevés, impuissants. Les domestiques, d'abord relégués à leurs tâches subalternes, s'autorisent à la faveur d'un moment d'euphorie quelques pas de danse et de liberté. Ils retrouvent très vite leur place. Mais, soumoisement, un faux suicide de la soubrette vient trouer la soirée bourgeoise. On s'affole, on s'affaire. Sortie des domestiques. Oubliés les domestiques. La nuit s'étire, où la soirée se survit mal, se caricature, se décompose. Pour ne plus se regarder en face, le dos tourné à la scène, les mondains observent l'énigmatique montée de l'aube. Le salon s'est vidé. Brille la lampe. Très lentement un personnage est revenu sur la scène : honteux et faraud à la fois, il s'applique à une pose complaisante. Il a le visage du valet. Il porte un habit militaire. Dans la nuit douce de Spolète, du fond assoupi de cet été italien, le regard aigu de Giancarlo Sepe a fait frissonner. L'aube était froide.

BERNARD RAFFALLI.

GIACOMETTI A SAINT-PAUL-DE-VENCE

L'HOMME INVISIBLE

GIACOMETTI à Saint-Paul-de-Vence, ce n'est pas une nouveauté. Pourquoi montrer Giacometti cette année plutôt que l'année dernière ou l'an prochain ? Pourquoi, à l'intention des touristes si nombreux en cette saison à gravir la colline, ne pas présenter des artistes moins connus, moins glorieux certes, mais que l'on aurait découverts et à propos desquels on aurait mis un peu de passion à s'engager ?

Ce n'est sans doute pas le genre de la maison et, de toute manière, Giacometti est un grand artiste, un des « phares », des symboles de l'après-guerre que l'on est toujours heureux de retrouver, même s'il est présenté ici de telle manière que l'on ne voit pas très bien ce que l'on a voulu dire de neuf à son propos. C'est d'ailleurs une bonne exposition, bien structurée, sagement distribuée, copieuse et même un peu trop, dans la mesure où le choix laisse une impression de redite et ne parvient pas toujours à rendre le caractère obsessionnel de l'œuvre, son intériorité nocturne, l'angoisse toujours renouvelée dont elle apparaît comme les décombres et le fruit douloureux.

On pouvait imaginer une autre présentation, qui aurait groupé les œuvres par thèmes et par modèles, comme on l'a fait, par exemple, pour les divinités gallo-romaines au musée de Saint-Germain-en-Laye. On aurait ainsi mieux saisi la nature carcérale de l'inspiration de Giacometti, mieux vu le cercle de craie où il a enfermé son œuvre et sa vie. Giacometti, en effet, n'est jamais meilleur que lorsqu'il parle de ses proches, des êtres auxquels le liaient l'affection, la masse énorme du souvenir : sa mère, son frère, sa femme, quelques modèles parfois. A l'exception de celui de Matisse, aperçu sur son lit dans ses derniers jours, les portraits qui évoquent ses amitiés littéraires n'ont pas la même force. Le dehors chez lui ne vaut pas le dedans.

Une tête, sait-on ce que c'est ?

Le dedans, la claustration, l'enfermement, comme on dit aujourd'hui : l'histoire de Giacometti est celle d'un homme qui toute sa vie a été à la recherche de sa prison, d'une sorte d'obscurité, de vide prénatal et préhistorique, de la cellule où ne subsistent que le germe, l'épine, la cendre des corps et des mots. C'est un très long chemin.

A ses débuts, il peint comme ceux auprès desquels il a été élevé : son oncle Auguste Giacometti, Cuno Amiet, Ferdinand Hodler, qui était le parrain de son plus jeune frère. Dès qu'il aborde la sculpture, les difficultés commencent, ces difficultés que l'on a trop souvent évoquées, non sans complaisance pour qu'on s'attarde à les exposer. « *Impossible*, dira-t-il plus tard, *de saisir l'ensemble d'une figure. Mais si par contre on commençait à analyser un détail, le bout du nez par exemple, on était perdu. La forme se défait... La distance entre une aile du nez et l'autre est comme le Sahara, pas de limite, rien à fixer, tout échappe.* »

La « difficulté » de Giacometti est exactement celle qu'ont rencontrée les cubistes et tous les artistes qui procèdent par analyse. Maillol, Bourdelle, la plupart des sculpteurs de l'entre-deux-guerres gonflent la forme, la structurent en masses synthétiques animées par des transitions simples : tout n'est pas dit, mais la forme est là. Si par contre vous voulez tout dire, comme Picasso et Braque en 1910, tout montrer de l'objet et de sa flexion dans l'espace, la forme se défait, fuit vers le vide qui l'absorbe : le *Vollard* de Picasso est encore identifiable, de *Kahnweiler* il ne reste plus qu'une moustache, trois doigts flottant dans une profondeur anonyme.

Ce sentiment de fuite, d'existence précaire, au bord de l'évanouissement, on le retrouvera dans la plupart des portraits peints de Giacometti. Immobiles, les mains sur les genoux, la tête réduite à un écheveau de lignes, aperçues dans une sorte de frontalité archaïque, pas un sourire, pas un geste, les personnages paraissent se rétracter, et, contrairement à toutes les lois du genre, refuser le moindre contact avec l'artiste et le spectateur. Un mot de trop et ils vont disparaître, comme ces fantômes capricieux qu'un rien agace ou mécontente.

Quels remèdes donc pour ressaisir la forme ? La plaque et le bloc. La plaque, et c'est le très beau portrait de sa mère exécuté en 1927. Le bloc, et voici le *Couple*, la *Femme cuiller*, le *Torse*, de 1925, où l'influence de Laurens se conjugue avec celle de la sculpture africaine que Giacometti a utilisée toute sa vie avec beaucoup d'intelligence (comme la sculpture sarde et étrusque). Après le bloc, le trou, le vide, très en faveur dans ces années-là, et dont Giacometti tirera les effets les plus subtils dans des œuvres comme *Apollon* ou la *Femme couchée qui rêve*.

Désarticulées, la forme conduit au symbole, à l'allusion onirique, à l'insecte cruel de la *Femme égorgée*, au totem (*l'Objet invisible*), à ces merveilleuses constructions en bois et en plâtre (*Pointe à l'œil*, *Main prise*, *Fleur en danger*) qui marquent la rencontre de Giacometti avec le surréalisme, même si elles sont d'une élégance et d'une discrétion bien rares chez les artistes liés au mouvement. La célèbre *Boule suspendue* de 1930 introduit le motif de la cage, dit la nostalgie du mouvement, de la rencontre, résume les recherches de cette période, que Giacometti aurait pu indéfiniment exploiter.

C'est ce qu'il refuse de faire, et, vers 1935, avec un étonnant courage, il joue sa vie d'artiste, sa vie et sa carrière, en décidant de revenir à la figure et au travail d'après nature. Scandale ! « *Une tête; on sait bien ce que c'est qu'une tête !* », s'écrie André Breton, qui le fait exclure du groupe surréaliste (!), et Giacometti, nous dit le catalogue, perdit alors « *beaucoup de ses amis, et ses marchands* ».

La suite de l'histoire est bien connue, comme les immenses difficultés que Giacometti eut à vaincre pour trouver l'équivalent de ce qui pourrait être un visage, un homme qui marche, le spectacle d'une rue, d'une foule, d'un carrefour, la réalité d'un corps ou d'une nature morte. « *En 1940*, disait-il, *à ma grande terreur mes statues ont commencé à diminuer. Toutes mes statues inexorablement finissaient par atteindre 1 centimètre. Un coup de pouce et hop ! plus de statue.* » Lorsque le centimètre deviendra un mètre et plus, le danger du « hop ! », le besoin de réduire, ne seront pas moins pressants, et je me souviens d'avoir entendu dire à Giacometti devant une de ses géantes filiformes : « *Ça ne va pas. Ce n'est pas assez serré.* »

La stupeur de vivre

C'est là l'autre aspect de l'histoire de Giacometti : la poursuite de l'homme invisible (absent on le trouve, présent il vous fuit). Poursuite dont témoignent ses merveilleux dessins (les *Projets pour un livre*), ses visages taillés en forme de hache, dressés en couperets, en lames de couteau, ses *Femmes de Venise*, flammes qui vacilleraient et s'éteindraient si elles n'étaient amarrées à un bloc, à la racine presque monstrueuse de leur unique pied. Incomparable modeleur, Giacometti a retrouvé le don de prestidigitation, la virtuosité à la Paganini des maîtres du siècle dernier : Daumier, Rodin, Carpeaux surtout, dont on disait que, même si on lui coupait la tête, ses doigts continueraient à façonner l'argile. D'où l'évidente supériorité de ses plâtres, des plâtres peints surtout, sur les fontes, où le frémissement de la peau est parfois un peu perdu.

Les têtes de Giacometti, ses visages rongés, ses clairières, les portraits de Diego, ont été la révélation de l'après-guerre. Moins sans doute à cause des « difficultés » plastiques de l'artiste, à propos desquelles on a tout de même fait un peu de cinéma, que parce qu'il redonnait à la sculpture (et à la peinture, voir les admirables, les bouleversants portraits de sa mère) ce pouvoir d'expression, de communication, cette humanité abrupte ou pathétique, cet ensemble de valeurs émotionnelles qu'elle avait un peu perdues depuis Rodin.

La sculpture française des années 20 et 30 est de très belle qualité. Mais de quoi nous parle-t-elle ? De Pomone. Du bonheur de vivre, de batifoler dans l'azur, de cueillir des marguerites ou d'éprouver des sentiments choisis. Ce que disait Giacometti, c'était la difficulté d'être, la stupeur de vivre dans un monde dont on découvrait chaque jour un peu plus la folie meurtrière et, pour employer des termes aujourd'hui défunts, la criminelle ou « existentielle » absurdité.

Nous sommes devenus « riches » depuis. Mais la faim, les bourreaux, les « procès », les camps, c'était lui. Si dangereusement proche qu'elle soit parfois de Gruber (et même d'Eugène Carrière), l'œuvre de Giacometti a interprété de façon souveraine un moment de l'histoire. On comprend par là qu'elle ait touché des hommes aussi peu sensibles au « monde de l'art » que Genet et Sartre (sans parler des « minores »). Il n'a manqué que Céline : pourtant, c'était bien le voyage au bout de la nuit.



Annette VI (1962).

Un mot encore pour dire que cette exposition n'était pas tout à fait inutile. De 1927 à sa mort, Giacometti a travaillé, vécu, dans le même atelier, rue Hippolyte-Maindron. Sur les murs de cet atelier, il dessinait. On a détaché ces murs, on nous les montre. L'impression est un peu celle d'une chapelle romane aux fresques effacées, d'une cellule aux graffiti très anciens. L'un d'eux représente un homme en barque, « *quelques lignes très simples*, écrit Michel Leiris, *égratignant finement le mur et composant une image à peine indiquée dont le thème, qui n'a en soi rien de funèbre, n'en fait pas moins songer à l'une des inventions mythiques les plus noires de notre antiquité xiénne* ».

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Alberto Giacometti. Fondation Maeght, Saint-Paul-de-Vence. Jusqu'au 30 septembre.

Idoles cycladiques à Athènes

UN CONCOURS D'ÉLÉGANCE FÉMININE

ELLES sont pourtant bien connues les idoles cycladiques dont Christian Zervos célébrait en 1957 pour le grand public les formes pures facilement associées tantôt au galbe du violon, tantôt aux volumes nets et lisses de Brancusi. Elles ont séduit rapidement le marché international et dès lors suscité d'innombrables faux. Il y en a partout.

Celles, nombreuses, que présente le musée Benakis d'Athènes ont été choisies avec amour, bien situées dans des séries d'autres pièces d'art grec archaïque, et prennent un sens assez particulier. Ce n'est plus le frêle monologue d'une œuvre isolée rencontrée dans le commerce ou dans un lointain musée. C'est une floraison dans son climat d'éclosion.

Beaucoup de ces idoles sont d'une qualité remarquable, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'elles viennent — sélection d'une sélection — de la brillante collection Goulandris, constituée sur place avec autant de goût et d'ampleur que de connaissances archéologiques. Cependant, Dolly Goulandris et les responsables du musée Benakis n'ont pas visé le spectaculaire ; bien que les œuvres soient admirablement groupées, éclairées et mises en valeur pour constituer une exposition des plus agréables à voir, ils ont souhaité qu'elles composent un panorama varié (deux cents numéros, de 3200-2800 avant notre ère aux deux premiers siècles après J.-C.) où céramiques, objets sculptés, bronzes, verreries, etc., révèlent les caractères de la production artistique de la Grèce archaïque dans d'autres domaines que l'architecture et la sculpture monumentale. C'est tout le charme des étapes d'une longue formation, avec l'assimilation des influences, les contagions techniques et la mise en place des grands thèmes.



L'exposition se divise en deux parties: l'une, confiée à Christian Doumas, est entièrement consacrée aux Cyclades ; l'autre, sous la responsabilité de Lila Marangou, est plus générale et dominée par l'évolution de la céramique pour les périodes protohistorique et historique.

La première partie ne se contente pas de montrer les fameuses idoles. Elle repose sur un classement méticuleux qui doit à la beauté ou aux particularités des pièces, dont plusieurs sont rares, d'éviter l'ennui. A chaque étape chronologique, à chaque groupement local, les idoles sont du reste toujours associées respectivement aux vases ornés de spirales, à la coupe avec ou sans pied, aux vases ou aux présentoirs dont l'intérêt d'« ambiance culturelle » est considérable.

Si ces représentations féminines en marbre, dites « idoles », ont des traits généraux stables, comme la stylisation, l'aplatissement des volumes, la longueur du cou, la figuration triangulaire du sexe, ici les variantes et les écarts sont fréquents. On remarque surtout une exceptionnelle représentation assise, d'ailleurs fort joliment posée sur un siège à quatre pieds, qui semble tendre une sorte de gobelet (offrande ?) ; une figurine androgyne et une autre dont un bras se retourne curieusement derrière le cou. Quant à celles répondant à la description classique, il faudrait évoquer, pour chacune, les ressources plastiques, le modelé ; dire comment surgit le nez, comment se découpe le profil mince, quel parti a été tiré de l'incision brusque ou de l'équilibre des volumes. On pourrait en parler indéfiniment, mais on se contentera d'admirer justement le fait qu'à l'intérieur d'une convention aussi soutenue vienne jouer la liberté d'invention du sculpteur, qui vivifie et individualise une formule en principe stéréotypée. Et chacun choisira son idole préférée dans cette très belle salle, en sachant qu'il semble être plutôt question d'un concours d'élégance du nu que de la description des attributs de la fécondité.

Après cette glorieuse célébration — laconique et digne — il fallait d'excellentes pièces pour maintenir le niveau. Nous les avons dans les séries de céramiques où l'on pourrait reprendre presque mot à mot l'éloge des idoles: élégantes, dignes, allant à l'essentiel...

On retrouve la spirale, l'invention dans la manipulation d'éléments simples et un peu l'attitude du défi plastique, comme avec ce vase où le pied s'ouvre avec humour vers deux courtes oreilles rondes. Et l'on voit que les vieux bucranes ne font plus tellement peur au potier grec. Ce potier commence à faire les vases à peinture que l'on sait, dont plusieurs beaux exemples sont montrés vers la fin du parcours. Même évolution pour l'art du métal, où l'on passe de la pièce de harnachement hittite, de la fibule rustique, aux éléments de parure repensés dans une ordonnance originale d'une grande fermeté. La collection de bijoux d'or de Dolly Goulandris est importante et l'exposition n'en donne qu'une idée.

Si vous passez par Athènes cet été...

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée Benakis, Athènes. Jusqu'en novembre.

LES CHAMPS DE LA DANSE

JUSQUE dans les années 60, la France a vécu la danse comme un phénomène élitaire et fixé. Longtemps encore dans l'après-guerre. Paris a pu se bercer de l'illusion qu'elle était toujours la métropole d'un ballet poétisé par Cocteau, rajeuni par Roland Petit et Janine Charrat. L'Amérique se manifestait par la présence rassurante de Balanchine (sublimation de la tradition d'école), le charme exotique de Catherine Dunham ou les excentricités pittoresques de Ruth Page. Comment aurait-on pu imaginer l'immense révolution qui couvait outre-Atlantique depuis vingt ans, l'élaboration d'une technique moderne, libérée d'une convention vieille de trois cent ans et capable d'exprimer la vérité complexe du vingtième siècle ?

A l'époque. cependant, en Allemagne, Mary Wigman terminait une existence entièrement vouée à la recherche d'une danse plus naturelle. Brisée par le temps du nazisme, trop fatiguée pour partir en Amérique (une de ses disciples, Hanya Holm, y avait fondé en 1931 une école où Nikolaïs allait travailler de 1948 à 1954), Mary Wigman enseignait encore. Une de ses jeunes élèves, Karin Waehner, arriva à Paris vers 1951 : « *C'était le désert,* dit-elle ; *hors du ballet, pas de salut. J'errais comme une malheureuse et je demandais : « Est-ce » que vous ne connaîtriez pas un endroit » où l'on danse pied nus ? » Je rentre là d'un stage en Yougoslavie et j'ai retrouvé la même atmosphère, un immense besoin de s'exprimer, une créativité spontanée explosant dans de nombreux groupes, mais aussi un très fort antagonisme entre le classique (art officiel) et le moderne, tel qu'il existait en France voici vingt ans.* »

Le modèle américain

La Symphonie pour un homme seul, de Maurice Béjart — musique de Pierre Henry — éclata en 1955 dans le ciel serein. On peut dire que cette œuvre a projeté le ballet français dans le vingtième siècle, même si, par la suite, la recherche d'un langage chorégraphique original tourna court chez Béjart au profit d'une quête de théâtre *total. Béjart a eu le grand mérite d'amener* un nouveau public (celui du T.N.P., de Jean Vilar) au ballet et d'associer celui-ci aux arts contemporains, au même titre que le théâtre ou le cinéma.

Mai 68 va précipiter le mouvement et accentuer la cassure entre le ballet, action dansée mise en forme par un chorégraphe en vue d'un spectacle structuré, et la danse, matériau brut dont on redécouvre la source, *le mouvement*. La danse s'adapte à l'esprit de la fête, au besoin de communication, au sens du rituel. Associée au free jazz, à la pop music, aux spectacles de rue, elle touche des spectateurs qui ne possèdent aucune référence au ballet traditionnel. La curiosité passionnée avec laquelle Carolyn Carlson, venant improviser accompagnée de Barre Philips, est reçue maintenant dans les plus petites localités permet de mesurer l'évolution profonde des mentalités.

Mai 68 se traduit chez les danseurs par de nombreuses discussions. Elles mettent en lumière le désir de danser autrement, désir latent qui va se cristalliser par la découverte brutale de la modern dance. *En quelques années (1970-1974), l'Amérique* nous envoie, coup sur coup, Nikolaïs, Alwin Ailey, Murray Louis, Louis Falco, sans aucun souci de chronologie ; Martha Graham après Cunningham, les pionniers après les « post modern ». C'est la révélation. Ce qui constituait le handicap de la danse, son caractère *fugitif,* devient un atout dans la création moderne. Art éphémère, elle doit être consommée dans l'instant ; c'est de l'instant qu'elle tire sa plénitude ; moment privilégié où le danseur et le public communiquent dans une même sensation, une même émotion.

Pour de nombreux jeunes danseurs la nécessité de pratiquer la danse moderne, trop longtemps ignorée est devenue impérative, absolue. Alors se pose le problème de l'enseignement. Aux Etats-Unis la danse s'apprend dans toutes les universités. L'étudiant américain ne la sépare pas de l'ensemble des disciplines intellectuelles. De nombreuses universités réservent les vacances d'été à des stages animés par les plus grands pédagogues. En France, l'enseignement de la danse est dispensé dans les conservatoires où sa finalité demeure l'acquisition d'une formation professionnelle reposant sur la seule technique classique. Cette organisation s'avère complètement inadaptée à la demande nouvelle qui se fait jour un peu partout.

Quelques éléments isolés tentent un séjour en Amérique. Des troupes au succès confirmé comme le Théâtre du Silence n'hésitent pas à entreprendre un voyage à *New-York pour aller s'entraîner* chez Merce Cunningham. Et les autres ? Ils courent les stages qui se sont développés à Paris en quelques années, grevant leur budget, mêlant les techniques dans une approche souvent succincte et approximative. Peu à peu plusieurs enseignements réussissent à s'imposer ; ils sont le fait de trois personnalités qui vont marquer fortement la danse actuelle : Carolyn Carslon, Karin Waehner et Susan Buirge.

En bonne américaine, Carolyn Carlson ne sépare pas la création de la pédagogie. A l'Opéra, depuis cinq ans, elle est à l'origine d'une véritable « école » chorégraphique. Son cours quotidien à la Rotonde des abonnés a été vite saturé. Directement inspirée des méthodes d'improvisation de Nikolaïs, elle insiste surtout sur la libération de l'imagination poussée jusqu'au délire poétique.

Karin Waehner, installée en France depuis plus de trente ans, a créé sa propre méthode à partir d'une expression gestuelle, impressionniste — très wigmanienne — complétée par un travail corporel qui rappelle la technique de José Limon. De nombreux danseurs lui doivent leur première initiation au mouvement naturel, premier matériau de la danse.

Susan Buirge vit en France depuis 1970. *Elle vient aussi de l'école de Nikolaïs* et développe un travail qui insiste sur l'exploration des possibilités du langage corporel. Elle a une façon très personnelle d'épuiser l'essence du mouvement au fur et à mesure de son élaboration, qui fait penser au cheminement d'une création picturale.

En possession d'une technique nouvelle qu'il ne maîtrise pas toujours, le danseur devient chorégraphe. Le concours de Bagnolet, « le Ballet pour demain », donne la mesure d'un phénomène qu'on ne retrouve pas dans les autres formes d'expression.

Bagnolet permet à tous ces jeunes de sortir de leur isolement, de confronter leurs idées et de préciser leurs besoins : on est du même bord, on travaille dans la même précarité et la même indifférence des pouvoirs publics.

L'Etat n'avait pas envisagé cette prolifération galopante (une dizaine de groupes nouveaux chaque année). Sur le dérisoire budget de la culture, à peine 10 % de la somme réservée au département de la musique et de la danse sont consacrés à celles-ci. Soustraits 22 millions pour le ballet de l'Opéra de Paris, il reste environ 8 millions répartis entre les conservatoires et l'aide aux compagnies, parmi lesquelles les quelques grandes troupes (Ballet de Marseille, le Ballet du Rhin, Angers et Nancy, qui fonctionnent avec la participation de la ville). La subvention du ministère oscille alors entre 1 et 2 millions de francs. Trois compagnies autonomes sont aidées pour 1 million de francs : Russillo, le Théâtre du silence et Félix Blaska.

Viennent ensuite, selon l'expression d'Igor Eisner, inspecteur général de la danse, les aides « historiques », entre 15 000 et 150 000 francs. Elles touchent des compagnies éprouvées (S. Keuten, A. Roux, E. Pagava, K. Waehner). Depuis 1977 un c...tain nombre d'aides ponctuelles ont été ventilées à Moebius, Delta-Phi, M. Caserta, D. Bagouet, Le Cercle, S. Buirge, le Four solaire, le Ballet de la Cité. De nouveaux venus y prétendant, car, pour la jeune danse, exiger tout et ne rien recevoir est une manière de démontrer la misère du budget culturel et la désaffection du pouvoir à l'égard de la recherche chorégraphique.

« *Notre aide n'est qu'un saupoudrage,* reconnaît Igor Eisner, *mais même avec un budget double nous ne résoudrions pas le problème. Tous ces groupes pour subsister ont besoin d'un public. Le meilleur moyen de le leur assurer est de favoriser leur implantation en région où ils pourraient créer tout en sensibilisant la population à la danse.* »

Tourner dans le pays

Subventionnés ou non tous ces groupes vont devoir pour survivre s'introduire dans des circuits leur permettant de tourner dans tout le pays. Ils y sont efficacement aidés par l'ONDA (Office national de diffusion artistique). Par goût personnel son directeur, Philippe Tiry, consacre beaucoup de son temps et de ses possibilités à l'activité chorégraphique. Attentif à toutes les manifestations, à Paris comme à New-York, il a réussi avec une petite équipe à distribuer de nombreux spectacles de danse :

« *Notre action,* explique-t-il, *se fait uniquement au niveau des structures d'accueil. Dès qu'une maison de la culture, une association, une université, désirent recevoir une troupe, nous organisons l'affaire. Nous apportons une garantie financière en nous engageant à couvrir la moitié du déficit entre le prix de vente du spectacle et la recette éventuelle ; mais nous faisons en sorte que la programmation s'effectue dans des conditions rentables.* »

Cette saison 25 % des interventions de l'ONDA ont porté sur la danse ; elles concernent une douzaine de compagnies.

Comment passer du stade de l'élaboration en studio à l'organisation d'un spectacle professionnel ? Comment se faire connaître ? Il n'existe pas à Paris de garages, d'anciens entrepôts, où des artistes vivant en petites communautés comme à New-York peuvent *présenter leurs œuvres sur place. Certains* louent une salle très cher et s'endettent ; d'autres ont la chance d'obtenir, un soir de relâche, l'accueil d'un théâtre obligeant (Espace-Cardin, Théâtre de la Ville, Mandapa). Mais il est évident qu'il manque à Paris un théâtre de deux cents places où *les apprentis chorégraphes pourraient montrer* leurs essais avec un droit à l'erreur.

La municipalité de Bagnolet a proposé de mettre à leur disposition une salle polyvalente dont la construction, faute d'un complément d'aide de l'Etat, reste lettre morte. Un tel lieu s'était créé spontanément à la Maison des jeunes et de la culture-Théâtre des Deux-Portes où en 1974 pendant trois mois chaque week-end le plateau fut mis à la disposition d'une jeune chorégraphe. L'éviction de l'équipe d'animation des Deux-Portes a eu lieu en août 1977, sous l'égide du nouveau maire de Paris, M. Jacques Chirac.

A l'issue de l'affaire du Théâtre des Deux-Portes la plupart des jeunes compagnies (une trentaine de groupes ou chorégraphes) ont constitué le 3 avril 1978 une Action-danse en vue de « *défendre la création chorégraphique par le développement de l'information et la revendication auprès des pouvoirs publics* ».

Indice d'un nouvel état d'esprit. On assiste également au regroupement d'un certain nombre de danseurs : Susan Buirge est à l'origine de Pour un lieu de création, *association de comédiens,* peintres, musiciens et danseurs. « *Peut-être est-ce mon origine américaine,* dit-elle, *je pense qu'il ne faut pas tout attendre des pouvoirs publics ; il faut prendre ses responsabilités, proposer, agir. Pendant des années j'ai vécu des cours que je donnais en banlieue. J'ai trouvé un accueil à Sartrouville, à la M.J.C. où j'ai pu préparer un spectacle. Cette année, j'ai une petite subvention qui m'a permis d'engager de nouveaux danseurs et de créer deux ouvrages en coproduction avec le Centre culturel de Noisy-le-Grand.* »

D'autres groupes (animés par Dominique Bagouet et Meguy Marin) se sont réunis dans les studios de Nourkil, porte d'Orléans, assez vastes pour préparer des spectacles et même accueillir un public. Un projet à l'horizon : l'acquisition d'un chapiteau pour pouvoir tourner sans contraintes.

Indépendanse, association nouvellement née, fonctionne selon le principe de la coopérative. Les danseurs partagent les frais (location du Théâtre 13), le travail d'organisation, les recettes, et peuvent ainsi se familiariser avec les problèmes de la scène. Véritable vivier de jeunes espoirs, Indépendanse donne deux soirées par mois. En trois programmes, deux personnalités exceptionnelles ont émergé : Lila Greene et François Verret.

En province un mouvement, l'ADRA (Action pour la décentralisation et la promotion de la danse dans la région Rhône-Alpes), regroupe cinq compagnies lyonnaises : Danse-perspective, la Compagnie Michel Hallet, la Traboule, le Plateau basculé et le Théâtre pieds nus, une parade contre l'inertie ambiante.

En dix ans, dans un mouvement irrésistible, une nouvelle danse a pu se développer en France. Le rôle des maisons de jeunes et de la culture de la périphérie parisienne a été déterminant dans cette aventure. Bagnolet, Saint-Denis, Villiers-le-Bel, Bagneux, Colombes, Noisy-le-Grand, Corbeil, Vitry, Sartrouville, Créteil, lui ont permis de survivre. Mais l'équilibre est fragile.

Un équilibre fragile

Certains groupes se maintiennent à la surface (Aline Roux), d'autres se cherchent (Nourkil), se remettent en question (Blaska) ou se transforment (le Cercle). Il y a les bons élèves studieux (Théâtre du Silence), les solitaires (Michel Caserta, Jean Pomarès), les engagés (Serge Keuten, la Traboule), les femmes (le Four solaire), les stars (Carolyn Carlson, Russilo), les poètes et funambules (Dominique Bagouet et Dominique Boivin), les conquérants (Maguy Marin, Hideyuki Yano).

Directement influencée par le modèle américain mais riche d'une sensibilité accordée à *un autre espace, à une* autre culture, cette nouvelle danse se caractérise par une grande diversité d'inspiration et de forme, de la dramatisation subjective d'Alain Guilbart aux effets optiques du groupe Delta Phi en passant par l'abstraction poétique de Moebius ou aux petites transes gestuelles de Christine Gérard.

Beaucoup pèchent par manque de maîtrise technique. Le danseur français en général aurait tendance à se lancer dans la chorégraphie en négligeant deux facteurs importants, que les Américains dominent, l'improvisation et la composition. Il leur faudra d'autant plus en tenir compte que l'école de Mudra, fondée par Maurice Béjart en 1970, commence à produire des éléments entraînés professionnellement.

Un atelier organisé fin août à Saint-Maximin par l'université Paris-VII propose à une vingtaine de chorégraphes de réfléchir sur les conditions de la création. Mais la venue de Nikolaïs à Angers peut donner à beaucoup d'*entre eux ce qui leur manque* le plus ; la formation auprès d'un maître disponible, quoique consacré. — M. M.

Soi-même, poétique...

En danse, on est limité seulement par le physique : on a deux bras, deux jambes ; c'est la technique. En revanche, notre espace intérieur est illimité ; il est d'essence poétique et c'est cela qu'il faut suggérer.

Jamais on ne danse deux fois la même chose. La danse est un état intense que nous vivons sur le moment ; elle est une suite de changements. Elle s'inscrit dans un temps qui n'a jamais commencé et ne doit jamais s'achever.

Danser, c'est être entièrement soi-même à chaque instant mais en transcendant le vécu. Alors l'ego disparaît, on n'est plus qu'un intermédiaire entre le public et quelque chose de mystérieux, d'essentiel.

CAROLYN CARLSON.

... disponible, entièrement ...

Pour créer il faut être inspiré, et pour être inspiré il faut être disponible. L'inspiration vient d'une part de l'intérieur de soi-même, d'une sorte de méditation, d'autre part de tout ce qui nous entoure : de l'homme même, de la vie de la ville et son architecture, des matières mobiles et immobiles de la nature, de ses éléments (air, eau, terre, feu), des autres arts, de la poésie, de la philosophie, de la religion...

Quant à la création je pense créer avec les trois centres moteurs de l'homme :

avec le centre d'expression primitive qui est le ventre, donc intuition, instinct ;

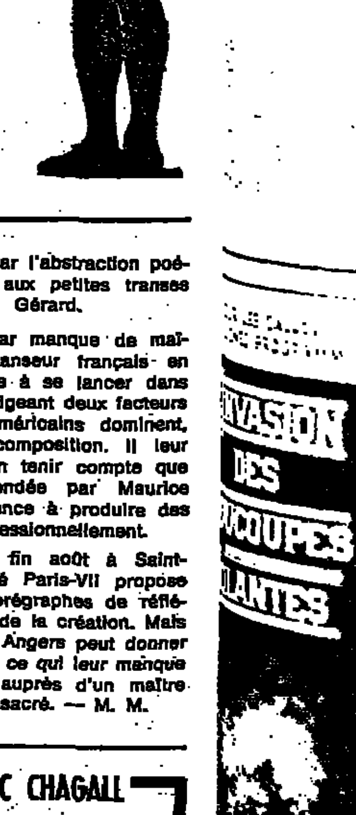
avec le centre émotionnel qui passe par le plexus solaire, donc sentiment, émotion, respiration ;

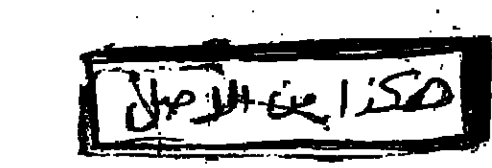
avec le centre intellectuel qui est le cerveau, donc réflexion, jugements, connaissances acquises.

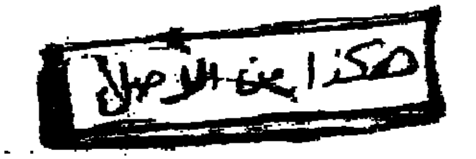
Selon le thème de la chorégraphie, souvent indépendant de ma volonté, c'est l'intuition, le sentiment ou la réflexion intellectuelle qui domine dans le processus de la création.

En examinant mes chorégraphies anciennes et actuelles je me rends compte que pour moi le moteur créateur principal est finalement le centre émotionnel et le thème principal est l'homme.

KARIN WAEHNER.







en France

Entretien avec Violette Verdy

L'OPÉRA, UN MUSÉE ?

« Une création discutée de Grigorovitch, Roméo et Juliette, *l'entrée au répertoire du* Spectre de la rose, *mais sans la participation de Barychnikov, — le seul à pouvoir prétendre aujourd'hui réanimer ce grand triomphe de Nijinsky, — un regard nostalgique sur le passé avec la soirée Lifar et puis* Giselle *et* la Belle au bois dormant *à l'affiche, été comme hiver, la saison chorégraphique de l'Opéra de Paris a été plutôt terne.*

Pour la rentrée, Coppélia, Giselle, le Lac des cygnes, *des reprises multiples, parmi les œuvres des chorégraphes invités, une nouveauté,* Métaboles, *de Kenneth Mac Millan, et un petit ballet de Janine Charrat. On peut se demander si l'Opéra n'est pas devenu un musée de la danse, aussi fréquenté que le Louvre puisque la salle ne désemplit pas. Est-il normal qu'une troupe de ballet qui mobilise les trois quarts des crédits affectés à la danse en France fasse si peu de place à la création ?*

— Rolf Liebermann m'a appelée dans cette maison en 1976 pour tenter de remédier à une crise grave du ballet, *dit Violette Verdy, directrice de la danse depuis un an.* Après un an de consultations, de tractations, j'en ai conclu qu'elle ne pouvait trouver de solution que dans une modification des conventions collectives. Aujourd'hui, rien n'a bougé sur ce plan. Le cahier des charges est tel qu'il est impossible d'appliquer une véritable politique de création en matière de danse. Le lyrique mobilise les forces vives de la maison. C'est le gros ours, nous le tout petit. Pour que les choses changent il faudrait des saisons alternées, chant et danse.

Comme des locomotives

— Le bilan de la saison qui s'achève prouve que rien n'a été changé !

— Ce programme était un reliquat qui ne me concerne pas directement. Moi, pendant cette année, j'ai usé mon temps dans des besognes internes pour essayer de dégripper la machine. En revanche, j'ai préparé le calendrier de la rentrée et même au-delà ; tout est bouclé jusqu'en 1980. Le résultat est loin d'approcher ce que je voulais. Alors je dis ceci : dans la mesure où, à mon arrivée, on n'a pas voulu licencier tous les danseurs pour les réengager un par un en tenant compte de leur capacité et en exigeant d'eux une profession de foi, je me trouve exactement dans la même situation que mon prédécesseur, Raymond Franchetti, et je ne vois pas dans ces conditions à quoi rime le changement de personne.

— Pourquoi si peu de place accordée aux créations dans les programmes ?

— On pourrait croire que la solution à tous les problèmes de l'Opéra c'est de créer de nouveaux ballets. Moi, je dis que l'Opéra en tant que lieu de création laisse une marge de manœuvre limitée. Créer ici, c'est prendre des risques fous ; impossible d'essayer, de tâtonner. L'Opéra est une grande maison de jeu — pas Las Vegas et ses petites machines à sous, mais Monte-Carlo avec de grandes parties et d'immenses capitaux engagés. On ne peut se permettre de perdre. En plus, le budget de la danse est tel que l'opération Mac Millan épuise pratiquement tous nos moyens et qu'il faut jouer très serré sur le reste.

» J'ai choisi de programmer Kenneth Mac Millan, chorégraphe attaché au Royal Ballet, parce qu'il y a un retard de quinze ans à combler dans le répertoire du ballet contemporain. Comment sera-t-il reçu ?... A l'Opéra, il faut des produits tout prêts à consommer. A la différence du public anglo-saxon, le public français est incapable de juger un spectacle de danse à partir d'une analyse chorégraphique ; il l'apprécie plutôt pour ses effets visuels et dramatiques. L'échec d'un Glen Tetley, par exemple, s'explique. C'est un chorégraphe corporel qui s'exprime d'une manière antinomique avec la musique et en usant largement de la « modern dance ». On ne pouvait espérer que les spectateurs entrent dans ces contradictions. Mac Millan, au contraire, sait tirer d'une partition tout un contenu émotionnel.

» Il faut des chorégraphes solides à l'Opéra, car le public se jette sur eux pour les porter aux nues et les rejette pareillement. Mais le risque, on le prend aussi avec les danseurs. En travaillant avec eux sur leurs revendications, je me suis aperçue qu'elles n'avaient été somme toute que l'utilisation syndicale du creux de leur inutilisation professionnelle. Les danseurs de l'Opéra n'ont plus de bréviaire. Ce sont des machines perfectionnées que l'on prépare pour rien comme des locomotives que l'on ferait seulement manœuvrer sur une voie de garage. Il en résulte une immense frustration.

» Il existe actuellement une floraison de talents exceptionnels. Leur tradition d'école les oblige à se dépenser dans de grands tours de force. Certaines étoiles se sont tellement impliquées pour mériter leur titre qu'elles ont besoin, pour se sécuriser, d'une image mythique, idéalisée, d'elles-mêmes. Ils ou elles veulent être des héros et des reines ; il leur faut des couronnes. Cela correspond également à leur « standing » social. A ceux là, on ne peut guère demander de participer ; ils se servent au lieu de servir ; on les voit partir littéralement en orbite. Quelques-uns heureusement possèdent assez de jugement et d'ouverture d'esprit pour se mettre au service d'une situation nouvelle. On les trouve prêts à danser aussi bien du Cunningham que du Balanchine ou du Mac Millan. Mais tous ont besoin de *Giselle* ou de *la Belle*. C'est leur vitamine B 12. Et le public aime.

Il reste Balanchine

— Comment envisagez-vous d'encourager la création à l'Opéra ? Votre présence au jury du concours de Bagnolet, « le Ballet pour demain », laisse supposer que vous prospectez de futurs chorégraphes ?

— Le drame de l'Opéra, c'est qu'il est trop grand. Sa troupe de danse fait peur aux chorégraphes. Son niveau technique est tel que peu sont capables d'être à la hauteur. Même un John Neumeier a peur et aucun ne veut risquer sa réputation sur une œuvre originale. Il reste Balanchine ; mais je crains que nos danseurs ne soient décidément pas balanchiniens — dans le sens d'une recherche abstraite, épurée, de lignes —. J'ai demandé à Jérôme Robbins de nous donner un de ses anciens ballets, *Moves*, ou un ouvrage dans le style jazz. Dans la génération des cinquante ans, il y a Roland Petit, Béjart, Janine Charrat, mais je ne vois personne pour la relève et c'est inquiétant, car un tempérament de créateur se révèle très tôt. Il faut encourager les jeunes talents ; il en existe en puissance à l'Opera. Je les ai suivis dans leurs actions autonomes ; Jean Guizerix et Wilfride Piollet au festival d'Anjou, Jean-Christophe Pare et Chantal Chazé à Bagnolet. Cette année, Michel Mesnier et Guy Vareilhes se présentent à Nyon. Je souhaiterais une plus large participation des « classiques » à Bagnolet ; une trop grande paresse les éloigne de la composition. Mon grand projet, maintenant que nous disposons de la salle Favart, serait d'organiser des spectacles d'essai comme le fait Marcia Haydée à Stuttgart avec les *Samedis Noverre*. Ses résultats sont encourageants. Ce qui m'inquiète, c'est qu'actuellement beaucoup de danseurs ne veulent plus poursuivre d'études ; or le métier de chorégraphe suppose une culture générale, des connaissances en architecture, en peinture, en musique et une ouverture sur notre temps. Il existe aujourd'hui une tendance à vendre son pain avant qu'il ne soit cuit. Je vois les espoirs, je vois les dangers. La tentation de la « modern dance » par exemple.

» Rolf Liebermann a eu l'idée géniale d'accueillir Carolyn Carlson à l'Opéra. Paradoxalement, elle en constitue le seul événement créatif. Mais je pense qu'il ne faut pas mélanger des choses qui ne peuvent l'être. Chacun doit préserver son intégrité.

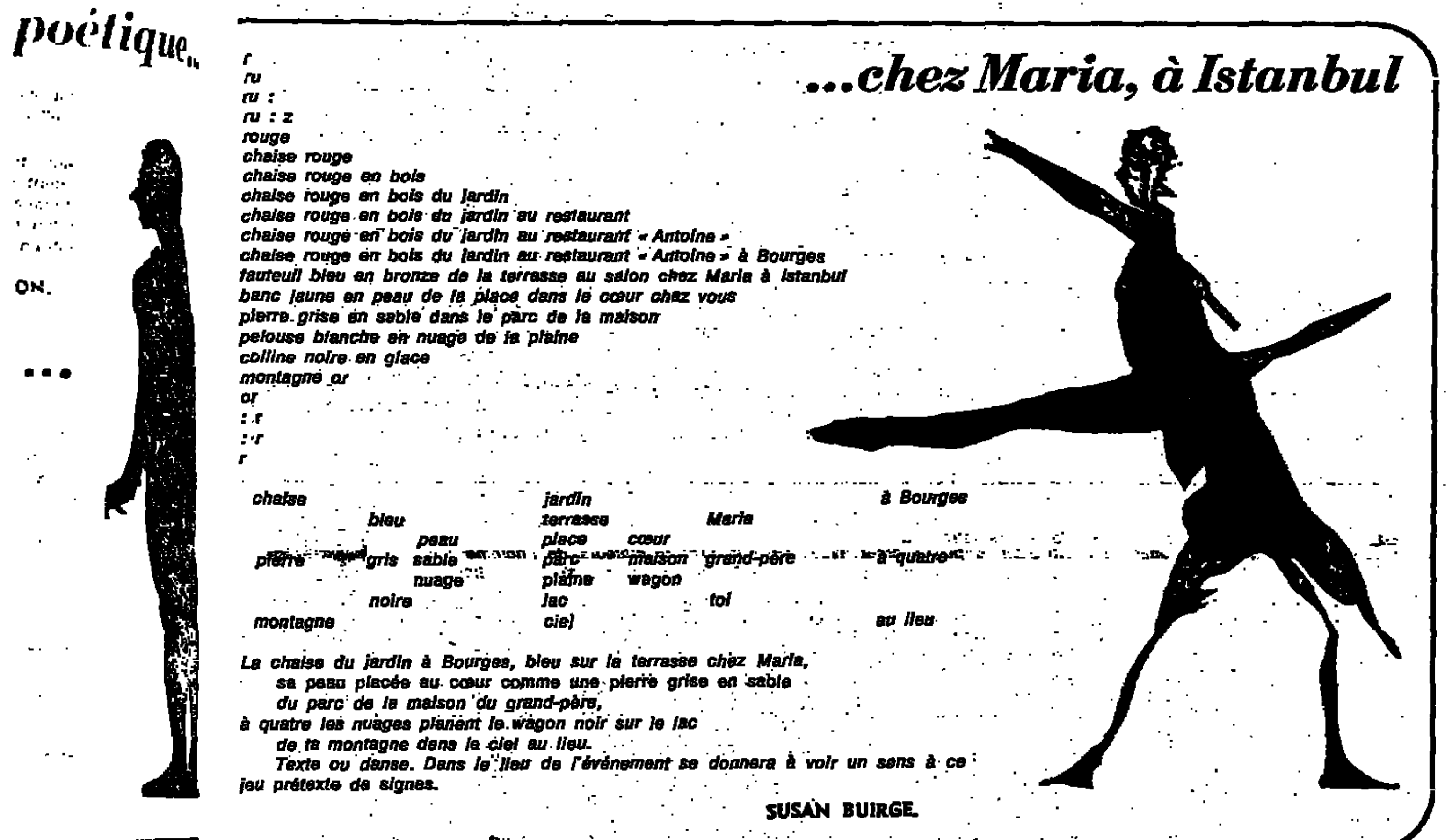
— Comment concevez-vous cette vocation de la danse d'opéra et jusqu'où peut-on aller dans la modernité ?

» Je pense qu'on ne peut pas tout faire et que, en particulier, il n'est pas nécessaire que le ballet danse pieds nus, même si l'entraînement moderne lui est profitable. La danse classique est un art qui repose sur le chausson et l'usage de la pointe. Si l'on s'en prive, il ne reste rien. La grandeur démesurée de l'Opéra impose des contraintes. Prenez par exemple le ballet de *Coppélia* ; on le donne dans la version de Pierre Lacotte, qui n'est pas une réussite : elle manque de nerf ; mais il serait déraisonnable d'y substituer celle de Roland Petit, trop fantaisiste, de même qu'on ne peut donner *le Lac des cygnes* ou le *Casse-Noisette* de Neumeier, si séduisants soient-ils. Il s'agit là de véritables distorsions du mythe. A l'Opéra, on peut en corriger la présentation, mais on doit en préserver l'essence.

» Il faut être attentif à tout cela. Balanchine indique la voie royale que doit suivre le ballet. Si Barychnikov, malgré ses triomphes à l'American Ballet Theatre, a accepté d'entrer chez lui, c'est que c'était le seul endroit où il puisse vivre à la hauteur de son talent, et même, il va devoir faire un effort pour s'adapter. Mais c'est à ce prix que le ballet peut prétendre être autre chose qu'un musée. Le servir suppose des danseurs un engagement à quelque chose de difficile, une foi, une philosophie, comme vous voulez. C'est pour lui une question de survie. »

Propos recueillis par
MARCELLE MICHEL.

...chez Maria, à Istanbul



r
ru
ru :
ru : z
rouge
chaise rouge
chaise rouge en bois
chaise rouge en bois du jardin
chaise rouge en bois du jardin au restaurant
chaise rouge en bois du jardin au restaurant « Antoine »
chaise rouge en bois du jardin au restaurant « Antoine » à Bourges
fauteuil bleu en bronze de la terrasse au salon chez Maria à Istanbul
banc jaune en peau de la place dans le cœur chez vous
pierre grise en sable dans le parc de la maison
pelouse blanche en nuage de la plaine
colline noire en glace
montagne or
or
: r
: r
r

chaise — jardin — à Bourges
bleu — terrasse — Maria
peau — place — cœur
pierre — gris — sable — parc — maison — grand-père — à quatre
nuage — plaine — wagon
noire — lac — toi
montagne — ciel — au lieu

La chaise du jardin à Bourges, bleu sur la terrasse chez Maria,
sa peau placée au cœur comme une pierre grise en sable
du parc de la maison du grand-père,
à quatre les nuages planent le wagon noir sur le lac
de ta montagne dans le ciel au lieu.
Texte ou danse. Dans le lieu de l'événement se donnera à voir un sens à ce jeu prétexte de signes.

SUSAN BUIRGE.

cinéma

PORTRAIT DE FAMILLE
de Bill Douglas

Dans la veine des trilogies de Marc Donskoï et Satyajit Ray (l'Enfance de Maxime Gorki, Pather Panchali, *et la suite), les deux premiers volets d'une trilogie écossaise filmés en 1972 et en 1974 dans le village minier où naquit et grandit le cinéaste Bill Douglas (comédien formé chez Joan Littlewood). Avec des moyens financiers dérisoires, mais une rigueur formelle qui puise aux meilleures sources, Dovjenko, Flaherty, sans accompagnement musical ou presque, seules des voix rugueuses, parlant un anglais souvent incompréhensible, témoignent, sur la bande-son, d'une vie élémentaire, réduite aux émotions premières, — Bill Douglas retrouve la magie du grand cinéma muet. Une économie dans la narration proche du dénuement, des plans noirs et blancs d'une violence contenue : au spectateur curieux de recomposer la trame d'une enfance perdue et retrouvée.*

LE MERDIER
de Ted Post

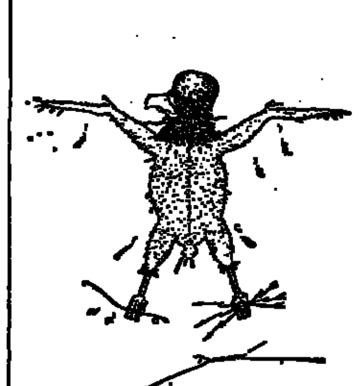
Dans la stricte tradition hollywoodienne, menée tambour battant sans trop s'attarder aux tenants et aboutissants de l'engagement des Etats-Unis au Vietnam, l'histoire d'une poignée de soldats égarés, en 1964, dans un conflit qui les dépasse. L'exploitation astucieuse de la mauvaise conscience américaine, selon des recettes éprouvées.

JOHN FORD AUJOURD'HUI

La rétrospective John Ford en cours à l'Action La Fayette : une réévaluation qui s'impose au moment où sont publiés, après deux ans de travail, les résultats du référendum organisé par la Cinémathèque royale de Belgique auprès d'un aréopage de deux cents critiques, cinéastes et directeurs de cinémathèques du monde entier : John Ford, avec 411 citations, devance légèrement M. W. Griffith (407 citations), plus nettement Charles Chaplin (313 citations), et assez largement Welles, Hitchcock, Sternberg et Stroheim. Suprématie due, pour une large part, au vote américain

ET AUSSI : *La Loi et la Pagaille*, d'Ivan Passer (le regard critique d'un cinéaste tchèque émigré sur les petits-bourgeois de Manhattan) ; *le Matamore*, de Dino Risi (les mémoires d'un escroc italien ou les métamorphoses de Vittorio Gassman) ; *les Yeux bandés*, de Carlos Saura (un créateur face au problème de la torture et à l'amour) ; *Xica da Silva*, de Carlos Diegues (la légende d'une esclave noire devenue toute-puissante au Brésil, au dix-huitième siècle) ; *Hitler, un film d'Allemagne*, de Hans-Jurgen Syberberg (le maître du III[e] Reich envisagé comme produit d'une culture, d'une philosophie dévoyée, et des fantasmes de la nation allemande).

une sélection



« Le Merdier » vu par Bonnaffé

théâtre

JEAN BENGUIGUI
au Lucernaire

Comédien, Jean Benguigui compose aujourd'hui des courts récits pour une voix : la sienne. Il dessine ses textes « sur le motif » : racisme, Argentine et football, surcharge de l'épouse, etc. En chemin, il oblique vers une folie extravagante, qui est celle de son art et celle du monde présent.

ET AUSSI. *Les lettres de la religieuse portugaise* (Les chants d'une passion par Micheline Uzan) et *Spectacle Prévert* (l'éternel poète) au Théâtre Essaïon ; *les Derniers Hommes*, à l'église Saint-Merri (fiction et métaphysique) ; *Jacques Villeret* à la Gaîté-Montparnasse (un gros qui parle) ; *Fromage ou dessert*, au Café de la Gare (Luis Rego ou le président).

musique

DU PIANO, DE MENTON A ALZIPRATO

De tous les instruments, le piano est sans doute le plus difficile à déplacer mais, comme paradoxalement les pianistes sont de grands voyageurs, on les retrouve un peu partout et, entre autres, Abdel Rahman El Bacha, premier grand prix du concours Reine-Elisabeth de Belgique (jeudi 10 août) à Menton, sur le parvis de la cathédrale. Puis, le 12 août, au même endroit, Daniel Barenboïm, qui vient célébrer le cent cinquantième anniversaire de la mort de Schubert et qui sera, le lendemain dimanche, à Alziprato, dans les ruines d'un couvent corse. Maria Joao-Pires, à Menton le 9 août, sera au château de Villevieille, près de Sommières (Gard), avec Gérard Jarry et l'orchestre Jean-François Paillard, le vendredi 11 août : David Lively, enfin, jouera du Beethoven avec l'orchestre de l'Opéra de Monte-Carlo, le 15 août à Menton.

L'ANNIVERSAIRE DE LUCERNE

Lucerne a huit cents ans. Vivaldi est né en 1678, Schubert est mort depuis cent cinquante ans et Janacek nous a quittés il y a tout juste un demi-siècle. Comme chaque année, les semaines internationales de Lucerne s'articulent autour d'un thème, et, comme elles, fêtent, cette année, leur quarantième anniversaire, elles n'oublient pas ceux des autres.

Cergiu Celibidache dirigera le concert d'ouverture avec l'orchestre du Festival (le 16 août) puis Emil Guilels (jeudi 17 août) ; le Collegium Musicum de Paul Sacher (dimanche 20 août), Marie-Claire Alain (lundi 21 août), Jörg Demus et l'Ensemble philharmonique de Vienne (jeudi 24 août), se succéderont, en attendant Menuhin, Grumiaux, Schneiderhan, le Philharmonique de Berlin avec Karajan et celui de Vienne avec Boehm, puis Abbado. Jusqu'au 7 septembre, on peut aller à Lucerne les yeux fermés. quitte à en revenir peut-être les poches vides, (renseignements et locations : tél. 041-22-82-12).

ET AUSSI : Rousseau à la Conciergerie avec le claveciniste Scott Ross (jeudi 10 août), création du *Temple de la fleur*, de Francis Schwartz (à la Sainte-Baume le 10 août) ; Jean Guillou au Festival de Comminges (vendredi 11 août à 21 h. 15) ; Lily Laskine, avec l'ensemble Jean-François Paillard (samedi 12 août à Sommières, dans le Gard), puis, avec l'ensemble Cyril Diedrich (jeudi 17 août à Taillades) ; *le Requiem*, de Mozart avec le chœur de Dusseldorf (dimanche 13 août en plein air à Sophia-Antipolis) ; le nouveau trio Pasquier (mercredi 16 août à Cavaillon).

jazz

LE HUMAN ARTS ENSEMBLE
à la chapelle des Lombards

Sous l'impulsion d'un batteur dynamique et inspiré, Charles « Bobo » Shaw, la musique joyeuse d'un groupe de la nouvelle scène new-yorkaise, qui redonne au jazz sa puissance d'invention.

expositions

PARIS-BERLIN
au Centre Georges-Pompidou

1900-1933 : Berlin, plutôt que Paris, et c'est tellement mieux ainsi. On avait besoin qu'enfin soit déployé sur les bords de Seine le dossier épais de l'art allemand depuis les débuts de l'expressionnisme, à l'une des époques les plus fécondes et désespérantes aussi de son histoire. Peinture, architecture, arts appliqués... De Kokoschka et Kirchner à Dada, d'Otto Dix et George Grosz au Bauhaus et à la Nouvelle Objectivité, violence, révolte, refus névrotique de la société bourgeoise, préoccupations sociales. Loin de l'ivresse plastique et de la joviale liberté des créateurs parisiens.

LA PEINTURE EN PROVENCE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE
au palais Longchamp à Marseille

Une exposition peu banale. Elle est faite de deux cents ouvrages pratiquement inconnus, qui, il y a encore quelques années, étaient conservés dans des conditions lamentables. Aujourd'hui remis en état, ils révèlent des talents originaux, tels Michel Serre, Faudrant, Levieux, Pierre Puget, peintre, qui se sont épanouis dans cette Provence du dix-septième siècle, carrefour d'apports nordiques et italiens.

ALBERTO GIACOMETTI
chez Maeght, à Saint-Paul-de-Vence

Lire notre article page 11.

CESAR
à Antibes

Du plomb en feuille à la ferraille récupérée, des compressions de carrosserie aux « expansions » en résine synthétique, du « Pouce » géant aux autoportraits en bronze, quarante sculptures de César au musée Picasso. Elles ont été choisies pour permettre de suivre depuis vingt ans un parcours riche en péripéties.

DESSINS DE HANS HARTUNG
aux Sables-d'Olonne

L'aventure de l'abstraction lyrique retracée à travers la rétrospective des dessins d'un précurseur : les premières aquarelles et les premiers lavis informels d'Hartung datent de 1922, alors que le mouvement n'allait s'épanouir en France qu'après 1950. Une importante exposition montée par un musée de province dynamique, ouvert à l'art contemporain, et qui ne se contente pas d'une seule exposition par an.

SCULPTURE ROMANE DE TOULOUSE
au musée Chagall à Nice

Avec ses trois gros chantiers : la cathédrale Saint-Etienne, la basilique Saint-Sernin et le sanctuaire Notre-Dame-de-la-Daurade, Toulouse fut à la fin du onzième siècle et au cours du douzième un grand centre de sculpture. Les témoignages en sont malheureusement rares. Ce qu'il en reste, aujourd'hui conservé par le musée des Augustins, fait l'objet d'une belle exposition à Nice, où l'on peut suivre l'évolution du roman toulousain vers ce qu'on peut appeler « une renaissance ».

ET AUSSI : *Sam Francis* (peintures récentes d'un Américain influencé par le graphisme zen) et *Jacques Lipchitz* (un sculpteur cubiste à travers les collections du Musée national d'art moderne), au Centre Georges-Pompidou : *Ipoustéguy*, à la Fondation Rothschild (le corps sculpté par un artiste d'envergure) ; *Abstraction-création*, au musée d'art moderne de la Ville de Paris (la peinture abstraite des années trente) ; *la Biennale de Menton* (six pays plus la France, et des artistes de tous bords) ; *la Fenêtre*, au musée de Saint-Tropez (quarante tableaux et des fenêtres ouvertes) ; *Jean Hélion*, à Montauban (rétrospective au musée Ingres) ; l'*Ecole de Pont-Aven*, au musée de Quimper (le « cloisonnisme », après Gauguin, dans les collections publiques et privées de Bretagne).

Expositions

Tous les musées nationaux seront fermés le mardi 15 août.

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS-BERLIN - Rapports et contrastes, France-Allemagne, 1900-1933. Jusqu'au 6 novembre.

SAM FRANCIS. Jusqu'au 4 septembre.

JACQUES LIPCHITZ (4[e] étage). Jusqu'au 16 octobre.

ALECHINSKY. Dessins. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 11 septembre.

PEREGRINATION DE GEORGES HUGNET. Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 4 septembre.

LE POIPOIDROME DE FILLIOU ET PFEUTER. Un hommage aux Dogons et aux Rimbauds. Galeries contemporaines. Jusqu'au 4 septembre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 9 : Sculptures funéraires de Koffi-Mouroufié (Côte-d'Ivoire) - Gravure de Triki (Tunisie). Jusqu'au 25 septembre.

POESIE ITALIENNE CONTEMPORAINE. Jusqu'au 28 août.

ATELIER PHOTOS : Krzystof Pruszkowski. Jusqu'au 20 août.

Centre de création industrielle

L'ESPACE URBAIN SOVIETIQUE, 1917-1978. — Jusqu'au 18 septembre.

SOUS LE SOLEIL AUTREMENT, l'énergie solaire. Jusqu'au 16 octobre.

B.P.I.

L'ENFANT ET LE LIVRE. — Jusqu'au 26 août.

ALICE, ULYSSE, OH ! HISSE... — Jusqu'au 28 août.

CITES DE LA MER, CITES DU FLEUVE. Photographies. — Jusqu'au 28 août.

L'ART PREHISTORIQUE. — Jusqu'au 11 septembre.

LA VIOLE DE GAMBE. — Jusqu'au 4 septembre.

MUSEES

DE RENOIR A MATISSE. Vingt-deux chefs-d'œuvre des musées soviétiques et français. — Grand Palais, entrée Clemenceau (261-54-10), sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h.. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 18 septembre.

JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 septembre). Jusqu'au 2 octobre.

ŒUVRES D'ART RELIGIEUX. Inventaire du canton de Campan. — Grand Palais, porte D (voir ci-dessus). Jusqu'au 4 septembre.

HENRI RIVIERE (1864-1951). Aquarelles et gravures. — Petit Palais, quai Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 15 septembre.

LA DESCENTE DE CROIX. Groupe sculpté italien du treizième siècle. — Musée du Louvre, entre porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 4 septembre.

DONATION PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus).

PIERO DELLA FRANCESCA. Le portrait de Sigismond Malatesta (dossier du département des peintures n° 15). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

NOUVELLES ATTRIBUTIONS. — Dessins du seizième et du dix-septième siècle. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Jusqu'au 19 septembre.

AUGUSTE RODIN : le monument des Bourgeois de Calais (1884-1895). — Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

LES BARBUS. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU SOUS HENRI IV. — Musée national du château de Fontainebleau. Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 28 août.

ANTONI CLAVE, Peintures, 1958-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11 avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 20 août.

ABSTRACTION - CREATION (1931-1936). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 17 septembre.

GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 10 septembre.

JOHNNY FRIEDLAENDER. Gravures, peintures tapisseries 1948-1978. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 août.

L'ABSTRACTION ANALYTIQUE : Degottex, Devade, fractures du monochrome. — ARC Paris, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 septembre.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

PEINTURES CONNUES, MECONNUES, INCONNUES du Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 5 septembre.

DESSINS D'ORNEMENT DU DIX-SEPTIEME AU VINGTIEME SIECLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

AFFICHES AMERICAINES 1945-1975. — Musée de l'affiche, 16, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 11 septembre.

FORAIN : 1852 - 1931. — Musée Marmottan 2, rue Louis-Boilly (224-07-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 septembre.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIETE TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 2 octobre.

ANDRE BARSACQ. Cinquante ans de théâtre. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 20 août.

KEUCHI TAHARA. Photographies. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Salle de lecture du cabinet des estampes. Sauf dim., de 9 h. à 17 heures.

ARCHITECTURES : Photographies de L. Baltz, P. Baron, A. Bellegule, J. Bonnemaison, P. Tosani, J. Turner. — Galerie de photographie de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 26 août.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme. Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. et sam et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 novembre.

ELEGANCES FRANÇAISES, de 1756 à nos jours. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10 avenue Pierre-1[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 29 octobre.

VISAGES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent. Jusqu'en octobre.

IL ETAIT UNE FOIS LEONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe, Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

GOSTA WILANDER. Vues de Paris. — Mairie annexe du 1[er] arrondissement, 4, place du Louvre. Du lundi au vendredi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Jusqu'au 25 août.

LES FOLIES DU DIX-HUITIEME SIECLE A PARIS. — Château de Bagatelle, route de Sèvres-à-Neuilly, bois de Boulogne, tous les jours de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 septembre.

JARDINS EN FRANCE - 1760-1820. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 11 septembre.

IPOUSTEGUY. Sculptures et dessins de 1957 à 1978. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Prolongée jusqu'au 10 septembre.

Le Musée Jacquemart-André, fermé au mois d'août, réouvrira le vendredi 1[er] septembre, à 13 h. 30.

*

EN PROVINCE

« Le Monde » du 29 juin a publié une liste des expositions d'été en province. En voici une sélection et quelques autres :

ALBI - T.A. Steinlein, dessins et peintures ; F. Aubrun, peintures. — Musée Toulouse-Lautrec, palais de la Berbie (56-76-78). Jusqu'au 15 septembre.

ANCY-LE-FRANC (Yonne) - Les chemins de la création. — Château (52-26-27). Jusqu'au 17 septembre.

ANTIBES - César, rétrospective de l'œuvre sculptée. — Musée Picasso. Jusqu'au 31 octobre.

ARLES - François Morellet. — Cloître Saint-Trophime. Jusqu'au 30 septembre.

AVIGNON - Cinquante années de lithographies aux ateliers Mourlot. — Grande Chapelle du Palais des Papes. Jusqu'au 30 septembre.

CAGNES-SUR-MER - Dixième Festival international de peinture. — Musée-château. Jusqu'en septembre.

CAHORS - Nationale 20 (Clareboudt, le Groupe Untel, Isnard, Louttre, Pagès, Pincemin, Wakhévitch, etc.). — Musée de Cahors (35-10-90) et à Auzole, au bord de la Nationale 20. Jusqu'au 31 août.

LA CAVALERIE (Aveyron) - Mostra del Larzac. — Les Infruts, R.N. 9 (60-70-93). Jusqu'au 15 août.

DUNKERQUE. - Cent vingt œuvres récemment acquises pour le futur musée d'art contemporain de Dunkerque. — Hôtel de ville (sauf mardi). Jusqu'au 30 septembre.

LOCRONAN (Finistère) - Vieira da Silva. Gouaches, tempera, tapisseries. — Eglise. Jusqu'au 27 août.

MARSEILLE. - La peinture en Provence au dix-septième siècle. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 30 septembre.

MENTON - La douzième Biennale internationale d'art. Palais de l'Europe (35-87-14). Jusqu'au 17 septembre.

MONTAUBAN. - Jean Hélion, rétrospective. — Musée (63-18-04). Jusqu'au 10 septembre.

NICE. Sculptures romanes de Toulouse. Musée national message biblique. Marc Chagall (80-11-45). Jusqu'au 12 novembre.

Gustav-Adolf Mossa et les symboles. Galerie des Ponchettes. Jusqu'au 25 septembre.

QUIMPER - L'Ecole de Pont-Aven dans les collections publiques et privées de Bretagne. — Musée des beaux-arts. Jusqu'à la mi-octobre.

RAMATUELLE. Afrique-Amérique : micro-sculptures et petite statuaire. — Galerie Bernard, quartier de la Planète (79-21-57). Jusqu'en octobre.

LA ROCHELLE. - Exposition « Le Siège de La Rochelle de 1627-1628 ». — L'Oratoire, salle *municipale*, ancienne église Sainte-Marguerite. Jusqu'au 15 octobre.

LES SABLES-D'OLONNE - Hans Hartung - Rétrospective de l'œuvre sur papier : 1920-1978. — Jean-Pierre Pericaud. Peintures et dessins. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-JUNIEN - Présence de l'art contemporain au IX[e] Festival. — Salon d'art contemporain. Jusqu'au 31 août.

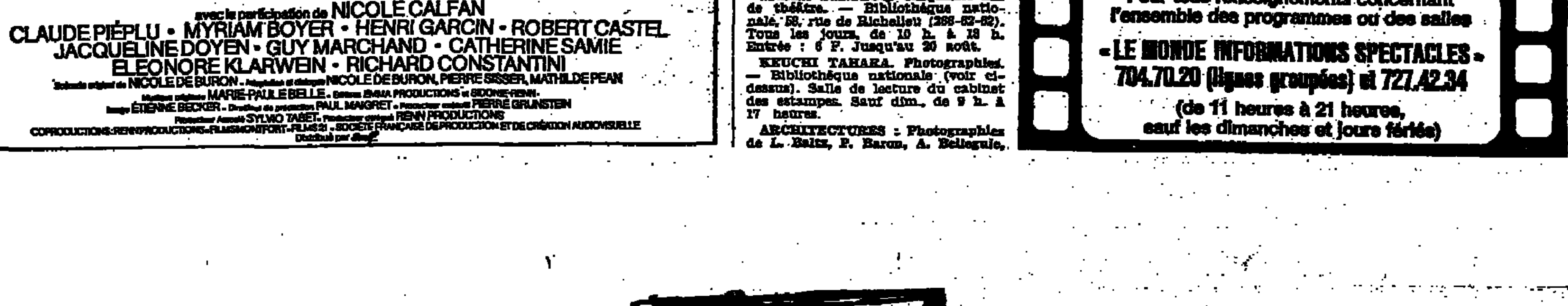
SAINT-PAUL-DE-VENCE - Alberto Giacometti. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 septembre.

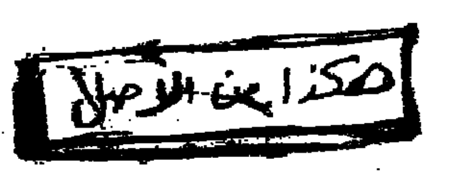
SAINT-TROPEZ - D'un espace à l'autre, la fenêtre. — Musée de l'Annonciade. Jusqu'au 18 septembre.

TREIGNAC (Corrèze). *Lumières et eaux vives en Limousin* (peintures, gravures, tapisseries, médailles, vitraux et émaux contemporains). — Chapelle des Pénitents. Du 10 au 27 août.

VALENCE - Le musée dans la rue, la rue dans le musée. — Jusqu'au 15 septembre.

VALLAURIS. Serge Poliakoff. Rétrospective. — Musée municipal (63-76-34). Jusqu'au 2 octobre.





Les festivals de province

ALSACE

COLMAR

CLOITRE DES DOMINICAINS, le 17, à 21 h. : Orchestre de chambre T. Varga (Bach, Schubert, Paganini, Vivaldi).

COLLEGIALE SAINT-MARTIN, les 10 et 11, à 21 h. : Wolfgang Marschner (Bach).

AQUITAINE

ARCACHON, Notre-Dame de Passis, le 13, à 21 h. 30 : J.-C. Raynaud (Mozart).

ANDERNOS, église Notre-Dame de la Paix, le 9, à 21 h. 30 : Quintette à vent Nielsen (Mozart, Beethoven, Rossini, Ligeti).

ARES, église, le 17, à 21 h. 30 : Quatuor Arcana (Haydn, Jolas, Schubert).

BERGERAC, église Saint-Jacques, le 11, à 21 h. : Trio Amarylli (Monteverdi, Couperin, Haendel, Glück) ; église Notre-Dame, le 12, à 21 h. : O. Pierre, F. Hardy (Telemann, Vivaldi, Franck, Bach).

CAP-FERRET, église, le 14, à 21 h. 30 . J.-C. Raynaud (Mozart).

CASTAGNEDE, les 12 et 13, à 21 h. : J. Vasca, J.-E. Deschamps, M. Demin, M. Vivaix, le Magic Land Theatre.

LACANAU-OCEAN, église, le 10, à 21 h. 30 : Quintette à vent Nielsen (Mozart).

LE PYLA, chapelle du Saint-Esprit, le 11, à 21 h. : J. Quevedo (Pujol, Brouwer, Sor, Villalobos, Torroba).

XXVII° FESTIVAL DES JEUX DU THEATRE

SARLAT

COUR DES CHANOINES, le 10, à 21 h. 30 : la Prodigieuse Escalade de Lazarillo de Tormes ; les 12 et 16 : la Fille de Rapracini.

FESTIVAL, le 14 : Musique vivante en Guyenne (voir Midi-Pyrénées).

AUVERGNE

AURILLAC, le 13, festival : Musique vivante en Guyenne (voir Midi-Pyrénées).

MUSIQUE EN BOURBONNAIS

CHATELON, église, le 13, à 16 h. 30 : Floregium musicum de Paris, dir. J.-C. Malgoire (Dufay, Susato, Praetorius, Certoux du Caurroy) ; le 15, à 16 h. 30 : Quatuor Loewenguth (Schubert).

VICHY, Casino, le 9, à 21 h. : A. Cordy et J. Adamov ; le 12 : L. et N. Kogan ; le 13 : Voyage à trois ; le 16 : Sacha Distel.

BOURGOGNE

CLUNY

EGLISE NOTRE-DAME, 21 h., le 12 : Orchestre symphonique de Paris, dir. Cl. Bonneton (Tchaïkowsky, Calmell) ; le 15 : M. Manswald, G. Boulee (Bach, Mendelssohn, Carissimi).

SAINT-FLORENTIN

EGLISE, 21 h., le 14 : M.-F. Bloch, R. Delosmes, J.-C. Veilman, A. Zaepfeel (De la Renaissance au baroque).

VEZELAY

BASILIQUE SAINTE-MADELEINE, 21 h., le 11 : Camera Musica Mosana de Maastricht, dir. J. Wolfs (Monteverdi, Bach).

BRETAGNE

CAMARET

VIII° FESTIVAL (98 81-07-47)

EGLISE, 21 h., le 11 : A.-M. Barat, Ph. et S. Hemmer (orgue, trompette, flûte et clavecin).

DOUARNENEZ

EGLISE, 21 h., le 17 : Quatuor vocal du Léon.

FOUESNANT

EGLISE, 21 h., le 9 : Orchestre de chambre de Heidelberg.

HEDE

V° FESTIVAL, DU 10 AU 15

ENCEINTE DU CHATEAU, 22 h., les 10, 11, 12 : Tristan et Yseult ; 13, 14, 15 : la Belle et la Bête ; 18 h., les 10, 11, 12 : Michel Maïlhe ; 13, 14, 15 : Serge Kerguiduff.

THEATRE DE POCHE DE HEDE, du 10 au 15, 16 h. : Mais, je suis un ours ! ; 19 h. : les Fourberies de Scapin.

PLACE DE L'EGLISE, 16 h. et 18 h., les 10, 11, 12 : Duo Billard-Azaïs (Brahms, Liszt, Schubert, Dvorak) ; les 13, 14, 15 : Quatuor Arcadie (Berlioz, Hoffmeister, Boismortier, Beethoven, Tomasi).

PLACE DE LA MAIRIE, du 10 au 15, 16 h. et 18 h. : Jazz Union.

JARDIN DE HEDE, 17 h., les 13 et 15 : Bernard Fortin.

CAFE-THEATRE CHEZ SOLANGE, du 10 au 15, 19 h. : P. Triboulet.

LA RUCHE, 19 h. : R. Balteg, G. Georget, A. Vanier.

AUBERGE DE L'ECU, 24 h. : les mêmes.

LANNION

XI° FESTIVAL

SAINT-JEAN-DU-BALY, 21 h. 15, le 11 : D. Roth, G. Besnard (Bach).

LORIENT

FESTIVAL INTERCELTIQUE DES CORNEMUSES

EGLISE SAINT-LOUIS, 21 h., le 9 : Concert musique celtique ; le 10 : Irlande, Galice, Pays de Galles ; le 11 : Joan Baez ; le 12 : Regard sur le folklore du monde.

VANNES

CHAPELLE SEVIGNE, 21 h., le 11 : Max Pinchard, D.-A. Galembe.

PALAIS DES ARTS, 21 h., le 12 : E. Heidsieck.

CENTRE

1er FESTIVAL D'ARGENTON-SUR-CREUSE

LA FONTEREILLE, 15 h., le 12 : Zenithetron fou, le Loup blanc, Shakin Street, Potemkine, David Rose.

BLOIS

SAL. GASTON-D'ORLEANS, 21 h. 30, le 14 : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (Corelli, Mouret, Boccherini-Gastinel, Bartok).

BOURGES

CATHEDRALE SAINT-ETIENNE, le 15, 21 h. : Ensemble de cuivres Da Camera de Paris (Gabrieli, Purcell, Stravinsky, Berio).

CHATEAURENARD

EGLISE, le 13, 21 h. : Quatuor à cordes Parennin (Mozart, Debussy, Schubert).

MOLINEUF

EGLISE SAINT-SECONDIN, le 15, 21 h. : Quatuor Parennin.

MONTOIRE

VI° FESTIVAL MONDIAL DU FOLKLORE

SAINT-AMAND-MONT-ROND

EGLISE, le 16, 21 h. : Ensemble de cuivres Da Camera de Paris (Pezel, Sheidt, Purcell, Hindemith).

TOURS

JARDIN DU MUSEE DES BEAUX-ARTS, les 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 22 h. : VII° Festival chorégraphique.

CORSE

AJACCIO

CASONE, 21 h. 30 : J. Halliday.

PATRIMONIO, le 9, 21 h. 15 : Trio Mejean.

FRANCHE-COMTÉ

ARC-ET-SENANS

SALINE ROYALE, le 12, 21 h. : Crise au colombarium Gante.

LONS-LE-SAUNIER

EGLISE DES CORDELIERS, le 17, 21 h. : J.-P. Guy, M. Cordoze (Mozart, Beethoven, Schubert).

PONTARLIER

PLACE SAINTE-BERRIGUE, le 12, 21 h. 15 : Théâtre populaire roman : l'Ane de l'hospice.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

HIX

EGLISE, le 12, 21 h. : B. Soustrot, M. Tusse ; le 14 : Esterhazy, baryton trio ; le 16 : A. Marion, G. Pluder Macher.

PRADES

XXVII° FESTIVAL (68 - 05-02-11)

ABBAYE SAINT-MICHEL-DE-CUXA, le 9, 21 h. : Orchestre Pro Arte de Munich, K. Redel (Stolzel, Telemann, Marin Marais, Beethoven, Vivaldi) ; le 10 : J. Suk, J. Hala (Mozart, Brahms, Janacek, Franck ; le 11 : Orchestre national de chambre de Prague (Benda, Mozart, Dvorak, Tchaïkovsky).

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT

EGLISE SAINT-SAUVEUR, le 12, 21 h. 15 : H. Honegger (Bach) ; le 15 : G. Lehotka (Sweelinck, Pachelbel).

SAINT-JULIEN-DE-SALINELLES

CHAPELLE, le 9, 18 h. : Ph. Huttenlocher, D. Borst, L. Sgrizzi ; le 12 : G. Jany, L. Morabito (Bach) ; le 13 : Lily Laskine (la harpe au temps de Marie-Antoinette) ; le 15 : A. et C. Moreno (Guitare Flamenca).

SETE

XIX° FESTIVAL DE LA MER (74-14-44)

THEATRE DE LA MER, le 10, 21 h. 30 : Le roi se meurt ; les 14 et 16 : Volpone ; le 17 : le Triomphe de l'amour.

TOURETTES, Eglise Saint-Grégoire, le 11 : Nouveau Trio Pasquier.

VILLEVIEILLE

CHATEAU, le 9, 21 h. 15 : Ensemble vocal et instrumental de Lausanne, dir. M. Corboz (Bach) ; le 10 : même ensemble (Monteverdi, Vivaldi, Haendel) ; le 11 : Orchestre J.-F. Paillard (Mozart) ; le 12 : même orchestre, L. Laskine (de Haendel à Debussy).

BOURG-MADAME

EGLISE, le 12, 21 h. 30 : B. Soustrot, M. Tusse (Haendel, Bach, Albinoni) ; le 14 : Esterhazi, baryton trio (Haydn, Tomazini) ; le 16 : A. Marion, G. Pludermacher (Bach, Mozart, Beethoven, Donizetti, Chopin, Bizet).

LIMOUSIN

SEDIERES, Château, 21 h., le 12 : Claude Luter et son orchestre ; le 16 : Ch. Dumont et 15 h. 30 : Folklore de Turquie.

TULLE

CATHEDRALE NOTRE-DAME, 21 h., le 11 : Association symphonique de Paris, dir. C. Bonneton, A. Bernard (Haydn, Teleman) (Calmel).

CENTRE CULTUREL, 21 h., le 10 : Alice au pays des merveilles.

PLACE DE LA CATHEDRALE, 21 h., le 16 : Groupe folklorique turc.

LORRAINE

BUSSANG (29-61-50-48), les 12, 13, 15 à 15 h. : Mesure pour mesure.

MIDI-PYRÉNÉES

ALBI (63-56-76-78), palais de la Berbie, 21 h. 30, les 9 et 12 : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez (Mozart : Cosi fan Tutte) ; les 10 et 11 : même ensemble (Mozart : Concerti pour instruments à vent).

BONAGHIL, Barbacane du Château, 21 h. 30, le 9 : E. Krivine, Ch. Ivaldi (Franck, Beethoven, Brahms).

GRAMONT, Eglise, 21 h. 30, le 9 : Orchestre de chambre tchécoslovaque (Mozart, Tchaïkovsky ; le 14 : Alain Kremski.

GOURDON, parvis des Cordeliers, 21, les 8 et 9 : Workshop de Lyon ; le 12 : la Prodigieuse Escalade de Lazarillo de Tormes.

FESTIVAL DE COMMINGES

EGLISE SAINT-BERTRAND, 21 h., le 11 : J. Guillou (Liszt, Franck et improvisations) ; le 14 : Ensemble instrumental de France, dir. J.-P. Wallez (Tchaïkovsky, Brahms).

TOULOUSE (61-23-32-00), cloître des Jacobins, 21 h., le 17 : Duo de France (Caix d'Hervelois, Beethoven, Debussy, Brahms).

MUSIQUE VIVANTE EN GUYENNE

SAINT-CERE

CHATEAU DE MONTAL, le 9, 21 h. : Trio Gardon, Moglia, Peclard (Schubert).

EGLISE SAINTE-SPERIE, le 13, 21 h. : Solistes, chœur et orchestre, dir. J. E. Dahler (Bach, Mozart).

AURILLAC, collégiale Saint-Gérand, le 13, 21 h. : Récitants, solistes, chœur et orchestre, dir. J. Aquino (Honegger).

CARENNAC, église, le 10, 21 h. : D. Torti, J. M. Soro (Guitares) (Bach, Scarlatti, Haendel, Ravel, Granados, Falla, Villa-Lobos).

CONDOM, cathédrale, le 11, 21 h. : Collegium Musicum d'Aquitaine, dir. M. Moureau (Haendel).

GOURDON, cathédrale Saint-Pierre, le 15, à 21 h. : Orchestre et chœurs, dir. J. Aquino (Honegger) ; Orchestre et chœurs, dir. J.-E. Dahler (Bach).

LOUBRESSAC, église, le 12, à 21 h. : Collegium Musicum d'Aquitaine, dir. M. Moureau (Bach, Vivaldi, Mozart).

MONTROZIER, château, le 10, à 21 h. : Trio Gardon, Moglia, Péclard (Schubert).

LALINDE, église, le 9, à 21 h. : Jeune orchestre symphonique de Douai et des Hauts-de-France (Tchaïkovsky, Marcello, Dubois, Milhaud, Britten).

SARLAT, cathédrale Saint-Sacerdos, le 14 à 21 h. : Chœur et orchestre, dir. J.-E. Dahler (Bach, Mozart).

SOUILLAC, abbatiale Sainte-Marie, le 12, à 21 h. : Solistes, chœur, Jeune orchestre symphonique de Douai, dir. J. Doise et R. Andreani (Schumann, Schubert).

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE, abbaye de Loc-Dieu, le 11, à 21 h. : Chœur et orchestre, dir. J. Aquino (Honegger).

Place de la Fontaine, le 14, à 21 h. : Ateliers d'expression corporelle, dir. F. Chantraine.

Collégiale Notre-Dame, le 15, à 21 h. : Jeune orchestre symphonique de Douai et des Hauts-de-France (Schumann) ; Collegium Musicum d'Aquitaine, dir. M. Moureau (Haendel).

VILLENEUVE-D'AVEYRON, église Saint-Sépulcre, le 10, à 21 h. : Collegium Musicum d'Aquitaine, dir. M. Moureau (musique baroque).

NORD-PAS-DE-CALAIS

FESTIVAL DE LA COTE D'OPALE

BERCK. — Place de l'Entonnoir, 15 h., le 15 : De nos rêves occupons le ciel. — Kursaal, 21 h., le 9 : Romy Coutteure. — Eglise 21 h., le 13 : la Camerata de Boston (musique de la Renaissance).

BOULOGNE. — Théâtre, 21 h., le 11 : Cuarteto Cedron.

CALAIS. — Salle E.-Quinet, 21 h., le 12 : J. Higelin.

CUCQ. — Place du Randy, 15 h., le 14 : De nos rêves occupons le ciel.

HARDELOT. — Country Club, 21 h., le 12 : Quatuor Parennin (Mozart, Dutilleux, Schubert) ; le 13 : H. Luc.

LE PORTEL. — Casino, 21 h., le 9 : Renaud.

LE TOUQUET. — Palais des Sports, 21 h., le 14 : Julien Clerc.

STELLA, 21 h., le 11 : Hertforshire Country Council.

NORMANDIE

CABOURG

THEATRE DU CASINO, 21 h., le 11 : Même heure l'année prochaine ; 20 h. 30, le 13 : Julien Clerc.

CHATEAU D'O, 21 h., le 9 : A. Mammoser.

LESSAY. — Abbaye, 21 h., le 13 : Misa Criolla.

HEURES MUSICALES DU MONT-SAINT-MICHEL

CHATEAU DE LA PALUELLE ST-JAMES, 21 h., le 11 : F. Lodéon, D. Horova (Schumann, Beethoven, Debussy, Chopin).

EGLISE ABBATIALE DU MONT-SAINT-MICHEL, 21 h., le 12 : L. Robilliard (Bach, Liszt, Franck, Viame).

VARENGEVILLE-SUR-MER

EGLISE, 21 h., le 9 : A. Goulard, P. Pierrot, P. Vasseur, M. Strauss, P. Duvanchelle (Telemann, Loillet, Quantz, Vivaldi, Bach, Mozart).

BENZEVILLE, le 10 : TOUQUES, le 11 : VILLERS-SUR-MER, le 13 : N.-D. - HAUTEVILLE - DE - GRANVILLE, le 15 : même programme.

VAR-SUR-MER, 21 h., le 12 : M. Laforêt, Rageau, D. Thinet.

PAYS DE LA LOIRE

LA BAULE

XX° FESTIVAL

CHAPITEAU-THEATRE, 21 h. 30, le 10 : B. Powell ; le 17 : les Guaranis.

PARC DES DRYADES, 21 h. 30, le 12 : l'Aventure carnavalesque de F. Rabelais.

LE POULIGUEN

EGLISE SAINT-NICOLAS, 21 h. 30, le 9 : G. Cottin, A. Martin, G. Laroche, G. Niel (flûte, hautbois, orgue) ; le 16 : A. Lagoya.

POITOU-CHARENTES

CONFOLENS

XXI° FESTIVAL INTERNATIONAL DE FOLKLORE

SALLE DU FESTIVAL, 21 h. 15, le 12 : France : Lo Gerbo Baudo. Yougoslavie : Zikica Jovanovic Spanac ; le 13 : France : la Cimada Nissarda. Porto-Rico : Ballets Areyto de San Juan ; le 14 : Suède : Upsala Ungdomsring. Hongrie : Szeged ; le 16, France : Lo Gerbo Baudo. Union soviétique : Mersichor ; le 17, Allemagne fédérale : Trach Tenkapelle Elster. Mexique : Coahuilteco de Saltillo.

ROYAN

PALAIS DES CONGRES, 21 h. 30 : le 9 : Comédie musicale : Julien ; le 13 : les Guerlets de Saintonge ; le 17 : Groupe folklorique Uunis-Saintonge.

GRAND CASINO, 21 h. 15 le 11 : Brasilian Ballet.

STADE D'HONNEUR, 21 h. 15, le 15 : C. Nougaro.

SAINT-SAVINIEN

VIII° FESTIVAL D'ETE

ABBAYE DES AUGUSTINS, 21 h., le 9 : Ars Longa, dir. A.-Y. Sabouret (Vivaldi, Schubert, Grieg).

PROVENCE-COTE D'AZUR

AIGUES-MORTES

XIX FESTIVAL (66/88-33-66)

THEATRE DES REMPARTS, 21 h. 45, les 9, 13, 17 : Le Tour du monde en 80 jours ; les 11, 14, 16 : la Fête des fous ; les 10 et 12 : Tit Bonhomme l'est pas très mort ; le 15 : C. Marti, l'Echo du Bayou.

ANTIBES

XI° ETE MUSICAL

PLACE DU CHATEAU, 21 h., le 13 : B. Powell ; le 17 : D. Wayenberg (Chopin, Liszt).

VIII° FESTIVAL DU HAUT-VAR

VILLECROZE, parc municipal, 18 h., le 9 : Quatuor de cuivres A. Bernard (musique ancienne et contemporaine).

LES BAUX-DE-PROVENCE (90/97-46-68)

CARRIERES DU VAL-D'ENFER, tous les jours, à partir de 10 h. : Cathédrale d'images.

CANNES

LES NUITS DE LERINS, Fort de l'Ile Sainte-Marguerite, 21 h., le 9 : Ballets du Rhin, Giselle ; le 14 : les Fourberies de Scapin.

ENTREVAUX

II° RENCONTRES MUSICALES

CATHEDRALE, 20 h. 30, les 10 et 11 : Ensemble instrumental Dardanus et Ensemble Sarabande (Haendel).

MARTIGUES

III° FESTIVAL POPULAIRE (42/80-32-86), Jusqu'au 16.

MIROIR AUX OISEAUX, 21 h. (sauf le 14) : Théâtre d'eau.

PLACE MIRABEAU, 21 h., le 9 : Théâtre de l'Olivier ; le 10 : G. Levot, F. Hebrard ; les 11 et 12 : Colette Magny ; le 12 : Mama Bea Tekielsky, « Rien que des poulettes, Ah, Ah, Ah ; le 15 : Paco de Lucia.

COUR DU CONSERVATOIRE, 23 h. 30, le 9 : Cl. Astier ; le 11 : Pinok et Matho ; le 15 : Marco de Almeria.

SEMAINES MUSICALES DU LUBERON

BONNIEUX, église neuve, le 13 : 21 h. 30 : Concert Schubert, sol. R. Pasquier.

CAVAILLON, cloître de la cathédrale, le 16, 21 h. 30 : nouveau trio Pasquier (Schubert, Beethoven, Mozart).

GORDES, église, le 10, 21 h. 30 : concert W.-A. Mozart, sol. A. Flammer et R. et B. Pasquier.

GOULT, place de l'Eglise, le 11, 21 h. 30 : J. Mate (Vivaldi).

ISLE-SUR-SORGUE, abbatiale Notre-Dame des Anges, le 14, 21 h. 30 : A. Lagoya (Haendel, Weiss, Giuliani, Turina, Pujol, Bach, Villalobos, Albeniz).

OPPEDE-LE-VIEUX, sous les remparts, le 12, 21 h. 30 : J. Mate et L. Lencses ; B. Pasquier et F. Beaucour ; J.-M. Varache (Bach) ; le 15, 21 h. 30 : J. Adnet et A. Both ; J.-M. Varache ; J.-P. Laroque ; L. Lencses (Vivaldi).

PERTUIS, église Saint-Nicolas, le 9, 21 h. 30 : J. Mate et L. Lencses ; B. Pasquier et F. Beaucour ; J.-M. Varache (Bach).

TAILLADES, Carrières, le 17, 21 h. 30 : L. Laskine, B. Pasquier, J.-M. Varache (Brahms, K.-M. Weber).

FESTIVAL MEDITERRANEEN DES JEUNES INTERPRETES (42/86-82-14)

CAP-D'AGDE, Grange de la Clape, le 9, 20 h. 30 : Orchestre de chambre J. F. Paillard (Mozart, Schubert).

CAP-D'AGDE, Grange de la Clape, le 11 : Collioure, Château royal, le 10.

PORT-BARCARES, le 9, 20 h. 30 : Memphis Slim.

CAP-D'AIL, Théâtre Cocteau, le 12, 20 h. 30 : A. M. Ghirardelli, A. Nanashima (Mozart, Brahms, Ravel).

BEAULIEU-SUR-MER, Villa grecque, le 13, 20 h. 30 : C. Rasquier et C. Maestri (Attaingnant, Leonardo Vinci, Sor, Gragnani, Buckhard, Albeniz, Andersen, Giuliani).

GRUISSAN, Eglise, le 17, 20 h. 30 : A. Moreno (guitare Flamenca).

LA GRANDE MOTTE, Eglise, le 16, 20 h 30 : D. Varsano (piano) (Bach, Liszt, Chopin, Fauré, Ravel, Debussy).

PORT CAMARGUE, Terrasses Capitainerie, le 14, 20 h. 30 : J. Roude, L. Kortia (Beethoven, Franck).

PORT-LEUCATE, Arènes, le 13, 20 h. 30 : A. M. Ghirardelli, A. Nanashima (Mozart, Brahms, Ravel).

SAINT-CYPRIEN, Eglise, le 13, 20 h. 30 : Ensemble instrumental des stagiaires de Prades (Mozart, Haydn, Bartok, Dvorak).

MENTON

XXIX° FESTIVAL

PARVIS SAINT-MICHEL, 21 h. 30, le 10 : D. Lively (Chopin) ; le 12 : D. Barenboïm (Schubert) ; le 15 : Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, dir. : Z. Macal, sol. : D. Lively (Beethoven).

MONTAUROUX

SALLE DE SPECTACLES, 21 h., le 11 : Orchestre Franco-Américain (Mozart) ; le 16 : même orchestre, dir. artistique : Y. Poliaert (Mozart : l'Impresario).

MONTE-CARLO

COUR D'HONNEUR DU PALAIS PRINCIER, 21 h. 45, le 16 : A. Weissenberg (Chopin).

SALLE GARNIER, 21 h. 45, le 9 : G. Pretre, B. Janis (Tchaïkovsky, Strauss).

NICE

MONASTERE DE CIMIEZ (81-20-91), 21 h., le 11 : L. Delamare, A. Rosand, F. Quattocchi (Haydn, Prokofiev, Bach).

XII° FESTIVAL DE PROVENCE (Tél. : 94-74-11-74)

BRIGNOLES, Théâtre du Pont-de-l'Olive, le 10, 21 h. : Ensemble de cuivres O. Bernard.

LE CASTELLET, Eglise, le 9, 21 h. : la Camerata de Boston, dir. J. Cohen.

OLLIOULES, Eglise Saint-Laurent, le 14, 21 h. : J. Marichal, J.-J. Gaudon (orgue et trompette).

SAINT-CEZAIRE-SUR-SIAGNE, Chapelle du cimetière, le 12, 21 h. : R. Milosi.

SANARY, Cité de la jeunesse, le 17, 21 h. : Una Ramos.

SAINT-MAXIMIN, Ancien couvent, le 10, 21 h. : Cathy Berberian.

LA SAINTE-BAUME

VI° FETES MUSICALES

21 h., le 9 : P.-Y. Artaud (Mefano, Corman) ; le 10 : F. Schwartz : le Temple de la fleur ; le 11 : G.M.E.M. de Marseille ; le 12 : M. Drogoz, G. Garcin, L. Saguer.

SAINT-REMY-DE-PROVENCE, Château de Roussan, le 10, 21 h. : G. Tacchino (Mozart, Chopin, Liszt, Prokofiev).

SOPHIA-ANTIPOLIS, Amphithéâtre, le 9, 21 h. : Orchestre régional Provence-Côte d'Azur, dir. Ph. Bender (Rachmaninov, Schubert, Beethoven) ; le 13 : Chœurs de Dusseldorf (Mozart).

VALREAS, Château de Simiane, les 9, 11, 16, 21 h. 30 : la Mouette. Richerenches, les 10, 12, 14, 17, 21 h. 30 : les Deux Gentilshommes de Vérone ; le 9 : Los Malaguenos. Café-Théâtre, les 10, 13, 21 h. : Spectacle Cocteau. Eglise Notre-Dame, le 12 : A. Bernard ; le 17 : Quatuor Parennin Borodine, Debussy, Beethoven).

RHONE-ALPES

AIX-LES-BAINS Théâtre, 21 h. : le 10 : les Contes d'Hoffmann ; les 12, 13 : Carmen ; le 15 : le Baron tzigane ; le 16 : la Fille du tambour major. Bagatelle, 22 h., le 11 : la Nuit de la rose. Théâtre de verdure, 21 h. le 14 : Orchestre, chœurs et solistes du Centre lyrique de Wallonie (Wagner, Verdi, Massenet, Bizet, Rameau, Gounod, Puccini).

CHATILLON EN DIOIS

II° FESTIVAL

EGLISE, 17 h., le 9 : Ch. Oriol ; 21 h., le 10 : Orchestre de chambre P. Kuentz (Corelli, Vivaldi, Roussel, Bach) ; le 11 : Quatuor de danse contemporaine ; le 14 : la Fille de M. Occitania.

DESAIGNES, Temple, 17 h. 30, le 13 : Falentin, B. Heiniger (Bach, Vivaldi, Krebs, Kauffmann).

EMBRUN, cathédrale, 21 h., le 10 : G. Presen (orgues).

GRIGNAN, collégiale Saint-Sauveur, 17 h., le 13 : Gabor Lehotka, orgue (Mendelssohn, Bartok, Bach).

SAINT-DONAT

XVII° FESTIVAL

Collégiale, 21 h., le 10 : Pierre (Bach).

SEMAINES MUSICALES DU MONT-BLANC

CHAMONIX, Majestic, 21 h., le 11 : M. Debost, Ch. Vivaldi (Bach, Beethoven, Mozart, Debussy, Poulenc). le 15 : Ensemble instrumental de France, dir. : J.-P. Wallez (Mozart, Mendelssohn (Tchaïkovsky).

LES CARROZ-D'ARACHES

VII° FESTIVAL

Chapelle, 21 h., le 12 : M. Roure, E. Chouteau ; F. Lombard, Dalmau, Mari (Mozart, Schubert) ; le 14 : Orchestre et chœurs du Festival de Carroz, dir. : Chouteau (Bach : « la Passion selon Saint-Jean ».

SAINT-VERAN, église, 21 h., le 11 : Ensemble vocal Yves Dulac (Mozart, Monteverdi, Marenzio).

Concerts

MERCREDI 9 AOUT

ESPLANADE DE LA DEFENSE, 20 h. 30 : International Youth Orchestra (Sibelius : Concerto pour violon ; Hindemith : Métamorphoses sur thème, de Weber ; Van Wyck : ouverture).

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h. : Manoujou Omar Said, cythare, et Mohamed Taha, tabla (musique classique indienne). — 21 h. : Katia Koleva, piano (Beethoven, Chopin, Nenov, Sagaev, Goleminov, Brahms).

JEUDI 10 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. (voir le 9).

SAINTE-CHAPELLE, 15 h. et 21 h. : Ars Antiqua de Paris (musique française et espagnole du douzième au dix-septième siècle).

VENDREDI 11 AOUT

EGLISE ESPAGNOLE, 51 bis, rue de la Pompe, 17 h. 30 : Kurt Lueders, orgue.

LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. (voir le 9).

SAMEDI 12 AOUT

LUCERNAIRE, 19 h. et 21 h. (voir le 9).

ESPLANADE DE LA DEFENSE, 22 h. : Jeux d'eau sur musique de Ravel, Gershwin, Ascione, Tchaïkovsky, Carl Off.

DIMANCHE 13 AOUT

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Stephen Howard, orgue (Bach, Franck, Milhaud, Genzmen, Temkius, Demessieux).

LUCERNAIRE, 19 h. (voir le 9).

MARDI 15 AOUT

EGLISE SAINT-EUSTACHE, 11 h. : Chanteurs de Saint-Eustache, dir. Père Martin (Messe de Palestrina : « Assumpta est » ; Lotti : « Salve Regina »).

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Pierre Cochereau, orgue (improvisations).

Dans la région parisienne

SCEAUX, X° FESTIVAL (661-06-71) : Orangerie du château, le 11, 20 h. 45 : B. Buxtorf (flûte), C. Eisenhoffer (harpe) (Purcell, Frédéric-le-Grand, Sphor ; Fauré, Ravel, Ibert, I. Gotkowsky, Fürstenau) ; le 12, 17 h. 30 : L. Wright (piano), J. C. Ribera (violoncelle) (Beethoven, Schubert, Brahms) ; le 13, 17 h. 30 : Orchestre Ars Longa, dir. : A. Y. Sabourst (Vivaldi, Schubert, Grieg) ; le 15, 17 h. 30 : Ensemble Sud-Américain Ayacucho (musique populaire des pays andins, Misa Criolla).

Festival estival de Paris

(329-53-04)

SAINT-GERMAIN-DES-PRES, le 9, 20 h. 30 : Gaston Litaize, Camera Musica Mosana, dir. : J. Wolfs (Bach) ; le 14, 20 h. 30 : Hart House Chorus, dir. : D. Narcisse-Mair (Vittoria, Palestrina, Byrd, Brahms).

CONCIERGERIE, le 10, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Scott Ross (clavecin) Autour de Rousseau.

SAINT-SEVERIN, le 10, 20 h. 30 : Hertfordshire Couty Council (Gabrieli, Byrd, Purcell, Brahms, Hedges).

INTERCONTINENTAL SALON IMPERIAL, le 12, 18 h. 30 : F. Cambreling (harpe), J. C. Gayot (hautbois), P. Devillis (flûte) (Britten, Berio, Hindemith, Jolas).

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

ATHENEE (073-27-24) (D., L., Mar.), 21 h. : les Fourberies de Scapin.
COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) (J., Mar. soir), 21 h. 10, mat. dim. et mard. 15 h. 10) : Boeing-Boeing.
DAUNOU (261-69-14) (J., Dim. soir, mar. soir), 21 h. : mat. dim. et mar., 15 h. : les Bâtards.
EGLISE SAINT-MERRI (D., L.), 20 h. 30 : les Derniers Hommes.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 22 h. : l'Empereur s'appelle Dromadaire.
LUCERNAIRE (544-57-34 (D.) I : 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui est commencé. II : 18 h. 30 : Une heure avec Federico Garcia Lorca ; 20 h. 30 : A partir du 11 : Lady Penelope ; 22 h. : les Eaux et les Forêts (dernière le 12).
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. Dim., 15 h. 15 : Duos sur canapé.
NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir), 21 h., mat. Dim. 15 h. 30 : Apprends-moi Céline. (A partir du 12.)
PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. : la Cage aux folles.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80), 22 h. 30 : Mer. : Je suis longtemps resté sur les remparts de Chypre.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30 : mat. Dim., 15 h. : Boulevard Feydeau.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.) 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : Serge Llado (dernières le 12).
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.) 20 h 30 : le Petit Prince ; ; 22 h. : les Confessions d'une bourgeoise ; 23 h. 30 : Hosanna ; J., V., S., 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.
BLANCS - MANTEAUX (277-42-51) (D.) 20 h. 30 : la Tour infernesle ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 24 h. : Icare (jazz brésilien).
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 15 : les Autruches ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : « Soigne tes ecchymoses Gervaise » ; II : 22 h. 15: Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 15 : Azertyuiop ; 22 h. : Fromage ou dessert ?
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. 30 : Marianne sergent ; 21 h. 45 : l'Eau en poudre ; 23 h. : les Etoiles.
DIX - HEURES (606-07-48) (D., L.) 22 h. 15 : On s'en branle (jusqu'au 12).
FANAL (233-91-17) (D.) 19 h. 45 : Ombre et rouge le soleil ; 21 h. : Béatrice Arnac.
LUCERNAIRE (544-57-34) (L.) 22 h. 30 : Roméo et Georgette.
LA MAMA DU MARAIS (272-08-51) (L.) 20 h. 30 : Zéphyr et Aquilon ; 21 h. 30 : Chatouille-moi, je m'enrhume ; 23 h. : Starboys.
LE MANUSCRIT (887-82-60) (D., L.) 21 h. : Vos gueules, ons' marre ; 22 h. : Michel Vallier.
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D.) 20 h. 30 : la Choucroute au Cap Horn ; 22 h. 30 : Paul Thomas (mime).
PETIT CASINO (747-62-75) (D., L.) 21 h. 30 : Du dac au dac; 22 h. 30 : J. C. Montella.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.) 21 h. 15 : J. Aveline ; 22 h. : J., V., S. : M. Azoulai ; L., Ma. M. : Françoise de Torrante ; 22 h. 30 : De l'intérieur d'un œil de mouche.
LE SELENITE (033-53-14) (D., L.) I 20 h. 30 : la Culture physique ; 22 h. Roméo et Juliette ; II 21 h. : le Cadeau ; 22 h. 40 : Qui a tué la concierge ?
LE SPLENDIDE (887-33-82) (D., L.) 20 h. 45 : Amours, Coquillages et Crustacés ; 22 h. 30 : Pierre et Marc Jolivet.
LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.) I 21 h. : Ernesto Rondo ; 22 h. 30 : Poussez pas le mammifère ; II 21 h. : C. Ricard ; 22 h. 15 : Piurielle ; 23 h. : Michel Haumont et Alain Giroux.
THEATRE DES 400-COUPS (329-39-69) Mer., J., 20 h. 30 : l'Autobus ; Mer., J., 21 h. 30 : la Goutte ; Mer., J., 22 h. 30 : Y'a qu'là que je suis bien.

Variétés

Le music-hall

ELYSEES - MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 21 h., mat. sam., 17 h. : Rip Off.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : Jacques Villeret ; 22 h. : Jacques Douby.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h. : Michel Fugain (dernière le 14).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. Dim., 15 h. 30 : Y'a du va et vient dans l'ouverture.
DEUX-ANES (606-10-26), Mer., 21 h. : le Con t'es bon.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe, PLACE BAUDOYER, les 11, 12, 13, 14 et 15, 21 h. : Ballets historiques du Marais.

Le jazz

CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (L., Mar.), 20 h. 30 : Human Arts Ensemble.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 9 AOUT

15 h. : Fantomas (première partie), de L. Feuillade ; 18 h. 30 : Fantomas (deuxième partie), de L. Feuillade ; 20 h. 30 : Règlement de comptes, de F. Lang ; 22 h. 30 : Citizen Kane, de O. Welles.

JEUDI 10 AOUT

15 h. : Toris, A propos de Nice, Zéro de conduite, de J. Vigo ; 18 h. 30 : l'Atalante, de J. Vigo ; 20 h. 30, Masculin féminin, de J.-L. Godard ; 22 h. 30, Millie, de G. R. Hill.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 9 AOUT

15 h. : le Trésor d'arme, de M. Stiller ; 17 h. : Johan, de M. Stiller ; 19 h. : Erotikon, de M. Stiller.

JEUDI 10

15 h. : l'Epreuve du feu, de V. Sjostrom ; 17 h. : la Voix des ancêtres, de V. Sjostrom ; 19 h. : la Montre brisée, de V. Sjostrom.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
A LA RECHERCHE DE Mr GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ASSAUT (A., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BIG RACKET (A., v.o.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Murat, 16e (288-99-75).
BOB MARLEY (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
BRIGADE MONDAINE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; Danton, 6e (329-42-62) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
CAPRICORNE ONE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
LE CERCLE DE FER (A., v.o.) : George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athena, 12e (343-07-48); Gaumond-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA CONSEQUENCE (All., v. f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Ambroise, 2e (700-89-16). H. Sp.
DELICIA (All., v.f.) (**) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86): Cambronne, 15e (734-42-96); Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
ENQUETE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
EXHIBITION II (Fr.), (**), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-04), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Acacias, 17e (754-97-83).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-95-48), PLM-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Balzac, 8e (359-15-71), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gambetta, 20e (797-02-74).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.), (*) : St-Michel, 5e (326-79-17); Normandie, 8e (359-41-18); v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32); Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.), (**) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17); Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.), (4 parties), v.o. : la Pagode, 7e (705-12-15).
ILS SONT FOUS CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-96), Marignan, 8e (359-92-82); Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (033-39-47); Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
L'INVASION DES SOUCOUPES VOLANTES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-17).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (2 parties), Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 2e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LAST WALTZ (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs - Elysées, 8e (359-04-67. — V.f. : Nations, 12e (343-04-67) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA LOI ET LA PAGAILLE (A., v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).
LE MATAMORE (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 6e (633-87-59) ; Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Saint - Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Nation, 12e (343-04-67).

Les films nouveaux

PORTRAIT D'ENFANCE, film anglais de Bill Douglas (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MŒURS CACHEES DE LA BOURGEOISIE, film italien de Tonino Cervi (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43); Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
VAS-Y MAMAN, film français de Nicole de Buron : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE NUIT TRES MORALE, film hongrois de Karoly Makk (*) (v.o) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
LE RETOUR DU CAPITAINE NEMO, film américain d'Alex March (v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). — V.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Paramount - Marivaux, 2e (266-55-33) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

MESDAMES ET MESSIEURS BONSOIR (It., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MERDIER (A., v.o.) : Publicis-Saint - Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention - Saint-Charles, 15e (828-42-27), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Secrétan, 19e (206-71-33).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS... ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIELLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
RETOUR (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
REVE DE SINGE (It.) (**) (v.A.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES RISQUE-TOUT (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Mistral, 14e (359-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Secrétan, 19e (206-71-33).
ROBERT ET ROBERT (F.) : Impérial, 2e (742-72-52), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Tourelle, 20e (636-51-98).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
UN ESPION DE TROP (A., v.f.) : Cinéac, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (F.) (*) Concorde, 8e (359-92-84), Nations, 12e (343-04-67).
XICA DA SILVA (Br., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42), Studio-Raspail, 14e (320-38-98). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). 8e (359-15-71).
AMES PERDUES (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), du 13 au 15.
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29); Luxembourg, 6e (633-97-77), h. sp.
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE CID : Calypso, 17e (754-10-68).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, L'ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77); v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84); v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ESPION AUX PATTES DE VELOURS (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
FLESH (A., v.o.) (**) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82).
KING CREOLE (A., v.f.) : Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LAUREL ET HARDY AU FAR-WEST (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).
LET IT BE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOVE STORY (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
MEAN STREETS (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-39-19).
LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
MIRACLE A L'ITALIENNE (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (387-74-39) jusqu'au 12.
LES MAITRESSES DE DRACULA (A., v.o.) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBE SI BAS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Lucernaire, 6e (544-57-34).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PARADE (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
PETER PAN (A., v.f.) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Gambetta, 20e (797-02-74).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE POINT DE NON RETOUR (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
LE RETOUR DE FRANKENSTEIN (A., v.o.) : J. Renoir, 9e (874-40-75), jusqu'au 12.
ROMEO ET JULIETTE (It., v.o.) : Quartier - Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Bosquet, 7e (551-44-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustin, 6e (633-22-13)
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
UNE BELLE FILLE COMME MOI (Fr.) : Tourelles, 20e (636-51-98).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
UNE RAISON POUR VIVRE, UNE RAISON POUR MOURIR (Fr.-It., v.f.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76); Maxéville, 9e (770-72-86) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Images, 18e (522-47-94).
20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Logos, 5e (033-26-42) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-29) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

L'APPRENTISSAGE DE DUDDY KRAVITZ (Can.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'ARRANGEMENT (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. D.).
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S. D.).
LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Olympic, 14e, 18 h. (sf S., D.).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 23 h. 50.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h., 24 h.
HAROLD ET MAULDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (F.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 12 h. 20 (sf D.).
LE KNACK (A., v.o.) : Lucernaire, 6e 12 h., 24 h.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) 14 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e, 10 h., 12 h., 24 h.
PIERROT LE FOU (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e, 12 h., 14 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) Acacias, 17e (754-97-83) 20 h. 30, 22 h. 30.
ZARDOZ (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) mar., 21 h.

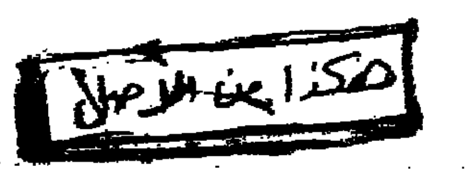
Les festivals

CINEMA FRANÇAIS AUJOURD'HUI, Action République, 11e (805-51-33), mer., jeudi : la Marquise d'O ; ven., sam. : la Maman et la Putain ; dim., lun. : Céline et Julie vont en bateau ; mar. : Nathalie Granger.
RETRO METRO STORY (v.o.), La Clef, 5e (337-90-90), mer., ven. : For Me and My Gal ; jeu., sam., dim., lun., mar. : Indiscrétions.
AMERICAINES STORY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeudi : la Chatte sur un toit brûlant ; jeudi., Inside Daisy Clover ; sam. : Network ; dim. : Lolita ; lundi : la Femme aux deux visages ; mar. : Rachel, Rachel.
TATI, Champollion, 5e (033-51-60), mer., sam., mar. : Mon oncle ; jeu., dim. : les Vacances de monsieur Hulot ; ven., lun. : Jour de fête.
BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mar. : le Trésor de la Sierra Madre ; J. : The Oklahoma Kid ; V. : Echec à la Gestapo ; S. : Passage to Marseille ; D. : la Contesse aux pieds nus ; L. : le Mystérieux docteur Clitterhouse ; Mar. : Casablanca. — Action Christine, 6e (325-85-78), Mar. : le Port de l'angoisse ; J. : la Femme à abattre ; V. : Across the Pacific ; S. : le Faucon Maltais ; D. : la Mort n'était pas au rendez-vous ; L. : High Sierra ; Mar. : Bas les masques.
HOMMAGE A JOHN FORD (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Mer., J. : la Route au tabac ; V., S. : le Mouchard ; D., L., Mar. : le Convoi des braves.
MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07), Mer., D. : la Soupe au canard ; J., L. : Monkey Business ; V., Mar. : Une nuit à l'Opéra ; S. : les Marx au grand magasin.
INGMAR BERGMAN (v.o.), Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Mer. : le Silence ; J. : l'Attente des femmes ; V. : A travers le miroir ; S. : le 7e Sceau ; D. : Persona (*) ; L. : la Prison ; Mar. : la Nuit des forains.
CINEMA FRANÇAIS, La Pagode, 7e (705-12-15), Mer., D. : Drôle de drame ; J. : la Kermesse héroïque ; V. : le Million ; S. : Dédée d'Anvers ; la Règle du jeu ; Mar. : la Grande Illusion.
COMEDIES MUSICALES U. S. A. (v.o.), Mac Mahon, 17e (380-24-81), Mar., Mer. : les Girls ; J. : Invitation à la danse ; V. : le Pirate ; S. : Tous en scène ; D. : Beau fixe sur New-York ; L. : Un jour à New-York.
MYTHOLOGIES ET MERVEILLES, Palais des Glaces, 10e (607-49-93) (v.f.), Merc., J. : Hercule à la conquête de l'Atlandide ; V. : le Sous-marin de l'Apocalypse ; S. : le Voleur de Bagdad (v. arabe) ; L. : le 7e Voyage de Sinbad ; Mar. : Quand les dinosaures dominaient le monde.
AMOUR, EROTISME ET SEXUALITE, Le Seine, 5e (325-92-46), L. : 12 h. 30 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Anatomie d'un rapport ; 16 h. : Dehors dedans ; 18 h. : Cet obscur objet du désir ; 20 h. : Une petite culotte pour l'été ; 21 h. 30 : le Casanova de Fellini. — II. : 14 h. 30 : le Regard ; 16 h. 20 : Bilitis ; 18 h. 20 : Malicia ; 20 h. 20 : Vices privés, vertus publiques ; 22 h. : Valentino.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-98) : le Retour du capitaine Nemo ; l'Espion qui m'aimait ; les Douze Salopards.
LE CHESNAY, Parly-2 (954-54-00) : la Petite ; Intérieur d'un couvent (**) ; Vas-y Maman ; le Merdier. Festival fantastique : mer., les Insectes de feu (*) ; jeu., l'Ile du docteur Moreau (*) ; ven., Rage (**) ; sam., la Sentinelle des maudits (**) ; dim., l'Hérétique (*) ; lun., le Jardin des supplices (**) ; mar., Mondwest (*).
LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-2 (969-69-63) : le Retour du capitaine Nemo ; la Montagne du dieu cannibale (*).
LES MUREAUX, Club - AB (474-04-53) : la Montagne du dieu cannibale (*) ; Diabolo Menthe. Club - YZ (474-94-46) : Big Racket (**) ; mar. 20 h. : la Vallée (**).
MANTES, Domino (092-04-05) : Brigade mondaine (**) ; Vas-y maman. Festival fantastique : mer., la Maison de l'exorcisme (**) ; jeu., Carrie (**) ; ven., Duel ; sam., Soleil vert (*) ; dim., la Guerre des étoiles ; lun., Apocalypse 2024 ; mar., Sœurs de sang (**) ; Normandie : Vivre et laisser mourir ; dim., 21 h. : Bobby Deerfield.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Ils sont fous ces sorciers ; les Risque-tout ; Vas-y maman. Festival fantastique : merc., Generation Proteus (*) ; jeu., les Révoltés de l'an 2000 (**) ; ven., les Rescapés du futur ; sam., l'Invasion des araignées géantes (*) ; dim., Phantom of the paradise (v.o., **) ; lun., Zardoz ; mar., le Monstre est vivant (**).
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Mœurs cachés de la bourgeoisie (*) ; Exhibition 2 (**).
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Intérieur d'un couvent (**) Mœurs cachées de la bourgeoisie (*) ; Vas-y maman. Festival fantastique : mer., Soudain les monstres (*) ; jeu., le Continent oublié ; ven., Phase IV (*) ; sam., le Bal des vampires (*) ; dim., Sugarland express (*) ; lun., la Petite Fille au bout du chemin ; mar., l'Empire des fourmis géantes (*).
VERSAILLES, Cyrano (950-58-38) : Robert et Robert ; Brigade mondaine (**) ; la Belle et le Clochard ; Big Racket (**) ; Vivre et laisser mourir ; Mesdames et Messieurs, bonsoir.
C 2 L (950-55-55) : Mœurs cachées de la bourgeoisie (*).



Cinéma

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Bury (900-50-82) : le Retour du capitaine Nemo ; Vivre et laisser mourir ; Brigade mondaine (**) ; Capricorne One.

BURES, ORSAY, Ulis (907-54-24) : Brigade mondaine (**) ; les Risque-tout ; Vivre et laisser mourir ; Ils sont fous ces sorciers.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Vas-y maman ; Ils sont fous ces sorciers ; la Montagne ensorcelée ; King Creole ; Cool.

GRIGNY, France (906-49-96) : Good by Emmanuelle (**) ; Robert et Robert.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Docteur Folamour ; l'Ultime Razzia.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, Perray (016-07-36) : Brigade mondaine (**) ; Quo vadis ; Capricorne One ; l'Espion aux pattes de velours.

VIRY-CHATILLON, Calypso (921-85-72) : les Sept Cités d'Atlantis ; la Folle Cavale.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Vas-y maman ; Capricorne One ; Peter Pan.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous (793-21-63), Ven. s., 21 h. Dim., 15 h. : La sheriff est en prison.

NEUILLY, Village (722-83-05) : le Retour du capitaine Nemo.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : Brigade mondaine (**) ; Vas-y maman.

VAUCRESSON, Normandie (970-28-60) : Chaussette surprise ; Un éléphant ça trompe énormément. Mar., 21 h. : Easy Rider (v.o.) (*).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Mœurs cachées de la bourgeoisie (*) ; 20 000 Lieues sous les mers ; les Risque-Tout ; — Exhibition 2 (**) ; — Prado : la Montagne du dieu cannibale (*) ; Jeu., 21 h. : le Camion.

BOBIGNY, Centre commercial (830-89-70) : Good Bye Emmanuelle (**) ; les Deux Missionnaires ; l'Aventure du Poséidon.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Vas-y maman ; le Merdier ; Délicia (**).

MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : Vas-y maman ; Vivre et laisser mourir ; Brigade mondaine (**).

LE RAINCY, Casino (927-11-98) : l'Arnaque.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Big Rackett (**) ; Brigade mondaine (**) ; le Retour du capitaine Nemo ; Mœurs cachées de la bourgeoisie (*) ; King Creole ; Vivre et laisser mourir.

ROSNY, Artel (528-80-00) : l'Arnaque ; Intérieur d'un couvent (**) ; la Montagne du Dieu Cannibale (*) ; Vivre et laisser mourir ; les Risque-Tout ; Festival fantastique : Mer. : Soudain les monstres ; Jeu. : le Continent oublié ; Ven. : Phase IV (*) ; Sam. : le Bal des vampires (*) ; Dim. : Sugarland Express (*) ; Lun. : la Petite Fille au bout du chemin ; Mar. : l'Empire des fourmis géantes.

VINCENNES, Palace (328-22-56) : Robert et Robert.

VAL-DE-MARNE (94)

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : Vas-y maman ; 20.000 lieues sous les mers ; Delicia (**) ; Cool.

CRETEIL, Artel (898-82-54) : King Creole ; les Risque-Tout ; le Merdier ; les Sept Cités d'Atlantis ; Big Racket (**) ; Festival fantastique : Mer. : la Maison de l'exorcisme (**) ; Jeu. : Carrie (**) ; Ven. : Duel ; Sam. : Soleil vert (*) ; Dim. : la Guerre des étoiles ; Lun. : Apocalypse 20 24 ; Mar. : Sœurs de sang (**).

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : la Montagne du Dieu Cannibale (**) ; Brigade mondaine (**) ; le Retour du capitaine Nemo.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : le Retour du capitaine Nemo.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Brigade mondaine (**) ; Vivre et laisser mourir ; King Creole ; Mœurs cachées de la bourgeoisie. — Port : la Femme libre.

ORLY, Paramount (726-21-69) : le Retour du capitaine Nemo ; Vivre et laisser mourir.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : Capricorne One ; Docteur Jivago ; Ils sont fous ces sorciers ; Vas-y maman ; le Cercle de fer ; l'Ile sur le toit du monde.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-08-34) : Brigade mondaine (**) ; le Retour du capitaine Nemo ; Mœurs cachées de la bourgeoisie (*).

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Brigade mondaine (**) ; les Risque-Tout ; 20 000 lieues sous les mers ; Vivre et laisser mourir ; Opération Dragon ; Piège pour un tueur (**). — Gamma (981-00-03) : King Creole ; Enquête à l'italienne ; le Cercle de fer ; Fest. fantastique : Mer. : les Insectes de feu (*) ; J. : l'Ile du docteur Moreau (*) ; V. : Rage (**) ; S. : la Sentinelle des maudits (**) ; D. : l'Hérétique ; L. : le Jardin des supplices (**) ; Mar. : Mondwest (*).

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Brigade mondaine (**) ; Tendre Poulet ; Vas-y maman ; l'Espion aux pattes de velours ;

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Mœurs cachées de la bourgeoisie (*) ; le Retour du capitaine Nemo ; Ils sont fous ces sorciers ; les Bidasses au pensionnat ; Mesdames et Messieurs, bonsoir. — Marly : le Merdier. — Français-6 : Vas-y maman.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : le Retour du capitaine Nemo ; Cool ; Ils sont fous ces sorciers ; Brigade mondaine (**) ; Fest. fantastique : Mer. : Génération Proteus (*) ; J. : les Révoltés de l'an 2000 (**) ; V. : les Rescapés du futur ; S. : l'Invasion des araignées géantes ; D. Phantom of the Paradise (v.o. *) ; L. Zardoz ; Mar. : Le monstre est vivant.

VOTRE TABLE CE SOIR

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 9 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Retransmission en direct de la cérémonie du transfert de la dépouille du Saint-Père de Castelgandolfo à la basilique Saint-Pierre ; 19 h., Messe célébrée par Mgr Marty à Notre-Dame de Paris ; 19 h. 20, Actualités régionales ; 19 h. 40, Nos chers disparus (Fernandel) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Téléfilm : « Douze Heures pour mourir », de J. Jaquine, réal. A. Isker, avec M. Vlady, M. Demongeot, etc.

« Milo », dit le jockey, P.D.G. d'une « boîte » à Pigalle, proxénète, vit sans le savoir le dernier jour de sa vie. Deux hommes ont été chargés de l'exécuter. Dans ce « sursis », les gestes, les problèmes affectifs, les projets du malfrat apparaissent dérisoires.

22 h., Reportages : Demain, l'agriculture (Stimuler la nature ou la forcer à grand prix ?), de P. Soulier, réal. J.-C. Bergeret.

Une enquête sur l'avenir de l'agriculture (industrielle ou artisanale ? chimique ou macrobiologique ?), appuyée par un reportage en Provence sur deux antagonistes, le cultivateur « industriel » qu'est M. L. Bourdon, et le cultivateur « biologique », M. R. Combes.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, Retransmission de la cérémonie du transfert de la dépouille du Saint-Père de Castelgandolfo à la basilique Saint-Pierre ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Moi, Claude, empereur.

Neuvième épisode : Tibère avant de mourir nomme Caligula. Les assassinats se multiplient.

21 h. 25, Magazine : Question de temps (G. Marchais, secrétaire général du P.C., est interrogé par quatre journalistes : J. Boissonnat (« l'Expansion »), G. Claisse (« le Matin »), R. Faure (« l'Aurore ») et N. Copin (A 2) ; débat dirigé par J.-P. Elkabbach) ;

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : TONY ROME EST DANGEREUX, de G. Douglas (1967), avec F. Sinatra, J. Saint-John, R. Conte, G. Rowlands. (Rediffusion.)

Un détective privé enquêtant pour le compte d'un milliardaire de Miami est mêlé à une sombre affaire de chantage et devient un témoin gênant.

Un policier « hollywoodien » proche, par son style, de certains classiques du film noir.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Festival d'Avignon : chant profond juif ; 22 h. 30, Les discours de l'histoire : le siècle de l'histoire ; 23 h. 15, VIe rencontre québécoise internationale des écrivains : écrivain et lecteur.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Festival de Salzbourg... « Don Carlo » (Verdi), opéra en quatre actes d'après Schiller, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et le chœur du Staatsoper de Vienne, direction H. von Karajan. Avec N. Ghiaurov, J. Carreras, P. Cappuccilli, J. Baslin, J. van Dam, M. Freni, etc. 23 h. 40, Aux quatre coins de l'Hexagone : « l'Ouest » ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : mythes et musiques... Salomé (Schmitt, Vivaldi, Honegger, Strauss).

JEUDI 10 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Les jours heureux ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Objectif santé : Que faire en présence d'une fracture de membre ? ; 13 h. 45, Acilion et sa bande ; 14 h. 30, Série : Peyton Place ; 18 h. 15, Documentaire : Le gouffre, ou sept jours sous la Pierre-Saint-Martin ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Variétés : Ces chers disparus (Fernandel) ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, Feuilleton : Les hommes de rose, de G. Sire, réal. M. Cloche (troisième épisode : Le prisonnier d'Eskyshir).

Albert, le jeune second de Jean Dupuy, est incarcéré en Turquie à la suite d'un accident de la circulation...

21 h. 25, Documentaire : Opération Janus 4 ; 22 h. 10, Série : Caméra je... (Requiem pour un roi vierge).

Premier volet de la trilogie de H.-J. Syberberg sur l'histoire de l'Allemagne, dont Hitler est le dernier épisode, cet opéra surréaliste est plus un fantasme esthétique sur la vie de Louis II de Bavière qu'une reconstitution historique.

23 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Aujourd'hui, madame : Vivre nus ; 16 h., Série : Hawaï, police d'Etat (rediff.) ; 16 h. 55, Sports : Championnats du monde de canoë-kayak ; 18 h. 5, Récré A 2 ; 18 h. 40, C'est la vie : Lettre ouverte en l'an 2000 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-Club ; 20 h., Journal ;

20 h. 30, FILM : LE GRAND AMOUR, de P. Etaix (1969), avec P. Etaix, A. Fratellini, N. Calfan, K. France, L. Mais (N.).

Après quinze ans d'un mariage bourgeois, un homme tombe amoureux de sa secrétaire et rêve au bonheur qu'il pourrait avoir avec elle.

Chronique douce-amère de la vie maritale et provinciale par l'auteur poétique du Soupirant.

21 h. 55, Légendaires : Maison hantée.
22 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM : LA CHARTREUSE DE PARME, de Christian-Jaque (1947), avec G. Philipe, R. Faure, M. Casares, L. Coedel, L. Salou, L. Seigner, T. Carminati. (N. Rediffusion.)

En 1821, à Parme, un jeune homme, pris dans des intrigues de cour et aimé de deux femmes, n'arrive pas à trouver le bonheur.

Adaptation en style de roman-feuilleton, de l'œuvre de Stendhal. Un rôle romantique de Gérard Philipe.

23 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, La mer en long et en large ; 7 h. 40, Les chemins de la connaissance : Mythologie du cerf ; 8 h., Les matinées d'août : Ouvrir la porte qui donne sur le jardin ; 8 h. 32, L'actualité avec les distances ; 9 h. 7, A la recherche d'un homme dans une ville ; 10 h., Aux horloges de Paris et de province ; 11 h. 2, Il y a cinquante ans... disparaissait Leos Janacek ; 12 h. 5, Un musée, un chef-d'œuvre ; 12 h. 45, Panorama, par Jacques Duchâteau ;

13 h. 30, Entretiens avec... Nadia Boulanger ; 14 h. 15, Feuilleton : Lecture de la France (le dix-huitième, c'est la faute à Voltaire) ; 15 h. 17, Treize minutes et pas plus, par Daniel Caux ; 15 h. 30, Polymnie, voix de Grèce : la Pythie de Delphes ; 16 h. 30, Les arbres : le mélèze ; 17 h. 32, Il y a cinquante ans... disparaissait Leos Janacek ; 18 h. 30, Du côté de O'Henry : Un vrai boulevardier ; 19 h. 30, Les chemins de la connaissance : Célébration de la voix ;

20 h., Théâtre ouvert à Avignon : « l'Affaire Hauser », de M. Raffaeli ; 22 h. 30, Histoire scientifique, histoire nationale ; 23 h. 15, VIe rencontre québécoise internationale des écrivains : écrivain et lecteur.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Estivales ; 12 h. 35, D'un carnet d'adresses : cent noms ;

14 h., Estivales : Aller-retour Douvres - le Continent, Récital d'orgue, Dans mes bras perfide Albion, Shakespeare and Co ; 17 h. 30, Histoire du jazz ; 18 h. 2, Musiques de charme (Ziehrer, Strauss, Lube) ; 19 h. 30 Kiosque ; 19 h. 40, Informations festivals ;

20 h. 30 Festival de Salzbourg... « le Chevalier à la rose », opéra en trois actes de R. Strauss, par l'Orchestre du Staatsoper de Vienne, direct. Herbert von Karajan. Avec G. Janowitz, Y. Minton, L. Popp, J. Carreras, K. Rydl, etc. ; 23 h. 40, Aux quatre coins de l'Hexagone : « l'Ouest » ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : mythes et musiques... Cendrillon : Prokofiev, Rossini, Massenet, sur un conte de Perrault.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ÉCHECS

La dixième partie du Championnat du monde

Dix parties, dont neuf nulles, au championnat du monde d'échecs ! On commence à se demander à Baguio, Philippines, si le nouveau règlement donnant la victoire au premier qui aura gagné six parties ne devra pas être remis en question. En un mois, Anatoly Karpov a marqué un point. A ce rythme, pour peu que l'un des adversaires l'emporte par six à cinq, il faudrait que la compétition dure un an.

La dixième partie s'est, elle aussi, terminée par la nullité, une nouvelle fois sur proposition de Karpov. Pourtant, le champion du monde n'avait pas hésité à innover. Le onzième coup, *Cg5*, qui sacrifiait apparemment le cavalier, a surpris Victor Kortchnoi, qui a réfléchi pendant quarante-trois minutes avant de refuser... cette aubaine ou ce piège.

Les noirs organisaient mieux leur défense et on leur donnait sur la fin de bonnes chances de gain. Cependant, trois coups avant l'ajournement possible, il restait une minute à Kortchnoi et une heure à Karpov. Il ne restait plus, bientôt, qu'à constater la nullité.

CHAMPIONNAT DU MONDE 1978

Dixième partie.

Blancs : Anatoly KARPOV

Noirs : Victor KORTCHNOI

1.	é4	é5	23.	Fé3	Tbb8
2.	Cf3	Cç6	24.	T×ç4	Tb2
3.	Fb5	a6	25.	a4	Ta2
4.	Fa4	Cf6	26.	g3	Tb8
5.	0-0	C×é4	27.	Td1	Tbb2
6.	d4	b5	28.	Tdd4	Tb1+
7.	Fb3	d5	29.	Rg2	Tba1
8.	d×é5	Fé6	30.	Tb4	h6
9.	Cbd2	Cç5	31.	Fç5	é5
10.	ç3	d4	32.	Fa7	Ré6
11.	Cg5	d×ç3	33.	Tçg4	Fé7
12.	C×e6	f×e6	34.	Tb5	Ff6
13.	b×ç3	Dd3	35.	Tç4	Rd7
14.	Cf3	D×d1	36.	Fb8	ç5
15.	F×d1	Fé7	37.	Té4	T×a4
16.	Fé3	Cd3	38.	ç4	Ta5
17.	Fb3	Rf7	39.	F×é5	F×é5
18.	Tad1	Cd×é5	40.	T×é5	T×é5
19.	C×é5+	C×é5	41.	T×é5	Ta4
20.	Ff4	Cç4	42.	Té4	Ta5
21.	F×ç4	b×ç4	43.	h4	h5
22.	Td4	Rd6	44.	Tf4	nulle.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux

CGEE ALSTHOM
ÉQUIPEMENTS et ENTREPRISES ÉLECTRIQUES
recherche en vue de pourvoir le poste

d'ADJOINT au DIRECTEUR GÉNÉRAL
d'une filiale
en AFRIQUE ANGLOPHONE

INGÉNIEUR confirmé

Le Candidat devra posséder :
— Une expérience de cinq à dix ans dans l'étude, la réalisation et la gestion d'affaires dans le domaine des équipements et entreprises électriques (activité 25 à 30 millions de francs) ;
— Une très bonne pratique de la langue anglaise.

Indemnités de dépaysement et de séjour - Avantages locaux - Logement - Voiture.

Adresser lettre de candidature, prétentions et C.V. manuscrit à CGEE ALSTHOM, Direction du personnel, à l'attention de M. HUA, 13, rue Antonin-Raynaud, 92309 Levallois-Perret

---

GEOPHYSICAL RESEARCH COMPANY, SUBSIDIARY OF A LARGE AMERICAN GROUP WISH TO RECRUIT

SEISMOLOGISTS
Minimum of 3 years' experience.
WORK : 9 continuous weeks on seismic crews (Sahara or Middle-East).
LEAVE : 3 to 4 weeks' home-leave.

SEISMIC PARTY CHIEFS
Minimum of 3 years' experience.
Successful candidates may be assigned either :
— to Crews (Sahara)
WORKS : 9 continuous weeks
LEAVE : 4 weeks home-leave ;
or :
— to the City (eg. TEHERAN)
Family life possible, with frequent visits to the crews.

FOR ABOVE POSTS :
— ENGLISH necessary
— renewable 2 year contract
— basic salary according to experience + geographical allowance.

Write giving full details of education, priori experience and availability to no 8022. All replies will be held in stictest confidence.
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney, 75002 PARIS.

Société d'ingénierie PARIS recherche pour séjour en AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

CONDUCTEUR DE TRAVAUX
(Remblais, terrassement, contrôle chantier)
Ce technicien supér. confirmé peut faire état d'une expérience professionnelle acquise à l'étranger dans le domaine des T.P. (barrages et routes notamm.).
Départ sous deux mois.
Ayez l'obligeance d'écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération annuelle) en précisant sur l'enveloppe la référ. 1.259 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS, qui trans.

OFFRES D'EMPLOI outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-mer Mutations, 47, rue Richer, Paris-9e.

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour l'ASIE

INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
(SUDRIA, CNAM, T.P. ou équivalent)
Très bonnes connaissances :
— en installations et remise en état du réseau électrique d'une ville.
— Réseaux aérien et souterr.
● 5-6 ans d'expérience minim.
● Disponible rapidement.
● Connaissant l'ANGLAIS.
Téléph. : à A.T., 259-12-54



emplois régionaux

TRÈS URGENT
LA VILLE DE MENTON (ALPES-MARITIMES) (classée de 40.000 à 80.000 habitants)
demande

UN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Mutation ou recrutement direct
Adresser candidature et curriculum vitae détaillé à M. le Maire de Menton, B.P. 102, 06500 Menton cedex

---

STÉ AUTOROUTES PARIS-RHIN-RHONE
recrute d'urgence pour BEAUNE (21)

CADRE RESPONSABLE RÉGIONAL DE LA VIABILITÉ
B.T.S. ou diplôme universitaire (option Génie Civil ou T.P.) ou Technicien de l'Equipement. Homme mûr, ayant expérience prouvée 5 ans dans constructions et entretien routiers complétée par 3 ans de Bureau d'Etudes. Salaire annuel : 80.000 F. Voiture fonction. Avantages sociaux.
Adresser C.V. détaillé au Bureau du Personnel : S.A.P.R.R. - B.P. 52 - 21019 DIJON Gresilles.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « *Monde Publicité* » ou d'une agence.

offres d'emploi

DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT, FRANCE

Une importante société multinationale d'ingénierie et de production industrielle recherche un cadre supérieur expérimenté pour diriger un de ses départements.

Ses responsabilités comprendront une participation active à la définition et à la direction ultérieure d'une importante unité industrielle à établir en France pour la fabrication de composants de haute technicité, incorporés dans des moteurs diesel pour véhicules de tourisme et utilitaire.

Une formation d'ingénieur diplômé ainsi qu'une expérience préalable dans le domaine de la fabrication de moteurs diesel ou de véhicules de tourisme, ou dans une autre branche industrielle caractérisée par un volume de production important et une technologie avancée, seraient souhaitables. Les candidats devraient impérativement pouvoir s'exprimer en plusieurs langues (français, allemand, anglais).

La plus grande discrétion sera observée, et les interviews se dérouleront sous bref délai.

Écrire en joignant c/v complet sous référence 762063 à Régie-Presse, 85, rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

CGEE ALSTHOM
ÉQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ÉLECTRIQUES
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Débutants ou quelques années d'expérience pour étude et réalisation d'équipements électriques, contrôle, automatisation de grandes centrales thermiques, hydrauliques et nucléaires.
Connaissance anglais indispensable
Adresser lettre de candidature, prétentions et C.V. manuscrit à CGEE ALSTHOM, Direction du Personnel, à l'attention de M. HUA, 13, rue Antonin-Raynaud - 92309 LEVALLOIS-PERRET.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche

2 PUPITREURS
ayant de préférence 2-3 ans d'expérience sur matériel C.I.I.-H.B. 10070 ou IRIS 80. Salaire annuel brut de début 41.350,27 F.
Adresser lettre et C.V. détaillé à Mme le Chef du personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 PARIS CEDEX 19.

I. P. C. recherche

INGÉNIEURS (même débutants)
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
(1 à 2 ans d'expérience)
Pour des réalisations en T.R. - Assembleurs - Fortran, de logiciel de base et contrôle de processus industriels.
Connaissance des matériels suivants appréciée : NOVA, MITRA, SOLAR, P.D.P., etc.
Tél. pr rendez-vous au 424-20-07, ou envoyer lettre manuscrite avec C.V., à I. P. C.
Les Hauts de Busseau 77760 La Chapelle-la-Reine

Sté Transports Internationaux recherche

TAXATEUR EXPERIMENTE
pour son service Facturation
— Libre de suite
— Ambiance agréable
— Rémunération en fonction des qualifications.
Ecr. Régie-Presse, n° T 007331 M 85 bis, rue Réaumur, Paris 2e.

AVIS DE CONCOURS
La Direction des Musées de France recrute, par voie de concours,

HUIT CONSERVATEURS STAGIAIRES de 2e classe
des Musées de France (début des épreuves le 17 octobre 1978, inscriptions reçues jusqu'au 30 septembre 1978).
Ce concours est ouvert aux candidats âgés de moins de 35 ans, justifiant d'un titre au niveau de la licence.
Renseignements complémentaires à la Direction des Musées de France, Pavillon Mollien, Palais du Louvre, 75041 PARIS CEDEX. Tél. 260-39-26 (poste 36.11)

demandes d'emploi

CADRE DE DIRECTION 34 ANS
AUTODIDACTE
Niveau E.S.C. + D.E.C.S. en cours
Plusieurs années chef d'entreprise Afrique Noire, recherche poste à responsabilité Afrique Noire ou éventuellement France.
Ecrire sous référence N° T 07323 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur (2e).

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
24 ans, 5 ans expér., cherche PETIT SECRETARIAT DE DIRECTION
5 × 8. Libre 1er septembre. 20, Grand-Rue, 91 JUVISY

INGÉNIEUR
34 ans (Suisse)
Electrotechnique-Electronique
Expér. nbx dom., fr., all., angl. Projets, install., maintenance. Actuell. respons. dir. filiale en Afrique, cherche situat. comme cadre techn., admin. ou ccial av. résidence à ABIDJAN, C.-I. Afrique noire ou Brésil.
R.F.B., 22, r. des Bouleaux B. 5870 Mont-Saint-Guilbert
Téléph. : 19-3210 41-93-74.

Secrétaire 50 ans, sténodactylo ccial, expérimentée, sens. responsab., initiative, ch. pl. stable ou long remplac. 3.000 net × 13. Téléph. 252-06-17. Libre de suite.

JNE AUTEUR REALISATEUR CINEMA CH. PRODUCTEUR REALISATION FILM PSI. — Ecr. n° 83.777 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Presse, grand reporter confirmé, 25 ans d'expér., nombreuses et excell. référ., ch. emploi stable magazine ou quotidien. Dernier salaire 150.000 annuel. Ecrire référ. n° T 7.329 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 28 a. ch. empl. adm. stable. Tél. 822-71-33 ou écr. 23, r. de la Justice, 93800 Epinay-sur-Seine.

---

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

capitaux ou proposit. com.

Domiciliations commerciales, secr. téléph. assur. pub. télex à partir de 85 F. Tél. 238-11-40.

Rech. particul. pouvant prêter 6.000 F remboursables en 2 ans. Tél. bur., après-midi, 583-51-61.

cours et leçons

Elève ingénieur donne cours de mathématiques août, septembre. Tél. h. b. 656-52-20, poste 2735.

animaux

Vte permanente par éleveur de CHEVAUX « Selle français » (6 mois à 3 ans), grandes origines, Nikio, Mexico, Ultrason, etc. S'adresser à M. LOSSEAU, Ferme de Balme, 14800 Touques. Téléph. 16 (31) 88-73-20.

Particulier vend chiots L.O.F. Spaniel-Springer. Mère extra chasse, père CHIB. M. Clair, La Monceau, 77930 Perthes-en-Gâtinais. Tél. : 438-12-18.

occasions

PIANOS soldés chez D. Magne, remises exceptionnelles sur pianos à queue et droits, d'étude et de grande marque (Bösendorfer, Blüthner, Ibach, Zimmermann, etc.), pour excédent de stock ou défauts d'aspect. Neuf et occasion. Garantie 10 ans pièces et main-d'œuvre. D. Magne, 50, rue de Rome (8e). Téléph. LAB. 30-90 et 21-74.

EN SOLDE MOQUETTE ET REVETEMENTS MURAUX 1er et 2e choix. 100.000 m² en stock. Téléph. 355-66-50.

autos-vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend Austin excell. état, Allegro 1100 2 portes, 1978. - Téléphoner soir : 878-92-57.

8 à 11 C.V.

URGENT vds FORD TAUNUS 9 CV, 44.000 km. Prix 17.000 F. Tél. 555-83-41, entre 18 et 22 h.

CX GTI 78 Toutes options
Comme neuve. Tél. 737-69-50

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modeles
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

CENTRE OCCASIONS HERTZ
DES OCCASIONS RECENTES
GARANT. 24 mois ou 24.000 km
PIECES et MAIN-D'ŒUVRE
CREDIT

Prix à partir de F :		
CITROEN LN	78	17.500
FIESTA 1100 L	78	19.600
FIESTA 1100 L	78	17.600
GRANADA GHIA	77	33.000
MERCEDES 280 SE	77	83.000
PEUGEOT 104 SL	78	17.600
PEUGEOT 104 SL	78	19.900
PEUGEOT 305	78	27.500
PEUGEOT 504	77	23.500
PEUGEOT 504	78	27.700
PEUGEOT 504 Famil.	77	27.500
PEUGEOT 504 Famil.	78	35.000
RENAULT 5	78	16.500
RENAULT 5 GTL	78	20.500
RENAULT 14 TL	77	19.500
RENAULT 14 TL	78	22.500
RENAULT 18 TS	78	30.500
RENAULT 20 TS	78	40.400
RENAULT 30 TS	78	38.600
SIMCA 1307 GLS	77	18.800
SIMCA 1307 GLS	78	22.500
SIMCA HORIZON	78	24.500

111, rue du Mont-Cenis
92, rue Duhesme
75018 Paris
Téléphone : 259-62-90

191, avenue Youri-Gagarine
94400 Vitry-sur-Seine
Téléphone : 681-03-76

Lyon : 54-99-61
Marseille : 62-08-56
Nice : 83-13-31
Strasbourg : 22-01-76

SELECTION B.M.W.
316, 6-78, métallisé, 3.500 km
320/6, 5-78, métallisé, 4.200 km
320/6, A 5-78, 3.800 km
518, 4-78, métal. V.T., 4.000 km
520/6, 5-78, métallisée, 3 000 km
525, 6-78, métallisée, 2.200 km
AUTO PARIS XV, 63, rue Desnouettes, 533-69-95.

propositions diverses

GUY-NORMAND Electricité générale Dépannage dans la journée, travaux exécutés en août. Téléph. 770-86-32.

collectiv. Px él. justif. Interm. s'abstenir. Tél. 16 (67) 63-36-03

L'immobilier

appartem. vente

Paris Rive droite

MUETTE Immeuble standing. Beau 4 pièces, 110 m2 - 830.000 F. Possib. parking - EUR. 22-80

- Situation exceptionnelle en bordure du **BOIS DE BOULOGNE ET DU 16e**
Appartem. 3/4 pièces, garages. Rénovation luxueuse 7, bd Anatole-France, Boulogne. Sur place : lundi, jeudi, vendr. et samedi : 14 h. à 18 h. ou TELEPH. : 720-05-17

RANELAGH
Pptaire vend DUPLEX, très beau séjour, rotonde, balcon, 6 m hauteur sous plafond, ét. élevé, asc., 2 CHBRES, salle de bains, cuisine. - 734-73-88

17e, 24, r. Capitaine-Lagache Imm. bourgeois, soleil, calme. 5e ét. 3 P. + balc. 185.000 F. 6e ét. 55 m2, 3 P. cft 160.000 F. 7e ét. 130 m2, combles 65.000 F. 224-02-86. Triplex possible. Voir 14-16 h. Sam., dim., lundi

R. QUINCAMPOIX - Dans bel imm. restauré, ascens., vide-ordures, MAGNIFIQ. DUPLEX av. TERRASSE. Px : 465.000 F 522-95-20

MONTMARTRE - Ds bel imm. pierre de taille. Ascens. 2 P. entièrement rénové. BALCON. - 230.000 F - 522-95-20

JASMIN, SUR VOIE PRIVEE. 3 p., cuis., bains, 3e ét., ascens., 75 m² + chambre bonne. A moderniser. 420.000 F. 266-67-06.

MONCEAU Somptueux 6 pièces, 240 m², sur verdure. — 265-09-99.

Pptaire vend RUE VAN-LOO Stud. gde surf., w.-c., bns, cuis. équipée, loggia, sur jard., imm. standg. 249.000 F. Tél. 532-73-08.

PARC MONCEAU
5, AVENUE VAN-DICK
Appt de caractère 140 m2 en duplex dans imm. de très gd stand. S/place jeudi 14 à 19 h.

Paris Rive gauche

RUE BONAPARTE
Pptaire vend immense séjour, 2 CHAMBRES, dressing, sal. de bains, w.-c., cuis., impeccable, calme. 734-98-06, heures bureau.

A DEUX STATIONS DE MONTPARNASSE
IDEAL PLACEMENT
Studio en duplex tout confort, dans immeuble rénové. 128.000. Propriétaire : 878-95-86.

RUE BONAPARTE
Pptaire vend GRAND STUDIO ET 2 P., salle de bains, w.-c., grande cuisine, TT CONFT, sur belle cour ravalée, SOLEIL. Tél. 734-98-06, heures bureau.

PANTHEON - CARACTERE
Séjour + chambre, cuisine, bains Poutres. TEL. 508-95-23 **295.000 F**

MONTPARNASSE
6, RUE HUYGHENS
1) Appt 5 P., 120 m2 en duplex, atelier d'artiste de 180 m2.
2) Studio et 2 P. ds immeuble de très grande rénovation. Sur place jeudi 14 à 19 h.

Région parisienne

SENLIS
S/JARDINS, DANS LA VILLE SOMPTUEUX DUPLEX 6/7 P. 133 M2 - 320.000 F. 14 à 19 h. - 16-4-453-19-64

Appart. 70 m², imm. neuf, tout confort, Boulogne, prix intéres. Ecr. n° 2.933, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Province

COTE D'AZUR, CASSIS. Appt 100 m², 6e ét., vue direct. mer, 2 ch., séjour, cuis., sal. de bns. Ecr. n° 2.935, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

locations non meublées Demande

Paris

Cherche 2 pièces, tout confort, Paris ou proche banlieue. LOYER RAISONNABLE. Ecr. n° 6.079, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Pour société européenne ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. — 283-57-02.

locations non meublées Offre

Paris

BOULEV. ST-GERMAIN, 2 P., séj. 57 m² environ + chambre, cuisine, bains, chauffage centr. 3.000 F. — 887-63-66.

RUE RIBERA, 3 pièces, 95 m², immeuble neuf, 2 sal. de bns, w.-c. séparé, parking. 3.500 F. Téléph. au 227-33-32, 227-33-51.

locations meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE recherche direct. studio ou appart. Paris, villa banlieue Ouest. 265-67-77.

pavillons

1735 PAVILLONS VILLAS
Autour de Paris, 0 à 120 km.
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ, TEL., ou ECRIVEZ : MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, av. de VILLIERS 75017 PARIS - 757-62-02

fermettes

A SAISIR
Au nord de la Creuse, dans rég. touristique, fermette construct. pierre, toiture très bon état.
4 GRANDES PIECES Four à pain + belle grange indép. en bon ét., terr. att. 2.500 m2. Eau, él.
PRIX 65.000 F
Av. 20 %, solde sur 10 ou 15 a. PROGECO, 33, av. Gambetta 23000 GUERET Téléph. : (16-55) 52-58-87

FAITES DE VOTRE INVESTISSEMENT PIERRE 2 COUPS :

1. Accroissement de votre capital.
2. Haute rentabilité.

Aujourd'hui votre argent vaut cher. Si vous le laissez dormir, que vaudra-t-il demain ?
Sachez utiliser tous les avantages de l'immobilier ancien restauré...
Ex : *fiscalité favorable.*
...Nous pouvons peut-être vous être utile...

cfi PIERRE
Compagnie Française d'Investissement
8 av. Hoche 75008 Paris
563.11.40

Je souhaite connaître mes avantages en investissant dans l'immobilier ancien restauré.
Téléphonez-moi bureau : .... domicile : ....
NOM ....
ADRESSE ....

fonds de commerce

Part. à part. URGENT, cause fatigue, vend bar-rest. très bien placé. Prix 600.000 F. comptant. Téléph. 607-51-29.

Vends avec facilités ou échange contre propriété magnifiq. restaurant, murs et fonds, plein centre gde ville Ouest, 200 places assises, bon chiffre d'affaires, superficie 900 m². — Ecrire M. SANTONI, 20, avenue Emile-Sari, 20200 BASTIA.

Fonds de commerce à vendre, artisanat, brocante, villa tourist. du Lubéron, habitation de caractère, vue impren., petit loyer. Téléph. (90) 75-83-40.

Cause départ retraite vds splendide magasin cristaux, orfèvrerie, cadeaux, avec logement, gd standing, tenu 25 ans, gros rapport. Ecr. Mme LAURENS, 22, rue Droite, 12100 MILLAU.

TOULOUSE. Ouverture centre commercial au cœur de la ville, baux commerciaux, sans pas-de-porte, magasin tous commerces, emplacement premier ordre, parking public assuré.
Ecrire Société WINDSOR, 4, place Occitane, TOULOUSE. Téléph. 16 (61) 21-18-20.

Boutiques

URGENT Société à référence premier ordre recherche Boutique ou Bureau 40 à 60 m2, 7e, 8e, 16e, Neuilly. Téléph. : 322-11-68 ou le soir au 566-68-03

immeubles

Pour placement O.F.B.I. vend à DENFERT beau petit immeuble restauré. Gros crédit. 555-92-72.

Ach. IMMEUBLES libres ou occupés, terrains, pavillons. Paie compt. par-devant notaire. Me téléph. 878-95-86, heures bur.

viagers

Rech. APPARTEMENTS PARIS ou PAVILLONS proche banlieue. Viagers libres ou occupés. Société GERARD, 805-33-97.

villas

BOIS D'ARCY, 6 MIN. GARE. Sur 590 m², solide construction comprenant : cuisine, séjour, cellier, chaufferie, garage. A l'étage : 4 chbres, sal. de bains. Au calme. Prix demandé : 580.000 F. IN, 045-29-89.

ST-MAUR, RESIDENT., 5' RER. Belle villa 6 pces, tout confort, jardin paysagé, parfait état. Prix 660.000 F. Tél. 283-81-42.

JOINVILLE, résidentiel VILLA GRAND LUXE Port privé sur Marne SEJ. + 6 CHBRES + SERV. Gar. + jardin + dépendances Etat irréprochable. 1.250.000 F. — 322-61-35.

propriétés

Provence - Alpilles - Mas à restaurer, près Eygalières. Site exceptionnel. Prix : 500.000 F. GARCIN, 8, bd Mirabeau, 13210 St-Rémy-de-Prov. (90) 92-01-58.

Provence-Lubéron, MAS 18e s. restauré, 500 m² habit., arbres, source, piscine, très belle vue. Garcin, 8, bd Mirabeau, 13210 St-Rémy-de-Prov. (90) 92-01-58.

Ouest région Thoiry, maison anc. dans village, jardin clos. Prix 396.000 F. Tél. 487-43-06.

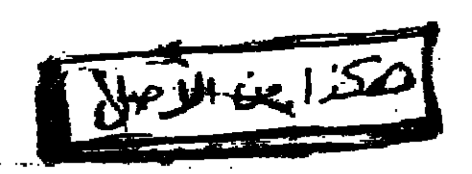
VENCE Dans Moulin XVIIe siècle luxueusement restauré, grand parc, rivière, piscine, appts, ateliers d'artiste, duplex, vendus séparément ou en totalité. Tél. (93) 58-06-59

chalets

SERVANCE (Haute-Saône)
Versant SUD VOSGES
CHALET 100 m2, meublé, 3.000 m2, parfait état
S. M. C. I.
1 bis, place de la République, 68100 MULHOUSE
Tél. : (89) 46-10-92

manoirs

Limite ENGHIEN (95), propriété 280 m² habitables + 90 m² de communs. 860.000 F. SOGIDEC, 359-94-04.



Le Monde

économie-régions

LES REMOUS MONÉTAIRES ET LES PROBLÈMES ÉNERGÉTIQUES

Le piège déflationniste

(Suite de la première page.)

Là où ces mêmes hommes politiques ont commencé à se tromper c'est quand ils se sont essayés à interpréter ces faits et en tirer des conclusions. Puisque l'économie américaine montrait des signes de plus grande vigueur, on a voulu croire qu'elle exercerait sur les autres un effet d'entraînement. L'impulsion n'étant de toute évidence pas assez forte, on s'est dit qu'il suffirait que l'Allemagne et le Japon, accusés de donner la priorité à la stabilité de leurs prix, consentent à jouer à leur tour les « locomotives ». Cette « stratégie », suggérée par le secrétariat de l'O.C.D.E. et adoptée par le sommet de Londres au début de mai 1977, a échoué.

Mai 1977 : on était à la veille des fausses manœuvres monétaires qui allaient déclencher, moins de deux mois plus tard, un mouvement de fuite devant le dollar qui, malgré quelques pauses, n'a cessé depuis lors de faire sentir ses effets. La baisse du dollar aurait dû avertir les « experts » de l'ampleur de la nouvelle vague d'inflation américaine, qui en est bien sûr la cause essentielle : quelle autre pourrait-on imaginer, à partir du moment où la glissade se prolonge ? C'est avec un incroyable retard qu'ils en ont pris conscience. L'O.C.D.E. n'a commencé, pour sa part, à s'en préoccuper que très récemment avec la préparation de son rapport sur les « perspectives économiques », publié le mois dernier ! Il est probable que, pour des raisons à la fois politiques (ne pas déplaire à Washington) et idéologiques (la mode règne en maîtresse sur les analyses économiques) ils ne reconnaîtront pas avant longtemps ses répercussions sur l'économie du reste du monde.

Il est vrai qu'une conjoncture soutenue aux États-Unis a nécessairement des effets positifs à l'extérieur — imaginons ce que seraient ceux d'une profonde dépression). Mais le fait fondamental, dans les circonstances actuelles, est que l'inflation américaine a forcément pour contrepartie la déflation relative de l'Allemagne, des autres pays du « serpent » et du Japon. Cela tient au « flottement » des monnaie, euphémisme employé pour parler de l'agitation quasi permanente des marchés des changes.

Deux spirales

A la « spirale dépréciation-inflation » dont parle savamment le dernier rapport du B.R.I. (Banque des règlements internationaux), il convient d'ajouter, comme pendant la spirale « revalorisation-déflation », à laquelle on ne fait jamais allusion parce que, premièrement, le mot de déflation est, depuis l'ère keynésienne, « tabou », et ensuite parce que les économistes modernes se refusent obstinément à reconnaître qu'inflation et déflation, loin de s'exclure mutuellement, sont, à partir d'un certain degré de pourrissement, inséparables l'une de l'autre. L'inflation est fondamentalement une hypertrophie du crédit et donc de l'endettement puisque, au créancier fait nécessairement face un débiteur. Il arrive toujours un moment où la valeur des créances ainsi émises commence à se dégonfler (contraction ou déflation) par incapacité des emprunteurs à satisfaire entièrement à leurs obligations. Au dégonflement des dettes, on peut répondre par un surcroît d'inflation, pour donner aux débiteurs les moyens de paiement qui leur font défaut.

Ce double phénomène se manifeste à tous les étages de la vie économique : c'est ainsi que la baisse de la devise américaine (« devise » signifie créance sur une banque étrangère) n'est pas autre chose qu'une dévalorisation des créances libellées en dollars. Tout ceci n'est pas nouveau. Ce qui l'est davantage, c'est la répartition à travers l'espace de l'inflation et de la déflation. Quelle en est la raison ?

Un état pathologique

L'instabilité chronique des changes est un phénomène pathologique. Pour en comprendre l'évolution, il faut le comparer à l'état de bonne santé que le monde ne connaît plus depuis longtemps. Du temps où les monnaies formaient encore un « système » dont le fonctionnement permettait la résorption « en douceur » des excédents et des déficits de balance des paiements (dès 1967-1968, le fonctionnement du système de Bretton-Woods était gravement perturbé par la crise latente du dollar...), les autorités devaient respecter — plus ou moins — ce qu'on appelait les « règles du jeu » du temps de l'ancien étalon-or.

Ces règles ne sont pas aussi complètement tombées en désuétude qu'on pourrait le croire, mais il semble qu'un dieu pervers intervienne dans les coulisses pour en contrarier les effets. Leur application exigeait du sang-froid, mais s'accommodait de multiples aménagements : il s'agissait d'accentuer, par une politique active, l'influence qu'exerçaient les variations de la balance des paiements sur la base du crédit intérieur. Un pays perdait-il de l'or parce qu'il était en « déficit », la Banque centrale ne devait pas se borner à assister passivement à la réduction (relative) de la masse monétaire entraînée par la sortie des réserves ; elle devait agir en rendant le crédit plus cher. Un pays recevait-il au contraire de l'or parce qu'il était en « excédent », l'institut d'émission accélérait l'expansion du crédit intérieur qui en résultait, en abaissant son coût.

Parce que le dollar est devenu, à la place de l'or, l'instrument de réserve et d'intervention monétaire privilégié, les Etats-Unis ont cru pouvoir s'affranchir, comme naguère la Grande-Bretagne, de ces contraintes. Leur politique vise au contraire le plus souvent à « neutraliser » l'effet de contraction du déficit extérieur sur le marché monétaire intérieur par une politique appropriée. Ne nous attardons pas sur ce point capital, souvent discuté sur la place publique depuis que Jacques Rueff et le général de Gaulle ont dénoncé — il y a plus de treize ans — le *gold exchange standard* (système qui consiste à ouvrir un crédit illimité au pays émetteur de la monnaie de réserve...). Remarquons tout de même que cette idée de « neutralisation » est parée de tous les prestiges à une époque où l'on croit que le « volontarisme » a pour mission de s'opposer aux mouvements « naturels ».

Cela dit, la politique qu'on demande au Japon et à la R.F.A. de pratiquer, en invoquant la nécessité de répartir l'effort d'ajustement entre les pays créditeurs et les pays débiteurs, s'inspire finalement des anciens préceptes. Aussi bien à Bonn et à Francfort qu'à Tokyo, les responsables les ont du reste assez largement suivis. Ils ont abaissé de plus en plus le loyer de l'argent, aujourd'hui à son plus bas niveau depuis la fin de la guerre (au Japon en tout cas), et ils ont essayé de stimuler leurs économies intérieures respectives par un déficit considérable. Cependant, les excédents continuent à s'accumuler, et la conjoncture à être languissante dans ces deux pays. Pourquoi ?

Supposons un instant de raison (ou de déraison !) que l'on vive encore sous un régime de taux de change fixes digne de ce nom (comme celui qu'a connu l'Europe occidentale de 1959 jusqu'à la dévaluation britannique de novembre 1967), quelles conséquences aurait-on pu attendre de l'application des « règles du jeu » dans les pays excédentaires ? L'expansion du crédit intérieur sous la double influence d'un afflux de capitaux (dû à l'excédent extérieur) et d'une baisse des taux d'intérêt auraient eu pour résultat de faire monter les prix intérieurs allemands (et japonais) plus vite qu'à l'étranger. On aurait donc connu une inflation relative en Allemagne (et au Japon) qui aurait abouti à une diminution, sinon à une résorption de l'excédent commercial, tandis que l'afflux initial de capitaux aurait, au bout d'un certain temps, fait place à un mouvement en sens contraire (à cause du bas niveau du loyer de l'argent). Ce reflux aurait contribué à réduire les pressions à la hausse sur la monnaie nationale (deutschemark ou yen, dans les exemples envisagés).

Des conditions « explosives »

Mais pour que le système fonctionne, il convient que le marché soit convaincu de la fixité du taux de change. Faute de quoi, on se trouve dans la situation actuelle où les mécanismes économiques et financiers traditionnels sont l'un et l'autre tenus en échec par la mobilité du taux de change. Puisqu'il n'y a plus de « plafond » sur lequel vient buter la spéculation monétaire, la hausse appelle la hausse : la Bundesbank (ou la Banque du Japon) a beau abaisser le taux d'intérêt, les opérateurs continuent de vendre des dollars pour acquérir des deutschemarks (ou des yens) dans l'espoir (rarement déçu jusqu'à maintenant) que le gain de change sera plusieurs fois supérieur à la perte essuyée du fait du « différentiel » de taux d'intérêt. Tout cela n'est pas nouveau. Dans un ouvrage plein d'enseignement que la Société des Nations (S.D.N.) a publié en 1944 sous le titre « *L'expérience monétaire internationale* » (il s'agit de l'expérience de la période d'entre les deux guerres), on peut lire, dans un chapitre consacré aux changes flottants : « *...Enfin l'expérience a montré que les fluctuations de changes ne favorisent pas toujours les ajustements... Tout mouvement considérable ou continu des changes risque de faire naître la perspective d'un nouveau mouvement dans la même direction et de donner lieu ainsi à des transferts spéculatifs de capitaux qui peuvent provoquer un déséquilibre et accentuer sensiblement le changement éventuellement nécessaire pour assurer la balance des transactions normales.* » Quant à ces « transactions normales » (celles de nature commerciale notamment), elles peuvent également, ajoute l'auteur, être « *affectées par des prévisions de caractère spéculatif* » (comme on voit aujourd'hui les importateurs de produits « made in Japan » accroître leurs commandes malgré la hausse du yen, parce qu'ils s'attendent que demain, la devise nippone vaudra encore plus cher...). Et de conclure que « *des mouvements de cette nature, qui multiplient leurs propres effets, peuvent... produire ce que l'on pourrait appeler des conditions explosives d'instabilité* ». Ce texte écrit, il y a quelque trente-cinq ans, s'applique parfaitement à la situation d'aujourd'hui !

Le piège

Du point de vue économique, les changes flottants (le pseudo-système de changes fixes qui les ont précédé ne valaient pas mieux...) ont des effets tout aussi pervers. Les mesures d'accompagnement prises jusqu'alors par les autorités allemandes ou japonaises (stimulant budgétaire, crédit bon marché, etc.) auraient dû normalement, on l'a vu, accentuer les tendances inflationnistes engendrées par le surplus des paiements courants. C'est le contraire qui s'est produit. Pourquoi ? Parce que la revalorisation continue du deutschemark et du yen a pour résultat *primo* de peser constamment sur le niveau des prix intérieurs et donc des marges, à cause de la concurrence des produits importés (surtout sensible en R.F.A.), *secundo* de réduire à presque rien le bénéfice des exportateurs. D'où la situation financière serrée dans laquelle se trouvent de nombreuses entreprises allemandes et surtout japonaises dont l'activité est traditionnellement orientée vers l'extérieur. Elles se voient privées de leur principale source de profit, en dépit de l'augmentation en volume de leurs exportations. Voilà pourquoi dans les pays à monnaie forte, les investissements sont médiocres, et la conjoncture désespérément faible. Pour eux, le choix est clair : ou bien ils soutiennent le dollar au prix d'une inflation intérieure incontrôlée, ou bien ils le laissent chuter, ce qui veut dire qu'ils laissent leur propre monnaie se revaloriser, mais dans ce dernier cas, ils ne peuvent s'opposer à une déflation au moins relative de leur économie.

Il existe aussi un véritable « piège déflationniste » : à partir du moment où un pays est parvenu à rétablir l'équilibre de ses comptes extérieurs, et que, en conséquence, sa monnaie se revalorise par rapport au dollar, il risque de n'échapper au Charybde de l'inflation que pour tomber au Scylla du marasme. N'est-ce pas le sort qui guette la France si le plan Barre réussit et si le franc continue à monter. Français et Allemands ont décidé de conjuguer leurs efforts pour déjouer cette fatalité en créant, en Europe une zone de stabilité monétaire. Selon la manière dont sera [illegible] l'opération, elle peut ou bien permettre d'éluder partiellement le dilemme et de peser sur la politique du dollar menée à Washington ou bien rêvèle que les taux de change rêvèle que les taux de changes intra-européens nouvellement stabilisés ne sont pas durables.

PAUL FABRA.

AU COURS DU PREMIER SEMESTRE

La facture pétrolière de la France a diminué de 2,5 %

Les importations françaises de pétrole brut ont diminué de 10,6 % au mois de juin par rapport à la période correspondante de 1977 (8,23 millions de tonnes contre 9,21 millions). Cette baisse en volume se traduit, en raison de la dépréciation du dollar par rapport au franc, par une diminution de 15 % de la facture pétrolière en juin.

Au cours du premier semestre, la France a importé 57,2 millions de tonnes contre 57,9 pour la période correspondante de 1977 soit une baisse en volume de 1,2 %. La structure de l'approvisionnement a quelque peu varié. Ainsi l'Arabie Saoudite a fourni au cours des six premiers mois 36,8 % contre 35,3 % pour le premier semestre 1977, l'Irak 16,5 % contre 13,8 % et l'Iran 8,5 % contre 12 % en juin. Les achats à l'Iran ont repris cependant une courbe ascendante en juin.

Depuis le début de l'année, les achats de pétrole brut ont représenté une valeur de 27,6 milliards de francs soit une baisse de 2,5 % par rapport à la même période de 1977. La légère diminution de la consommation intérieure s'est cumulée avec la baisse du cours du dollar. A moins d'une hausse importante des prix du pétrole brut avant le mois de novembre ou d'une remontée spectaculaire du dollar par rapport au franc, il y a tout lieu de penser que la facture pétrolière de 1978 restera dans la limite du plafond de 58 milliards de francs fixé par le gouvernement.

La campagne pour les économies d'énergie va, en tout cas, se poursuivre au cours des prochains mois. L'Agence pour les économies d'énergie vient d'agréer seize sociétés d'ingénierie au titre de la « *nouvelle procédure d'incitation à la réalisation d'études d'ingénierie préalables aux investissements spécifiques économisant l'énergie* ». Grâce à cette procédure, une entreprise peut demander à l'Agence le rachat d'une étude sur des économies d'énergie qui n'aurait pas été suivie d'effet, à condition que ces études aient été réalisées par une société d'ingénierie, un bureau ou un ingénieur conseil agréé par l'Agence.

LA DE BEERS MAJORE DE 30 % LE PRIX DE SES DIAMANTS

Les négociants de pierres précieuses paieront 30 % plus cher les diamants bruts qu'ils achèteront à partir du 21 août prochain à Londres à la compagnie De Beers, le puissant groupe minier sud-africain, qui couvre à lui seul 85 % du marché mondial des diamants. La De Beers a décidé de procéder à cette majoration, la plus forte de tous les temps, pour compenser la baisse du dollar, monnaie dans laquelle les prix des diamants sont libellés. En contrepartie — mais en est-ce une ? — la De Beers va supprimer la surtaxe extraordinaire qu'elle avait appliquée depuis mars dernier sur les ventes de diamants afin de briser la spéculation qui faisait rage dans les centres de taille. De 40 %, cette surtaxe avait été progressivement abaissée jusqu'à 10 % en juillet.

Cette hausse, qui officialise en fait les augmentations considérables de prix constatées ces derniers temps sur les marchés diamantaires, est la treizième à laquelle la De Beers procède depuis novembre 1971, la dernière en date remontant au mois de novembre 1977 avec un taux de 17 %, le plus élevé déjà enregistré depuis trente ans.

En l'espace des sept années écoulées, les prix des diamants auront ainsi été largement multipliés par trois.

LE PRÉSIDENT DU VENEZUELA JUGE « IMMINENTE » UNE HAUSSE DES PRIX DU PÉTROLE

« Un relèvement du prix du pétrole est imminent », a déclaré mardi 8 août M. Carlos Andres Perez, président du Venezuela, en visite à Bogota pour la prestation de serment du nouveau président de la Colombie. Pour M. Carlos Andres Perez, « les prix pétroliers augmenteront non parce que l'OPEP est un cartel égoïste, mais parce que c'est le seul système que le tiers-monde peut utiliser pour faire pression sur les pays industrialisés afin qu'ils arrêtent une politique à l'égard des prix des matières premières ». Le président du Venezuela n'a pas donné d'indications sur la date à laquelle les prix seraient augmentés.

Evoquant les rumeurs faisant état d'une réunion extraordinaire de l'OPEP (1) le 19 septembre — d'autres parlent du 19 novembre — en Arabie Saoudite pour décider une augmentation de 5 % des prix du pétrole brut, le secrétaire général de l'Organisation, M. Jaidah, en visite à New-York, a précisé le 8 août que l'OPEO n'avait pas encore pris de décision définitive. — (Reuter, A.F.P.)

(1) Et non, bien entendu, de l'O.L.P., comme une erreur typographique nous l'a fait écrire dans nos éditions du 9 août (N.D.L.R.).

CONJONCTURE

La situation reste médiocre dans le bâtiment et les travaux publics

En mai, l'activité des entreprises de travaux publics a progressé par rapport à avril, mais reste en retrait par rapport à mai 1977, l'augmentation de 6,1 % des travaux réalisés étant inférieure à la hausse des prix d'environ 9 % constatée pendant cette période. C'est ce qui ressort de la dernière note de conjoncture publiée par la Fédération nationale des travaux publics. En volumes le total des réalisations des cinq premiers mois de l'année est inférieur de près de 10 % à celui de la même période de 1977. Au niveau des carnets de commande, l'attribution de deux tranches de centrale nucléaire et d'un lot important d'autoroutes a amélioré la situation puisque l'on note une progression en volume de 4,8 % durant les cinq premiers mois de l'année par rapport à 1977.

Quant au bâtiment, la production en juin s'est stabilisée au niveau très bas enregistré en mai, ce qui représente une baisse de [illegible] % par rapport à juin 1977, selon la Fédération nationale du bâtiment. Les faillites, règlements judiciaires et liquidation de biens ont augmenté de 4 % en juin par rapport à mai et de 18 % par rapport à juin 1977. Pour les six premiers mois de l'année, les autorisations de construire sont en baisse de 10,5 % sur le premier semestre 1977 (— 2,5 % pour la maison individuelle, — 22,5 % pour les immeubles collectifs), et les mises en chantier ont diminué de 14,5 % (— 5 % pour les logements individuels, — 26,5 % pour les immeubles). Pour les bâtiments, autres que le logement, la seule progression enregistrée est celle des bâtiments agricoles (+ 14,5 % par rapport au premier semestre 1977), tandis que sont en baisse les bâtiments industriels (— 0,5 %), les bâtiments commerciaux (— 6,5 %) et les bureaux (— 13,5 %).

Un coin de ciel bleu dans ce tableau morose : l'enquête trimestrielle de conjoncture faite en juillet par l'INSEE auprès d'un millier de promoteurs privés ou publics révèle pour le premier semestre de 1978 une amélioration des ventes, qui s'est accompagnée d'une accélération de la hausse du prix moyen des logements neufs, et a permis une sensible résorption des stocks de logements invendus.

Faits et chiffres

Emploi

● *L'usine Boussac* de Rambervillers (Vosges), dont les cent soixante salariés sont actuellement en chômage technique, a été « *mise sous surveillance* », mardi 8 août, selon l'expression du syndicat C.G.T. de l'entreprise, qui est à l'origine de cette action. Des ouvriers occupent l'usine, dont la fermeture, annoncée vendredi dernier par le syndic du groupe Boussac, serait imminente. Ils entendent ainsi s'opposer à l'enlèvement du matériel. Cette action pourrait être, selon la C.G.T., « *un prélude à l'occupation des différentes usines Boussac menacées* ». Le principal objectif de la plate-forme intersyndicale élaborée à la mi-juin est de lutter contre tout licenciement et tout démantèlement du groupe, qui est jugé « *viable* » par les syndicats.

Industrie

● *Le milliardaire suédois, Victor Hasselblad,* inventeur de l'appareil photo qui portait son nom, est décédé samedi 5 août à Göteborg, à l'âge de soixante-douze ans. L'Hasselblad, mis au point dans les années quarante, a été utilisé notamment lors des vols spatiaux américains. — (Reuter.)

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,3515	4,3585	— 20	+ 7	— 50	— 10	— 135	— 80
$ can.	3,8300	3,8370	— 55	— 15	— 95	— 50	— 225	— 160
Yen (100).	2,3195	2,3265	+ 125	+ 170	+ 235	+ 285	+ 635	+ 700
D.M.	2,1915	2,1970	+ 70	+ 100	+ 140	+ 180	+ 480	+ 530
Florin	2,0195	2,0250	+ 15	+ 45	+ 25	+ 65	+ 70	+ 125
F. B. (100)	13,9010	13,9270	+ 180	0	+ 35	— 50	— 340	— 100
F. S.	2,5685	2,5810	+ 160	+ 195	+ 300	+ 340	+ 915	+ 985
L. (1 000).	5,2044	5,2135	— 235	— 180	— 500	— 415	—1475	—1330
£	8,4154	8,4300	— 343	— 257	— 595	— 395	—1365	—1240

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	2 1/4	2 5/8	2 7/8	3 1/4	3 1/16	3 7/16	3 3/8	3 3/4
$ E.-U.	23 1/8	23 1/2	7 3/8	7 3/4	7 3/4	8 1/8	8 3/8	8 3/4
Florin	4 7/8	5 3/8	5 7/16	5 15/16	5 7/8	6 5/16	6 3/4	7 1/8
F. B (100)	8 3/4	13 1/4	7 3/4	9 1/4	7 3/4	9 1/4	8 1/8	9 1/8
F. S.	— 2 1/8	— 0 7/8	— 5/16	— 1/16	— 1/8	1/4	11/16	1 1/16
L. (1 000).	17 3/4	20 1/4	12	13	12 3/4	13 5/8	13	13 3/4
£	14 1/2	15 1/2	11 1/4	12	11 1/8	11 7/8	11	11 3/4
Fr. franç..	7 1/8	7 5/8	8 1/4	9 1/8	8 13/16	9 5/16	9 3/4	10 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

EMPLOI

Le téléphone aussi ?

L'industrie du téléphone rejoindra-t-elle dans les prochains mois le triste cortège des secteurs supprimant des emplois ? On peut le craindre. Déjà chez CIT-Alcatel, l'un des principaux fabricants de centraux téléphoniques, l'usine de Marcq-en-Barœul ne « tourne » qu'à trente-six heures par semaine. Dans le gorupe l'embauche a été stoppée, la sous-traitance récupérée, et des rumeurs de licenciements collectifs pour la fin de 1979 circulent. A l'A.O.I.P. (Association des ouvriers en instruments de précision), on parle de mille cinq cents suppressions d'emplois en trois ans. Au sein du groupe I.T.T., qui délaisse de plus en plus la France, quatre-vingts licenciements ont été annoncés au Laboratoire central de télécommunications. A la Compagnie générale de construction téléphonique (C.G.C.T.), on pense que les effectifs affectés à la fabrication des centraux vont diminuer de moitié d'ici à trois ou quatre ans (deux mille cinq cents emplois seraient ainsi supprimés). Le groupe Thomson, connaît les mêmes problèmes.

Comment expliquer que dans ce domaine d'activité à haute technologie dont le marché, en France et à l'étranger, est en pleine expansion on en vienne à parler de licenciements ? Plusieurs raisons peuvent être avancées.

— Les nouvelles générations de centraux électroniques sont fabriquées avec beaucoup moins de personnel. Certes, on le savait. Mais les gains de productivité dans les usines seraient en fait deux fois plus importants que prévus.

— La « cote » des P.T.T. auprès des « Finances » et de l'Hôtel Matignon aurait quelque peu baissé. Les mesures d'économie aidant, on envisage de sabrer dans le budget 1979. Les derniers projets prévoient 24,5 milliards de F de crédits de paiement contre 27,35 en 1978 et 26,6 milliards en 1977.

— L'exportation, enfin, n'a toujours pas pris le relais du marché intérieur et il est à craindre qu'elle ne le prenne jamais, du moins dans les proportions qu'avaient imaginées les responsables de la restructuration de l'industrie française du téléphone intervenue en mai 1976.

Bref, le tableau n'est guère encourageant, et l'on nous assure que l'Hôtel Matignon manifesterait inquiétude et agacement devant des résultats bien médiocres si on les compare aux objectifs assignés il y a un peu plus de deux ans par le président de la République. — J.-M. Q.

AFFAIRES

Un classement de « Fortune »

LA RENTABILITÉ DES ENTREPRISES NON AMÉRICAINES A DIMINUÉ EN 1977

Les cinq cents premières sociétés non américaines, dont le classement est établi chaque année par la revue *Fortune*, ont connu un exercice « moyen » en 1977, succédant à une « bonne année » 1976. Si leur chiffre d'affaires a augmenté de 10,8 %, leurs profits n'ont progressé par rapport à 1976 que de 6,7 % entraînant ainsi une dégradation des marges de rentabilité moyenne. Le classement de *Fortune* montre que deux secteurs ont connu de sérieuses difficultés en 1977 : la sidérurgie, dont dix-huit sociétés dans dix pays différents affichent des pertes, le « ruban bleu » si l'on peut dire étant détenu par Sacilor et Denain-Nord-Est-Longwy ; le raffinage, où treize compagnies ont terminé l'exercice en déficit. Soixante-treize sociétés sur cinq cents affichent des comptes « en rouge », le record étant toujours détenu par le groupe italien, sous contrôle d'Etat, Montedison, qui enregistre un déficit de 514 millions de dollars pour un chiffre d'affaires de 6,1 milliards de dollars.

C'est toujours le Japon qui place le plus grand nombre d'entreprises dans la liste des 500 avec 116 firmes citées. La Grande-Bretagne occupe toujours la seconde place (84), suivie de l'Allemagne fédérale (62 contre 66 en 1976 et 72 en 1977) et la France (42).

Fortune publie également le classement des cinquante plus grandes entreprises industrielles mondiales (intégrant les firmes américaines). General Motors a repris la première place à Exxon, Royal Dutch Shell conservant la troisième. En ce qui concerne les profits, la National Iranian Oil arrive toujours largement en tête (19,3 milliards de dollars). Elle est suivie par General Motors (3,3 milliards de dollars) et I.B.M. (2,7 milliards de dollars).

Dans les « 50 », on recense dix-huit compagnies pétrolières (dont sept dans les dix premières). Quatre sociétés françaises figurent dans ce palmarès : la Compagnie française des pétroles (19[e]), Renault (25[e]), Peugeot (35[e]) et Elf-Aquitaine (43[e]).

LA GRANDE-BRETAGNE OBTIENT D'IMPORTANTS CONTRATS EN CHINE

La Chine a demandé à la Grande-Bretagne d'aménager et d'équiper deux importantes mines de charbon à Tatung, dans le nord-est du pays, écrit le « Financial Times » du mercredi 9 août.

La décision chinoise, précise le journal, a été annoncée à Pékin à la délégation britannique actuellement en visite officielle sous la direction de M. Edmund Dell, secrétaire d'Etat au commerce. Le projet, ajoute le « Financial Times », est l'un des plus importants jamais réalisés à l'étranger par le National Coal Board, l'entreprise nationalisée qui dirige les charbonnages britanniques.

Le quotidien économique rappelle qu'une « importante compagnie pétrolière britannique » a remporté, la semaine dernière, un contrat de 49 millions de livres (338 millions de francs) pour la construction en Chine d'un complexe pétrochimique. Le « Financial Times » signale enfin que la British Steel Corporation, nationalisée, et la compagnie Davy International espèrent enlever un contrat d'un milliard de livres pour la réalisation d'une des dix aciéries prévues par le huitième plan chinois. — (A.F.P.)

SOCIAL

M. LIONEL STOLERU VEUT LUTTER CONTRE LE TRAVAIL AU NOIR

M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, a décidé de lancer « *une chasse systématique* » aux abus du travail au noir. Interrogé au micro de France-Inter, mardi 8 août, M. Stoléru a précisé que « *le véritable fléau social* (provient) *des professionnels du travail clandestin, c'est-à-dire des* entreprises employant presque *exclusivement du personnel non déclaré, pour lequel elles ne paient ni charges sociales ni T.V.A.* ».

Après avoir présenté le bilan des opérations « coup de poing » faites en 1977 — 11 000 vérification dans 41 départements, 644 personnes poursuivies, — le ministre a présenté quelques-unes des mesures qu'il envisage de prendre cette année.

Le ministre a annoncé qu'un prochain décret rendra obligatoire l'affichage du nom de l'entreprise sur les chantiers de construction. Les sanctions pour l'exemple seront aggravées. Un contrôle systématique sera opéré sur des fonds prêtés par les banques dans le secteur des travaux publics, notamment. Enfin, les utilisateurs éventuels du travail clandestin seront mieux informés sur les risques qu'ils encourent. M. Albert Léon, président de la Confédération nationale de l'artisanat et des métiers, qui participait à l'émission du 8 août, a rappelé que le travail clandestin concerne environ huit cent mille personnes et représente un chiffre d'affaires annuel de 35 à 40 milliards de francs.

Infirmant un jugement de la cour d'appel de Douai

LA COUR DE CASSATION DONNE TORT AUX GRÉVISTES D'USINOR

(De notre correspondant.)

Dunkerque. — En 1973 et 1974 les travailleurs postés d'Usinor-Dunkerque avaient supprimé le travail du dimanche, dans le cadre d'un mouvemnet revendicatif visant à obtenir la réduction du temps de travail en feu continu. Ces ouvriers ont attaqué en conseil des prudhommes la société qui avait supprimé leur majoration de salaire pour travail en continu au cours des semaines où ils n'avaient pas assuré ce service du dimanche. Les prudhommes, le 13 février 1975, et la cour d'appel de Douai, le 16 septembre 1976, estimant cette grève licite, avaient donné gain de cause aux demandeurs.

La société Usinor fait aujourd'hui état d'un arrêt rendu le 15 juin dernier par la cour de Cassation. Celle-ci spécifie que le « *droit pour les salariés de recourir à la grève ne les autorise pas, sous ce couvert, à exécuter leur travail dans les conditions qu'ils revendiquent et autres que celles prévues par leur contrat* ». En conséquence, la cour a cassé les jugements antérieurs et condamné aux dépens les grévistes.

Après leur rencontre avec M. Le Theule

LES AIGUILLEURS DU CIEL SE CONSULTENT POUR SAVOIR S'ILS DOIVENT REPRENDRE LA GRÈVE

La grève du zèle des aiguilleurs du ciel, suspendue le mercredi 2 août, pourrait reprendre à la fin de cette semaine. Les contrôleurs aériens, réunis en assemblées générales ce mercredi 9 août, devaient décider de la suite à donner à leur mouvement, au lendemain des discussions engagées avec M. Joël Le Theule, ministre des transports, que leurs représentants syndicaux ont jugés très décevantes.

Dans un communiqué commun, l'intersyndicale déclare : « *Nous allons revenir les mains vides devant les assemblées générales, car les négociations n'ont pas été ouvertes. Aucune réponse positive n'a été apportée à nos revendications.* »

Après une première réunion de travail de trois heures et vingt minutes qu'a présidée M. Le Theule, mardi matin 8 août, les organisations syndicales ont rencontré dans l'après-midi M. Roger Machenaud, directeur de la navigation aérienne, pour évoquer l'organisation de la profession de contrôleur aérien. Le S.N.C.T. (autonome) a pris l'initiative d'interrompre ces discussions, car « *il n'y avait pas*, à son avis, *volonté de négocier de la part de l'administration, qui a soulevé quelques points intéressants en matière d'horaires et d'effectifs* ». Une autre réunion que doit présider M. Jean Lemoine, directeur des affaires administratives et financières, était prévue jeudi matin pour discuter de la question des rémunérations.

Dans un communiqué, le ministère des transports indique que les discussions avec les contrôleurs aériens ont permis d'évoquer « *tous les problèmes dans un large esprit d'ouverture* ». Il regrette d'autant plus la suspension des discussions.

RÉGIONS

ILE-DE-FRANCE

JUSQU'AU 21 AOUT

Un peu de Paris aux piétons

Dix secteurs de la capitale sont réservés aux piétons jusqu'au lundi 21 août : les liaisons Saint-Séverin - Beaubourg et Notre-Dame-Hôtel de Ville, le Champ de Mars, le bas des Champs-Elysées, les Tuileries, les Halles, Saint - Germain - des -Prés, la Gaîté - Montparnasse, la Butte Montmartre, le faubourg Saint-Honoré et le secteur Caumartin-Provence.

Pendant toute la durée de l'opération « Paris piétons », les itinéraires de déviation sont indiqués à l'aide de panneaux spéciaux. Le plan détaillé de toutes les zones piétonnes est à la disposition des Parisiens intéressés au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, Paris-4[e], ouvert du lundi au samedi de 9 heures à 18 heures.

On laisse entendre à la mairie que si l'expérience en cours réussit certains secteurs (le parvis de Notre-Dame par exemple ou encore une partie de la Butte Montmartre) pourraient, après le 21 août, être définitivement interdits aux voitures.

La pluie et le ciel gris ont contrarié cette première journée « piétonne ». Mais, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les promeneurs, beaucoup de provinciaux et d'étrangers, guide en main, ont traversé le secteur Caumartin-Provence, qui borde les grands magasins.

Une fois les barrières métalliques franchies, la rue appartient aux piétons. Timidement, ceux-ci osent s'aventurer sur la chaussée, notamment le long de l'église Saint-Louis-d'Antin, place Georges-Berry. « *On n'est pas habitué* », confie une passante, qui ajoute : « *C'est une bonne initiative ; on peut aller aux Galeries Lafayette où au Printemps sans respirer l'odeur de l'essence et sans courir le risque de se faire écraser.* » Lèche-vitrine à plein temps, bien que ce mardi matin on trouvait encore des automobiles et des camionnettes arrêtées le long des trottoirs, car les livraisons restent autorisées de 20 heures à 13 heures, et les riverains, sur une justification de leur adresse, peuvent continuer à se rendre à leur domicile en voiture.

Un libraire, face au passage du Havre, dresse des tréteaux sur la chaussée, sur lesquels il pose des piles de livres. Son voisin, un maroquinier, l'imite. Une petite braderie s'installe rue Caumartin. « *Ce quartier réservé aux piétons, c'est une bonne idée*, affirme un commerçant, *mais le ciel, hélas ! n'est pas avec nous.* »

Avec ces parcomètres qui ne servent plus à rien, ces barrières qui ferment l'extrémité des rues, ce bruit de fond des automobiles circulant boulevard Haussmann et rue Saint-Lazare, ces pas hésitants sur la chaussée, ce morceau de quartier vit une atmosphère un peu irréelle. « *On dirait une réserve ou un zoo* », confie un riverain. Des Parisiens en cage... pour la flânerie.

JEAN PERRIN.

Pas d'accord

Jeux d'été

par HENRI FABRE-LUCE (*)

En juillet, le temps d'un dimanche, Paris a consacré ses plus belles artères aux cyclistes du Tour de France. Ce mois-ci, pendant une dizaine de jours, au creux des vacances, plusieurs rues de la capitale sont réservées aux piétons. Accueillir le Tour de France, faciliter les promenades des touristes, on aurait mauvaise grâce à se plaindre de ces initiatives. Mais attention ! Il faut préciser, à l'instar de la formule en usage dans les ouvrages de fiction, que toute ressemblance avec une politique réellement favorable aux cyclistes et aux piétons ne pourrait être que fortuite.

Ce n'est pas le vélo ou la marche à pied comme moyens de déplacements quotidiens que la mairie honore, c'est le cyclisme professionnel, ce sont les promeneurs de passage. A la rentrée, cyclistes et piétons de Paris ne trouveront pas un iota de changé à leur grande misère. Au contraire, le caractère estival des opérations Tour de France et Paris - piétons convaincra que de telles initiatives ne peuvent être réalisées que dans le cadre d'amusements de vacances, de périodes creuses et un peu libres où, tels les carnavals du Moyen Age, tout est permis... pendant quelques jours.

Ainsi croit-on sans doute amuser la galerie, et en particulier donner une satisfaction aux courants « écologiques » mais aux moindres frais, c'est-à-dire en évitant de traiter le véritable problème. Chacun sait qu'il consiste à réduire au minimum la part des véhicules privés dans les transports urbains, à favoriser au maximum la marche lorsqu'elle est possible, à organiser partout la mise en commun des moyens de déplacement (bicyclettes et voitures de location, taxis collectifs). Néanmoins, la Ville de Paris se lance dans de coûteuses opérations de régulation du trafic automobile (100 millions de francs), dans un programme de parcs de stationnement aux lourdes conséquences, sans oublier — en prime — l'installation des autos sur 15 kilomètres de trottoirs.

Mais qui s'en soucie ? Pour vanter ses bus, la R.A.T.P. elle-même se contente de conseiller aux citadins de ne pas acheter « une deuxième voiture ». L'Agence pour les économies d'énergie — quelle décadence ! — se borne à conseiller aux automobilistes de rouler en quatrième vitesse plutôt qu'en troisième...

Voilà où nous en sommes, après la « crise de l'énergie » et avant les prochains programmes écologiques de nos gouvernants. Pour ce qui concerne Paris, que les autruches se rassurent : notre ville n'est pas près, malgré des appellations pouvant prêter à confusion, de devenir Paris-piéton ou Paris-cycliste.

(*) Membre du bureau des Amis de la terre.

● *L'aide aux personnes âgées.* — Dans le cadre de l'opération « Spécial troisième âge » organisée par la Mairie de Paris pour aider dans leur vie quotidienne les Parisiens âgés ou handicapés durant le mois de juillet, quatre mille neuf cent personnes ont fait appel aux équipes d'assistantes sociales, d'élèves infirmières, d'aides-ménagères et de bénévoles, mises en place à la permanence de la place de l'Hôtel-de-Ville, huit mille sept cent cinquante visites ont été faites, trois cent dix personnes sont suivies régulièrement tous les jours.

● *Le pont de la Concorde en sens unique pour un mois.* — Le pont de la Concorde a été mis en sens unique le 8 août dans la direction rive droite-rive gauche en raison de travaux de réfection de l'asphalte. Les travaux dureront environ un mois.

● *Contrôle routier anti-alcoolique dans les Hauts-de-Seine.* — Une opération de contrôle routier anti-alcoolique aura lieu le jeudi 10 août dans le département des Hauts-de-Seine, annonce un communiqué du procureur de la République de Nanterre. Une opération semblable a lieu le même jour dans la Seine-Saint-Denis.

CORSE

● *M. Charles Pasqua*, sénateur des Hauts-de-Seine (R.P.R.), demande, dans une question orale avec débat adressée au premier ministre, quelles mesures vont être prises pour doter la Corse des moyens de surveillance appropriés après l'autorisation accordée aux gros pétroliers par le préfet maritime de Toulon de s'approcher jusqu'à 5 miles marins des côtes est de la Corse.

Il estime que rien ne justifie une telle mesure alors que les pouvoirs publics viennent de décider d'interdire le passage des pétroliers à moins de 27 miles de la pointe de la Bretagne.

RHONE-ALPES

● *Le préfet du Rhône* vient d'annuler l'arrêté pris le mois dernier par M. Charles Hernu, maire de Villeurbanne, député du Rhône (P.S.), interdisant la traversée de sa ville aux poids lourds de plus de 6 tonnes transportant des matières explosives. A la suite de cette décision préfectorale, officiellement motivée par la nécessité d'une « étude préalable », le maire de Villeurbanne a annoncé qu'il déclinait toute responsabilité en cas d'accident.

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

LA GARE DE NICE SANS BUFFET

Les vingt et un employés du buffet de la gare de Nice seront en chômage, à partir du vendredi 15 septembre, après la décision de la compagnie des Wagons-lits, gérante de l'établissement, de fermer pour cause de déficit.

Selon la direction du buffet « *le défaut de rentabilité du bar a été provoqué par son emplacement à l'extrémité du quai, et par une signalisation quasi inexistante* ». Evoquant cette perspective de fermeture, qui intervient après celle du restaurant de la gare « le Grillardin », le 1[er] mai dernier, le syndicat C.G.T. des Alpes-Maritimes précise qu'il est « *impensable de laisser la gare de Nice sans buffet* ».

[La concession a expiré le 1[er] janvier 1978. Les Wagons-lits ne souhaitant pas la renouveler, la S.N.C.F. leur a demandé de maintenir en exploitation le restaurant jusqu'au mois d'août et le buffet jusqu'au mois de septembre.

Au printemps dernier, la S.N.C.F. a lancé un appel d'offres pour la concession du buffet. Deux candidats y ont répondu, mais y ont finalement renoncé compte tenu de la vétusté des locaux. La Société nationale a donc décidé de moderniser les installations avant de lancer un nouvel appel d'offres.]

BASSE-NORMANDIE

LES SPECTACLES DU CASINO DE CABOURG

Après l'article publié dans *le Monde* du 26 juillet, M. Régis Darcourt, directeur du casino de Cabourg, nous demande de préciser que « *contrairement à ce que nous laissions entendre les programmes du casino sont établis et financés par sa direction et non par M. Bruno Coquatrix et la ville de Cabourg* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNISIC

SICAV DE SICOMI

La Sicav UNISIC constituée en 1973, a toujours eu une politique de placement en actions de Sicomi, et, de ce fait, a eu pratiquement toujours plus de 60 % de son actif en actions françaises.

Or la loi du 13 juillet 1978 permet, dans certaines limites, aux personnes physiques de déduire chaque année de leur revenu imposable le montant des sommes nouvelles investies en actions françaises ; le même avantage s'applique aux sommes investies en actions des Sicav qui emploient au moins 60 % de leurs actifs en actions françaises.

Afin que les actionnaires d'UNISIC puissent bénéficier de ces dispositions, le conseil d'administration a décidé de maintenir à 60 % de l'actif la proportion des actions françaises figurant dans le portefeuille de la société.

Selon les directives de la commission des opérations de Bourse, à dater du 1[er] octobre 1978, les souscriptions d'actions UNISIC ouvriront droit à ces nouvelles dispositions fiscales ; inversement les rachats d'actions UNISIC effectués à partir de cette date seront assimilés à des cessions d'actions françaises au regard de la nouvelle législation.

PRONUPTIA

Progression des exportations

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé par la société au cours du premier semestre de l'exercice (1 - 12 - 77 — 31 - 5 - 78) s'est élevé à 38,45 millions de francs contre 35,75 millions de francs pour la même période de l'an dernier.

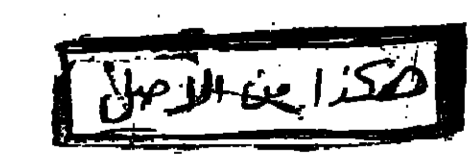
Les ventes à l'exportation ont progressé nettement plus que celles du marché domestique (+ 27 % contre + 5 %) confirmant ainsi les bonnes perspectives à l'étranger.

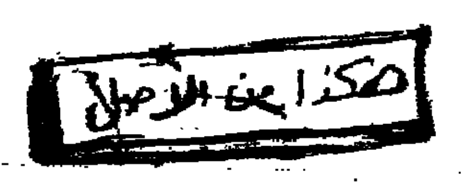
Au cours de ce semestre, le réseau des franchisés de PRONUPTIA s'est augmenté de douze magasins dont dix hors de France.

legrand

Le montant des ventes réalisées en juillet 1978, 63,5 millions, est en augmentation de 15 % par rapport au même mois de 1977 qui, il est vrai, était plutôt faible.

Pour les sept premiers mois de l'année, la hausse ressort à 2,9 % : 363 millions contre 521 millions, augmentation qui traduit le début d'une reprise régulière qui pourrait s'accélérer à partir de septembre.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

8 AOUT

La baisse se ralentit

Troisième séance consécutive de fléchissement mardi à la Bourse de Paris, où la consolidation de la récente hausse s'est poursuivie dans un climat resté serein. Les opérateurs avaient d'ailleurs toutes les raisons de l'être puisque les ventes bénéficiaires étaient, semble-t-il, en train de se tarir. Encore importantes à l'ouverture de la séance, elles se sont un peu clairsemées au fil des cotations et l'indicateur instantané, qui perdait 1 % à 13 heures, terminait finalement en repli modéré d'environ 0,6 %.

De fait, le nombre de baisses a été un peu moins important que la veille, des hausses parfois sensibles ayant pu être relevées dans la totalité des compartiments : Sogerap, B.C.T. et Saulnes se sont ainsi adjugés entre 3 et 4 %, tandis que C.F.D.E., Marine et St-Louis subissaient les plus nets replis de la séance (— 4 à 5 %).

La tenue plus discutée du franc sur les marchés des changes (sauf, bien sûr, par rapport au dollar, qui s'est encore alourdi), le nouvel envol de l'or à Londres comme à Paris, et la hausse de 1/8 % du taux de l'argent au jour le jour pouvaient laisser prévoir une baisse plus profonde. « Non seulement, elle ne s'est pas produite, mais les cours ont commencé à remonter après les premières cotations », *faisait-on remarquer autour de la corbeille. Preuve de la solidité d'un marché qui va repartir ? Les prochaines séances le diront, mais, déjà, beaucoup y croient au Palais Brongniart...*

Sur le marché de l'or, en liaison avec Londres, le lingot a fait un nouveau bond, s'établissant à 28 750 F contre 28 500 F. Le napoléon est, en revanche, resté stable à 260,30 F contre 260 F. Il est vrai que le volume des transactions a été insignifiant, à 3,76 millions de francs contre 7,04 millions. Paris n'est pas Londres...

LONDRES

L'effritement succède mercredi matin à la hausse de ces derniers jours et l'indice des industrielles perd 2,3 points à 504,7. Les pétroles sont étroitement irréguliers. Progrès des mines d'or. La De Beers gagne 16 points après l'annonce de la forte majoration de ses prix (voir d'autre part).

Or (ouverture) (dollars) 205 contre 206 95

VALEURS	CLOTURE 8/8	COURS 9/8
Beecham	710 ...	710
British Petroleum	850 ...	852 ..
Courtaulds	126 ...	124 ..
De Beers	424 ...	440 ..
Imperial Chemical	393 ...	387 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	238 ...	239 ..
Shell	572 ...	571
Vickers	182	182
War Loan 3 1/2 %	31 1/2	31 3/8
*West Driefontein	32 3/4	33
*Western Holdings	25 3/16	29 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DEUTSCHE BANK. — Pour les six premiers mois de l'exercice en cours, le bénéfice d'exploitation a augmenté de 10 % par rapport à la moitié du bénéfice réalisé en 1977. Le total du bilan de la banque est resté à peu près inchangé à 78,5 milliards de DM au 30 juin 1978, mais le volume d'affaires traitées par la D.B. s'est accru de 16 % par rapport à la période correspondante de 1977.

OCÉ VAN DER GRINTEN. — Le bénéfice net du premier semestre 1978 s'est établi à 18,6 millions de florins contre 17 millions un an plus tôt, soit 10,39 florins par action contre 9,72 florins. Pour l'exercice entier, les dirigeants du groupe s'attendent à une progression de l'ordre 5 % des bénéfices nets (37,7 millions de florins en 1977).

HACHETTE. — Le groupe publie ses comptes consolidés de 1977 qui comprennent cent cinq sociétés contre cent quinze en 1976. La part du groupe dans le bénéfice net est tombé de 51,93 millions de francs à 39,51 millions. Le bénéfice net par action, compte tenu des plus et moins-values est revenu de 30,10 F à 22,90 F, mais le résultat, seul, est passé de 18 F à 25,30 F par titre.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	7 août	8 août
Valeurs françaises	149,2	148,4
Valeurs étrangères	103,7	103,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	84,2	83,6

NEW-YORK

La hausse reprend

Interrompu lundi par une vague de ventes bénéficiaires relativement modérée, le mouvement de hausse est reparti mardi au New York Stock Exchange. Encore assez nombreuses au début de la séance, les ventes ont finalement trouvé une contrepartie de plus en plus large, si bien qu'après avoir cédé plus de 5 points dans la matinée, l'indice Dow Jones a rattrapé le terrain cédé, et s'est inscrit, en clôture, à 869,21, en progrès de 4,16 points. Le volume des transactions est resté très important, 34,34 millions d'actions ayant changé de mains contre 33,35 millions la veille.

Sur 1 884 valeurs traitées, 885 ont monté, 585 ont reculé, tandis que 414 titres restaient à peu près stables.

Le marché est-il mûr pour entamer une nouvelle phase de hausse ? Beaucoup, autour du Big Board, en sont convaincus. Mais la détérioration continuelle du dollar sur les marchés des changes, et l'éventualité d'une session extraordinaire de l'OPEP en septembre prochain pour examiner les problèmes monétaires pourrait bien refroidir ce bel enthousiasme...

VALEURS	COURS 7/8	COURS 8/8
Alcoa	48 7/8	48 7/8
A.T.T.	61 1/4	61 1/4
Boeing	78 ...	72 1/2
Chase Manhattan Bank	33 7/8	34 3/4
Du Pont de Nemours	126 ...	128 ...
Eastman Kodak	64 1/4	65 5/8
Exxon	47 7/8	47 1/8
Ford	47 3/8	46 7/8
General Electric	55 1/2	55 3/4
General Foods	33 5/8	34 ...
General Motors	65 1/8	65 7/8
Goodyear	18 3/8	18 1/2
I.B.M.	286 ...	289 1/2
I.T.T.	33 ...	33 ...
Kennecott	22 3/4	22 3/4
Mobil Oil	64 5/8	63 5/8
Pfizer	36 1/2	37 1/8
Schlumberger	92 1/8	92 1/4
Texaco	25 3/8	25 1/4
U.A.L. Inc.	40 ...	40 1/4
Union Carbide	40 3/8	40 1/4
U.S. Steel	28 3/8	29 1/8
Westinghouse	24 3/8	24 3/8
Xerox	59 7/8	61 7/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/8	9/8
1 dollar (en yens)	187 40	187 60

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 5/8 %

BOURSE DE PARIS - 8 AOUT - COMPTANT

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 368	4 357	4 35
Allemagne (100 DM)	217 010	219 250	213
Belgique (100 F)	13 773	13 901	13 125
Pays-Bas (100 fl.)	200 520	201 970	197 50
Danemark (100 krd)	79 890	79 800	80
Suède (100 krs)	97 930	98 640	97 75
Norvège (100 k.)	82 600	83 080	83 50
Grande-Bretagne (£ 1)	8 435	8 429	8 45
Italie (1 000 lires)	5 204	5 210	5 25
Suisse (100 fr.)	266 100	267 380	261 50
Autriche (100 sch.)	30 135	30 199	29 75
Espagne (100 pes.)	5 745	5 752	5 700
Portugal (100 esc.)	9 605	9 626	10 ...
Canada ($ can 1)	3 840	3 821	3 875
Japon (100 yens)	2 317	2 326	2 280

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8/8
Or fin (kilo en barre)	28450	28700
Or fin (en lingot)	28500	28750
Pièce française (20 fr.)	260 ..	260 30
Pièce française (10 fr.)	213	213
Pièce suisse (20 fr.)	258 50	258 80
Union latine (20 fr.)	244 20	242 80
Souverain	258 90	256 10
Pièce de 20 dollars	1232	1240
Pièce de 10 dollars	637	639
Pièce de 5 dollars	425	425
Pièce de 50 pesos	1163	1160
Pièce de 10 florins	238 80	239 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NEIGE, TEMPÊTE, INCENDIES DE FORÊTS...

UN ÉTÉ MALADE

Dans les Alpes suisses et italiennes, les éboulements et les inondations résultant des violents orages des derniers jours ont causé la mort d'une vingtaine de personnes. Dans la seule vallée italienne d'Ossola, dix corps ont été retrouvés, deux personnes sont portées disparues et vingt blessés ont dû être hospitalisés. La plupart des victimes se sont trouvées prises dans des glissements de terrain, alors qu'elles circulaient en automobile, d'autres ont été trouvées mortes sous les décombres de leurs maisons. Des habitants catholiques de cette région ont affirmé « voir un signe du ciel » dans ces orages qui ont commencé dimanche soir, peu après la mort du pape Paul VI.

En Suisse, dans le Tessin, les inondations, les plus graves des quinze dernières années, ont fait six morts. Les routes et les voies ferrées sont coupées, de nombreuses récoltes ont été détruites. Dans le canton des Grisons, deux fillettes sont mortes dans leur maison emportée par un glissement de terrain. Sur les rives du nord du lac Majeur, des centaines de policiers et de militaires suisses ont, pendant toute la journée du mardi 8 août, dressé des digues pour contenir l'inondation. Dans le Jura suisse, près de la frontière française, les terres ont également été inondées, mais on ne signale aucune victime.

En raison du mauvais temps — il a neigé au-dessus de 1 500 mètres, mardi, dans la région de Chamonix, — plusieurs cordées étaient en difficulté mardi soir dans le massif du Mont-Blanc : on était sans nouvelles de deux alpinistes italiens engagés à l'aiguille de Leschaux et de deux Polonais gravissant Les Drus par la voie Bonatti. Sur le versant italien, deux autres cordées étaient portées disparues, l'une de deux Japonais et l'autre de deux Français qui avaient entrepris, dimanche, l'ascension de l'arête sud de l'Aiguille noire de Penterey.

Les recherches continuent également pour retrouver le docteur Gilbert Yakoubovitch, quarante-deux ans, médecin au Chesnay (Yvelines), et son fils, Yves, douze ans, partis dimanche en direction du lac Achard, près de Chamonix, et dont on est, depuis, sans nouvelles.

AGRICULTURE : RIEN N'EST JOUÉ

Il est encore trop tôt pour apprécier les conséquences globales du mauvais temps sur la production agricole. On enregistre par endroits des baisses de rendement ponctuelles dans les céréales, qui laissent mal augurer du niveau de la récolte finale. Habituellement, la moisson est terminée au 15 août sur l'ensemble du territoire. Les pluies persistantes l'ont retardée d'environ trois semaines. Si le mauvais temps s'installait jusqu'à la fin du mois, les pertes en céréales seraient alors très importantes.

Pour la vigne, en dehors d'accidents comme la destruction à 80 % par la grêle du vignoble de Pouilly-sur-Loire, il ne se posera pas de problèmes de quantité, mais la qualité pourrait souffrir d'attaques de mildiou.

Il est aussi trop tôt pour dire comment les fruits d'automne supportent l'humidité constante. Le développement des maladies comme la tavelure pourrait entraîner des difficultés de commercialisation. Les betteraves ne devraient pas subir les méfaits de la météorologie, du moins en volume. Mais leur teneur en sucre serait plus faible.

L'activité agricole ne s'exerce pas à dates fixes et un rayon de soleil, même tardif, peut changer bien des prévisions...

Dans le sud de la France, le vent violent qui a soufflé a provoqué divers accidents. En mer, où les creux atteignaient 6 mètres, on a dû suspendre les recherches entreprises pour retrouver deux des hommes d'équipage du voilier italien *Calypso*, un ketch de 9 mètres, tombés à la mer dans la nuit du lundi 7 ou du mardi 8 août à 20 milles nautiques au sud de l'île de Porquerolles. Elles doivent reprendre ce mercredi 9 août.

Pour ce qui concerne les incendies dans le Sud-Est, le P.C.-feu de Draguignan (Var), indiquait, ce mercredi 9 août, nous rapporte notre correspondant régional, que *« celui de la presqu'île de Saint-Tropez était considéré comme éteint »*. Deux campings ont dû être évacués, plus de 50 hectares ont brûlé. A Sainte-Maxime, où environ 300 hectares ont été détruits par le feu, seule subsiste *« une crête virulente »*. Deux avions Canadair devaient intervenir et les sapeurs-pompiers ont entrepris de tracer des pistes avec des engins mécaniques pour se rendre plus facilement maîtres du terrain. La météo annonçant des vents d'une violence comparable à celle de mardi, tout le dispositif de lutte devait rester en place. Au total, pour la seule journée du 8 août, vingt-six foyers d'incendie ont été dénombrés dans le Var. Deux pompiers ont été légèrement blessés.

C'est surtout en Corse que la situation reste proccupante.

Depuis le lundi 7 août, plus de 3 000 hectares de maquis ont été détruits par des incendies attisés par un vent violent dans le cap Corse, en Balagne et sur la côte orientale de l'île. Au cap Corse, région la plus touchée, de nombreux villages et camps de vacances ont dû être évacués et les sapeurs-pompiers ont dû abandonner à la hâte trois camions-citernes cernés par les flammes. Neuf Canadair (sur les douze que possède la France) ont été envoyés sur les lieux pour lutter contre le feu, mais le vent (de 100 à 150 kilomètres-heure) qui fait rage au-dessus de la Méditerranée gêne considérablement leur approvisionnement en eau. Les liaisons maritimes entre l'île de Beauté et le continent connaissent des retards importants en raison de la tempête.

A Pékin

LES DISCUSSIONS SUR LE TRAITÉ DE PAIX AVEC LE JAPON ONT COMMENCÉ AU NIVEAU MINISTÉRIEL

M. Sonoda, ministre japonais des affaires étrangères, arrivé mardi 8 août à Pékin pour la poursuite des négociations d'un traité sino-japonais de paix et d'amitié, a rencontré mercredi son homologue chinois, M. Huang Hua.

Reprises le 21 juillet après une interruption de trois ans, ces négociations achoppèrent toujours sur la rédaction d'une clause, proposée par la Chine, par laquelle les deux pays affirmeraient leur opposition à toute tentative d'hégémonie en Asie. Cette clause vise l'U.R.S.S., qui a déjà manifesté son hostilité au projet.

Dans une interview publiée au Japon, M. Sonoda a laissé entendre qu'il espérait signer un accord avant que M. Hua Kuo-feng ne quitte Pékin pour une tournée en Europe de l'Est, lundi prochain. Il a précisé qu'il existe encore des divergences entre le Japon et la Chine au sujet de l'U.R.S.S. et que le traité ne devrait pas empêcher Tokyo de poursuivre sa politique de coopération avec Moscou. — *(A.F.P.)*

● *Un ouragan s'approche des côtes de Floride.* Le centre national des ouragans à Miami (Floride) a annoncé le mardi 8 août que la dépression tropicale « Cora » formée le lundi 7 août à plus de 2 000 km à l'est de Porto-Rico était devenue un ouragan, avec des vents atteignant 120 km/h. « Cora » ne présente pas de danger immédiat, soulignent les météorologues, mais l'ouragan va continuer à forcir pendant cinq ou six jours avant d'atteindre les côtes, où il pourrait occasionner des dégâts considérables, comme l'ouragan « Connie » qui s'était abattu en 1955 sur les Carolines. Les spécialistes estiment que « Cora » pourrait devenir un « ouragan du Cap-Vert », nom donné aux dépressions se formant au large de l'Afrique et qui se renforcent considérablement au-dessus de l'océan avant d'aborder les côtes. — *(A.F.P.)*

HYPOTHÈSES AUTOUR D'UN MARIAGE

Ceux que passionnent les idylles célèbres se posent actuellement la même question que les lecteurs de romans d'espionnage : que fait seule à Athènes Mme Serge Kausov ? Naguère encore la présence dans la capitale grecque de Mlle Christina Onassis n'avait rien que de très normal. Aujourd'hui, celle de l'épouse d'un fonctionnaire soviétique, moins d'une semaine après son mariage à Moscou, surprend et alimente toutes les hypothèses.

La tante de l'intéressée, Mme Garoufalidès, peut bien multiplier les déclarations apaisantes, assurer que « tout va très bien entre les deux époux » *et que Christina rejoindra son mari dans quelques jours, rien n'y fait. Pour les uns, l'héritière de l'empire Onassis est venue rassurer sa famille — laquelle, au demeurant, ne doit pas avoir attendu cette visite pour prendre quelques précautions susceptibles d'éviter à la célèbre flotte de changer subrepticement de pavillon. Pour d'autres, dont plusieurs quotidiens grecs, la jeune épouse veut déjà divorcer, battant ainsi ses précédents records de brièveté matrimoniale. Au contraire, répondent d'autres encore : Christina prépare auprès des autorités ecclésiastiques orthodoxes une démarche qui lui permettra de* « régulariser » *son mariage sur le plan religieux.*

Reste évidemment l'hypothèse la plus séduisante pour les amateurs de romanesque : comme l'écrivait le mardi 8 août un quotidien d'Athènes, la nouvelle Mme Kausov aurait découvert que son mari avait « d'autres fonctions » *que les très officielles activités à la société d'affrètement maritime Sovfracht. Le Kremlin tentant de mettre la main sur l'empire Onassis par l'intermédiaire d'un séducteur du K.G.B., c'est plus qu'un projet : c'est déjà un scénario.*

En Grande-Bretagne

CHATS EN FRAUDE : TROIS TOURISTES FRANÇAIS CONDAMNÉS

Trois touristes français, MM. Patrick Lacroix, vingt et une ans ; son frère Dominique, dix-huit ans, et Mlle Monique Falcoz-Vigne, vingt et un ans, qui habitent à Laval (Mayenne), ont été condamnés le mardi 8 août à Maidstone, dans le Kent (Grande-Bretagne), à trente jours de prison pour avoir fait entrer en fraude deux chats sur le territoire du Royaume-Uni.

Ils avaient passé la frontière sans encombre en dissimulant dans leur voiture une chatte et son chaton. Ils ont été dénoncés par un témoin. L'entrée des animaux en Grande-Bretagne est en effet réglementée de manière très stricte, les Britanniques souhaitant se protéger le plus longtemps possible de la rage, qui n'a encore jamais atteint leur pays. Tout animal domestique arivant sur le territoire du Royaume-Uni est automatiquement soumis à une quarantaine. Les amendes en cas d'infraction peuvent atteindre 18 000 francs par personne.

Le tribunal a donné le choix aux trois Français entre une amende de 5 000 francs chacun et une peine de prison. Les trois jeunes gens ne disposaient pas d'une somme aussi importante et le consulat de France a refusé de verser l'amende. Patrick, Dominique et Monique passeront donc leurs vacances dans une prison britannique. Les deux chats ont été placés en quarantaine dans le chenil de Folkestone ; ils risquent d'être abattus.

● *Les avoirs officiels de change de la France* ont augmenté de 3,6 milliards de francs en juillet. Ils s'élevaient à 119,7 milliards de francs, contre 116,1 milliards de francs fin juin.

● *Un délégué à l'architecture* coordonnera l'action des directions de l'architecture et de l'habitat. Cette décision de compromis devait être prise au conseil des ministres de ce mercredi 9 août sur proposition de M. Michel d'Ornano, ministre de l'environnement et du cadre de vie, qui a mis au point la difficile réorganisation administrative de son ministère. Dans les départements, des chargés de mission à l'environnement seraient placés auprès des préfets.

Le numéro du « Monde » daté 9 août 1978 a été tiré à 499 368 exemplaires.

A B C D E F G

LA CRISE DE LA CONSTRUCTION NAVALE

Les propriétaires arabes des chantiers de La Ciotat ont l'intention de céder leurs actions à la France

M. Chafic Mouharram, président du conseil d'administration de l'Intrabank, a annoncé le 8 août à Beyrouth, la décision de son groupe de vendre au gouvernement français la participation de 89 % qu'il détient dans le capital des chantiers navals de La Ciotat. Cette décision a été prise après l'entreveue qu'a eue M. Mouharram avec M. Sarid Raphaël, ministre libanais des finances, et au cours de laquelle a été éudiée la situation des chantiers navals provençaux.

L'Interbank dont les actionnaires sont essentiellement le Koweït, le Qatar, et le Liban et dont le siège est à Beyrouth, détient 89 % du capital des Chantiers de La Ciotat (140 000 actions d'une valeur totale estimée à 40 millions de livres libanaises, soit 66 millions ed francs) par l'intermédiaire de plusieurs de ses filiales : Hall-Montaigne (43,41 %), Intra Investment Company (36,27 %), Sema (9,36 %). Les autres actionnaires des chantiers navals de La Ciotat sont : le groupe Sulzer (3,27 %) ; le groupe Worms (5,45 %) et divers autres porteurs de capitaux (2,24 %).

La décision de l'Intrabank, a encore précisé M. Mouharam, a été prise *« après consultation des gouvernements représentés au sein du groupe »* et l'acte de vente *« interviendra dans le cadre des contacts diplomatiques existant entre ces gouvernements et la France »*. Elle est motivée par les difficultés rencontrées par les chantiers français et qui tiennent, toujours selon M. Mouharam, à un ralentissement mondial des commandes de navires et à la mauvaise situation financière de la société. Cette situation a conduit les chantiers à licencier, en juillet dernier, mille trois cent quarante-sept salariés, a encore indiqué le président de l'Intrabank, qui a précisé qu'une seconde liste de licenciements *« était en préparation »* et devrait être rendue publique à l'automne prochain.

A Paris, les milieux autorisés français se déclarent extrêmement surpris par cette décision de l'Intrabank qu'ils jugent « hors de propos » et dont ils n'ont eu jusqu'à présent aucune connaissance. Ils rappellent que les chantiers navals de La Ciotat sont une entreprise privée dans laquelle l'Etat n'a pas à intervenir.

Pain, fruits et légumes, leçons de ski, etc... à l'ordre du jour du Comité national des prix

Le Comité national des prix se réunit ce mercredi 9 août pour donner son avis sur quatre projets d'arrêtés, relatifs, respectivement, aux prix et conditions de vente du pain, de la viennoiserie et de la pâtisserie fraîche, aux marges de gros des fruits et légumes, aux tarifs des cours collectifs et des leçons individuelles de ski, et à la libération des prix à la production de six entreprises industrielles.

● PAIN ET PATISSERIE FRAICHE. — Les négociations avec la profession pour décider de la hausse du prix de ces produits se sont poursuivies jusqu'à la réunion du Comité, ce qui explique que le projet d'arrêté n'ait pas été adressé aux membres du Comité.

● LES MARGES DE GROS DES FRUITS ET LEGUMES. — Il s'agit d'étendre au commerce de gros des fruits et légumes frais et des pommes de terre les dispositions plus souples appliquées au commerce de détail par les arrêtés des 22 décembre 1977 (articles 2 et 3) et 31 mai 1978 (articles 1 et 2). La marge limite en valeur relative ne pourrait excéder 175 % de la marge brute moyenne en valeur relative pratiquée au cours de l'exercice comptable précédent, mais cette disposition s'appliquerait par lot

● COURS DE SKI. — Le pro- d'arrêté entérine un avenant à l'accord national signé avec les professionnels (arrêté du 22 juillet 1977) : le prix maximum des cours collectifs s'établirait à 17 F par élève (deux heures et quinze élèves), à 24 F par élèves (deux heures et dix élèves), et le prix des cours particuliers à 50 F de l'heure en tout pour deux élèves, à 65 F de l'heure en tout pour cinq élèves. Le prix de l'engagement d'un professeur à la demi journée ou à la journée reste librement débattu.

● LIBERATION DES PRIX DE SIX ENTREPRISES, qui n'avaient pas respecté les engagements de modération souscrits par leurs branches professionnelles et sont encore soumises à un régime réglementaire. Le projet d'arrêté leur rend la liberté des prix accordée au secteur industriel par l'arrêté du 31 mai 1978.